

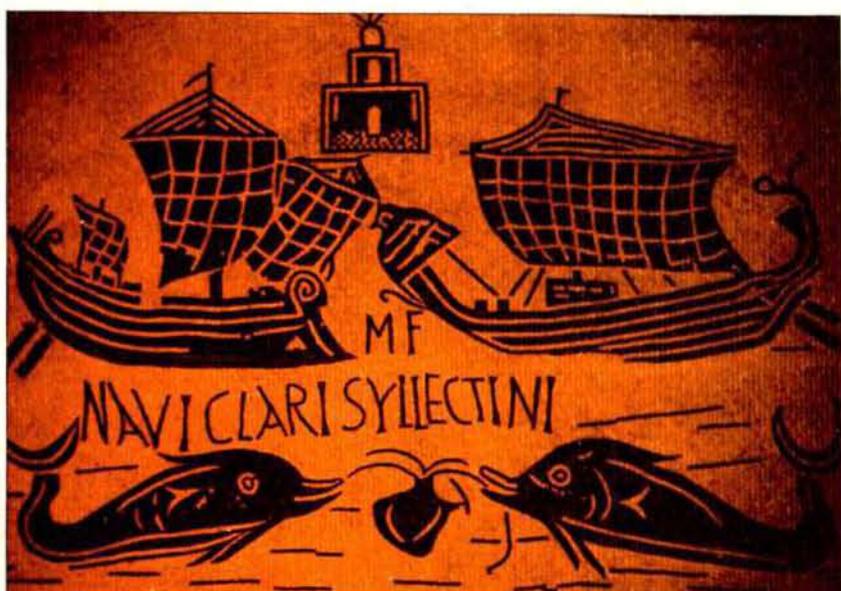
Mastino, Attilio a cura di (1984) *L'Africa romana: atti del 1. Convegno di studio*, 16-17 dicembre 1983, Sassari (Italia). Sassari, Edizioni Gallizzi. 221 p., [32] c. di tav.: ill. (Pubblicazioni del Dipartimento di Storia dell'Università di Sassari, 4).

<http://eprints.uniss.it/3176/>

L'Africa romana

Atti del I convegno di studio
Sassari 16-17 dicembre 1983

a cura di Attilio Mastino



Edizioni Gallizzi



Pubblicazioni del Dipartimento di Storia
dell'Università di Sassari

4.

*Atti del I convegno di studio su «L'Africa Romana»
Sassari, 15-17 dicembre 1983
a cura di Attilio Mastino*

L'Africa romana

**Atti del I convegno di studio
Sassari 16-17 dicembre 1983**

a cura di Attilio Mastino


EDIZIONI
GALLIZZI

Questo volume è stato pubblicato coi fondi della ricerca finanziata dal Ministero della Pubblica Istruzione (Università di Sassari) «L'idea di impero universale: il contributo degli imperatori africani del III secolo e la proiezione storica successiva», coordinata dal prof. Sandro Schipani.

© Copyright 1984 Edizioni Gallizzi
Via Venezia, 5 / (079) 276767 / 07100 Sassari

Presentazione

1. Il primo Convegno di studio su: «L'Africa Romana», svoltosi a Sassari il 15-17 dicembre 1983, che insieme abbiamo promosso, e che il collega professor Attilio Mastino ha organizzato sotto tutti i profili, nel quadro delle attività del Dipartimento di Storia dell'Università di Sassari, ha costituito un'occasione di collaborazione scientifica internazionale che inaugura un programma di lavoro che consideriamo caratterizzi l'attività delle Cattedre di Storia Romana del nostro Ateneo.

L'appoggio dell'Università di Sassari, della Regione Autonoma della Sardegna, del Comune di Sassari e del Banco di Sardegna ha reso manifesta la radicata e diffusa consapevolezza del ruolo della Sardegna nel Mediterraneo, del fondamento di esso, e quindi degli orizzonti anche temporali degli studi che a tale ruolo corrispondono. Una consapevolezza che, se certo non intende sminuire il valore costitutivo di Roma per la storia d'Europa, alimentandosi nei complessi scambi fra le sponde di questo mare Mediterraneo, al cui centro la Sardegna si trova, altresì chiaramente vuol sottolineare il significato non eurocentrico di Roma e, nel caso specifico, la ricchezza della sua dimensione africana, che è stata studiata, con una prospettiva di grande apertura ed impegno, anche fra altri da un recente notevole evento scientifico come il Congresso internazionale organizzato dall'Academia Latinitati inter omnes gentes fovendae, il 13-16 aprile 1977, a Dakar, su: «L'Africa e Roma» (Africa et Roma. Acta omnium gentium ac nationum conventus Latinis litteris linguaeque fovendae a die XIII ad diem XVI mensis Aprilis a. MDCCCCLXXVII Dacaricae habiti, Romae 1979; cfr. G. LOBRANO, L'Africa e Roma, «Labeo», XXIV, 1, 1978, pp. 122-124); ma che nello stesso tempo non vuole negare altre identità culturali, con cui alimenta un dialogo costruttivo, come è ad es. in Sardegna sottolineato, con puntuale rigore scientifico, nelle iniziative di ricerca dell'Istituto di Studi e Programmi per il Mediterraneo — ISPROM (cfr. Quaderni Mediterranei, I, 1974 -...).

Il Dipartimento di Storia ha accolto nella Collana diretta dal collega professor Manlio Brigaglia il volume degli Atti: la pubblicazione di essi

era quanto mai opportuna, dato il livello dei contributi dei colleghi con i quali si è intrapreso un colloquio così costruttivo, e che vuole allargarsi anche ad altri studiosi.

2. *Gli studi sull'Africa Romana sono stati da tempo avviati nelle Università della nostra isola, per iniziativa dell'Istituto di Storia antica della Facoltà di Lettere dell'Università di Cagliari dai colleghi professori Piero Meloni e Giovanna Sotgiu.*

L'attenzione di alcuni studiosi sardi si è poi estesa in varie direzioni, da quella della ricerca più propriamente archeologica a quella storica ed epigrafica e, nell'ambito di tale riflessione scientifica, man mano si è venuti a meglio apprendere che la Sardegna, da un punto di vista culturale periferica in età moderna e contemporanea, svolse nell'antichità un ruolo essenziale, costituendo il ponte attraverso il quale passarono innovazioni e rivoluzioni culturali originatesi nelle province.

Con questa sensibilità, negli anni passati sono quindi stati affrontati in particolare lo studio dell'organizzazione municipale e delle istituzioni cittadine di numerosi centri romano-africani e della dislocazione di alcuni reparti militari arruolati in Sardegna e accasermati in Africa.

Negli ultimi anni, questo impegno si è anche concretizzato a Sassari nel quadro delle ricerche dell'Istituto/Dipartimento di Storia, ed in particolare il collega Attilio Mastino, con riferimento ad una ricerca su: «L'idea di impero universale ed il contributo degli imperatori africani», ha svolto un lavoro i risultati del quale sono confluiti in una relazione a mio avviso assai interessante: «Orbis, κόσμος, οἰκουμένη: aspetti spaziali dell'idea di impero universale da Augusto a Teodosio», al III Seminario di Studi Storici «Da Roma alla terza Roma», Roma Campidoglio, 21-23 aprile 1983 (cfr. il volume degli Atti); ed inoltre ha svolto una prima indagine epigrafica presso musei e siti archeologici della Tunisia, e parzialmente anche dell'Algeria, ha considerato le linee di lavoro emergenti dalle nuove scoperte epigrafiche in Tunisia (ed a questo tema si riferisce il suo contributo in questo volume), ha avviato l'esame dei rapporti tra Africa e Sardegna in età romana (a questo tema dedicherà un prossimo contributo), ed ha così fattivamente instaurato una collaborazione preziosa, la cui importanza per noi desidero sottolineare, con i colleghi della Faculté de Droit e della Faculté des Lettres dell'Université de Tunis, dell'Institut National d'Archéologie ed d'Art e del Centre d'Etudes, de Recherches et des publications tunisini, nonché con i colleghi del Centre d'information et de documentation del CNRS «Année épigraphique - Fonds Pflaum».

3. Secondo il programma, i lavori del Convegno si sono articolati in due giorni, con un coinvolgimento altresì degli studenti. A questi in modo particolare è stata dedicata una conferenza di H. Slim: «L'architecture domestique romaine en Afrique Proconsulaire», che tanto li ha appassionati da guadagnare la loro attenta presenza anche alle fasi più specialistiche dei lavori, che si sono poi svolti con viva discussione dei diversi contributi.

Per motivi esclusivamente organizzativi e redazionali, in questo volume di Atti non possono essere pubblicati i numerosi menzionati interventi nella discussione e le repliche; ce ne scusiamo con gli autori ed i lettori.

4. I profili dei lavori del Convegno e degli scritti di questo volume degli Atti, su cui desidero richiamare l'attenzione, non coincidono direttamente con gli specifici contenuti, con i singoli argomenti trattati dai partecipanti, in rapporto ai quali mi limito solo a sottolineare senz'altro la ricchezza di contributi originali e di dati nuovi (basti menzionare ad es. per tutti l'ampia e solida relazione di H. Slim: «Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie», od anche le più circostanziate comunicazioni di N. Ferchiou: «La civitas Thacensium (Thaca)», di L. Slim: «A propos d'une cimetière d'enfants à Thysdrus»; di C. Vismara: «I materiali africani dello scavo di Castellu», ecc.); e faccio altresì rinvio all'autorevole intervento di Conclusione dei lavori di G. Susini.

In considerazione del fatto che, come sopra ho accennato, questa è stata una 'prima' occasione sassarese di incontro di lavoro sul tema «L'Africa Romana», ritengo infatti piuttosto che sia utile da parte mia evidenziare da un lato le indicazioni, presenti quasi in filigrana nei diversi contributi, e che concorrono nell'identificazione corretta del tema stesso, delle diverse prospettive di cui tener conto; d'altro lato, l'importanza di lavori che facciano il punto sullo stato delle ricerche.

Per quanto attiene alle prime, contributi centrali, da tenere programmaticamente presenti, emergono soprattutto dalle relazioni di M. Le Glay, «Les religions de l'Afrique romaine au II^e siècle d'après Apulée et les inscriptions», e di H. Slim, già menzionata; ma prospettive da non trascurare sono suggerite anche in altre relazioni e comunicazioni.

Le Glay, oltre alla fine rilettura di una serie di elementi particolari ed alla sapiente integrazione dei dati epigrafici con alcuni luoghi di un testo letterario, sottolinea infatti la compresenza nel II sec. d.C. di una ormai impostasi «Koinè méditerranéenne culturelle, donc religieuse», e di peculiarità africane, e addirittura subregionali — tripolitane —, dai

confini sottili, a volte difficili da tracciare, la cui individuazione mi sembra vada sempre attentamente verificata, ma che non per questo sono assenti. H. Slim, nel ricco svolgimento del suo oggetto di studio — l'anfiteatro, questo monumento «lié aux phénomènes d'urbanisation et de progression de la romanisation», nella realizzazione e gestione del quale confluiscono «une grande maîtrise technique et un sens plus élaboré de l'agencement et de l'organisation», evergetismo e giochi, «options décoratives et même de la ferveur religieuse» — pone poi l'accento sull'«adhésion massive» in Africa a unitari modelli e valori, sull'acquisizione di tecniche, sulla loro circolazione e scambio, che non elimina varietà ed articolazioni, ed anzi include l'assunzione di tradizioni locali, ma le cui esperienze particolari non possono sfociare in «deductions globales», bensì sono da mettere nella prospettiva della considerazione del contributo che un'area quale l'Africa romana dà allo studio di un tutto di cui è parte.

La permanenza dell'eredità libico-punica, anche se avvolta in forme latine, viene sottolineata da L. Slim, nella menzionata comunicazione che evidenzia l'eccezionalità di un cimitero solo per fanciulli e giovinetti (fino a 15 anni), le peculiarità degli oggetti ritrovati, delle iscrizioni, di ogni caratteristica del luogo, e l'importanza della presenza di una grande dea «Tanit ou ses substituts» che la inducono a parlare di «une très lointaine survivence de ce sanctuaire [le tophet] sous forme de cimetière d'enfants».

Dalla ricomposizione tutta nuova, e fondata esclusivamente sulla base dei dati archeologici e dei pochissimi epigrafici, della vicenda della piccola città libico-punica di Thaca, N. Ferchiou apre uno spiraglio sulla «Afrique oubliée», una «autre Afrique», richiamando significativamente l'attenzione sulla «composante berbère» di fondo, al di là dell'elemento punico, e di quello romano successivo, e riemergente con «l'effoudrement» di quella «civilisation», che l'avrebbe, piuttosto che coinvolta in una diversa concezione d'insieme, forse «quelque peu étouffé».

In altro senso, A. Mahjoubi: «La cité des Belalitani Maiores. Exemple de permanence et de transformation de l'urbanisme antique», che su Belalis Maior ha già offerto agli studiosi una nota e pregevole opera monografica (La cité des Belalitani Maiores. Recherches d'histoire et d'archéologie a Henchir El-Faouar, Tunis 1978), nella storia urbanistica di essa ha posto in luce le forme romano-ellenistiche, la loro «continuité» e le «profondes révolutions» nel quadro dell'influsso del cristianesimo organizzato in una Chiesa di cui «on devine la puissance matérielle... autant que sa puissance sociale et spirituelle», e altresì la necessità di consi-

rare «les signes de continuité... bien plus évidents que ceux d'une véritable coupure, qui serait intervenue au moment de la conquête arabe».

Il quadro delle indicazioni relative alla articolazione stessa del tema è stato infine ulteriormente arricchito dalle comunicazioni di R. Zucca, «Macomades in Sardinia» e di C. Vismara, già menzionata, che attraverso precise puntualizzazioni, hanno richiamato l'attenzione sui rapporti fra Africa e Sardegna e Corsica, emergenti da toponimi o da oggetti di scambi commerciali.

Per quanto attiene invece il bilancio critico dello stato delle ricerche, un contributo esauriente sul punto preso in esame lo ha dato A. Mastino, «La ricerca epigrafica in Tunisia (1973-1983). Il caso di Mactaris», che, in una prima parte, coordinandosi idealmente con le rassegne bibliografiche curate fino al 1972 da M. Le Glay e da N. Duval, ha considerato i gruppi di ricerca operanti, i musei, le esposizioni, i siti archeologici, e i corpora epigrafici, monografie su luoghi e tematiche, ed altri studi minori su diversi profili della realtà in oggetto, dalla resistenza alla romanizzazione, alla dinamica delle istituzioni, ecc.; nella seconda parte ha svolto un'approfondita discussione critica del recente lavoro di A. M'CHAREK, *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux II^e et III^e siècles ap. J.C., Tunis, 1982.*

5. Ai colleghi che hanno generosamente dato il loro contributo scientifico, ben più complesso della assai unilaterale e semplificatrice prospettiva in cui l'ho richiamato in queste brevi righe, il nostro vivo ringraziamento con l'impegno ad una prosecuzione dell'iniziativa e la fiduciosa speranza della loro permanente collaborazione.

Il nostro vivo ringraziamento altresì a tutte le Entità che con la loro sensibilità hanno dato il loro appoggio alla realizzazione dei lavori e del presente volume.

Sandro Schipani

Sassari, settembre 1984

I CONVEGNO DI STUDIO SULL'AFRICA ROMANA

Sassari, 15-17 dicembre 1983

Calendario dei lavori

Giovedì 15 dicembre 1983, ore 12:

HÉDI SLIM: *L'architecture domestique romaine en Afrique Proconsulaire* (conferenza per gli studenti).

Venerdì 16 dicembre 1983, ore 9:

- MANLIO BRIGAGLIA: *L'attività del Dipartimento di Storia dell'Università di Sassari*;
- PASQUALE BRANDIS, preside della Facoltà di Magistero: *Saluto*.

Tavola rotonda sull'Africa romana presieduta da MARCEL LE GLAY, con la partecipazione di:

- HÉDI SLIM: *Les amphithéâtres de l'Afrique Proconsulaire*;
- LATIFA SLIM: *La necropole de tradition punique d'El-Jem*;
- CINZIA VISMARA: *I rapporti commerciali tra l'Africa e la Corsica nel VI secolo d.C.: i materiali africani dello scavo di Castellu*;
- AMMAR MAHJoubi: *La cité de Belalis Maior (Henchir El-Faouar) de l'époque punique-numide à l'époque romaine*;
- ATTILIO MASTINO: *I rapporti tra Sardegna ed Africa in età romana; la ricerca epigrafica in Tunisia*.

Venerdì 16 dicembre 1983, ore 16:

Dibattito sulla tavola rotonda con la partecipazione di GIORGIO BEJOR, ANGELA DONATI, MARCEL LE GLAY, GIANCARLO SUSINI, CARLO TRONCHETTI, RAIMONDO ZUCCA.

Conferenza di MARCEL LE GLAY: *La vie religieuse de l'Afrique romaine dans le II siècle après J.C.*

Dibattito sulla conferenza, presieduto da SANDRO SCHIPANI, con la partecipazione di

- AMMAR MAHJOUBI: *Les cultes païens dans la region de Vaga, Beja;*
- HÉDI SLIM: *Les cultes païens à Thysdrus;*
- GIANCARLO SUSINI: *Conclusioni.*

Sabato 17 dicembre 1983:

Visita al Museo «G.A. Sanna» di Sassari; partenza per Cagliari e visita al Nuraghe Losa di Abbasanta, al villaggio nuragico di S. Cristina di Paulitano, al Museo ed al nuraghe Genna Maria di Villanovaforru, alla cittadella dei Musei di Cagliari, al Museo archeologico nazionale di Cagliari, all'anfiteatro di Cagliari, agli scavi di Nora, all'Antiquarium Arborensis di Oristano.

Il convegno, organizzato dal Dipartimento di Storia dell'Università degli studi di Sassari, si è svolto presso la Camera di Commercio (Via Roma) di Sassari.

Elenco dei partecipanti

- Ubaldo Badas, Museo e parco archeologico comprensoriale di Villanovaforru;
- Paola Basoli, Soprintendenza archeologica di Sassari;
- Giorgio Bejor, Archeologia delle province romane, Università di Pisa;
- Pasquale Brandis, Preside della Facoltà di Magistero, Università di Sassari;
- Manlio Brigaglia, vice direttore del Dipartimento di Storia, Università di Sassari;
- Luciano Cicu, Lingua e letteratura latina, Università di Sassari;
- Antonello Costa, Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Angela Donati, Epigrafia Latina, Università di Bologna;
- Rubens D'Oriano, Soprintendenza archeologica di Sassari;
- Rita Gatto, Regione autonoma della Sardegna;
- Marcel Le Glay, Storia Romana, *Sorbonne-Paris IV*; direttore del *Centre d'information et de documentation* del CNRS «*Année Épigraphique-Fonds Pflam*»;
- Caterina Lilliu, Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Ammar Mahjoubi, direttore dell'*Institut supérieur de l'éducation nationale et de la formation continue* di Tunisi; Storia Romana, Università di Tunisi;
- Attilio Mastino, Storia Romana, Università di Sassari;
- Alberto Moravetti, Antichità Sarde, Università di Sassari;
- Giuseppe Nieddu, Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Cristina Paderi, Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Sandro Schipani, Storia Romana, Università di Sassari; Istituzioni di diritto romano, Università di Tor Vergata, Roma;

- Lucia Siddi, Soprintendenza ai beni A.A.A.S. di Cagliari;
- Hédi Slim, *conservateur* di El-Jem (*Thysdrus*); Archeologia Romana, Università di Tunisi;
- Latifa Slim, *Institut national d'archéologie et d'art*, Tunisi;
- Giovanna Sotgiu, direttore dell'Istituto di Antichità, Archeologia ed Arte, Università di Cagliari;
- Grete Stefani, Soprintendenza ai beni A.A.A.S. di Cagliari;
- Alfonso Stiglitz, Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Giancarlo Susini, Preside della Facoltà di Lettere, Università di Bologna;
- Carlo Tronchetti, direttore Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Emina Usai, Soprintendenza archeologica di Cagliari;
- Cinzia Vismara, Archeologia delle province romane, Università di Sassari;
- Raimondo Zucca, Soprintendenza archeologica di Cagliari.

Naidé Ferchiou

La civitas Thacensium (Tunisie).
Aperçus sur l'évolution d'une petite cité libyphénicienne
au cours de l'Antiquité, à travers les données archéologiques.

1. Lovée sur les franges d'une houle pétrifiée de grès tertiaires, la *civitas Thacensium*¹ (fig. 1) n'a guère retenu jusqu'à présent l'attention des archéologues, en raison de sa pauvreté en matériel épigraphique. Si, de ce point de vue, notre prospection s'est avérée pour l'instant négative, elle a été infiniment plus intéressante sur le plan archéologique, car elle nous a révélé le visage d'une petite cité libyphénicienne, ici à peine voilé par un manteau romano-africain qui, dans d'autres cas, occulte presque totalement le passé indigène.

A *Thaca*, au contraire, ce passé indigène continue à survivre en pleine époque romaine car, d'après les rares textes épigraphiques, la ville ne semble avoir adopté la civilisation romaine que tardivement et de manière superficielle. Or jusqu'à présent, en Tunisie, on s'est principalement attaché à l'étude de villes importantes comme *Thugga*, *Mactaris* ou *Sufetula*, dont les ruines révèlent la splendeur romaine passée. Les petites bourgades du reste de l'Afrique sont au contraire restées bien souvent dans l'ombre.

Or *Thaca* constitue un bon témoignage de ce qu'on appelle parfois «l'autre Afrique», ou «l'Afrique oubliée»; c'est ce qui fait son originalité malgré son indigence, et c'est la raison pour laquelle il nous a semblé intéressant d'en faire une étude.

Avant d'en tirer des conclusions sur le plan historique et civilisationnel, nous allons, tout d'abord, décrire les restes archéologiques découverts, qui appartiennent à deux mondes différents, — celui des vivants et celui des morts.

* Nous avons étudié ce site uniquement à l'aide d'une prospection de surface. Comme nous en sommes l'inventeur, nous ne doutons pas que l'Institut National d'Archéologie et d'Art Tunisien nous associe aux fouilles éventuelles; une note viendra alors compléter cette étude.

¹ Carte au 1/50.000, n° XLII, Djebel Fkirine, AAT, RR n. 33.

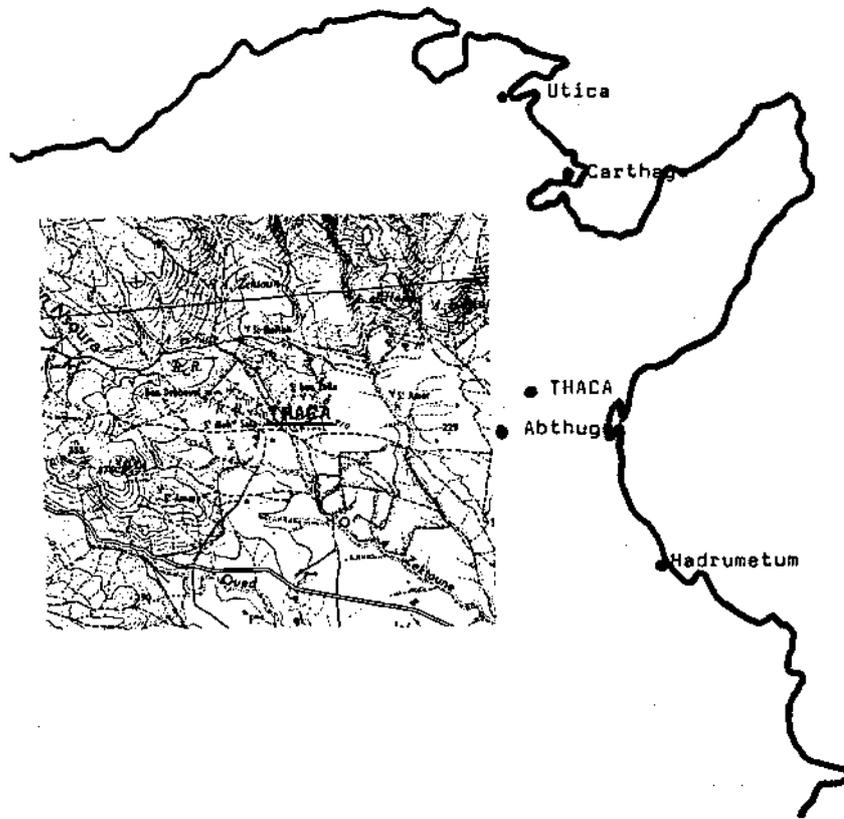


Fig. 1: carte du site.

2. Par sa pauvreté et sa rudesse mêmes, le monde des vivants constitue déjà un excellent révélateur.

Un des sommets qui constituent les lignes de crêtes fermant la plaine vers le nord porte une acropole de type berbère, occupée pendant des siècles (fig. 2 et 3). En effet, si ce n'est certes pas le point le plus haut parmi les reliefs environnants, sa situation, par rapport à la source d'une part, et aux terres cultivables de l'autre, ainsi que son exposition, justifient bien un tel choix; d'où le nom actuel, combien évocateur, du lieu dit *Sidi Meftah Ben Kahna*¹.

Cette forteresse, formée d'une double enceinte orientée est-ouest, utilise les accidents du relief et se moule sur ceux-ci (ph. 1). Le centre est occupé par une arête rocheuse naturelle, creusée d'un petit espace intérieur laissé pratiquement brut par l'homme; c'est en quelque sorte comme l'ultime point d'appui des combattants, lorsqu'ils sont réduits à combattre le dos au mur.

Ce chaos gréseux est cerné par une première enceinte que nous appellerons enceinte supérieure. Celle-ci combine quelques gros rochers avec des murs en pierres sèches, au tracé assez incertain: ce replat irrégulier est particulièrement limité en arrière de l'arête centrale et du côté oriental, car il est coïncé entre celle-ci et une barre rocheuse. L'*area* s'étend au contraire beaucoup plus vers l'ouest et est plus ou moins encombrée de cases oblongues, aux murs également de pierres sèches, à demi-éboulés.

Une seconde barre gréseuse détermine un autre palier à un niveau inférieur au précédent; c'est au bord de celui-ci que court l'enceinte extérieure; comme les couches plongent vers le sud-sud-est, et que ce versant, recouvert de cailloutis, est particulièrement abrupt et glissant, — presque sans possibilité de se retenir en cas de chute, — la muraille se contente de suivre le bord du plateau. Il n'en est pas de même du côté nord, car les bancs gréseux successifs forment autant de gradins qui facilitent malgré tout l'ascension. D'où une construction plus soignée, occupée, dans l'angle nord-est par un bastion en saillie; les murs en ont un tracé plus rectiligne, sauf au sud-est où se dresse une autre barre rocheuse avec laquelle ils se raccordent en s'appuyant sur les accidents naturels; on distingue ici et là de nombreuses pièces (ph. 2), mais le bouleversement des lieux, en partie lié au type même de l'appareil des constructions, rend difficile tout relevé en l'absence de dégagement systématique. Sur le replat méridional, on distingue des murs parallèles aux

¹ Meftah signifie «clé».

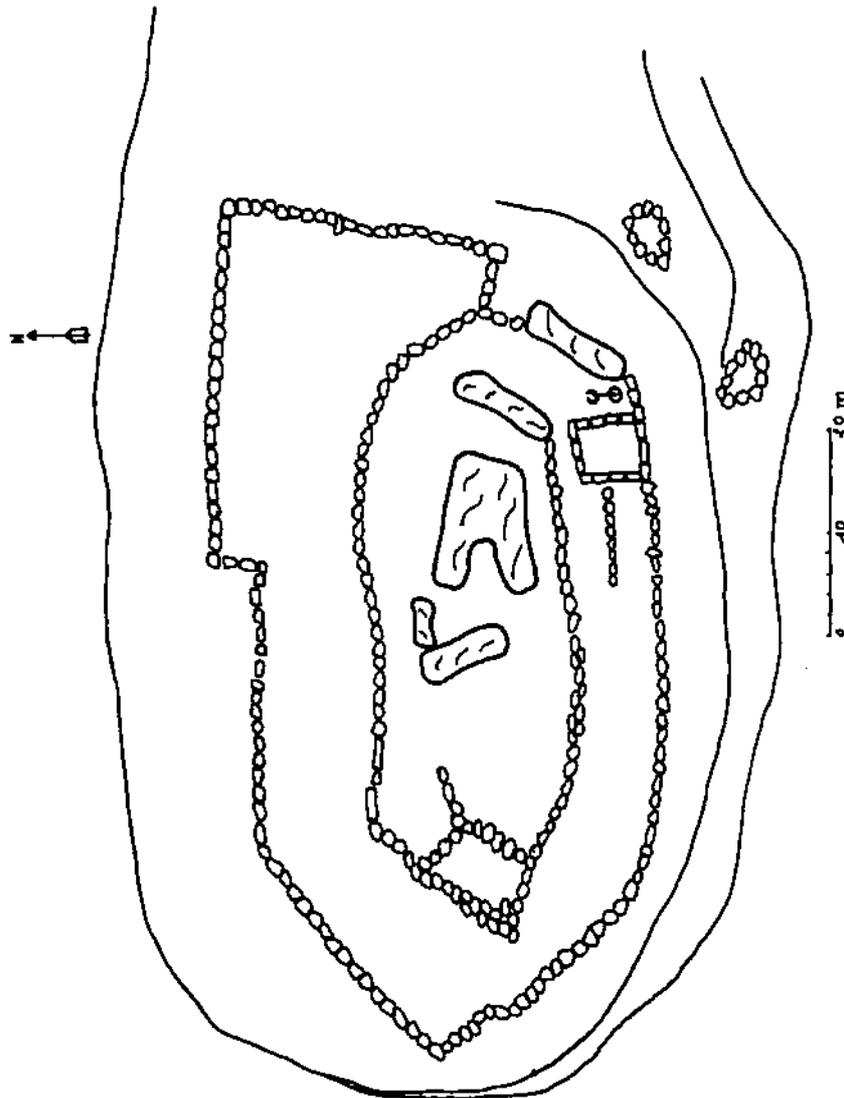


Fig. 2. Citadelle de Sidi Meftah, schéma d'implantation.

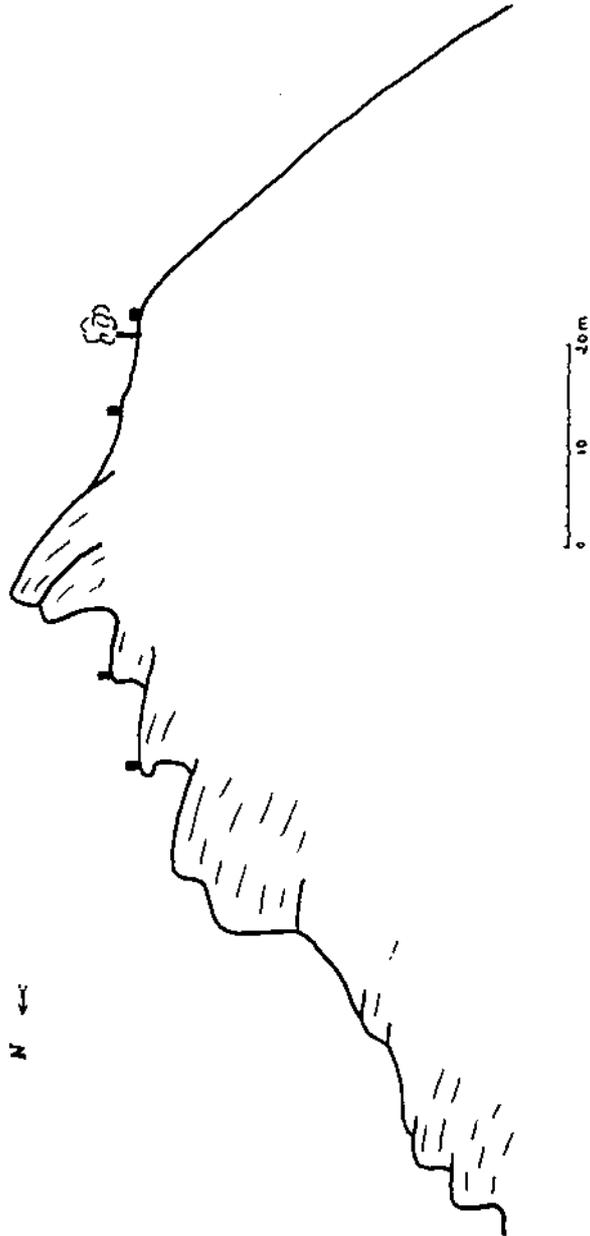


Fig. 3. Citadelle de Sidi Meftah, coupe schématique (N-S).

enceintes, qui divisent l'espace interne en compartiments longitudinaux; ils viennent buter contre une pièce carrée aux murs en moellons, bien alignés cette fois-ci.

De quand dater cet habitat? Les murs sont pour la plupart en pierres brutes, posées à sec; cependant, comme nous l'avons vu, certains tronçons sont mieux construits, et intercalent en particulier des blocs plus grands et dégrossis au pic ou à la pointe, et qui semblent très probablement antiques; en un point en particulier (ph. 1), on distingue des dalles dressées de chant à la manière des mégalithes voisins. Une partie au moins de cette acropole est donc antérieure au Moyen Age, même si les lieux ont été réoccupés à cette époque. Cette chronologie est confirmée par l'étude de la céramique: nous avons pu en effet recueillir des tessons puniques, et en particulier un col d'amphore Cintas 312-313, de la sigillée claire et de la vernissée verte arabe.

3. La ville basse est implantée sur un replat dominant la rive droite de l'oued Zeqtoun. De nos jours, on ne distingue plus que des alignements de hastes en grès grossier et, si on reconnaît parfois le plan de monuments carrés ou rectangulaires³, celui du site dans son ensemble est indiscernable.

Près de l'oued, et non loin de la canalisation romaine qui amenait à la ville l'eau de l'aïn Zeqtoun, se dressent les restes d'un bâtiment en blocage qui est peut-être un établissement thermal (ph. 3); la chose est plausible en raison de sa situation, propre à faciliter son alimentation en eau.

En amont, une grosse colonne de 50-51 cm de diamètre, en grès local, appartenait peut-être à un temple. Proche de l'école, un chapiteau corinthien épannelé (ph. 4), du même matériau et d'un travail très sommaire, provient peut-être de la même colonnade. Sur le site même, gît un autre fût en marbre du Dj. Oust, d'un diamètre un peu inférieur. Ce que l'on voit en surface de la parure de la ville se réduit à peu près à ces pauvres *membra disjecta*! Si la plupart des restes actuellement visibles datent de l'époque romaine, nous avons cependant pu recueillir de la céramique punique dans les déblais de fondation d'une maison moderne en cours de construction vers le nord du site, c'est à dire non loin des haouanet de la nécropole ouest.

³ Un côté de l'un d'eux mesure environ 7,80 m.

4. Si la parure monumentale de *Thaca* semble réduite à sa plus simple expression, ses édiles n'avaient pas hésité à capter l'eau de l'Aïn Zeqtoun⁴, à deux kilomètres au nord, de l'autre côté d'un défilé, et à creuser une canalisation aboutissant plus ou moins au centre de la ville basse. Si le captage antique a été remaçoné à l'époque moderne, on distingue tout le long de l'étroit chemin qui conduit de l'aïn au village, des traces d'un canal bien souvent creusé dans le rocher; à la confluence avec le ruisseau issu de l'aïn Es Sid, nous avons identifié, dans le ponceau actuel, des blocs de blocage avec enduit de tuileau, qui appartenaient probablement à l'ouvrage d'art qu'il a remplacé. Enfin, presque à la sortie du défilé, vers le sud, la paroi verticale de la falaise est revêtue d'une bande d'enduit de tuileau suspendue à une certaine hauteur du sol actuel: sans doute, ce dernier a-t-il été surbaissé et, par la même occasion, le passage a-t-il été élargi en empiétant sur les berges de l'oued.

A peu près au même niveau, mais sur l'autre rive (gauche), c'est à dire au pied de Sidi Meftah, est creusée dans la masse rocheuse une niche en cul-de-four encadrée par deux sillons verticaux; peut-être était-elle dédiée au génie de ce lieu de passage⁵.

Enfin, près de l'aïn Zeqtoun, non loin du captage, gisent les restes d'une toute petite huilerie d'une dizaine de mètres de côté, dont une partie des éléments est encore *in situ*; une dalle de pressoir est accolée à un contrepoids, avec mortaise en queue d'aronde située sur le long côté; quelques mètres plus loin, se trouve un deuxième contrepoids pourvu de queues d'aronde, sur le petit côté cette fois-ci; on est donc en présence d'une presse de type connu. Le fait qu'il n'y en ait qu'une montre qu'il s'agit d'une petite installation familiale; une petite olivette qui subsiste sur les flancs de cette étroite vallée intérieure, donne une idée du paysage antique.

5. Dernier vestige du monde antique avant la domination musulmane, un fort byzantin a été bâti un peu au sud du site qu'il protège ainsi, et sans doute à proximité de la fontaine romaine servant de terme à l'aqueduc (ph. 5). Il est aujourd'hui encombré par un habitat qui l'a considérablement endommagé et qui gêne l'examen. R. Cagnat précise⁶ qu'il mesurait 22m sur 29, et que ses murs atteignaient encore 5 m de

⁴ AAT, RR n. 32.

⁵ Elle ne ressemble pas à celle qui orne certaines haouanet des environs.

⁶ R. CAGNAT, *Rapport sur une mission effectuée en Tunisie en 1881-82*, A.M. XI, p. 31 ss.

hauteur en 1881. La face sud-ouest était percée d'une fenêtre de 2 m de large sur 2,50 m de hauteur et d'une porte de même largeur, dont la partie supérieure était détruite. A gauche de la fenêtre, en regardant de l'intérieur du monument, existait une meurtrière. Le côté nord-ouest était flanqué de deux bastions. Les murs étaient faits de deux parements de grands blocs, entre lesquels était bourré un remplissage de blocage. An sud-sud-est du fort proprement dit et à quelques mètres à peine, on distingue encore la base de deux petits édifices carrés: mausolées ruinés pour construire la forteresse? Petits bastions complémentaires? Le délabrement des lieux rend toute hypothèse aléatoire.

Au terme de cette description, le monde des vivants ne donne de *Thaca* qu'une image plutôt terne, — celle d'un bourg agricole aux constructions essentiellement utilitaires.

Le monde des morts a laissé des traces proportionnellement beaucoup plus importantes que celui des vivants.

6. La nécropole protohistorique de l'est (fig. 4).

L'ensemble le plus imposant est celui de la nécropole protohistorique qui s'étend au sud-est de Sidi Meftah, sur les pentes de la colline qui s'abaissent par paliers vers la cuvette. Les sépultures sont de préférence installées sur de petits replats, mais ne dédaignent pas certains versants, en particulier en ce qui concerne un groupe de dolmens qui parsèment les derniers raidillons, avant de parvenir à un petit plateau situé en contrebas et à l'est-sud-est de la citadelle. En raison du grand nombre de tombes, nous présenterons un choix de formes parmi celles qui sont le mieux conservées, et les plus représentatives aussi, d'autant qu'elles n'ont pas été dégagées. Sans doute une fouille systématique amènera-t-elle des modifications à nos descriptions et permettra-t-elle de mieux établir une distinction entre les enceintes véritables et les gourbis médiévaux.

7. Les monuments mégalithiques de type dolménique

a) Dolmens simples

N. 1

Le mieux conservé mesure un peu plus d'1,10 m de haut; il repose, en partie du moins, sur la roche en place. Le jambage situé à droite de l'entrée est formé d'une seule dalle mise de chant, haute de 78 cm, longue

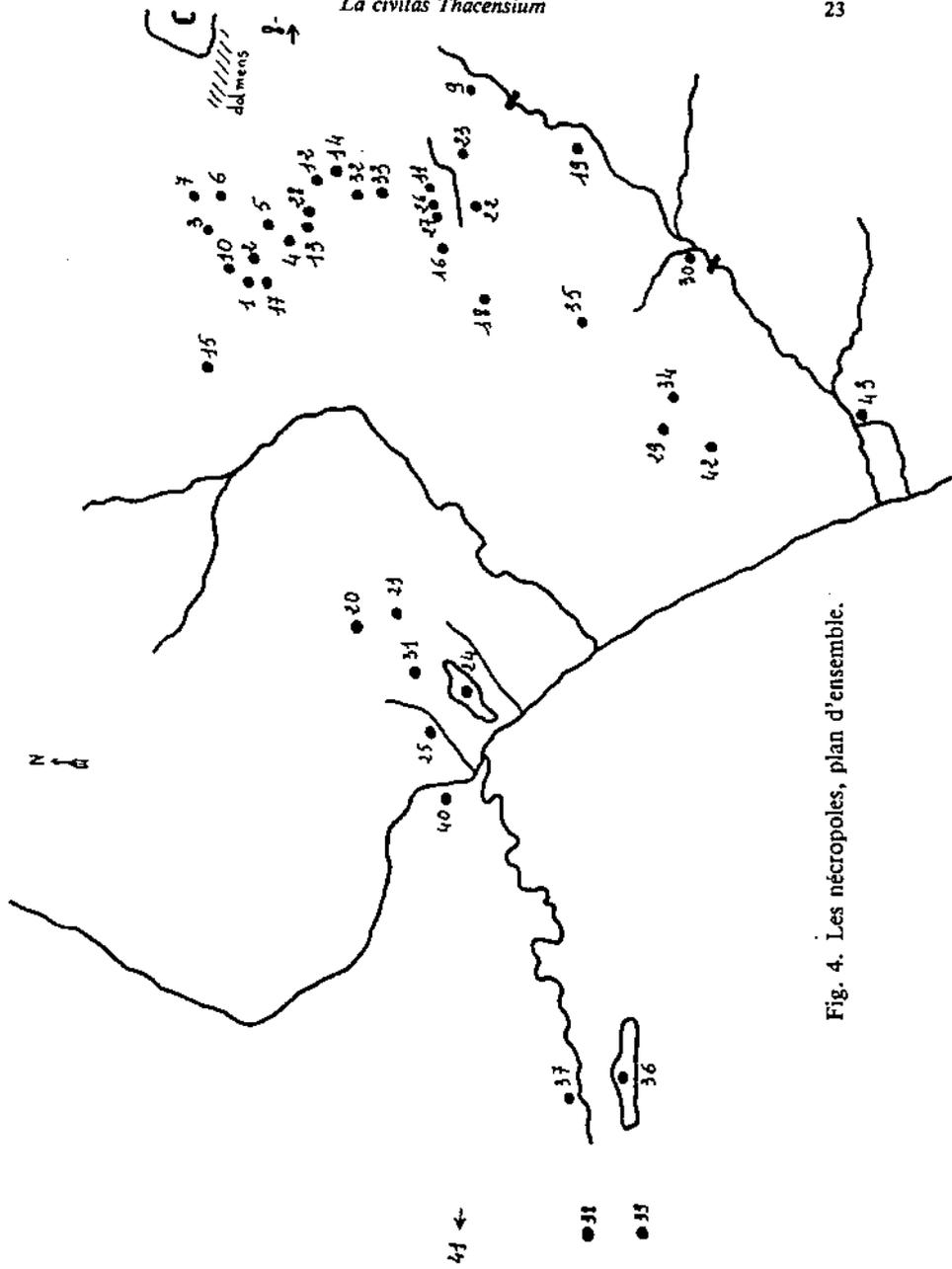


Fig. 4. Les nécropoles, plan d'ensemble.

de 1,70 m et d'épaisseur variable (25 cm en façade; 40 cm vers l'arrière). Le jambage de gauche est au contraire fait d'un gros bloc horizontal sur lequel repose une pierre plus petite. La dalle de toiture mesure approximativement 1,90 m sur 1,75 m, et est plus haute au milieu que sur les bords, de sorte que les contours évoquent de loin ceux d'un toit à double pente ou d'un fronton. La profondeur de la chambre est de 1,50 m environ. L'arrière du dolmen est enterré, en partie à cause de la déclivité (Ph. 6; fig. 5).

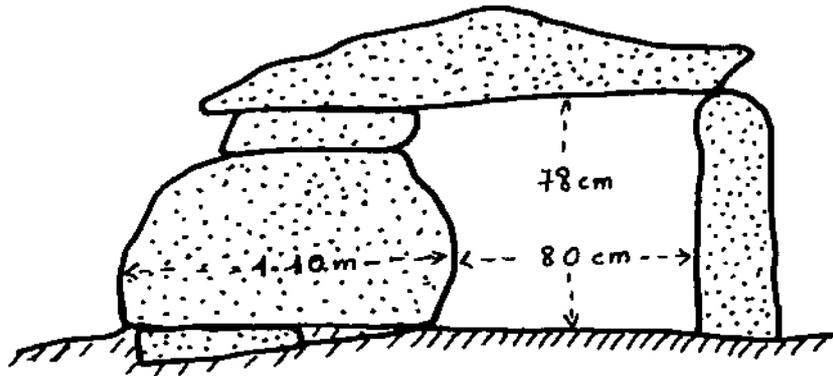


Fig. 5. Dolmen Simple (n° 1).

N. 2

Les dalles de cet autre petit dolmen ont déversé, de sorte qu'il est impossible de prendre des mesures précises. Il faut observer la présence, au fond du tombeau, d'une sorte de banquette de pierre de 50 cm de profondeur sur 75 cm de large; cette banquette est légèrement en relief par rapport au sol de terre qui la précède (fig. 6).

N. 3

Autre dolmen pourvu d'une banquette.

N. 4

Ce dolmen, toujours d'un même ordre de grandeur, présente une

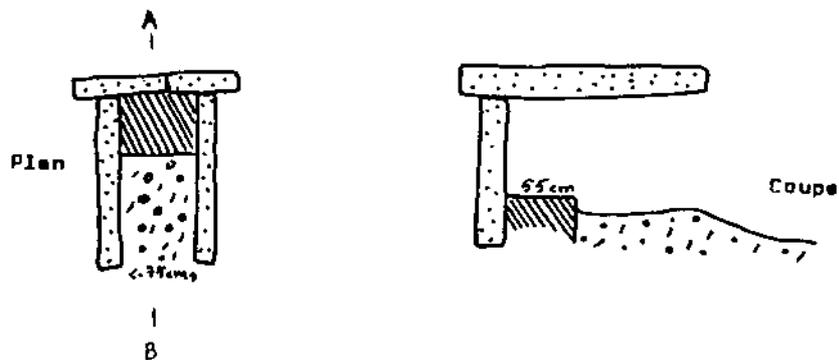


Fig. 6. Dolmen (n° 2), plan et coupe.

autre variante; l'entrée de la chambre sépulcrale est rétrécie à droite par un bloc qui affleure; s'agit-il d'une sorte de seuil? (fig. 7).

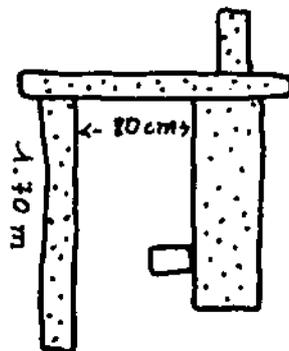


Fig. 7. Dolmen (n° 4).

N. 5

Ce monument mégalithique, assez bouleversé, est constitué par des éléments beaucoup plus gros que dans le cas des exemples précédents. Faut-il voir, là encore, un grand dolmen effondré?

N. 6

Autre dolmen, ou tombe de dalles.

N. 7

La dalle de couverture de ce dolmen est creusée d'une dépression de 45 cm de diamètre environ; est-elle d'origine naturelle, ou s'agit-il d'une cupule⁷? Le monument mesure 1,15 m de large et 2 m environ de profondeur⁸.

N. 8

Ce dolmen est adossé à une petite barre rocheuse qui se trouve au sommet d'un col; les pentes environnantes sont jonchées de céramique antique, principalement romaine.

N. 9

Cette tombe de dalles (ou petit dolmen), orientée nord-ouest-sud-est, est intérieurement divisée en deux compartiments dont l'un mesure 70 cm de long sur 85 de large, et l'autre est un peu plus petit. Cet agencement particulier explique probablement pourquoi elle est un peu plus longue que d'autres (2,10 m environ pour la paroi la plus longue) (fig. 8).

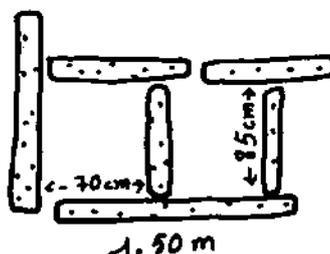


Fig. 8. Dolmen (n° 9).

N. 10

Grande dalle de couverture (2,40 m sur 1,80 m environ).

b) Dolmen dans un cercle de pierres

N. 11

Le dolmen proprement dit est de faibles dimensions (largeur du caisson: 1,23 m environ); tandis que les dalles latérales sont assez minces,

⁷ L'eau qui stagne dans une inégalité de ce grès assez tendre décompose aisément la roche, ce qui entraîne la formation d'une cuvette.

⁸ Il est enterré.

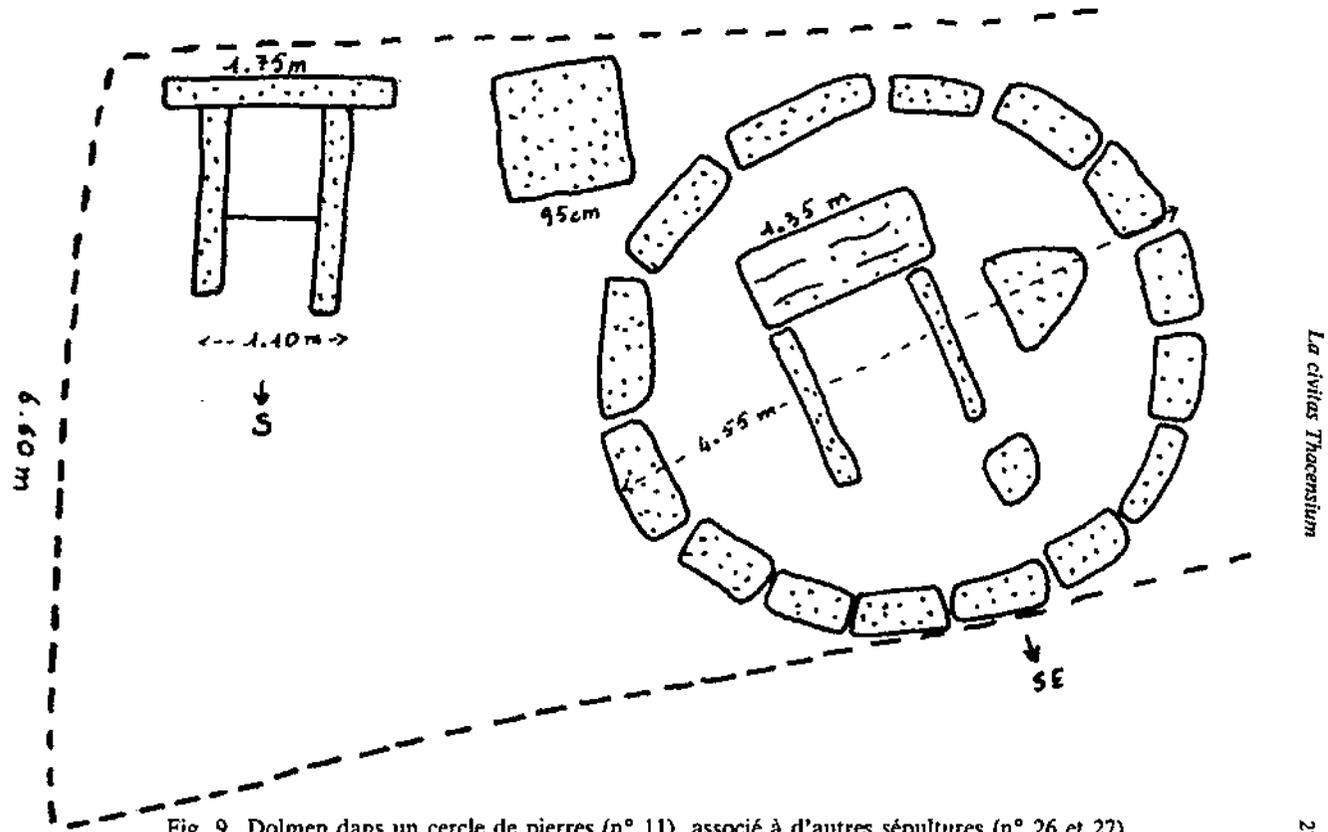


Fig. 9. Dolmen dans un cercle de pierres (n° 11), associé à d'autres sépultures (n° 26 et 27).

celle de la tête est beaucoup plus épaisse, mais délitée. L'ensemble ressemble plus à une caisse de dalles qu'à un véritable dolmen. Cette sépulture est entourée d'un cercle de pierres⁹ (ph. 7 et fig. 9).

c) *Dolmen à manchon (?)*

N. 12

Ce petit dolmen (1,30 m de large sur 2 m de profondeur environ et 60 cm de largeur interne) est entouré d'un cercle de pierres; il présente en outre la particularité de comporter un remplissage de petites plaquettes empilées qui comblent en partie l'espace entre la sépulture et l'enceinte. Cette variante évoque donc le type dit à manchon¹⁰ qui serait ici circulaire au lieu d'être quadrangulaire (fig. 10).

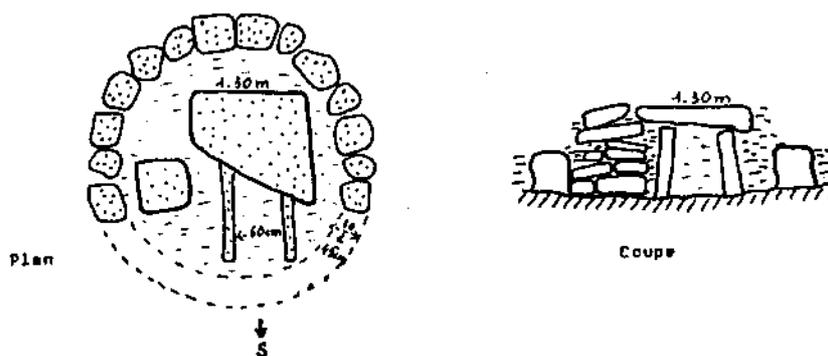


Fig. 10. Dolmen à manchon (?) (n° 12), plan et coupe.

⁹ G. CAMPS, *Aux origines de la Berbérie, Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris 1962, p. 129.

¹⁰ *Id.*, *ibid.*, p. 134, fig. 34.

d) Dolmen à enceinte carrée

N. 13

Le mégalithe, toujours de même module (largeur interne, 85 cm), est entouré d'une enceinte quadrangulaire de pierres sèches de largeur variable (fig. 11).

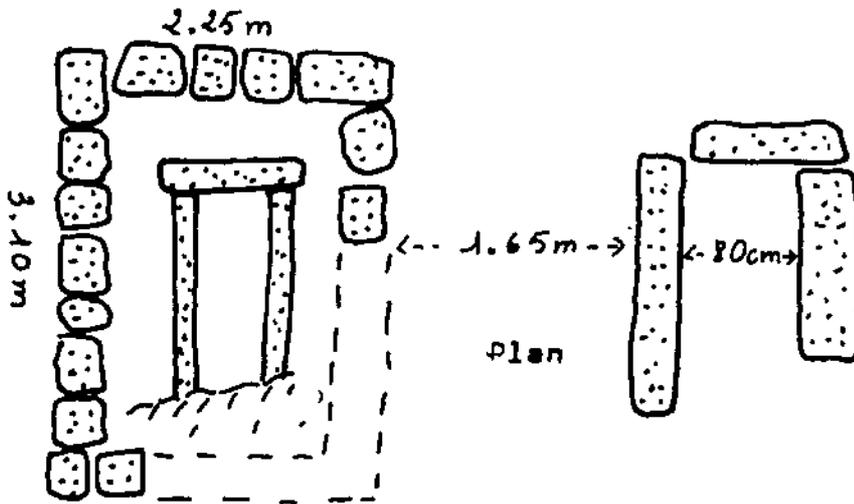


Fig. 11. Dolmen à enceinte carrée (n° 13), associé à un dolmen simple (n° 28).

e) Dolmen à l'intérieur d'une exèdre

N. 14

Le tombeau est cerné d'un arc de cercle de pierres sèches; on pourrait croire que le cercle devait se continuer, et qu'il a simplement été détruit par l'érosion; cependant l'examen de l'angle nord-est, où les pierres sont assez soigneusement appareillées, révèle l'existence très nette d'un mur tendu selon la corde de l'arc, sans arrachement actuellement visible, au-delà de ce mur; c'est donc une sorte d'exèdre qu'on aurait voulu imiter là (fig. 12).

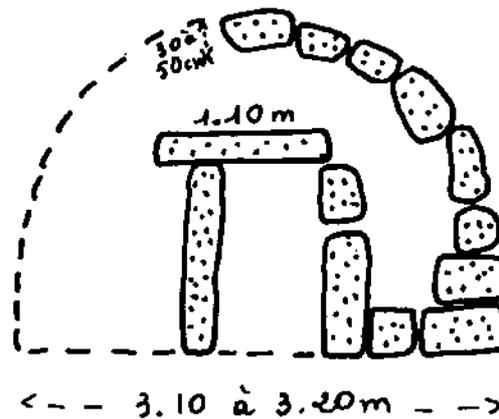


Fig. 12. Dolmen à l'intérieur d'une exèdre (n° 14).

f) *Mégalithe accolé à une exèdre (?)*

N. 15

On distingue encore une pièce rectangulaire dont quelques dalles sont toujours debout, pièce à laquelle est accolé un avant-corps en demi-cercle, et dont la corde est de 3,20 m environ: tombeau, ou gourbi?

8. Enceintes de pierres, généralement ovales

La nécropole de l'est comporte, parallèlement aux dolmens, des enceintes ovales de pierres sèches¹¹. Celles-ci sont empilées sans ordre, sur une largeur allant de 60 cm à 1 m et parfois plus.

N. 16

Cette enceinte mesure 5,30 m × 3,05 environ à l'intérieur et, à l'extérieur, sa longueur est de 8,10 m; le long côté qui regarde vers le sud-sud-est est percé d'une porte matérialisée par deux montants. Du côté ouest-sud-ouest, non loin de la paroi interne, se dresse encore une dalle plantée verticalement (fig. 13).

¹¹ Ailleurs, elles sont plus rondes: *Id.*, *ibid.*, p. 84 ss.

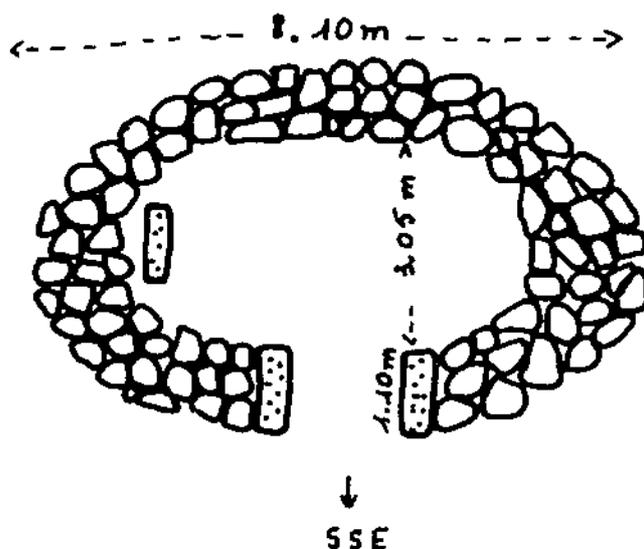


Fig. 13. Enceinte de pierre (n° 16).

N. 17

Juste en contrebas du dolmen n. 1, et presque tangent à lui, a été édifié un cercle de pierres plus petit que le précédent (3,30 m × 2,30 m environ à l'intérieur); la porte regarde cette fois-ci vers l'est (fig. 14).

N. 18, 19, 20, 21

Autres enceintes de pierres. Le n. 19 mesure 6,80 m sur 3,05 m à l'intérieur et est donc plus allongé que d'autres. Le mode de construction des n. 20 et 21 est plus grossier: ils sont donc probablement des ruines de gourbis récents.

N. 22

Cette enceinte a l'aspect d'un entonnoir de 5,50 m sur 6,20 m environ (un glissement de terrain en fausse les mesures, peut-être); les parois, larges de 70 cm à 1 m, sont en appareil berbère à double parement. Cet entonnoir est précédé à 2,50 m en aval (vers le sud), par un mur de dalles dressées de chant.

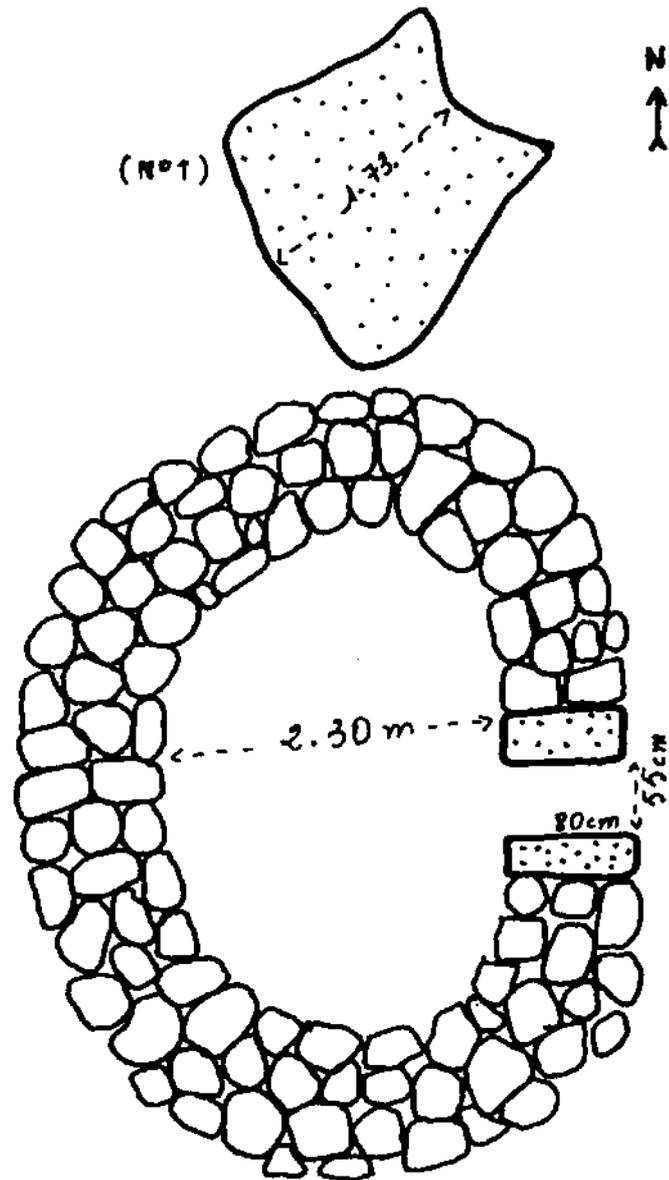


Fig. 14. Cercle de pierres (n° 17), tangent au dolmen n° 1.

Tavola I



Ph. 1. Citadelle de Sidi Meftah: face nord, les deux enceintes.

Tavola II



Ph. 2. Citadelle de Sidi Meftah: côté est, vue de l'intérieur.

Tavola III



Ph. 3. Le site: ruines des Thermes?



Ph. 4. Chapiteau.

Tavola IV



Ph. 5. La forteresse byzantine.

Tavola V



Ph. 6. Dolmen simple (n° 1).



Ph. 7. Dolmen dans un cercle de pierres (n° 11).

Tavola VI



Ph. 8. Dolmen à manchon (n° 12).



Ph. 9. Haouanet (n° 24).

Tavola VII



Ph. 10. Monument mégalithique de sommet, Sidi Bou Dabbous (n° 41).

Tavola VIII



Ph. 11. Mausolée romain (n° 42).

9. Grand monument composé

N. 23

Ce monument de plus de 10 m de long et orienté est-ouest, présente, à l'extrémité occidentale, un chevet semi-circulaire fait de blocs irréguliers d'épaisseur variable (30 à 65 cm); régularisé à l'extérieur, le parement est beaucoup plus irrégulier à l'intérieur. Cette abside est large de 5 m environ et longue de 6,40 m; un gros bloc en saillie sur l'alignement du mur sud en marque la fin de ce côté. Un muret fait de dalles de chant se dresse à 2,15 m de l'abside; contre lui, vient buter une autre dalle; on est ici en présence d'un agencement quelques peu confus en l'absence de fouilles, mais qui semble appartenir à une chambre intérieure, — très probablement une tombe en dalles. Cette tombe supposée est recouverte d'un long épi de pierrailles de plus de 8 m. Par ailleurs, prend appui sur le gros bloc qui termine la pièce absidale, un muret fait de dalles dressées qui va rejoindre obliquement l'épi; l'appareil est beaucoup moins soigné et l'agencement moins clair de ce côté. En somme, ce curieux édifice est composé de trois parties:

- une pièce allongée terminée à l'est par un mur rectiligne, et, à l'ouest par une abside; cette pièce est construite en gros blocs régularisés.
- une tombe, ou une petite chambre en dalles étroites.
- un épi pierreux jeté par dessus la tombe et recouvrant probablement l'entrée de la pièce absidale (fig. 15).

10. Haouanet

La nécropole de l'est ne comporte que peu de haouanet.

N. 24 a, b, c

Un gros rocher isolé au pied de la citadelle de Sidi Meftah et sur lequel prend appui un mur de pierres sèches qui barre le ravin, est creusé de trois haouanet de petites dimensions. L'une d'elles n'a que 1 m environ de profondeur; une autre, dont le plafond est tracé en arc brisé, est pourvue d'une banquette au fond; son entrée est précédée d'une amorce de couloir. Extérieurement, la surface du rocher esquisse un berceau au-dessus de l'une d'elles (Ph. 9).

N. 25

Dans la falaise même de Sidi Meftah, une hanout beaucoup plus grande et regardant vers le sud, fait face aux précédentes (largeur: 1,80 m; profondeur: 2,20 m; hauteur d'homme).

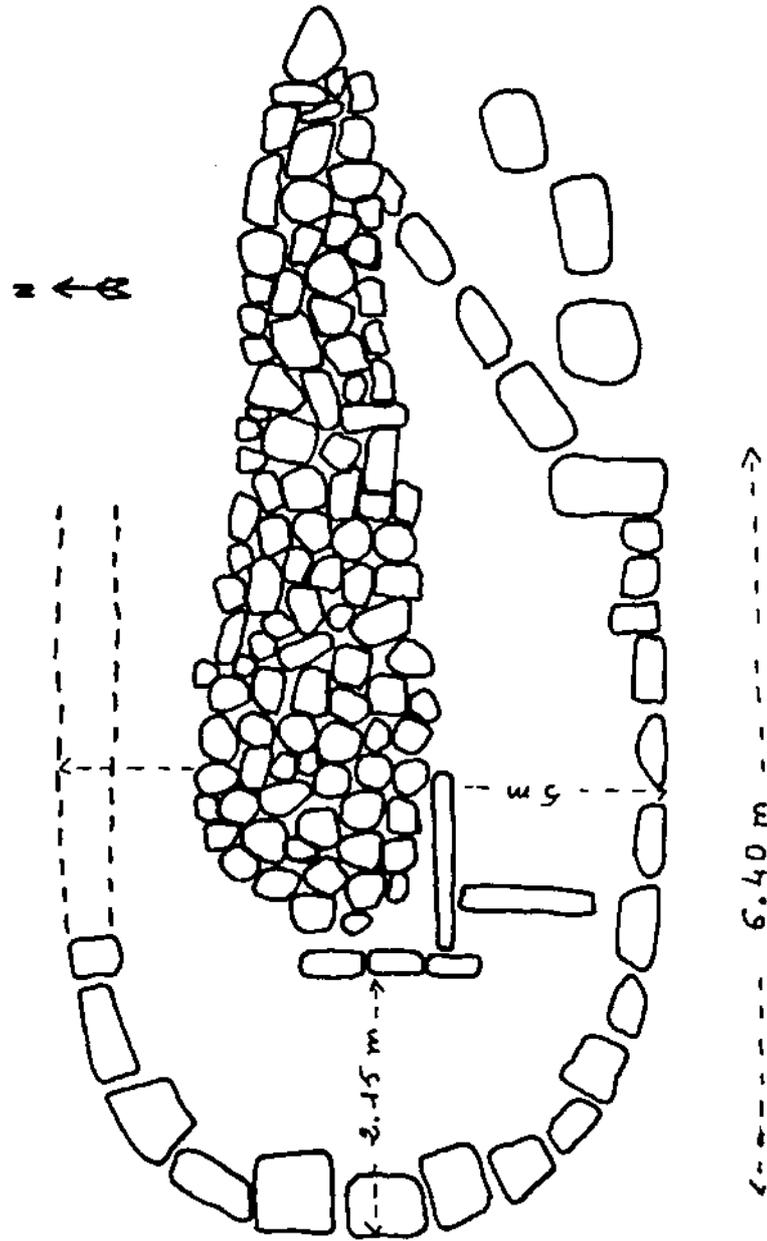


Fig. 15. Grand monument composé (n° 23).

11. Association de sépultures

N. 26, 27

Le dolmen entouré d'un cercle de pierres (n. 11) est associé à deux tombes plus petites, englobées comme lui dans un enclos qui semble trapézoïdal, plutôt que rectangulaire, mais peut-être est-ce dû à la destruction partielle de ce dernier. La tombe 26 est couverte par une dalle de 95 cm × 90, orientée sud-sud-est — nord-nord-ouest. La tombe 27 est orientée nord-sud; elle mesure à l'extérieur 1,10 m de large et 1,70 m de profondeur environ; elle était fermée par une dalle actuellement basculée. Dans l'état actuel des lieux, elle émerge à peine du sol, de sorte qu'on ne sait s'il s'agit d'une tombe à ciste, ou d'un petit dolmen enterré¹².

Par ailleurs, il est intéressant d'observer que ces trois sépultures, qui appartiennent à un même complexe, présentent toutes trois une orientation légèrement différente, comme si elles pivotaient par rapport à un même centre, situé vers le nord par rapport à elles.

N. 28

Enfin, un petit dolmen de dalles est, pour une fois, assez bien parallèle au dolmen à enceinte carrée n. 13, et se trouve à 1,65 m à peine de son mur est; sans doute sont-ils en rapport (fig. 11).

12. Incertains

Quelques ruines sont dans un état de délabrement trop accusé pour qu'on puisse les identifier aisément.

N. 29

C'est un enclos de pierres dégrossies de 4,10 m × 3,20 environ à l'intérieur; le centre est occupé par un bloc. S'agit-il d'un dolmen à enceinte carrée?

N. 30

Cette butte, cernée de pierrailles et située dans l'oued, est creusée de quatre fosses de pillage. S'agit-il de quatre tombes indépendantes, ou d'un même ovale de pierres dans lequel on aurait pratiqué quatre fouilles?

N. 31

Ce monument, un peu supérieur à un demi-cercle, mesure 4,10 m de corde et 2,60 m de flèche environ. Le muret, épais de 70 cm en moyenne, est formé de pierres allongées, disposées selon les rayons de l'arc.

¹² La ciste ne dépasse pas le niveau du sol: *ibid.*, p. 118.

On peut se demander s'il s'agit d'un monument funéraire, ou d'un dispositif agricole destiné à protéger de l'érosion le pied d'un olivier, aujourd'hui disparu; en effet, il s'agit d'un système fréquent sur le site même.

N. 32

Ici, la roche en place affleure. Dans la dalle de grès, a été creusé un rectangle de 2,70 m sur 2,30 m, dont on ne voit pas le fond, comblé de terre. S'agit-il de la trace d'extraction d'une grande dalle, ou bien ce dispositif correspond-il à autre chose?

N. 33

A 2 m en aval, toujours dans le même banc rocheux, on distingue une dépression longitudinale de 1,30 m sur 0,60 m et environ 25 cm de profondeur: est-ce également un reste d'extraction, ou bien alors, un sarcophage creusé dans le roc, dont on connaît de nombreux exemples dans la région de Mateur?

N. 34

Petit enclos de 1,20 m environ de côté, à peine visible.

N. 35

Monument en grand appareil très ruiné; il semble carré et entouré d'un enclos de pierres.

13. *La nécropole protohistorique de l'ouest*

Il semblerait qu'elle soit composée de haouanet, essentiellement regroupées sur trois gros rochers, dont deux sont séparés de la colline qui les domine par un petit ravin affluent de l'oued Zeqtoun.

N. 36 a b c d

Le premier groupe rencontré en remontant ce ravin d'est en ouest présente un front tourné vers le nord, et creusé de quatre haouanet. La première est éboulée. La seconde comporte un toit à double pente; le sol est pourvu d'une banquette en léger relief au fond de la pièce; celle-ci est précédée par une fosse perpendiculaire qui va buter contre le seuil de l'entrée, surélevé par rapport à elle. La hauteur maximum de la pièce est de 1,30 m; il n'y a pas de niche dans les parois. A l'extérieur, au dessus du cadre de la porte, est ébauché une sorte de fronton. Une troisième tombe est analogue à la précédente. La dernière est beaucoup plus petite et peu profonde, comme si elle avait été juste ébauchée (fig. 16).

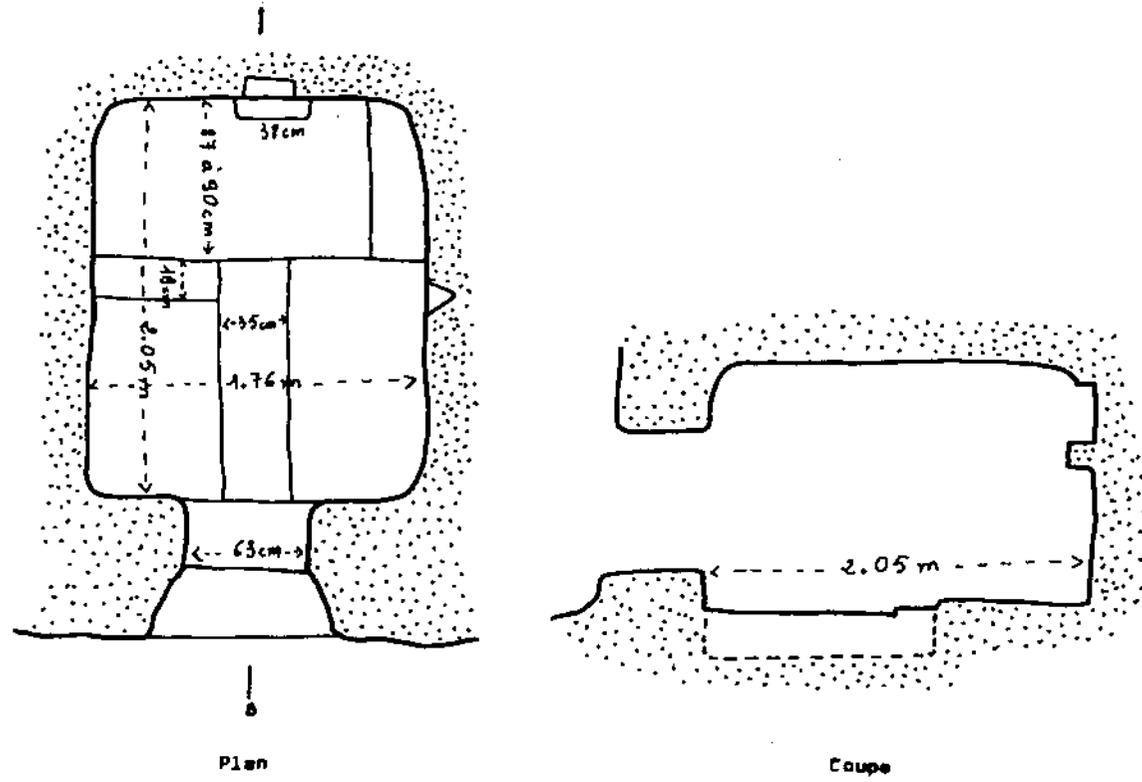


Fig. 16. Hanout de la nécropole occidentale (n° 36 b), plan et coupe.

N. 37

Cette tombe isolée fait face aux précédentes; elle est peu profonde, plus haute que large, et son plafond esquisse un cul-de-four; de loin, elle ressemble beaucoup plus à une haute niche qu'à une chambre sépulcrale.

N. 38 a b c

Le second groupe comporte trois haouanet. La première à droite, dont le sol est recouvert de terre, présente sur la paroi du fond une niche de 32 cm × 32, soulignée par un petit rebord en saillie et surmontée par un fronton triangulaire légèrement évidé; sur la paroi de droite (lorsque l'on regarde le fond) se trouve une autre niche beaucoup plus petite (h: 12 cm) vaguement tracée en arc en tiers-point.

La hanout du milieu comporte deux niches similaires. Le sol, ici partiellement visible, présente divers aménagements: une large banquette, divisée en trois parties, occupe le fond; elle est précédée d'une fosse située dans le prolongement de la porte et partiellement comblée; à gauche de cette fosse, une marche de 19 cm de profondeur sert de transition avec la banquette. La hauteur de la chambre est de 1,25 m environ. La troisième tombe est sans doute du même genre, mais envahie par les alluvions.

N. 39

Une dernière masse gréseuse porte deux étages de haouanet qui n'ont pas d'orientation définie et sont creusées sur les différentes faces du chaos. L'une d'elles, qui regarde vers le sud-ouest, est peu profonde (fig. 17);

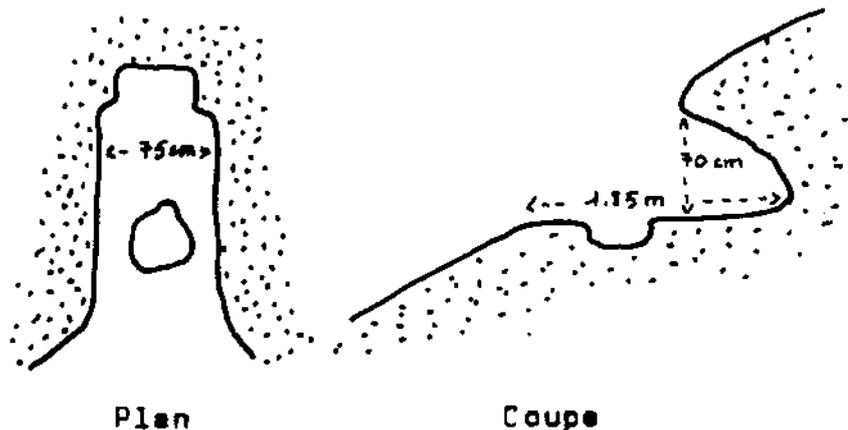


Fig. 17. Hanout de la même nécropole (n° 39), plan et coupe.

elle est précédée d'un replat dans lequel est creusée une cupule ronde de 43 cm environ de diamètre; à 4 ou 5 m en contrebas, s'en trouve une seconde. Au même endroit, d'autres chambres plus vastes communiquent entre elles, mais des remaniements récents en ont considérablement modifié l'allure primitive.

N. 40

Au début du défilé menant à l'Aïn Zeqtoun, une hanout voûtée en berceau, avec une niche dans une paroi latérale est suspendue à une certaine hauteur de la falaise.

14. *Un monument mégalithique de sommet: Sidi bou Dabbous*

N. 41

Ce monument, de 13 m environ de longueur, est édifié au sommet d'une colline qui domine le site et fait partie d'un chaînon barrant la petite cuvette au nord. Il est composé de deux chambres situées à deux niveaux différents. Une ouverture de deux mètres de large est rétrécie vers l'intérieur par de petits blocs combinés à des dalles dressées de chant, qui forment une entrée donnant accès à une vaste cour (dimensions intérieures 8,60 m × 9,60 environ); cette porte regarde vers l'est-sud-est; face à elle et au fond de cet espace, un tertre de terre cerné de pierres qui dessinent vaguement un enclos, prend appui contre le mur de refend: il est en partie masqué par des buissons qui gênent l'examen des lieux (ph. 10 et fig. 18).

De l'autre côté du même mur, et à un niveau supérieur, est posée à plat une dalle de 2 m de large sur 1,60 m environ, qui appartient très probablement à un dolmen enterré; une autre pierre beaucoup plus petite lui fait suite. Ce dolmen est inclus dans une pièce beaucoup moins profonde que l'autre, plus ou moins remplie de terre; on distingue encore une niche aménagée dans un angle. En arrière de la dalle du dolmen est édifié de nos jours un petit sanctuaire rural; au lieu d'être en forme de cercle de pierres (mzara), ou de petite niche grossièrement maçonnée avec des éclats de brique et du ciment, il reproduit, de manière très originale, un petit dolmen à quatre compartiments, tourné vers le sud-est¹³.

La pente est morcelée par des paliers successifs vers le sud-est également, — du moins jusqu'à la porte, où la dénivellation s'accroît brusquement. Au-dessous de la face postérieure, au contraire, le sol plonge

¹³ Il est fait de montants de pierres sèches couverts d'une dalle.

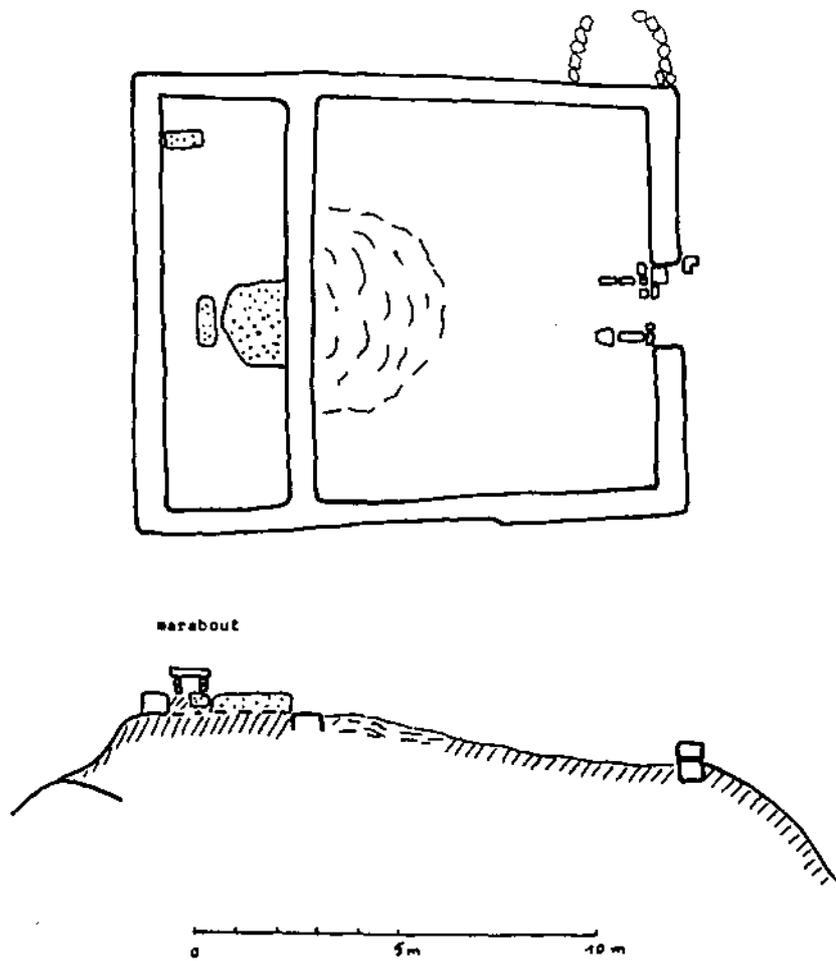


Fig. 18. Monument mégalithique de sommet, Sidi Bou Dabbous (n° 41).

rapidement. Ce versant, fait de pierrailles, repose sur un banc rocheux qui forme un replat. La différence de texture des sols fait que nous nous demandons si le mégalithe n'est pas supporté par un tertre artificiel, mais seuls des sondages permettraient de s'en assurer.

Les murs sont en appareil «berbère» à deux parements de moellons dégrossis, posés à sec, avec parfois un remplissage de pierrailles entre eux; sur une certaine longueur, le mur sud est plus large et présente un décrochement qui ne paraît pas lié de manière certaine à une dislocation de celui-ci, ni consécutive à un affaissement de terrain. A l'extérieur, contre le mur septentrional, est appuyée une pièce aux murs de pierres sèches beaucoup plus grossièrement construits; s'agit-il d'un gourbi plus récent, ou d'une annexe du monument, — chambre d'incubation, ou autre? Dans les déblais du monument principal, nous avons pu récolter de nombreux tessons de modelée à couverture vermillon, qui sont certainement anciens en raison du dépôt blanchâtre qui les recouvre.

15. Les tombeaux de type romain qu'il est actuellement possible d'identifier sont en nombre beaucoup plus réduit.

N. 42

Le mieux conservé est un mausolée situé au bas des pentes occupées par la nécropole protohistorique de l'est. Il est construit en blocage, avec parements en *opus vittatum* et hastes de grands blocs aux angles; il mesure 2,91 m sur 2,68 m à l'extérieur; les murs ont 54-55 cm d'épaisseur; le seuil, fait de deux blocs (43 cm et 37 cm), devait avoir 80 cm environ de large; il regarde vers le sud-sud-est; le dispositif des trous pour les crapaudines et des rainures de mise en place indique que la fermeture se faisait par une porte de bois à un seul battant, et non par une herse en pierre. La hauteur restante est de 1,50 m. Un enduit, aujourd'hui disparu devait améliorer la présentation d'un bâtiment au demeurant assez modeste (ph. 11 et fig. 19).

N. 43

Des pans de blocage situés un peu plus au sud-est devaient appartenir à un petit édifice similaire. Il est presque totalement emporté par le ruissellement.

N. 44

Ce pan de mur de 4,10 environ de long pourrait éventuellement être l'ultime témoin d'un troisième mausolée; il est trop ruiné pour qu'on puisse s'en assurer, mais l'hypothèse est plausible car il se trouve non loin d'une piste probablement ancienne.

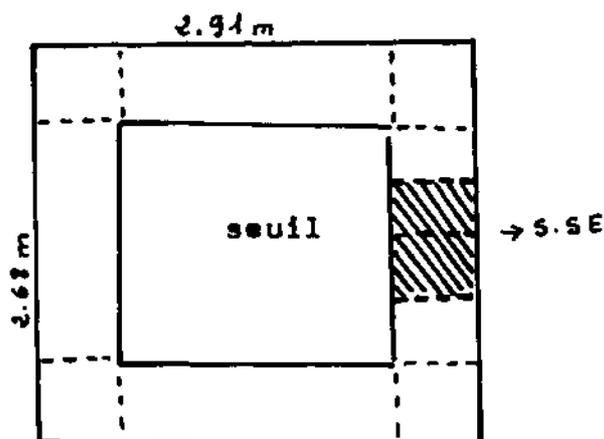


Fig. 19. Mausolée romain (n° 42).

16. Peut-on maintenant avoir un aperçu sur l'histoire et sur la société de cette petite ville? Si nous n'avons pas encore pu repérer l'emplacement exact du gisement préhistorique, les silex recueillis se localisent essentiellement dans les environs de la nécropole protohistorique occidentale. Ce sont des lamelles, des grattoirs et des pointes de flèche de petit module. La protohistoire est représentée par les nombreux monuments mégalithiques; mais certains d'entre eux appartiennent très probablement à l'époque punique: un cultivateur nous a en effet affirmé qu'on aurait trouvé dans «un trou» une petite coupe de couleur noire très brillante, avec «une fleur blanche peinte au fond»; il faut sans doute supposer qu'il s'agissait d'un vase à vernis noir, avec décor surpeint à la barbotine, — campanienne, ou production antérieure.

Les découvertes de céramique, faites aussi bien sur la citadelle que dans la ville basse, confirment que le site était occupé avant la dernière Guerre Punique.

Un long hiatus correspond sans doute aux premiers siècles de l'occupation romaine. Il faut supposer que la petite localité a dû végéter tout au long de la fin de la République et du début de l'Empire. De fait, le premier témoignage épigraphique en latin est une dédicace pour le salut

d'Antonin le Pieux; elle a été faite au nom de la localité, dont le statut à l'époque était encore celui de simple *civitas* indigène dirigée par des sufètes¹⁴. Plus d'un demi-siècle après, sous Caracalla, la bourgade n'a toujours pas changé de statut, mais la mention des sufètes a disparu¹⁵; en outre, l'édifice construit à cette occasion est un temple dédié à la Victoire de cet empereur: la romanisation a donc fait quelques progrès. C'est probablement à cette époque qu'appartiennent la grosse colonne de grès et le chapiteau à feuilles lisses; à défaut de qualités esthétiques, ceux-ci, représentent-ils au moins une certaine mise de fonds! On peut en dire autant des deux ou trois mausolées d'époque romaine dont le seul décor éventuel était peut-être modelé dans l'enduit. On observe d'ailleurs que le nombre de sépultures monumentales est beaucoup plus réduit à cette date que pendant la phase berbère.

Le Bas-Empire correspond souvent à une période de promotion pour les petites cités attardées; c'est justement le cas pour *Thaca* où on a découvert un texte qui mentionne des *municipes*¹⁶ réparant des bâtiments ruinés par les ans. La reconquête byzantine ne manque pas de fortifier les lieux, d'une part, pour protéger un précieux point d'eau, d'autre part, pour créer, en liaison avec d'autres forteresses de la région, un glacis destiné à couvrir la Zeugitane et à la prévenir des incursions lancées par des assaillants venus du Sahel ou de la plaine de Kairouan¹⁷. Comme partout dans l'Afrique byzantine, le petit bastion est construit à partir de matériaux de remploi (ici l'inscription du temple de la Victoire de Caracalla) provenant des monuments romains en ruine. La chute de la domination byzantine marque la fin de la localité en tant que centre urbain organisé; la vie ne s'est cependant pas arrêtée et on peut constater un retour à un mode de vie berbère qui se marque par une résurgence de l'appareil de pierres sèches (gourbis) d'une part, et une réoccupation au moins épisodique, de la citadelle de Sidi Mestah au Moyen Âge.

17. Cette constatation nous amène à réfléchir quelque peu sur les civilisations qui se sont succédées à *Thaca*.

Le trait le plus frappant est la prédominance du fond berbère, comme le montrent l'analyse et le classement typologique des monuments fu-

¹⁴ CIL VIII, 11193.

¹⁵ C. 11194.

¹⁶ C. 11195.

¹⁷ La localité n'apparaît cependant pas dans la «*Prosopographie de l'Afrique chrétienne*» (A. MANDOUZE).

néraires en particulier: certains sont directement issus de la protohistoire africaine, comme les dolmens ordinaires, ceux qui sont entourés d'un cercle de pierres, ceux à manchon (n. 12), les haouanet les plus simples, les ovales de pierres. Il faut très probablement les attribuer à la population libyenne qui constituait le noyau essentiel du territoire carthaginois, d'autant que nous ne sommes pas très loin de la *Fossa Regia* et que, de nos jours encore, on a pu constater une permanence de ce même fond dans la région, à Takrouna, Djeradou, Zriba Vieux, Tafernine, en particulier. Cette composante se retrouve également dans la citadelle de Sidi Mef-tah, ô combien différente de l'architecture militaire de Carthage, ou de Kerkouane!

Dans un autre ordre d'idées, ceux qui ont creusé les haouanet sont-ils les mêmes que les bâtisseurs de dolmens? Seules des fouilles pourraient peut-être apporter des données plus précises; il faut cependant observer que certains dolmens sont pourvus d'une banquette située au fond de la chambre sépulcrale (n. 2 et 3); or une banquette similaire apparaît parfois dans les haouanet: correspondrait-elle alors à un même rituel funéraire? La chose n'est pas impossible, et peut-être y a-t-il eu contamination de deux formules, différentes au départ.

Mais certaines variantes de monuments funéraires témoignent d'une architecture plus complexe et nous semblent constituer le reflet d'un art de bâtir issu du monde gréco-romain: quelques haouanet reproduisent dans la pierre une toiture à double pente ou en berceau; en façade, l'une d'elles présente même l'ébauche d'un fronton courbe et une autre, celle d'une voûte extradossée (n. 36 et 24). Sidi Bou Dabbous (n. 41) ne paraît pas seulement à mi-chemin entre le dolmen à enceinte carrée¹⁸ et celui d'appareil berbère¹⁹: en effet, il se pourrait bien que la première salle soit une cour, au fond de laquelle se trouverait le sanctuaire ou l'héron, rappelant ainsi certains temples dits «orientaux»²⁰.

Le cas du dolmen inclus dans une exèdre est également intéressant, car il ne semble pas avoir été signalé. Faut-il y voir l'imitation consciente d'un type de monument commémoratif ou de tombeau bien connu dans le monde gréco-romain, à Pompéi comme ailleurs²¹?

Le monument composé n. 23 semble également sans équivalent dans

¹⁸ G. CAMPS, *op. cit.*, p. 132, fig. 30.

¹⁹ Id., *ibid.*, p. 139.

²⁰ La question serait à reprendre après la fouille.

²¹ Exèdre de la prêtresse Mamia, proche de la Voie d'Herculanum.

le Maghreb, du moins à notre modeste connaissance. Faut-il le rapprocher de monuments complexes évolués, avec allées, bras et antennes²⁷? On aurait peut-être ainsi un dolmen partiellement recouvert par une antenne; mais cette combinaison est incluse dans une pièce plus profonde que large et terminée par une abside; c'est donc un dispositif un peu différent de celui de l'exèdre proprement dite, mais qui peut rappeler certains mausolées ou certaines chapelles simples.

Comment expliquer ces contaminations, sinon par un contact de ces populations avec la civilisation punique hellénisée: la survivance de la charge sufétale à l'époque romaine pourrait en être un autre témoignage; dans ce contexte, il est évidemment permis de songer à la culture libyphénicienne²⁸; faut-il prendre ce terme au sens administratif et juridique étroit, appliqué aux populations des villes maritimes, des vieilles colonies phéniciennes et des colonies nouvelles²⁹, et *Thaca* constituait-elle une petite colonie punique sur les franges de la *Fossa Regia*? On peut y voir plus simplement une interpénétration de deux civilisations, avec, dans le cas qui nous préoccupe ici, une prédominance de la composante berbère, car les témoignages directs de la civilisation punique, tels que chapiteaux éoliques ou ioniques, gorges égyptiennes, tophet, semblent faire totalement défaut.

De même, l'époque julio-claudienne, qui a constitué une période de renaissance en architecture dans d'autres villes de la région, n'a guère marqué le paysage urbain à *Thaca*; la localité était donc probablement restée en dehors des courants de renouveau.

A l'époque romaine, nous avons constaté une diminution du nombre des tombes monumentales, le reste des nécropoles étant, supposons-nous, constitué par de modestes sépultures qui n'ont guère laissé de traces. Comment expliquer ce phénomène? On peut penser que les traditions antérieures ont survécu, et qu'une partie des mégalithes datent de l'Empire. On peut également songer que le prix de revient d'une tombe en pierres sèches, même longue d'une dizaine de mètres, est malgré tout bien inférieur à un bâtiment construit selon les techniques romaines, et que ceux qui avaient les moyens de financer la construction d'un mausolée-tour étaient proportionnellement moins nombreux. Dernière interprétation enfin: celle d'un certain appauvrissement, sur le plan non

²⁷ G. CAMPS, *op. cit.*, p. 174.

²⁸ M. GHAKI, *Quel sens faudrait-il donner aux termes libyen, libyphénicien, numide et libyque*, dans *Turat I*, Mai 1983, p. 76 ss.

²⁹ St. GSELL, *HAAN*, t. II, p. 112.

pas financier, mais civilisationnel, — Rome ayant quelque peu étouffé la personnalité de la population locale.

Mais, avec l'effondrement de la civilisation antique, cette personnalité refait surface, comme le montre la réoccupation de la citadelle de Sidi Meftah ben Kahna, et le nom même que la tradition donne aux lieux conserve peut-être le souvenir de l'héroïne berbère.

Au terme de cette étude, c'est donc cette permanence de l'âme berbère, toujours vivace sous le voile des institutions puniques, puis romaines — et cela dans la partie la plus romanisée de la Proconsulaire, — qui constitue l'originalité de *Thaca*, site au demeurant bien modeste.

Marcel Le Glay

Les religions de l'Afrique romaine
au II^e siècle d'après Apulée et les inscriptions

1. Je ne sais pas si Apulée a pratiqué la magie. En tout cas il était dévot et, le moins qu'on puisse dire, passionné par les questions religieuses, intéressé par la magie et par tout ce qui avait un caractère insolite; il était *curiosus*, comme beaucoup d'hommes de son temps, comme l'empereur Hadrien lui-même¹.

Même si l'on faisait abstraction de l'*Apologie* et des *Métamorphoses*, on trouverait dans les fragments d'Apulée conservés par un érudit byzantin du VI^es., Cassianus Bassus, dans un recueil intitulé *Géoponiques grecs*, de singulières recettes présentées par le philosophe de Madaure à l'intention des agriculteurs. Beaucoup représentent un surprenant mélange de procédés techniques et magiques². Cela dit, c'est tout de même dans l'*Apologie* et plus encore dans les *Métamorphoses* que sont nommés les dieux, partout présents dans l'œuvre d'Apulée.

Dans le cas présent³ et malgré le grave inconvénient méthodologi-

* Cet article contient le texte d'une conférence prononcée à l'Ecole Italienne d'Archéologie d'Athènes, puis à l'Université de Sassari. On lui a conservé le ton de la conférence, en ajoutant seulement quelques notes et références. Je tiens à remercier très vivement d'une part le Professeur Antonino Di Vita, à qui est due, entre autres, la suggestion «tripolitaine» de la conclusion, d'autre part le Professeur Attilio Mastino et tous ceux qui ont participé aux discussions.

¹ Sur la *curiositas*, un des traits caractéristiques du II^es. apr.J.C., non seulement désir de voir, de savoir, de connaître, mais aussi et surtout désir d'aller au-delà des limites du permis, de connaître même les choses interdites, donc de pénétrer les secrets des mystères et ceux de la magie, voir notamment A. LABHARDT, *Curiositas. Notes sur l'histoire d'un mot et d'une notion*, «Museum Helveticum», 17, 1960, p. 206-224; S. LANCEL, «*Curiositas*» et préoccupations spirituelles chez Apulée, «Rev. Hist. Rel.», 1961, p. 25-46. Les Métamorphoses sont souvent considérés comme «l'histoire d'une curiosité châtiée».

² Cf. R. MARTIN, *Apulée chez les Géoponiques*, «Rev. Philol.», 46, 1972.

³ La bibliographie sur la question est considérable. Je ne cite ici volontairement, pour *Métam.* XI, que l'Introduction et le commentaire de J.C. FREDOUILLE, coll. Erasme, n° 30, Paris, P.U.F., 1975 et J.G. GRIFFITHS, *Apuleius of Madauros. The Isis-Book*, Leyde 1975, ainsi que M. MALAISE, dans *Hommages M.J. Vermaseren*, II, 1978, p. 687 note 203.

que du choix, substitué à l'enquête exhaustive, je ne prendrai que quelques exemples, dont on peut penser qu'ils sont représentatifs.

— Celui de Vénus, qualifiée de *rerum naturae prisca parens, elementorum origo initialis, orbis totius alma Venus* (*Métam.*, IV, 31, 4).

— Accablé par le malheur, le père de Psyché va consulter Apollon ou du moins son oracle: *dei Milesii uetustissimum percontatur oraculum* (IV, 32,5).

— Quand Psyché elle-même s'adresse à Cérès, c'est en ces termes: *per ego te frugiferam tuam dexteram istam deprecor, per laetificas messium caerimonias, per tacita secreta cistarum, etc.* (VI, 2, 4).

— Cette prière est suivie d'une autre, adressée cette fois à Iuno Caelestis: *celsae Carthaginis, quae te uirginem uectura leonis caelo commeantem percolit* (VI, 4, 1). Et Junon apparaît dans la majesté de sa toute-puissance: *Iuno cum totius sui numinis augusta dignitate praesentat*.

— Chacun a présentes à la mémoire l'apparition d'Isis à Lucius et les paroles que la déesse lui adresse sous une forme proche de l'arétalogie:

En adsum, tuis commota, Luci, precibus, rerum natura parens, elementorum omnium domina, seculorum progenies initialis, summa numinum, regina Manium, prima caelitum, deorum dearumque facies, uniformis: quae caeli luminosa culmina, maris salubria flamina, inferiorum deplorata silentia, nutibus meis dispenso. Cuius numen unicum, multiformi specie, ritu uario, nomine multiuigo totus ueneratur orbis. Me primigenii Phryges Pessinunticam nominant deum matrem; hinc Autochthones Attici Cecropiam Mineruam; illinc fluctuantes Cyprii Paphiam Venerem; Cretes sagittiferi Dictynnam Dianam; Siculi trilingues Stygiam Proserpinam; Eleusini uetustam deam Cererem; Iunonem alii, Bellonam alii, Hecatam, isti Rhannusiam illi; et, qui nascentis dei Solis inchoantibus illustrantur radiis Aethiopes, Aethiopes, priscaque doctrina pollentes Aegyptii, caerimoniis me propriis percolentes, appellant uero nomine reginam Isidem. Adsum tuos miserata casus, adsum fauens et propitia. Mitte iam fletus, et lamentationes omitte: depelle moerorem. Iam tibi prouidentia mea illuscit dies salutaris. (XI, 5).

— Même la religion impériale, ou ce qu'il vaut mieux appeler le culte du souverain, se trouve évoquée au passage, quand Lucius, qui vient d'être changé en âne, veut *inter ipsas turbelas Graecorum genuino sermone nomen Augustum Caesaris inuocare* et qu'il n'arrive à

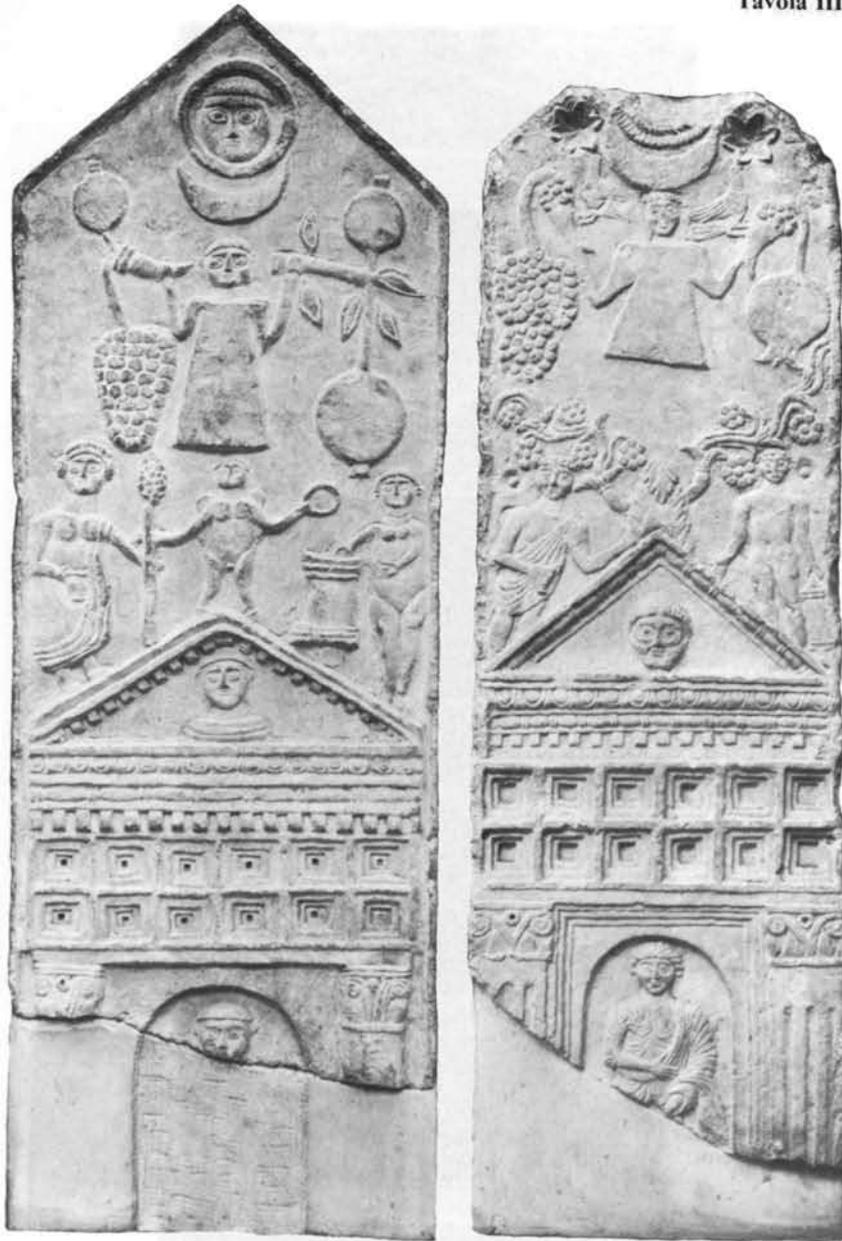


Une des statues de Vénus du Musée de Cherchel.

Tavola II



La toilette de Vénus: mosaïque de Djémila (Cuicul)



Deux stèles de la Ghorfa (Londres, British Museum).

Tavola IV



Junon: stèle d'*Aelia Leporina* (Tébessa).



Cérès la mère: stèle d'*Aelia Leporina* (Tébessa).

Tavola VI



Fig. 1: Cérés la fille: stèle d'*Aelia Leporina* (Tébessa).

Fig. 2: Caelestis à la droite de Saturne: stèle d'Henchir Meded (Tunisie).



Isis ou prêtresse d'Isis (Cherchel, Algérie).

Tavola VIII



Isis (Lambèse, Algérie).

prononcer que la lettre O, *reliquum autem Caesaris nomen enuntiare non potui* (III, 29, 2-3).

Ces textes conduisent à poser un certain nombre de questions: d'abord, ces divinités, mentionnées par Apulée, sont-elles bien des divinités invoquées au II^e siècle? Ensuite, leur nature, telle qu'elle apparaît dans le roman, est-elle conforme à ce qu'on sait par ailleurs de la conception que s'en faisaient les Romains, les Romano-africains ou les Berbéro-romains du temps? Autrement dit, est-ce bien la religion romaine d'Afrique qui est évoquée dans ses oeuvres par le philosophe de Madaure? Enfin, les images et les rites indiqués par Apulée sont-ils conformes à l'imagerie et aux liturgies connues?

Nous demanderons les réponses aux documents figurés et écrits, notamment aux inscriptions. Encore une fois, il n'est pas question de donner un tableau de la vie religieuse de l'Afrique romaine au II^e s., mais seulement de prendre des exemples pour tenter de définir les grands axes et les tendances majeures de cette vie religieuse.

2. A commencer par le culte de *Vénus*. Il occupe une place non négligeable, notamment en Maurétanie et particulièrement dans les villes de l'Ouest, à Volubilis, Banasa, Thamusida, où nombre de statues et statuettes montrent que *Vénus* était là une déesse très populaire⁴. A *Caesarea* (Cherchel) on ne compte pas moins de dix sculptures qui la représentent, notamment le célèbre torse de la *Vénus* dite de Cherchel, ornement majeur du Musée d'Alger, qui est une réplique soit de l'Aphrodite de Cnide de Praxitèle, soit plutôt d'un original de Scopas ou de Lysippe (tav. I)⁵; on s'accorde à considérer qu'elle date de l'époque de Juba II de Maurétanie. Or justement une dédicace, retrouvée à *Caesarea*, et qui paraît bien être un hommage du proconsul d'Afrique *Sergius Sulpicius Galba*, le futur empereur, qui fut proconsul en 44-46 à un moment de troubles qui expliquent l'extension de ses pouvoirs, confirme l'attachement des *Caesarienses* au culte de *Vénus* en révélant chez cet intelligent auxiliaire de l'empereur Claude, qui avec habileté sut associer à la déesse le souvenir de Juba et de Ptolémée, une connaissance parfaite de la psychologie politico-religieuse

⁴ Voir M. LE GLAY, *Les dieux de l'Afrique romaine*, «Archeologia», 39, mars/avril 1971, p. 49-55, en part. p. 54-55; 40, mai/juin 1971, p. 60-69.

⁵ S. GSELL, *Cherchel, antique Iol-Caesarea*, Alger 1952, 2^e éd. mise à jour par M. LE GLAY ET E.S. COLOZIER, p. 62. Voir M. LE GLAY, *La sculpture antique du musée Stéphane-Gsell*, Alger 1957, p. 21-30.

des habitants de la Maurétanie, restés fidèles à une divinité qui avait été chère à leurs anciens souverains⁶.

Vénus ne fut pas négligée en Afrique proconsulaire, qu'il s'agisse des anciens territoires puniques ou de l'ancien royaume numide. On constate même qu'au II^es. la déesse y est vénérée sous les aspects plus divers qu'expriment les épiclèses *uictrix* à *Sua*⁷, *genetrix* à *Sufetula*⁸, *Erycina* à *Sicca*, où son temple est en relation étroite avec celui du mont Eryx⁹. A Madauros elle est *Augusta*, mais il semble bien qu'elle recouvre la déesse sémitique Ashtart¹⁰. Si elle se présente comme l'héritière de l'Aphrodite classique, de l'Aphrodite orientalisée du mont Eryx, de la Vénus des *Imperatores* de la République, il est clair que l'Astarté phénicienne ne lui est pas non plus étrangère. Et si elle apparaît ici comme déesse de la fécondité, là elle est déesse marine (on songe à telle mosaïque de *Cuicul*¹¹) (tav. II), là encore elle est déesse chthonienne: les statuettes de plomb retrouvées dans les tombeaux d'Hadrumète¹² montrent que, comme phylactères, elles jouaient leur rôle dans la magie populaire. Quant aux stèles de la Ghorfa, c'est dans un milieu particulièrement syncrétiste qu'elle nous présentent, à côté de Liber pater, une Vénus à la grenade, symbole — on le sait — de fécondité et d'immortalité (tav. III). En définitive, c'est bien comme «mère antique de la nature, origine première des éléments, nourricière de l'univers», bref, comme puissance universelle que Vénus est adorée par les contemporains d'Apulée. Est-il exclu pour autant que cet homme cultivé se soit inspiré de l'Hymne à Vénus par lequel Lucrèce ouvre son *De natura rerum*? On ne peut le dire. Notons du moins qu'en exprimant une tendance syncrétiste de son temps, Apulée exprime aussi une réalité africaine.

⁶ M. LE GLAY, *Une dédicace à Vénus offerte à «Caesarea» (Cherchel) par le futur empereur Galba*, dans *Mélanges offerts à J. Carcopino*, Paris 1966, p. 629-640.

⁷ *C.I.L.*, VIII, 14809.

⁸ «*Bull. Arch. Com.*», 1911, p. CXLIX.

⁹ *C.I.L.*, VIII, 15881, 15894, 15946, 27580; cf. J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, I, p. 384 ss. Cf. R. SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, Paris 1954, p. 238; G. CH. PICARD, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 115 ss.

¹⁰ *Aug., Epist.*, XVI, 2; *I.L.Alg.*, I, 2067-2069; bas-relief: S. GSELL, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 1922, p. 43, 48-9 n. 12; statues, p. 45.

¹¹ Cf. Y. ALLAIS, *Mosaïque du musée de Djemila (Cuicul): la toilette de Vénus*, «*Bull. Arch. Com.*», 1954, p. 67-84.

¹² Cf. DR. CARTON, «*Mém. Antiq. Fr.*», 61, 1902, p. 230-242; L. FOUCHER, *Hadrumetum*, Paris 1964, p. 268 ss.

3. Le rôle d'*Apollon* n'est ni moins important, ni moins intéressant. Comme à Rome, Apollon est en Afrique le dieu de la beauté masculine et des arts. L'Apollon de Cherchel, excellente copie d'un original en bronze des environs de 460 av.J.C., faite, semble-t-il, à l'époque d'Hadrien¹³ pour servir très vraisemblablement de statue de culte dans un sanctuaire, illustre parfaitement la «seconde nature» du dieu grec, importé tel qu'il était en Grèce, sans contamination du Reshef punique ni même de l'Apollon romain. Sa forte personnalité s'affirme en maints endroits. A Mactar par exemple, et à *Bulla Regia*, où honoré comme *deus patrius*, il a dû prendre la place d'un Apollon punique, il n'a emprunté à celui-ci aucun trait particulier. En revanche, à Lambèse, dans un milieu très romain, il est *salutifer*¹⁴. On s'y souvient qu'à Rome l'Apollon «romain», étudié par J. Gagé¹⁵, est *Apollo medicus* avant de subir l'hellénisation profonde qui en fit le dieu de la mantique. Ce dernier aspect, l'Afrique le connaît aussi. Comme le montre une inscription de Volubilis, trouvée en 1962, qui, rapprochée d'un fragment de Banasa et de quatre autres textes semblables, connus en Numidie, en Sardaigne, en Dalmatie et en Bretagne¹⁶, renvoie sans aucun doute à un formulaire officiel de la chancellerie impériale du début du III^es. Non sans de bonnes raisons, on a pensé à un appel lancé à l'oracle du dieu de Claros à l'occasion de la maladie qui frappa l'empereur Caracalla en 213 et l'amena à s'adresser successivement à Apollon Grannos en Rhétie, à Asclépios de Pergame, à Sérapis d'Alexandrie et à Apollon de Claros, dont la renommée était aussi grande au II^e-III^es. que celle de l'Asclépios de Pergame, vantée par Aelius Aristide. Quand Apulée parle du très ancien oracle *dei Milesii*, c'est à l'Apollon de Didymes qu'il pense sans doute. Il reste que pour lui, comme pour les Africains de son temps, c'est autant au dieu de la mantique qu'au dieu médecin qu'allait, selon les cas, la ferveur des hommes.

¹³ Voir S. GSELL, *Cherchel, antique Iol-Caesarea*, Alger 1952, 2^eéd., p. 53-55, fig. Pour une datation du II^es., Fr. CHAMOIX, «Bull. Ant. Fr.», 1962, p. 43.

¹⁴ A Mactar, cf. G. CH. PICARD, *Civitas Mactaritana*, «Karthago», VIII, 1957, p. 33 ss. — A *Bulla regia*: «Bull. Arch. Com.», 1953, p. 55. — A Lambèse: «Bull. Arch. Com.», 1920, p. XC.

¹⁵ J. GAGÉ, *Apollon romain*, Paris, 1955.

¹⁶ Cf. M. EUZENAT, *Une dédicace volubilitaine à l'Apollon de Claros*, «Ant. Afr.», 10, 1976, p. 63-68.

4. Le cas de *Cérès* est plus complexe. Non au regard des fonctions et des pouvoirs de la déesse qui, en Afrique comme ailleurs, assure de bonnes et fructueuses récoltes et qui est, là aussi, la déesse des mystères éleusiniens. C'est la question des origines du culte et la vraie nature de la déesse dédoublée en Afrique sous le nom de *Cereres*, qui posent des questions difficiles. Une stèle découverte à *Theueste* (Tébessa) permet d'illustrer le propos. Sur une face est gravée l'épithaphe d'une femme, *Aelia Leporina*¹⁷; il s'agit donc d'une stèle funéraire. Sur la face opposée se dresse, dans une niche, Junon flanquée de son oiseau attribut, le paon (tav. IV). Sur les faces latérales figurent deux déesses — l'une plus âgée, au regard sombre, l'autre plus jeune —; les candélabres qui les accompagnent et, d'autre part, les épis de blé, les paniers de fruits et les truies qui occupent les registres inférieurs permettent de les identifier à coup sûr comme *Cérès la mère* et *Cérès la fille* ou, si l'on préfère, *Déméter* et *Korè*, autrement dit encore les *Cereres*, comme on les appelle souvent en Afrique, et en Afrique seulement (tavv. V-VI)¹⁸.

Cette figuration singulière, propre à l'Afrique, conduit à s'interroger sur l'origine du culte des déesses. On sait bien que les deux déesses grecques ont été introduites à Carthage en 396 av.J.C. par le canal de la Sicile, où leur culte existait depuis longtemps¹⁹. On sait aussi que leur adoption s'est faite sans syncrétisme, parce qu'il n'existait pas dans le panthéon phénico-punique de divinités qui leur ressemblaient, comme l'a justement noté G. Ch. Picard²⁰. Or l'examen des documents rend perplexé. On est d'abord frappé par l'abondance des documents d'époque punique et d'époque romaine; et pour ces derniers par leur particulière densité en pays numide, donc autour de Madaure (où Apulée a pu les voir dans sa jeunesse). On n'est pas moins frappé d'autre part par la variété des épicleses: à Thugga *Cérès* est dite *prataria*²¹, à Pupput elle est *domina*²²; mais surtout à Mactar on vénè-

¹⁷ Voir M. LE GLAY, *Junon et les Cereres d'après la stèle d'Aelia Leporina trouvée à Tebessa*, «Libyca», IV, 1956, p. 33-53.

¹⁸ Voir A. AUDOLLENT, *Cereres*, *Mél. R. Cagnat*, Paris 1912, p. 359-381; G. CH. PICARD, *Les religions...*, p. 86 ss., 182 ss.

¹⁹ Cf. R. SCHILLING, *La place de la Sicile dans la religion romaine*, «Kōkalos», X/XI, 1964/65 (= *Atti del I Congresso intern. di Studi sulla Sicilia antica*), Palermo 1966, p. 259-286.

²⁰ *Ouv. cit.*

²¹ L. POINSSOT, «*Nouv. Arch. Miss.*», n.s., 8, p. 224-225; *C.I.L.*, VIII, 26465.

²² *C.I.L.*, VIII, 23022.

re les *Cereres punicae*²³, tandis qu'à Madaure s'impose *Ceres Maurusia*²⁴, dans la vallée du Bagrada *Ceres graeca*²⁵, dont se rapprochent les *Cereres graekae* de Cuicul²⁶. Le problème que posent ces appellations est difficile. Pour proposer une solution valable, il faudrait notamment pouvoir examiner de près les sanctuaires, leurs plans et leurs chronologies. Actuellement on considère qu'il y a d'une part une Cérés «africaine» et le plus souvent des *Cereres* «africaines», qui sont les vieilles *Cereres* venues de Sicile et «punicisées»; d'autre part les *Cereres* «grecques», qui sont les déesses d'Eleusis, entrées en Afrique soit par le canal de Rome, soit plutôt par l'intermédiaire d'Alexandrie.

Ce qui conduit alors à poser la question de la nature des *Cereres* vénérées en Afrique romaine. Qu'elles soient déesses des moissons et de la fertilité, il n'y a aucun doute; les monnaies et les stèles, celle de Theuste en particulier le montrent clairement. Et de même les statues; on pense entre autres à la statue de *Ceres Augusta*, datée par la dédicace du règne de Tibère et dont le temple se dressait au sommet des gradins du théâtre de Lepcis Magna²⁷: elle est couronnée de tours, parce qu'elle est là déesse poliaide, et d'épis, parce qu'elle est déesse des moissons et de la fertilité. Mais on n'oublie pas qu'elle est aussi et qu'elles sont aussi déesses des mystères. Sur de nombreuses stèles Cérés et les *Cereres* sont flanquées de candélabres qui rappellent, on le sait, la quête de Déméter transformant les arbres en torches pour éclairer la recherche de sa fille Koré, enlevée par Pluton. Cette iconographie viendrait, selon G. Ch. Picard, d'Alexandrie. On notera qu'à Lepcis Magna Cérés est dite *lucifera*²⁸. Aux candélabres vient s'ajouter quelquefois la ciste mystique; ainsi à Mactar, où une prêtresse de Cérés est accompagnée en outre des instruments rituels, comme on le voit déjà sur des stèles puniques et néo-puniques²⁹. Il semble donc bien qu'en Afrique, le mythe de Déméter et Koré ait, comme à Eleusis, un sens profond: la mort n'est pas une fin, elle est un passage; elle

²³ *A. Ep.*, 1951, 55.

²⁴ *I. L. Alg.*, I, 2033.

²⁵ *C. I. L.*, VIII, 10564 = 14381.

²⁶ J. CARCOPINO, *Le culte des Cereres et les Numides, Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris 1942, p. 15-16.

²⁷ *I. R. T.*, 269.

²⁸ *I. R. T.*, 270.

²⁹ Voir G. CH. PICARD, *Les religions...*, p. 186 et fig. 20.

intervient dans les mystères comme la condition préalable indispensable, non seulement à toute fertilité, mais aussi à toute renaissance, sinon à toute re-naissance. Faut-il croire dès lors qu'*Aelia Leporina*, la défunte de Theueste, avait été initiée aux mystères des déesses d'Eleusis? Ce n'est pas impossible.

Apulée, en tout cas, connaissait bien la double nature de Cérès, déesse *frugifera*, un titre qu'elle partage avec Pluton, auquel elle est plus d'une fois associée dans la dévotion des Africains³⁰, qui la célèbrent certes par les joyeuses fêtes des moissons, mais aussi, pour ceux du moins qui ont eu l'insigne privilège de l'initiation, par les rites secrets des grands mystères. Pour eux elle est surtout la déesse des cistes mystiques. Son culte occupait d'ailleurs en Afrique une place privilégiée et même quasi officielle. A Carthage et sur son territoire les *sacerdotes Cererum* jouaient un rôle important depuis la fondation de la nouvelle colonie et occupaient dans la société une place qui n'a cessé de grandir aux I^{er} et II^{es}. Recrutés d'abord parmi les affranchis, ils le furent en fin de compte parmi les chevaliers romains³¹.

5. Dans la mentalité religieuse des Africains, *Junon* n'est pas très éloignée des *Cereres*, comme le montre la stèle d'*Aelia Leporina*. Il y a en Afrique deux Junons. On y vénère bien sûr *Iuno regina*, soeur-épouse de Jupiter, soit seule, soit le plus souvent associée au maître de l'Olympe et à Minerve dans la Triade capitoline. A Junon reine on a même parfois assimilé l'impératrice Livie *Iuno Liuia*³² et plus tard *Iulia Domna*, notamment dans une dédicace du *Vicus Maracitanus*, près de Zama, une dédicace qui émane de petites gens³³. Ce qui tend à prouver qu'ils n'étaient pas insensibles à la religion la plus officielle. Sur la stèle de Tébessa, c'est cette Junon romaine qui est figurée, avec le sceptre jupitérien et son attribut traditionnel, le paon. Bien différente et par son origine et par ses représentations s'offre celle qu'on ap-

³⁰ Par ex. *C.I.L.*, VIII, 24522 (Carthage), 8442 (Sétif), 9020, 9021 (*Auzia*).

³¹ La plus ancienne mention de l'ère des *Cereres* se trouve sur un fragment (inédit) de *C.I.L.*, VIII, 26519: *sacerdos Cererum anni LXIX* selon CL. POINSSOT, «Bull. Arch. Com», 1969/70, p. 255. Sur la question de l'ère et des prêtres des *Cereres*, voir en dernier lieu D. FISHWICK, *The Era of the Cereres*, «Historia», 27, 1978, p. 343-354; P.A. FÉVRIER, «Bull. Ant. Fr.», 1975, p. 39-43; M. LE GLAY, *Les premiers temps de Carthage romaine: pour une révision des dates*, Actes du 2^e Coll. Intern. sur l'Hist. et l'Arch. de l'Afrique méditerr., Grenoble, avril 1983 Paris 1985, pp. 235-248.

³² *C.I.L.*, VIII, 16456 = *I.L.S.*, 120 (El-Lehs, vers 3 apr. J.C.).

³³ *A. Ep.*, 1949, 109.

pelle soit *Iuno Caelestis*, soit plus simplement *Caelestis*. Sur les documents épigraphiques qui la mentionnent et qui émanent en général du petit peuple, elle est volontiers qualifiée de *domina*³⁴, aussi de *sanctissima*³⁵, d'*Augusta* sur l'entablement d'un sanctuaire rural érigé par un affranchi dans la région de Constantine³⁶. Elle est confondue avec *dea Nutrix*³⁷, et à Naraggara (Sidi Youssef) on l'invoque comme *Virgo Caelestis pluuiarum pollicitatrix*³⁸. Ces diverses épicleses se rapportent en vérité à l'héritière de la Tanit carthaginoise, parèdre du grand Ba'al Hammon. De même qu'elle règne sur le panthéon romain en qualité d'épouse de Jupiter, elle est maîtresse du panthéon africain comme parèdre de Saturnus, successeur de Ba'al. Cette spécificité africaine, son iconographie vient encore la souligner.

On lui connaît en effet trois figurations au moins. La plus ancienne, qui ne se trouve que sur des stèles néopuniques, est celle d'une déesse féminine en pied, prise dans une sorte de gaine et quelquefois léontocéphale³⁹; sur certaines monnaies, cette représentation est accompagnée de la légende G.T.A. qu'on développe généralement en *Genius Terrae Africae*⁴⁰. Autant dire que cette Tanit-Caelestis (s'il s'agit bien d'elle) est dans ce cas confondue avec la terre d'Afrique; on notera d'ailleurs que plus tard, à l'époque romaine, *dea Africa* tout comme *Caelestis* a le lion pour animal-attribut⁴¹. Sur les stèles puniques et néopuniques, la déesse de Carthage est aussi, et même le plus souvent, figurée nue, en buste généralement, la tête voilée et munie du croissant⁴². Cette Tanit, ou plutôt TNT Pene Ba'al, au nom et

³⁴ *I.L.Afr.*, 288 (*Thuburbo Maius*); *A.Ep.*, 1903, 355 (prov. inconnue); *C.I.L.*, VIII, 20320 (Hammam Guergour); *I.R.T.*, 3 (*Sabratha*).

³⁵ *C.I.L.*, 22686 (*Oea*). A Sétif, elle est appelée *dea sancta Caelestis*: *C.I.L.*, VIII, 8433.

³⁶ J. BOSCO, «*Rec. Constantine*», 1927, p. 238; J. CARCOPINO, «*C.R.A.I.*», 1942, p. 310. A Sétif: *C.I.L.*, VIII, 8432.

³⁷ Voir M. LE GLAY, *Saturne Africain. Histoire*, Paris 1966, p. 220-224.

³⁸ Tertullien, *Apol.*, 23. A Sidi-Youssef (*Naraggara*): *C.I.L.*, VIII, 4635 = 16810.

³⁹ Voir la statue de déesse léontocéphale trouvée dans le temple de Saturne de Bir Derbal: M. LE GLAY, *Saturne Africain. Monuments*, I, p. 288. Aussi sur un petit autel votif dans le sanctuaire de Ba'al - Saturne de Tiddis: *ibid.*, II, p. 35, note 6 (où sont fournis d'autres exemples).

⁴⁰ Sur ces monnaies, cf. A. MERLIN, *Le sanctuaire de Ba'al et de Tanit près de Siagu*, 1910, p. 45; G. CH. PICARD, *Les religions...*, p. 70; M. LE GLAY, *Saturne Africain. Histoire*, p. 8.

⁴¹ Cf. G. CH. PICARD, *Les religions...*, p. 105 ss.; M. LE GLAY, *ouv.cit.*, p. 215 ss.

⁴² Sur les types iconographiques de Tanit-Caelestis, cf. G. CH. PICARD, *ouv.cit.*, p. 66 ss.

à la personnalité encore mal connue (on la qualifie parfois de «face» ou «reflet de Ba'al»; on l'a appelée «la neuve», «la vierge» — et saint Augustin la désigne encore comme *dea uirgo* — alors que sur les monuments romains elle apparaît comme déesse-mère et est quelquefois appelée *Nutrix*), se présente très tôt comme une divinité composée d'emprunts faits à Elat-Ashérat phénicienne, à Sekhmet égyptienne et à Héra grecque, emprunts qui sont venus se greffer sur une divinité berbère de la Terre et du Ciel. Il est bien possible que les emprunts faits à Héra, la grenade par exemple, aient facilité son assimilation à *Iuno* latine⁴³.

A l'époque romaine, la personnalité de Tanit-Caelestis s'est, semble-t-il, encore enrichie au contact de divinités qui peu à peu se sont associées à elle, sans pour autant s'identifier, comme Astarté-Vénus et Cérès. Chacune lui léguant un type iconographique, un attribut ou un symbole, elle finit par adopter des attitudes et un style fort peu africains. Au II^es., et probablement dès le I^{er}s., on la voit à côté de Saturnus, trônant comme lui, mais soit assise sur un trône à accoudoirs léonins, soit assise directement sur un lion⁴⁴, et sa tête est sommée d'un *modius* ou bien est voilée (tav. VI fig. 2). Ces particularités sont alors celles de Cybèle, la Grande Mère des dieux, avec qui elle a été confondue. C'est bien sous cette forme qu'elle est figurée sur des stèles et sur des monnaies⁴⁵. C'est bien ainsi que la décrit Apulée et que plus tard la vit le jeune Augustin lors des fêtes de Carthage⁴⁶.

Mais tout cela ne veut pas dire qu'elle n'eut pas encore d'autres représentations. Des bandeaux d'argent, qui servaient sans doute d'ornements sacerdotaux, la montrent, toujours à côté de Saturnus, en buste, les seins nus et coiffée d'une couronne tourelée ou du *modius*⁴⁷. Peut-être faut-il également reconnaître Caelestis sur certaines stèles qui présentent une déesse nue⁴⁸? Mais aussi bien sur un fronton d'*Oea*

⁴³ Voir M. LE GLAY, *ouv. cit.*, p. 204-205, 219.

⁴⁴ Par ex. sur un relief de Trab Amara: A. HERON DE VILLEFOSSE, *Musée africain du Louvre*, pl. IX, fig. 4. — Sur une stèle d'Henchir Meded: *Sat. Afr. Mon.*, I, pl. IX, 5.

⁴⁵ Voir *Sat. Afr. Hist.*, p. 219. Sur les monnaies sévériennes de Carthage, montrant Caelestis assise sur un lion: MATTINGLY-SYDENHAM, *Rom. Imp. Coin.*, IV, 1, Index, III, s.v. *Dea Caelestis*; pl. VII, 9 et X, 7. Cf. E. BABELON, *Les monnaies de Septime Sévère, de Caracalla et de Géta relatives à l'Afrique*, «*Riv. Ital. di Numismatica*», XVI, 1903.

⁴⁶ *Ciu. Dei*, II, 4 et 26; *C.S.E.L.*, XL, 1, p. 63.

⁴⁷ Sur ces bandeaux frontaux, voir références dans *Sat. Afr. Hist.*, p. 373, note 5.

⁴⁸ S'il faut reconnaître une déesse dans une femme debout sur un socle et se présentant les seins, figurée sur un cippe de l'étage C du sanctuaire de Tanit à Carthage: L.

(Tripoli), où figure une déesse vêtue d'une ample tunique et voilée, la tête sommée d'une couronne tourelée. On y a reconnu Caelestis représentée en Tychè de la cité⁴⁹.

Dans ce vaste répertoire des représentations de la déesse, on ne peut négliger les interprétations symboliques, qui vont du simple croissant à la tête féminine entourée d'une guirlande et de serpents aux queues nouées, en passant par le croissant lunaire surmonté d'un disque ou d'une rosace: c'est sous ces diverses formes qu'on peut la voir sur des ex-voto et notamment sur les stèles de la Ghorfa⁵⁰.

De toutes ces représentations, qui démontrent à la fois les facultés assimilatrices des Berbéro-romains et leur attachement à la tradition, Apulée a surtout retenu la parenté de Caelestis et de Cybèle, mais sans négliger pour autant la réalité africaine d'une déesse vierge, patronne de Carthage (*celsae Carthaginiis, quae te uirginem uectura leonis caelo commeantem percoli*) et maîtresse du monde, sur lequel au sommet des ex-voto, entourée ou non du Soleil et de la Lune, de Castor et de Pollux comme assesseurs, elle règne dans la majesté de sa toute-puissance (*cum totius sui numinis augusta dignitate praesentat*).

6. C'est d'un syncrétisme encore plus complexe qu'a bénéficié Isis dans la vision d'Apulée. Il convient d'abord de remarquer que de tous les cultes exotiques c'est celui des dieux alexandrins qui fit en Afrique le plus de prosélytes. Alors que Cybèle, Jupiter Dolichenus, Mithra et les autres rencontrèrent dans les provinces africaines un succès moins large qu'ailleurs, Isis et Sérapis, mais Isis surtout se trouvent partout, de Carthage à Lepcis Magna et à Volubilis (tavv. VII-VIII). Partout et très tôt, bien avant tous les dieux de l'Orient. Certes, il y avait déjà dans l'art et la religion puniques, des précédents égyptiens⁵¹ qui ont préparé les voies aux dieux alexandrins, mais

POINSSOT — R. LANTIER, «Rev. Hist. Rel.», 87, 1923, p. 45 et pl. III, 12. Sur une stèle d'Hippone, voir Ph. BERGER, «Bull. Arch. Com.», 1896, p. 221-222 avec fig. Cf. surtout un relief de Thala: C. PICARD, *Cat. Mus. Alaoui, Coll. pun.*, Ca 21. — une stèle de Bulla regia: Cb 950. — une stèle de Sicca Veneria: *Cat. Mus. Alaoui*, I, p. 70, n° 848. — une stèle de Saint-Leu, au musée d'Alger: G. DOUBLET, *Cat. Musée d'Alger*, p. 65, n° 65, n° 4; pl. III; S. GSELL, *Hist. Anc. Afr. Nord*, IV, p. 274.

⁴⁹ «Arch. Jahrb.», 52, 1937, *Anz.*, col. 462.; 53, 1938, fig. 52, col. 743-744. Voir G. CAPUTO, *Il tempio oense al Genio della colonia*, «Afr. Ital.», VII, 1940, p. 40-41.

⁵⁰ Cf. G. CH. PICARD, *Les religions...*, p. 111-113; A. M. BISI, *A proposito di alcune stele del tipo della Ghorfa al British Museum*, «Ant. Afr.», 12, 1978, p. 21-88.

⁵¹ Cf. S. GSELL, *Hist. Anc. Afr. Nord*, IV, p. 282; M. LE GLAY, *Saturne Afr. Hist.*, p. 425 ss. A propos de certaines stèles d'Hadrumète, P. CINTAS, *Le sanctuaire punique de Sousse*, «Rev. Afr.», XCI, 1947, p. 1 ss. Plus généralement, A. M. BISI, *Le stèle puniche*, Roma 1967, en part. p. 44 ss.

on retiendra surtout le rôle qu'a joué dans leur introduction en Maurétanie, et de là dans leur diffusion, Cléopâtre Sélééné, fille de Cléopâtre la grande et femme de Juba II. On sait qu'elle transporta avec elle ses divinités, les rites et les symboles de son pays: les collections du musée de Cherchel en recèlent les preuves archéologiques⁵²; les monnaies des rois Juba et Ptolémée, son fils, portent la fleur de lotus et le sistre isiaque⁵³, et l'on sait qu'à *Caesarea* un *Iseum* fut installé sous le règne de Juba II, qui y amena un crocodile capturé au sud de l'Atlas marocain. Soit directement d'Alexandrie, soit par *Caesarea* la religion d'Isis se répandit partout et dès le I^{er} siècle. Pour ne prendre que quelques exemples, Sabratha eut un temple d'Isis dès l'époque julio-claudienne⁵⁴. A Carthage, ses fidèles, toujours mentionnés en groupes, sont des Egyptiens domiciliés dans la ville, et rapidement, semble-t-il, des autochtones convertis⁵⁵. A *Theueste* (Tébessa) des *pastores* associent dans leur dévotion Saturnus et les dieux de l'Egypte⁵⁶. A Timgad, on vient adorer Sérapis dans le même sanctuaire que la *dea Africa* et Esculape⁵⁷. A Lambèse, le temple d'Isis et de Sérapis fut construit et décoré par deux légats de la troisième légion Auguste avec la participation de leurs troupes⁵⁸. A Banasa en Maurétanie Tingitane, le dédicant d'un autel de marbre voué au culte d'Isis est en revanche un simple affranchi qui célèbre son sévirat⁵⁹.

Comme on le voit par ces exemples, cette religion a touché tous les milieux, les officiels et les militaires, les magistrats, les affranchis et les petites gens, les Romains et les autochtones, les gens des ports et ceux de l'intérieur. Il n'est pas douteux que le mysticisme isiaque a imprégné la religion des Africains, tant des indigènes romanisés que des autres.

⁵² S. GSELL, *Cherchel, antique Iol-Caesarea*, 2^e éd., p. 66.

⁵³ Voir J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris 1955, p. 108 ss. Déjà S. GSELL, *Hist. Anc. Afr. Nord*, VIII, p. 241 ss.

⁵⁴ *I.R.T.*, 8 = L. VIDMAN, *Sylloge inscriptionum religionis Isiacae et Sarapiacae*, Berlin 1969, p. 333, n° 795-796; G. PESCE, *Il tempio d'Iside in Sabratha*, Roma 1953.

⁵⁵ L. VIDMAN, *Sylloge...*, p. 325 ss., n° 770-778. Voir S. GSELL, *Les cultes égyptiens dans le Nord-ouest de l'Afrique sous l'empire romain*, «*Rev. Hist. Rel.*», 30 (tome 59), 1909, p. 149-159. G. CH. PICARD, *Les religions...* p. 224-233.

⁵⁶ En réalité près de *Theueste*, à Morsott: *C.I.L.*, VIII, 27845 = *I.L.Alg.*, I, 2872; M. LE GLAY, *Sat. Afr. Mon.*, I, p. 358, n° 56.

⁵⁷ Cf. M. LE GLAY, «*Bull. Arch. Com.*», n.s., 3, 1967, p. 262.

⁵⁸ *C.I.L.*, VIII, 2630 = 18100 = L. VIDMAN, *Sylloge...*, p. 330, n° 785.

⁵⁹ *A.Ep.*, 1934, 42 = L. VIDMAN, *Sylloge...*, p. 333, n° 794.

Pourquoi une telle emprise, alors que les autres religions orientales, arrivées tard, végétaient plutôt et ne trouvaient un relatif succès que dans les ports et dans les centres militaires? Cette faveur particulière peut s'expliquer, semble-t-il, par plusieurs raisons. D'abord du fait des nombreux contacts, très anciens, noués entre l'Afrique du Nord et Alexandrie: qu'il s'agisse d'échanges commerciaux, culturels, humains, ils sont bien attestés⁶⁰. Sans doute faut-il aussi tenir compte des formes de la propagande isiaque: on pense en particulier aux arétalogies, dont le R.P. Festugière⁶¹ a bien montré l'importance. Leur composition et leur structure, en forme de litanie, les rendaient faciles à apprendre, à retenir et à transmettre. Par leur contenu, elles exaltaient toutes les vertus et puissances de la déesse: a) mère de toutes choses, dominatrice des éléments, source première des générations, elle était donc *créatrice du monde*; b) divinité suprême des cieux, des enfers, de la mer, elle apparaissait comme *maîtresse du monde, déesse cosmique*; c) avec son parèdre, Sérapis (Eis Zeus Sarapis), elle s'affirmait *puissance unique* («tout m'obéit») et multiforme (à ce titre «myrionyme»). Mais il y a plus, et c'est peut-être l'essentiel: cette puissance souveraine, les arétalogies la mettaient au service des fidèles. Isis y est présentée en effet comme une déesse-providence, «à l'écoute du monde», comme on dirait aujourd'hui: émue de pitié, elle est favorable aux prières des hommes, elle est déesse propice et salutaire (*salutaris*). Or par ses fonctions multiples elle peut répondre à toutes les préoccupations et à tous les besoins des hommes.

Ainsi s'éclaire le passage d'Apulée, qui livre le discours qu'Isis tient à Lucius après son apparition: d'abord une énumération, sous forme de litanie précisément, de ses qualités et pouvoirs; puis ses divers noms. Car sa nature souveraine, sa qualité de déesse cosmique aux fonctions illimitées permettaient de la faire bénéficier d'un syncrétisme d'assimilation cumulative d'un type unique, et cela dès l'époque hellénistique⁶²: n'était-elle pas mère des dieux comme Cybèle, déesse de la paix et des arts comme Athéna-Minerve, déesse de la mer, déesse nourricière et de la beauté féminine comme Aphrodite-Vénus, maîtresse des enfers et des mânes comme Koré-Proserpine, *lucifera* comme

⁶⁰ Cf. S. GSELL, *Hist. Anc. Afr. Nord.*, IV, p. 166; pour l'époque impériale, M. ROSTOVITZEFF, *Econ. and social history of the Roman Empire*, éd. ital., p. 105 ss, 179 ss.

⁶¹ Voir A.J. FESTUGIÈRE, *A propos des arétalogies d'Isis, Etudes de religion grecque et hellénistique*, Paris, 1972, p. 138-163.

⁶² Cf. FR. DUNAND, *Le syncrétisme isiaque à la fin de l'époque hellénistique. Les syncrétismes dans les religions grecque et romaine*, 1973, p. 161 ss.

Diane, reine des cieux comme Junon, déesse de victoire comme Bellone, reine des moissons et des mystères comme Déméter-Cérès, déesse du temps et de la magie comme Hécate, maîtresse du destin comme Némésis, mais avant tout, et de son vrai nom — on sait l'importance du nom pour capter la puissance de la divinité — *regina Isis*, la reine Isis? Et pour finir, l'affirmation de sa disponibilité: *adsum tuos miserata casus, adsum fauens et propitia*, etc., Isis accueille, console, sauve celui qui l'écoute et lui obéit.

A cela fait écho la touchante prière de Lucius, prosterné aux pieds de la déesse (*Métam.*, XI): «ô sainte déesse...». Prière qui commence, comme il convient, par la laude d'Isis, où sont énumérées ses puissances (maîtresse des dieux, donc des hommes, «elle gouverne l'univers») et sa providence («sans se lasser elle veille sur le salut du genre humain»), et qui se termine par un acte d'humilité et de fidélité de son dévot. On conçoit que la grande déesse alexandrine ait été capable de séduire les âmes éprises de pureté et d'idéal.

7. Quant à la religion impériale, qu'il vaut mieux appeler la religion du souverain, l'Afrique ne manque pas de témoignages de l'attachement des petites gens à la personne de l'empereur: statuettes et intailles par exemple attestent pour le moins «l'amour de l'Auguste»⁶³, et l'on sait qu'en passant devant les images impériales, beaucoup ne manquaient jamais d'invoquer le «nom de César Auguste» et de leur adresser un geste d'adoration. Ces manifestations sont au moins aussi éloquents que les dédicaces officielles des magistrats et des officiers sur les Forums et dans les camps. Et l'on n'oubliera pas le lien souvent établi entre le culte impérial et les religions exotiques, dont les dieux sont maintes fois invoqués *pro salute Imperatoris*.

8. En conclusion, il apparaît d'abord très clairement que les divinités évoquées par Apulée sont toutes des divinités invoquées dans l'Afrique du II^e siècle, et même parmi les plus populaires. On remarque aussi que les images et les rites sont conformes à l'imagerie et aux liturgies attestées dans les provinces africaines. De même on notera que le syncrétisme qui chez Apulée revêt toutes les formes (assimilation simple, assimilation cumulative, association) est parfaitement conforme à l'esprit du temps. Dans le vieux débat qui oppose les tenants de la thèse africaine (pour qui les dieux d'Apulée et son oeuvre

⁶³ Voir P. VEYNE, «Cahiers de Byrsa», VIII, 1958-1959, p. 74 ss.

en général sont inspirés par les *realia* connus dans son pays d'origine par le philosophe de Madaure) aux partisans de la thèse hellénique (qui retiennent surtout que le roman se passe en Thessalie), on serait donc tenté de pencher en faveur des premiers et de voir dans les Métamorphoses un reflet de la réalité religieuse et de la vie africaine du II^e siècle. Pourtant un obstacle de taille se dresse sur la voie de cette adhésion. Au vrai, cet obstacle consiste en une lacune. Une lacune qui ne peut être un oubli. Si dans le tableau que dresse Apulée figure bien Iuno Caelestis, le grand dieu de l'Afrique romaine, Saturnus, lui, ne paraît pas. Cette lacune est-elle révélatrice? Signifie-t-elle qu'Apulée a exprimé des idées et évoqué des rites qui n'ont rien de spécifiquement africain et qui seraient tout aussi bien grecs? Il est bien difficile de trancher.

On notera d'abord que, si Saturnus est bien la divinité la plus représentative de la mentalité religieuse des Africains, il est tout de même une région de l'Afrique du Nord où jusqu'à ces dernières années il était quasiment inconnu⁴⁴, c'est la Tripolitaine. On peut donc se demander si ce n'est pas plutôt la situation religieuse de cette région, où Apulée a vécu, où il s'est marié et où il a plaidé, qui l'a inspiré.

Mais il faut dire aussi que, si Apulée connaissait bien l'Afrique et ses réalités, il connaissait tout aussi bien la Grèce et la vie religieuse du bassin oriental de la Méditerranée. Jamais autant qu'au II^e siècle ne s'est imposé le règne d'une koinè méditerranéenne culturelle, donc religieuse. L'oeuvre d'Apulée est l'illustration de cette koinè. Ce qui ne veut pas dire, bien évidemment, qu'elle ne porte pas quand même la marque de l'Afrique. Ce sont les limites entre ces deux domaines, entre ces deux sources d'inspiration, qui sont difficiles à tracer.

⁴⁴ On y vénérât plutôt Jupiter Hammon. En 1973 a été découverte la première inscription gravée en l'honneur de Saturne: sur un *labrum* en marbre, trouvé à *Sabratha* et portant une inscription en néopunique et son équivalent en latin: M. ROSSI et G. GARBINI, «Libya Antiqua», 13-14, 1976-1977, pp. 7-20; photos, Tav. II-V = *A.Ep.*, 1980, n° 900.

Ammar Mahjoubi

La cité des *Belalitani Maiores*.
Exemple de permanence et de transformation
de l'urbanisme antique

1. Des données diverses — allusions et récits glanés dans la tradition littéraire, ou indications archéologiques — démontrent l'existence de traditions sédentaires dans la région de Bêjà, dont la réputation de richesse agricole est, par ailleurs, solidement établie.

Ces données précisent également que l'épanouissement du phénomène urbain dans cette région, à l'époque classique, avait été précédé et préparé par une sédentarisation et une multiplication des agglomérations agricoles, à l'époque de Carthage et des rois numides.

A l'époque romaine, autour de la ville de *Vaga*, la densité des bourgades qui se succédaient à une dizaine de Kilomètres les unes des autres était telle, qu'on pouvait même se demander s'il y avait véritablement une campagne qui s'opposerait à la ville; d'autant plus que des inscriptions recueillies dans ces sites archéologiques montrent la fréquence de constructions publiques où étaient reprises les formules de plans et de composition répandues à travers le monde romain, et indiquent que ces petites agglomérations n'avaient point échappé aux influences d'une existence citadine, dont elles pouvaient contempler et imiter le déroulement dans les grandes cités voisines, notamment à *Vaga*.

Dès lors, était apparu l'intérêt d'une recherche consacrée à l'un de ces petits bourgs ruraux de la région de Bêjà, dont la fouille systématique était susceptible de préciser les origines de l'implantation urbaine, d'apprécier l'ampleur de l'oeuvre accomplie dans le cadre institutionnel et en liaison étroite avec les structures de la société à l'époque impériale, d'analyser enfin les processus d'évolution et de mutation qui affectèrent l'urbanisme, l'architecture et le décor architectural jusqu'à le transformer complètement à la fin de l'Antiquité.

¹ Voir, pour les références et l'illustration, A. MAHJoubi, *Recherches d'Histoire et d'Archéologie à Henchir el-Faouar, la Cité des Belalitani Maiores*, Publications de l'Université de Tunis, 1978.

2. Il s'agit des ruines de Henchir el-Faouar, implantées à flanc de coteau sur le versant Nord-Ouest de Jebel Bourja, à 8 Kilomètres à vol d'oiseau au Nord-Est de Bêjà. L'identification du site fut aisément acquise, grâce à la découverte d'une base dédiée à Elagabal par les *Belalitanii Maiores*, et d'une stèle funéraire où il était précisé que le défunt était *civis belalitanus*. Le village antique s'appelait donc *Belalis Maior*. La liste épiscopale de 411 indique qu'il fut le siège d'un évêché demeuré inconnu, jusqu'à la date de cette identification; à moins de penser, ce qui reste possible mais peu probable, compte tenu de l'importance des monuments chrétiens exhumés par les fouilles, que l'évêque de la liste de 411 peut aussi bien appartenir à une *Belalis Minor* ou *Belali Minus* qui reste inconnue.

Les sondages poussés jusqu'au sol vierge ont montré que le site de *Belalis Maior* fut occupé très probablement dès la fin du III^e s. av. J.C.; et en tous cas au II^e s. av. J.C. Les sols de béton, de cailloutis ou de galets, un mur de moellons exhumé dans un sondage, prouvent qu'une petite agglomération existait à cette époque. Au plan économique, l'abondance des tessons de céramique à vernis noir d'importation ou «d'imitation», des fragments d'amphores dites «italiques» ou de type dit «punique» mais qui sont répandues dans tout l'Occident méditerranéen, indique que Carthage, dont la production et le monnayage sont aussi présents, n'apparaissait pas alors comme le seul partenaire, ni le seul lien entre la région de Bêjà, le pays numide et la Méditerranée. Le matériel exhumé le prouve, autant que les indications des textes sur la présence d'un grand nombre d'Italiens, notamment des Campaniens attirés par la richesse agricole de Beld Bêjà et les possibilités d'échanges. On sait qu'à l'époque de la guerre de Jugurtha, nombre d'entre eux avaient établi en pays numide, particulièrement à *Vaga*, qualifiée par Salluste de *magna et opulens*, à la fois leurs résidences et leurs comptoirs. Le monnayage numide exhumé confirme également le développement des échanges durant le II^e siècle et la première partie du I^{er} siècle av. J.C.

3. Abordons, maintenant, la question de la romanisation, et posons surtout le problème du statut municipal de *Belalis Maior*. Ce qui frappe, tout d'abord, c'est l'appartenance des citoyens à la tribu *Arvensis*, qui est celle de Carthage, à l'exclusion de toute autre tribu; c'est encore la présence d'un texte épigraphique malheureusement incomplet, mais qui indique le décurionat et la prêtrise, exercés à Carthage, par le personnage honoré.

A cela s'ajoutent deux inscriptions qui datent, l'une avec certitu-

de, l'autre très probablement, du règne d'Antonin le Pieux. La première contient la formule *ob honorem magistratus* qui reste incomplète, la suite du texte ayant disparu. Mais la seconde, qui est une dédicace aux Dieux Capitolins, permet de préciser la nature de cette magistrature, puisqu'on y relève les sigles *M.P.*, c'est-à-dire *M(agistratus) P(agi)*. Ainsi *Belalis Maior* était, sous Antonin le Pieux, un *pagus* administré par des *magistri*. *Belalis Maior* était donc un *pagus*, qui est une subdivision d'une colonie romaine, inscrit sur le sol de sa *pertica*, et juxtaposé probablement à une commune pérégrine. Les *pagi* étant administrés par des *magistri* et pourvus d'un conseil de décurions, ce qui est le cas à *Belalis Maior*, où un conseil de décurions est attesté et mentionné sur plusieurs bases honorifiques échelonnées entre le règne d'Hadrien et le règne d'Elagabal; cet *ordo* peut cependant aussi bien être celui du *pagus* de citoyens, que celui d'une *civitas* indigène à laquelle le *pagus* était peut être juxtaposé. Pourtant l'épigraphie n'a pas, ou pas encore peut-être, révélé formellement la coexistence de deux communautés de statut différent, alors que l'existence d'une bourgade indigène, depuis l'époque préromaine, est attestée par l'archéologie. On n'a pas mention, dans les inscriptions recueillies jusqu'ici, d'un *pagus et civitas*, de l'*uterque ordo* ou de l'*utraque pars civitatis* très explicites à *Thugga*, *Agbia*, *Avensa*, *Numlulis* ainsi qu'à *Thignica* et *Vallis*.

Néanmoins, nous proposons de classer *Belalis Maior*, où la tribu *Arnensis* est attestée à cinq reprises, parmi les *pagi* qui se trouvaient dans la région située immédiatement au-delà de la *Fossa Regia* et qui étaient sûrement ou probablement des *pagi* de la *pertica* de Carthage. Une liste en a été dressée par le regretté H.-G. Pflaum, qui avait examiné chaque cas, et constaté que ces villages de colonisation romaine vivaient, soit en symbiose avec une cité indigène —comme *Agbia*, *Numlulis*, *Thugga*, *Avensa*—, soit seuls—comme le *pagus Assalitanus*.

4. Or on s'était déjà demandé si c'est seulement le hasard qui a voulu que tous les *pagi* qui vivaient en symbiose avec les *civitates* aient été révélés seulement dans la région située entre l'Oued Tessa, l'Oued Siliana et le *Bagrada*? Et si l'on ne pouvait supposer que d'autres régions avaient connu ce genre d'organisation? Rien ne s'opposait en fait à cette hypothèse, sachant que ces *pagi* étaient des districts de la colonie de Carthage, ce qui semble impliquer l'existence, dès l'époque de César ou au plus tard d'Auguste, d'une «Grande Carthage» comprenant non seulement le territoire propre de la cité, mais aussi des territoires habités par des citoyens romains assez éloignés de la ville

même — comme ceux de la région de Dougga, située à plus de 110 kms au Sud-Ouest de Carthage. On admet ainsi que la *pertica Carthaginiensium* n'était pas d'un seul tenant, mais comprenait des territoires épars situés surtout au-delà de la *Fossa Regia*, colonisés et habités dès l'époque républicaine par les colons envoyés notamment au titre de la loi d'Appuleius Saturninus (103 av.J.-C.). On sait qu'en vertu de cette loi, des lots de 100 jugères chacun furent distribués à des vétérans et à des Gétules, «peut être dans la région comprise en bordure de la *Fossa Regia*, entre *Acholla* et *Thaenae*» (selon l'opinion de Ch. Saumagne), et sûrement dans la vallée moyenne de la Mejerda, notamment, comme l'atteste l'épigraphie, dans la plaine de Bousalem-Souk el-Khemis. En ce qui concerne la région de Béja, le territoire du *pagus* de *Belalis Maior* n'était vraisemblablement pas le seul à dépendre de la colonie de Carthage; c'était aussi probablement le cas du territoire du *pagus Thunigabensis* situé à 14 kms seulement, à vol d'oiseau, de *Belalis*. Bien qu'aucune mention de tribu n'y ait encore été révélée, on ne peut songer à le rattacher pas plus que *Belalis* à *Vaga*, qui ne devient colonie qu'au début du règne de Septime Sévère, et dont les habitants furent inscrits semble-t-il dans la tribu *Fabia*; on n'est même pas sûr que *Vaga* ait accédé au statut de municipes sous Auguste. On ne pourrait non plus songer à un rattachement à *Thabraca*, colonie qui semble remonter à Auguste, et où l'*Arnensis* est attestée à deux reprises; car alors que l'extension de la *pertica Carthaginiensium* jusqu'aux *pagi* situés entre l'Oued Siliana, l'Oued Tessa et le *Bagrada* est maintenant bien certaine, il est difficile de croire qu'on ait rattaché à *Thabraca* des *pagi* situés à plus de 50 kms.

5. Il faut ajouter, toujours à propos du statut municipale de *Belalis Maior*, que le texte qui mentionne un *M(agister) P(agi)* révèle en outre l'existence d'un Capitole. Ce temple pourrait même remonter à une époque antérieure à celle d'Antonin le Pieux, si l'on en juge par la découverte d'un fragment d'inscription monumentale gravée sur une plaque de marbre blanc qui avait très probablement appartenu à la dédicace de l'édifice. Or la présence d'un Capitole, symbole éminemment municipal, signifie sans doute, puisque la ville n'a pas déjà une constitution romaine, que la romanisation y était très avancée. Ainsi à *Thugga*, par exemple, le Capitole fut élevé entre 166 et 169; pourtant la ville n'accéda au statut de municipes qu'en 204-205. Mais sous Marc-Aurèle déjà, le *pagus Thuggensis*, qui faisait partie de la *pertica Carthaginiensium*, avait obtenu le *ius capiendorum legatorum* qui, sans l'assimiler véritablement à un municipes, lui conférait cependant un

droit accordé depuis Nerva aux villes municipales et distendait ainsi ses liens avec la colonie de Carthage. Toutefois, l'absence d'un texte explicite permet seulement de conjecturer une éventuelle accession de *Belalis Maior* au statut municipal, peut être sous les Sévères. La seule mention précise se trouve dans une inscription tardive. C'est un texte daté de l'époque constantinienne, entre 326 et 331, qui indique que la ville avait accédé, à une date encore indéterminée, au statut de colonie.

6. Les monuments exhumés à *Belalis Maior* après six campagnes de fouilles s'échelonnent du IV^e au VII^e siècles. Les zones fouillées ne couvrent pas une surface continue: vers le centre de la bourgade, le secteur du *forum* et des «Thermes du *forum*» a été relié au Sud aux petits Thermes dits de Thésée et du Minotaure, et à l'Ouest au secteur de la «Petite basilique». Au Nord, c'est le secteur du fortin tardif et des maisons aux murs fortifiés construites après la conquête arabe au-dessus d'édifices chrétiens antérieurs, notamment au-dessus de la «Grande basilique». Et à l'Ouest, c'est le quartier périphérique où se dresse un sanctuaire dont le plan tripartite a retenu l'attention.

La première impression qui se dégage est celle que produisent généralement les constructions dites de «Basse Epoque». En raison notamment de la superposition des niveaux, jusqu'aux constructions du moyen-âge arabo-musulman qui ont été autant que possible préservées, les édifices paraissent souvent désordonnés, enchevêtrés; les matériaux sont hétérogènes, beaucoup sont réemployés plus ou moins judicieusement, et le mortier de terre a été largement utilisé. On constate également des déformations dans le plan de divers bâtiments; les murs ne sont pas toujours droits, ni les constructions toujours orthogonales. En plusieurs endroits, à l'intérieur du périmètre urbain, des tombes ont été construites avec des matériaux de remploi.

Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il s'agit en gros de deux ou de trois époques différentes, que tout distingue: depuis la conception même de l'urbanisme, jusqu'aux matériaux utilisés, même si la technique de *l'opus africanum* caractérise toujours la structure des murs. On constate d'abord qu'il y a un niveau byzantin et un niveau du IV^e ou du V^e siècle. Le remblayage varie ainsi de 0,70 m à 1,50 m. Le réseau des rues, qui, quoique souvent courbes, avaient dans certains quartiers comme celui du *forum*, des allures de *cardines* et de *decumani* disparut ainsi sous les remblais.

7. Le niveau du IV^e siècle, dégagé en divers endroits, particulièrement dans la zone du *forum*, montre bien que la place publique con-

stituait encore, à cette époque, le coeur de la cité. Ce *forum* de type civil, était toujours l'objet de la sollicitude des magistrats municipaux et des autorités provinciales à l'époque constantinienne; c'est là un signe important de la permanence de l'évergétisme et de la vie politique autour du siège de la curie, et du maintien du *forum* comme centre de la vie urbaine, bien que les bases honorifiques exhumées ne descendent pas au delà de l'époque de Gordien III. D'une façon générale, il n'y a alors aucun changement radical dans le paysage de la cité ou du bourg rural qui s'était donné une certaine allure urbaine depuis l'époque classique et jusqu'à la fin du IV^e siècle, malgré les restaurations et les remaniements incessants qu'on décèle ici et là: en bordure de la place publique, où on restaure les portiques, où on reconstruit entièrement la curie, et où on remanie et décore de nouveaux pavements de mosaïque les locaux annexes. Les «Thermes du *forum*» furent également agrandis et réaménagés, et on édifia plus au Sud un nouveau bâtiment, celui des «Thermes de Thésée et du Minotaure» qui fut décoré d'un *emblema* figuré d'excellente facture et de beaux pavements géométriques.

Mais au Ve siècle, le paysage monumental fut profondément renouvelé et transformé, par l'érection d'un ensemble chrétien à la périphérie Nord du site. Dès la fin du IV^e s., on commença par construire un vaste édifice avec *cella trichora* précédée au Nord par une salle oblongue divisée en cinq nefs, sur laquelle ouvraient, de part et d'autre des côtés longs, des pièces pavées de mosaïques géométriques. Puis c'est la construction, immédiatement à l'Est, de la «Grande Basilique» qui a connu une longue histoire et fut entièrement reconstruite à l'époque byzantine, sous le règne d'Héraclius. Dotée d'un baptistère qui communiquait avec une petite salle à deux exédres opposées et avec d'autres annexes, elle faisait ainsi partie d'un complexe chrétien important qui est très probablement le groupe cathédral de *Betalis Maior*. En même temps, une autre basilique, plus petite, était érigée à peu de distance du forum, au Nord-Est, au milieu d'un quartier tardif où des locaux domestiques modestes voisinaient avec des boutiques d'artisans. Cette «Petite Basilique» a été aussi plusieurs fois remaniée et fut dotée d'un baptistère à l'époque byzantine. Plus loin, vers la limite orientale du site, un autre bâtiment au sol dallé de pierres funéraires récupérées dans la nécropole, fut construit à l'époque vandale. La salle principale, en forme d'exédre, largement ouverte sur un vaisseau oblong, fut décorée d'une mosaïque remarquable. C'est aussi au Ve siècle que les salles annexes qui bordent la place publique furent

compartimentées par des murs de refend, posés sur les mosaïques de pavement datées du IV^e siècle, et quelques-unes de ces salles servirent probablement de locaux d'habitation. Les habitants de la bourgade n'évoluaient donc plus dans le même décor, et le cadre monumental avait complètement changé. Il ne s'agit pas d'un déclin qui aurait suivi les années relativement heureuses de l'époque constantinienne: l'activité édilitaire chrétienne du Ve au VII^e siècle démontre le contraire, et on doit tenir ainsi compte d'une nouvelle période d'urbanisme marquée par une campagne de constructions chrétiennes qui s'épanouit au Ve siècle. Si des déformations ont été constatées dans le plan des basiliques, qui présentent des axes brisés, cela est dû, principalement, au remploi de murs antérieurs, aux remaniements et aux reconstructions successives de ces sanctuaires.

Si, d'autre part, la profusion des matériaux disponibles avait incité à la généralisation des remplois, il faut constater aussi la maîtrise technique dans la construction des absides et dans la taille irréprochable de nouveaux supports, remarquables autant par les qualités d'exécution que par la diversité. Le décor permet de déceler à la fois une continuité et de profondes révolutions esthétiques, qui conduisent à la désagrégation des schémas iconographiques classiques et à l'abandon des formes héritées du monde hellénistico-romain: un impératif l'emporte, celui de plier la vie à des constructions simplifiées où triomphe la recherche de la linéarité, au détriment de tout souci d'un rendu réaliste.

L'accroissement du nombre des chrétiens et leur piété ont donc enrichi et transformé un paysage urbain où s'affirment, avec le maintien des traditions, des conceptions nouvelles dans l'urbanisme, l'architecture et le décor architectural. Et on devine ainsi la puissance matérielle considérable de l'Eglise, autant que sa puissance sociale et spirituelle; ce qui lui a permis de suppléer les curiales encore actifs à l'époque constantinienne.

A l'époque byzantine, mais surtout vers la fin du VI^e siècle et au début du VII^e, un remblayage qui a fait monter le niveau général du site est sans doute la conséquence, d'une part, des restaurations et des aménagements apportés aux monuments du Ve siècle, d'autre part et surtout, de destructions qui nécessitèrent la reconstruction des basiliques. C'est aussi à l'époque byzantine qu'il faut attribuer les tombes qui envahirent le périmètre urbain, dès la première moitié du VI^e siècle, particulièrement au voisinage des deux basiliques.

Enfin après la conquête arabe, le niveau général du site fut à nou-

veau exhaussé. La «Grande Basilique» et tout l'ensemble chrétien étaient complètement ruinés lorsqu'on dut égaliser le sol pour construire un fortin et une série de maisons aux murs extérieurs renforcés, fondés le plus souvent sur les soubassements des édifices chrétiens. Mais le village ne fut pas pour autant abandonné par sa population, et l'importance de cette occupation est confirmée par l'abondance de l'*instrumentum domesticum*. Celle-ci traduit la vitalité persistante de la bourgade, puisqu'aux innombrables utensiles d'usage courant s'ajoutent des poteries émaillées dont la diversité et la richesse du décor et des formes impliquent même, du moins chez certains habitants, une certaine aisance.

8. Les fouilles de Henchir el-Faouar auront ainsi montré que lorsqu'on se soucie de préserver les couches les plus tardives des sites archéologiques, on ne peut manquer d'y déceler une superposition des niveaux d'occupation et des remaniements successifs apportés aux différents édifices. On pourrait alors s'apercevoir qu'il s'agit des témoins de deux ou trois époques différentes que distinguent et la fonction de l'architecture, et l'esthétique du décor, et surtout, la conception même de l'urbanisme, dont l'évolution marque le passage de la cité antique à la ville chrétienne, puis à la ville arabo-musulmane; changements et permanences, novations et maintenances qui doivent être précisés dans d'autres sites, par une problématique qu'il faudra définir et nuancer selon les régions et les variations de la périodisation.

Car si on a bien renoncé à croire que les centres urbains de l'époque du Bas-Empire étaient, comme on l'affirmait auparavant, minés et exsangues, malgré les restaurations et les «replâtrages» des périodes tétrarchique, constantinienne ou valentinienne, on attend toujours une étude appropriée, consacrée à l'urbanisme africain à la fin de l'Antiquité, et à l'analyse du processus d'évolution de l'urbanisme, depuis la fin du IV^e siècle jusqu'à l'arrivée des Arabes. Ou plutôt jusqu'aux IX^e et X^e siècles, car les signes de continuité nous paraissent bien plus évidents que ceux d'une véritable coupure, qui serait intervenue au moment de la conquête arabe.

Certes, en ce qui concerne en particulier les sites antiques, les textes arabes eux-mêmes signalent que nombre de cités, parfois importantes comme *Thysdrus*-El Jem, *Thugga*-Dougga, ou que nombre de monuments grandioses se trouvaient dans un état de délabrement ou de ruine avancée ou déjà consommée. Par contre, d'autres cités antiques, comme *Vaga*-Béjà ou *Hadrumentum*-Sousse, retrouvaient un dynamisme comparable, sinon supérieur, à celui qui fut le leur dans l'Anti-

quité; sans parler des nouvelles créations urbaines, à commencer par celles de Kairouan, de Tunis ou de Mahdia. Il aurait donc fallu plutôt analyser le processus d'évolution qui, dès le Bas-Empire, avait entraîné la décadence de *Thugga* ou celle de *Thysdrus*: faire ressortir peut-être le fait que *Thugga*, par exemple, fut défavorisée par rapport à *Thibursicum Bure* (Téboursouk), qui était plus directement desservie par la grande route Carthage-*Theveste* et par des sources d'eau locales plus abondantes, ce qui explique notamment son essor à l'époque arabo-musulmane. Dans le même ordre d'idées, on pourrait aussi rechercher les causes qui ont entraîné, probablement dès le III^e siècle, mais surtout beaucoup plus tard, la décadence de *Thysdrus* et son remplacement à l'époque arabe par Sousse en tant que capitale du Sahel. Des facteurs d'ordre historique — comme la répression de Capelien ou la résistance berbère de la Kahena qui s'était retranchée dans le grand amphithéâtre — peuvent intervenir dans l'explication; mais pour une part sans doute beaucoup moins importante que des phénomènes de géographie historique, liés aux voies de communication et aux déplacements des foyers économiques.

Et il faudrait également cerner de plus près ce qu'on entend par décadence. Très souvent, du moins en ce qui concerne, en Afrique, l'urbanisme tardif, il s'agit plutôt de changements structurels qui affectent aussi bien la conception que les fonctions de la ville, de l'architecture et du décor architectural. Car, comme l'a déjà noté P.-A. Février, la vision léguée par les modèles de l'Antiquité à l'historien plus ou moins prisonnier de sa formation classique, l'amène souvent à juger sévèrement et même à qualifier de décadentes, des structures et des formes qui ne sont que différentes de celles des modèles anciens, des changements et des innovations qui sont liés à une structure socio-économique et un rythme de vie différents de celui de l'époque romaine.

On finit ainsi par négliger des signes pourtant évidents de continuité, par omettre les étapes successives d'évolution et de transition, pour établir une séparation tranchée entre l'*Africa* romaine et l'*Ifriqiya* arabo-musulmane.

Attilio Mastino

I

La ricerca epigrafica in Tunisia (1973-1983)

Le iscrizioni latine rinvenute in Tunisia¹ sono state pubblicate in gran parte nell'ottavo volume del *Corpus Inscriptionum Latinarum* tra il 1881 ed il 1916², mentre successivamente sono comparse le due rac-

* Quest'intervento rientra all'interno della ricerca, finanziata dal Ministero della Pubblica Istruzione, su «L'idea di impero universale: il contributo degli imperatori africani del III secolo», coordinata dal prof. Sandro Schipani.

Ringrazio tutti coloro che hanno voluto assistermi nella ricerca, in particolare i colleghi tunisini proff. Mhamed Fantar, Azedine Beschouch, Abdelmajid Ennabli, Naïdé Ferchiou, Jeanne Ladjili, Ammar Mahjoubi, Ahmed M'charek, Hédi e Latifa Slim ed i tanti altri dell'*Institut National d'Archéologie et d'Art*, della *Faculté des Lettres et Sciences humaines*, della *Faculté de Droit et des Sciences politiques et économiques*, del *Centre d'études, de recherches et de publications* di Tunisi, che hanno agevolato il mio lavoro, che si è svolto nella cornice delle norme dell'accordo culturale Italia-Tunisia dell'8 giugno 1982 (art. 19). Mi è stato inoltre possibile completare la ricerca recandomi per oltre un mese a Parigi, presso il *Centre d'information et de documentation* del CNRS «*Année épigraphique-Fonds Pflaum*», grazie all'infinita disponibilità del direttore prof. Marcel Le Glay, nel quadro di una borsa CNR *Senior Fellowships Scheme*. Ringrazio inoltre i proff. André Chastagnol, Mireille Corbier, Michel Christol, René Rebuffat e tutti gli altri che mi sono stati larghi di consigli e di suggerimenti, presso il *Centre G. Glotz* e presso le biblioteche della *Sorbonne*, dell'*Institut de Droit romain* e dell'*École Normale Supérieure* di Parigi, dove sono stato accolto con simpatia e comprensione.

¹ Ci si riferisce in questa sede all'Africa Proconsolare ed alla Bizacena, rinviando ad una prossima occasione l'aggiornamento bibliografico sulla ricerca epigrafica in Algeria.

Si è spogliata la bibliografia relativa anche alle iscrizioni cristiane, mentre si è escluso l'*instrumentum domesticum*.

Per brevità, si è adottato un criterio semplificato nelle note: i numeri che seguono il cognome dell'autore rimandano all'appendice bibliografica; si indicano le pagine per gli articoli, non per i volumi.

² Il *CIL VIII* è stato pubblicato a cura di G. WILMANNs e successivamente di R. CAGNAT, I. SCHMIDT ed H. DESSAU. Gli indici sono comparsi tra il 1942 ed il 1959.

Alcuni diplomi militari provenienti dalla Tunisia sono inseriti nel *CIL XVI*, pubblicato tra il 1936 ed il 1955 da H. NESSELHAUF.

colte delle *Inscriptions latines d'Afrique*, nel 1923, e delle *Inscriptions latines de la Tunisie*, nel 1944³.

Il numero enorme di epigrafi (oltre cinquantamila), proveniente dalle province romane dell'Africa, spiega comunque l'abbondanza dei successivi aggiornamenti, non tutti registrati ne «L'année épigraphique», dovuti non solo a nuove scoperte ed a nuovi scavi archeologici, ma anche alla pubblicazione di collezioni in parte già note ma non ancora studiate in modo adeguato. Fino al 1972 esistono ampie rassegne bibliografiche, curate in particolare da M. Le Glay⁴ e da N. Duval (quest'ultimo per le iscrizioni cristiane)⁵, che consentono di avere un'idea completa della qualità e del numero dei nuovi testi, alcuni dei quali di fondamentale importanza per la storia delle province romane dell'Africa Proconsolare e della Bizacena.

Per l'epoca successiva si posseggono diversi strumenti bibliografici, di carattere alquanto diverso, nessuno dei quali però esplicitamente dedicato all'epigrafia latina dell'Africa⁶.

³ R. CAGNAT, A. MERLIN, L. CHATELAIN, *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*, Paris 1923; A. MERLIN, *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris 1944.

Per l'indice onomastico delle due raccolte, aggiornato con gli ultimi rinvenimenti, cfr. ora BEN-ABDALLAH, LADJIMI-SEBAL, 10.

⁴ M. LE GLAY, *Recherches et découvertes épigraphiques dans l'Afrique romaine depuis 1962*, «Chiron», IV, 1974, pp. 629-646 (un breve sunto anche in LE GLAY, 166, p. 508).

Per l'epoca precedente al 1957, cfr. ID., *Épigraphie et organisation des provinces africaines*, in *Atti del terzo congresso internazionale di Epigrafia greca e latina (Roma 4-8 settembre 1957)*, Roma 1959, pp. 229-244.

⁵ N. DUVAL, *Les recherches d'Épigraphie chrétienne en Afrique du Nord (1962-1972)*, in «MEFRA», LXXXV, 1973, pp. 335-344 (un breve sunto anche in DUVAL, 65, pp. 508-512).

Per l'epoca precedente al 1962, cfr. ID., *Projet de reprise de l'Enquête sur l'Épigraphie chrétienne d'Afrique de Paul Monceaux*, in *Akten des IV. internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik, Wien 17. bis 22. September 1962*, Wien 1964, pp. 99-116.

⁶ Oltre ai tradizionali repertori bibliografici («L'Année philologique», «Archäologische Bibliographie» del Deutsches Archäologisches Institut, «Bulletin analytique d'histoire romaine», ecc.), ed oltre ad alcune riviste che dedicano una sezione di aggiornamento bibliografico (in particolare «Africa», «Ant. Afr.», «BCTH», «CRAI», «Épigraphica», «Karthago», ecc.), si possono vedere:

— P. COURTOT, M. EUZENNAT, S. GIRARD, S. SEMPÈRE, D. TERRER, *Archéologie de l'Afrique antique*, CNRS, Institut d'Archéologie Méditerranéenne, Aix-en-Provence, aggiornata al 1981;

— J. DESANGES, S. LANCEL, *Bibliographie analytique de l'Afrique antique*, École Française de Rome, Département d'études anciennes de l'Université III de Grenoble, U.E.R. des Sciences historiques de l'Université de Nantes, aggiornata al 1978-79;

— R. REBUFFAT, I. SABARD, Y. LE BOHEC, *Bibliographie de l'Afrique du Nord antique. Périodiques et séries* (Bibliothèque de l'École Normale Supérieure. Guides et inven-

È sembrato perciò opportuno tracciare brevemente un quadro dei principali rinvenimenti avvenuti negli ultimi dieci anni, presentando quindi in appendice un aggiornato indice bibliografico relativo all'argomento⁷.

Per quanto riguarda Cartagine, è noto che operano contemporaneamente vari gruppi di ricerca archeologica (tunisini, francesi, italiani, tedeschi, inglesi, danesi, svedesi, canadesi, americani), nel quadro del programma UNESCO, con risultati di grande interesse⁸.

Per gli altri siti, la ricerca epigrafica, coordinata da A. Beschouch, è affidata prevalentemente a studiosi tunisini (in particolare Z. Ben-Abdallah, L. Ennabli, M. Ennaïfer, N. Ferchiou, M. Khanoussi, L. Ladjimi-Sebaï, A. Mahjoubi, A. M'charek, per citare solo alcuni) e francesi (J. Durliat, N. e Y. Duval, S. Lancel, J.-M. Lassère, Y. Le Bohec, L. Maurin, J. Peyras): a loro si deve la scoperta e lo stu-

taires bibliographiques, 1), CNRS, Groupe de recherches sur l'armée romaine et les provinces, Paris 1980;

— Y. LE BOHEC, *Archéologie militaire de l'Afrique du Nord. Bibliographie analytique 1913-1977*, «CGRAR», 11, 1979;

— A. ENNABLI, *Bibliographie d'archéologie et d'histoire ancienne de Tunisie (Carthage exceptée), 1957-1979*, «CEDAC», V, 1983, pp. 33-55;

— A. ENNABLI, *North African Newsletter 3: Part 1. Tunisia 1956-1980* (Translated and supplemented by J. H. HUMPHREY), «AJA», LXXXVII, 2, 1983, pp. 197-206.

Si veda inoltre, sull'epigrafia cristiana, D. MAZZOLENI, *Rassegna di Epigrafia cristiana*, «Rivista di storia e letteratura religiosa», XV, 1979, pp. 273-286 (per la Tunisia, pp. 284 ss.); sul *limes*, EUZENNAT, 86, pp. 429-443 (scoperte 1964-74) ed EUZENNAT, 88, pp. 533-543 (scoperte 1974-76); sui mosaici funerari, il «Bull. AfEMA»; sui rinvenimenti archeologici fino al 1955 il volume *Découvertes et travaux archéologiques en Tunisie (1949-1955)*, con prefazione di L. PAYE, Tunis 1955, pp. 11-16; sugli ebrei, cfr. infine R. ATTAL, *Les Juifs d'Afrique du Nord, Bibliographie*, Jérusalem 1973.

⁷ La bibliografia raccolta in appendice, per complessivi 255 titoli, è stata selezionata in modo relativamente «ampio», comprendendo non soltanto i rinvenimenti epigrafici in Tunisia, ma anche gli studi sull'Africa Proconsolare e la Bizacena in età romana (territori dell'Algeria e della Libia esclusi).

⁸ Un primo orientamento bibliografico in JH. HUMPHREY, *Bibliography of the International Campaign to save Carthage*, in *New Light on Ancient Carthage. Papers of a Symposium sponsored by the Kelsey Museum of Archaeology, the University of Michigan (March 23-24, 1979)*, Ann Arbor 1980, pp. 123-127.

Vd. anche J. DENEAUVE, *Les structures romaines de Byrsa: historique des recherches*, «Ant. Afr.», XI, 1977, pp. 51-66 (cfr. *Byrsa*, I, 1979, pp. 41-55); per l'attività degli studiosi italiani, cfr. G. CAPUTO, *Tunisia, Cartagine e appello Unesco. Un decennio di ricerche archeologiche CNR*, «Quaderni della ricerca scientifica», C/1, 1978, pp. 210-217; A. DI VITA et alii, *Gli scavi italiani a Cartagine. Rapporto preliminare delle campagne 1973-77*, «QAL», XIII, 1983, pp. 7-61.

Per un bilancio dell'attività delle ultime campagne promosse all'interno del programma UNESCO, cfr. anche il «CEDAC», IV, 1981, pp. 3 ss. (con bibliografia 1975-81 alle pp. 56-60).

dio di un abbondante materiale epigrafico spesso assolutamente inedito, che è andato ad arricchire i vari musei della Tunisia.

Il museo piú importante, soprattutto per la splendida collezione di mosaici romani, numerosi dei quali con iscrizione, è certamente il *Musée Alaoui* di Tunisi, inaugurato nel 1888 e divenuto *Musée National du Bardo* dopo l'indipendenza⁹.

Il secondo museo per importanza è il *Musée National de Carthage*, già *Musée Lavignerie*, sulla collina di Byrsa, nel cuore della città punica e della colonia augustea¹⁰. Varie iscrizioni sono esposte nel parco archeologico delle terme di Antonino, nel parco delle ville romane dell'Odeon ed altrove a Cartagine.

Sono ugualmente di grande interesse per gli epigrafisti i musei locali di *Utica*, di Sfax (con le collezioni rinvenute nel territorio di *Taparura* e *Thaenae*), di Sousse (*Hadrumentum*)¹¹, di El-Jem (*Thysdrus*), di Moknine (resti da *Leptis Minor* e *Thapsus*), di Salakta (*Sullectum*), di Enfida e di Mactar. Di un certo interesse anche il lapidario di El Kef (*Sicca Veneria*)¹². Recentemente è stato inaugurato infine un *antiquarium* a Nabeul (*Neapolis*).

Eccezionalmente generoso si dimostra poi il governo tunisino nell'organizzazione di esposizioni temporanee di reperti archeologici all'estero: si ricorderanno soltanto quelle di Losanna, di Praga, di Tokio-Nagoya e di Parigi¹³.

⁹ Cfr. M. YACOB, *Musée du Bardo. Musée antique*, Tunis 1972². Il prof. M. Ennaffier, *conservateur du Musée du Bardo* mi comunica gentilmente (in data 6.10.1982) che la redazione di un catalogo aggiornato delle iscrizioni latine conservate al Bardo è stata affidata alla prof. Z. Ben-Abdallah, dell'*Institut National d'Archéologie et d'Art*; la stessa ha discusso nel 1977 una *thèse de 3^e cycle* presso l'Università di Grenoble-III, dal titolo *Catalogue des inscriptions latines païennes du Musée du Bardo*.

Le antichità di *Bulla Regia* conservate al Bardo sono state studiate da N. ATTIA-QUARTANI, in BESCHAOUCH, HANOUNE, THÉBERT, 39, pp. 123-132.

¹⁰ Attualmente (dicembre 1983) il Museo di Cartagine è in fase di ristrutturazione, secondo il programma e le indicazioni del *conservateur* prof. A. Ennabli. Per quanto riguarda le iscrizioni, sono stati asportati quasi tutti i frammenti incassati lungo i muri di cinta del parco archeologico, che troveranno una diversa piú adeguata sistemazione. Grazie alla cortesia del prof. A. Ennabli e della prof. Z. Ben-Abdallah, ho potuto visitare anche i magazzini del museo, dove sono conservate alcune iscrizioni inedite (non solo funerarie).

¹¹ Cfr. BEN ZINEB, 15.

¹² I materiali piú importanti dei musei tunisini sono ora raccolti da YACOB, 239. È noto che numerose iscrizioni rinvenute in Tunisia si trovano al Museo del Louvre di Parigi (cfr. ora S. DUCROUX, *Catalogue analytique des inscriptions latines sur pierre conservées au Musée du Louvre*, Paris 1975) o in altri musei francesi (cfr. p. es. BLANCHARD, 40, pp. 217-239).

¹³ Cfr. *Mosaïque antiques et trésors d'art de Tunisie, 54^e Foire nationale de Lau-*

Sono però soprattutto i siti archeologici tunisini a conservare ancora oggi la maggior quantità di iscrizioni latine, molto spesso inedite ed in attesa di studio: il caso che più colpisce è rappresentato indubbiamente da *Ammaedara*, a poca distanza dal confine algerino (poco ad oriente di *Theveste*), dove sono conservate diverse centinaia di iscrizioni, alla periferia dell'attuale villaggio di Haïdra. Il Duval ha pubblicato di recente 508 epigrafi cristiane, per lo più inedite, mentre le iscrizioni pagane stanno per essere studiate in maniera adeguata¹⁴. Tra i siti più ricchi di iscrizioni si citeranno inoltre *Belalis Maior*, *Bulla Regia*, *Capsa*, *Cillium*, *Gigthis*, *Mactaris*, *Mustis*, *Simitthus*, *Sufetula*, *Thabraca*, *Thuburbo Maius*, *Thuburnica*, *Thugga*, *Ureu*, per non restare che ai centri più noti ed accessibili.

L'abbondanza stessa del materiale non sempre ha consentito una completa pubblicazione dei testi e soprattutto l'elaborazione sul piano storico dei dati. Si attende tra breve l'aggiornamento delle *Inscriptions latines de la Tunisie*, dove saranno presentate numerose nuove epigrafi e riviste le edizioni precedenti¹⁵.

Solo negli ultimi anni vengono affrontati nuclei di documenti più o meno ampi, per passare da un'indagine esclusivamente tecnica ad una ricostruzione complessiva della società e della cultura africana in epoca romana.

Per entrare nei particolari, deve innanzitutto segnalarsi la pubblicazione di una serie di *corpora* epigrafici locali, redatti con criteri modernissimi, per singoli siti o gruppi di documenti omogenei. Nel 1972, N. Duval si augurava che gli epigrafisti dedicassero una maggiore attenzione alla verifica diretta degli originali ed allo studio di alcuni aspetti (la paleografia, le tecniche di preparazione, la lingua, l'onomastica, la simbologia ed i formulari) che tradizionalmente erano trascurati¹⁶; sembrava inoltre che troppo poco spazio fosse dedicato dagli studiosi alle iscrizioni cosiddette «banali» ed alle epigrafi sepolcrali e cristiane.

Tutto ciò pare ormai acquisito: tra le serie fin qui pubblicate si

sanne, Lausanne 8-23 septembre 1973; J. BURIAN, *Trésors artistiques de Tunisie. La civilisation romaine en Afrique*, «Zprávy Jednoty Klasických Filologů», XVII, 1975, pp. 63-65; Carthage. *Exposition archéologique tunisienne de Carthage, Tokyo-Nagoya, 1er août-31 août 1978; De Carthage à Kairouan. 2000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. Musée du Petit Palais de la ville de Paris, 20 octobre 1982-27 février 1983.*

¹⁴ DUVAL, 70; un aggiornamento in DUVAL, 73, pp. 215-224.

¹⁵ La notizia mi è stata fornita dal prof. M. Le Glay.

¹⁶ DUVAL, 65, pp. 508-512.

segnala quella delle iscrizioni cristiane di *Ammaedara*, che piú che un catalogo epigrafico è divenuto un vero e proprio manuale di epigrafia cristiana, grazie anche alla possibilità di stabilire una seriazione ed una evoluzione cronologica coerente¹⁷. Agli stessi criteri si è rifatta L. Ennabli, in occasione delle pubblicazioni delle iscrizioni cartaginesi delle basiliche di S. Monica e di Micidfa¹⁸.

Tra le altre raccolte locali, in questa sede si ricorderà il volume di M. Ennaïfer su *Althiburos* e quello di A. Mahjoubi su *Belalis Maior*¹⁹; è annunciata la pubblicazione delle iscrizioni di *Bulla Regia*²⁰ e, per i testi cristiani, di *Mactaris*²¹.

Sono numerosi poi i singoli rinvenimenti di documenti anche importantissimi, che tra l'altro hanno consentito di identificare alcune città romane altrimenti ignote: per restare alle principali, si ricorderanno *Abbir Maius*, municipio di Caracalla (Henchir El-Khandaq)²², *Alma* (Henchir El-Khima)²³, *Apisa Minus*, *civitas* indigena governata da sufe-ti (pr. Bou Arada)²⁴, *Aquae Aptucensium* (Hammam-Biadha)²⁵, *Aradi*, *civitas* indigena all'epoca di Nerone (Bou Arada)²⁶, *Asadi*, *civitas* indigena all'epoca di Costantino (Zaouia Sidi Jedidi, pr. *Segermes*)²⁷, *Avitina*, municipio e quindi colonia all'epoca di Severo e Caracalla (Henchir El-Blida, pr. *Membressa*)²⁸, la *colonia* *Canopitana* (pr. Mornag)²⁹,

¹⁷ DUVAL, 70; gli aggiornamenti sono in DUVAL, 73, pp. 215-224.

¹⁸ L. ENNABLI, 83 e 84.

¹⁹ ENNAÏFER, 85; MAHJOUBI, 178; cfr. anche MAHJOUBI, 177, pp. 313-326.

²⁰ BESCHAOUCH, 38; cfr. anche BESCHAOUCH, HANOUNE, THÉBERT, 39; DEBERG, 51, pp. 152-157; DUNCAN-JONES, 61, pp. 118-123; REMY, 216, pp. 458-477.

²¹ PREVOT, 213.

²² BESCHAOUCH, 20, pp. 118-123; BESCHAOUCH, 22, pp. 101-111; KOTULA, 152, pp. 237-245.

²³ BESCHAOUCH, 19, pp. 221-223.

²⁴ BESCHAOUCH, 26, p. 249; BESCHAOUCH, 34, pp. 169-177; FERCHIOU, 108, pp. 161-168.

²⁵ BESCHAOUCH, 21, pp. 193 s.

²⁶ BESCHAOUCH, 35, pp. 687-689; FERCHIOU, 107, pp. 141-189. In preparazione: BESCHAOUCH, 37.

²⁷ BESCHAOUCH, 19, pp. 228-231. Sul titolo di *restitutor orbis sui terrarum* portato da Costantino (AE 1974, 693), cfr. ora A. MASTINO, *Orbis, κόσμος, οἰκουμένη: aspetti spaziali dell'idea di impero universale da Augusto a Teodosio*, in *Popoli e spazio romano tra diritto e profezia* (Da Roma alla terza Roma, Studi 3), Roma 1984, p. 81.

²⁸ BESCHAOUCH, 24, pp. 255-267.

²⁹ BESCHAOUCH, 21, pp. 193-194; BESCHAOUCH, 30, pp. 403-407.

Gunela (Henchir Goungla, pr. Menzel Bourguiba)³⁰, il *municipium liberum Matarense* (Mateur)³¹, *Midicca* (pr. *Taphrura*)³², *Miz[eo]t[fe]r*, municipio (Bou Jelida)³³, *Rucuma*, municipio (Henchir Rekoub)³⁴, *Taphrura* (Henchir Ballich, pr. *Membressa*)³⁵, la *civitas* e il *ffundus* *Taphugabensis* (Jenan-ez-Zaytoûna, Henchir El-Oust)³⁶, il *municipium Thadurre[t]ajnum* (Henchir El-Kelkh, pr. *Thurburbo Maius*)³⁷, *Ureu*, municipio di Marco Aurelio (Henchir Guennazia)³⁸. La geografia dell'Africa Proconsolare romana risulta dunque, negli ultimi dieci anni, completamente rivoluzionata con alcune conferme, (per il *municipium Matarense*, *Abitina* e la *col(onia) Canopitana*) delle notizie già in nostro possesso fornite dalle fonti letterarie, che però non avevano consentito una localizzazione precisa del sito.

Non si dimentichino inoltre gli altri rinvenimenti di Aïn Djemala³⁹, di Aïn Rchine⁴⁰, di *Bisica Lucana*⁴¹, di Cartagine⁴², di *Furnos Maius*, di *Furnos Minus* e di *Missua*⁴³, di Henchir Slimane⁴⁴, di *Mustis*⁴⁵, di *Sicca Veneria*⁴⁶ e di *Uzita*^{46a}; per le iscrizioni funerarie,

³⁰ BESCHAOUCH, 35, pp. 683-687.

³¹ BESCHAOUCH, 21, pp. 193-194.

³² BESCHAOUCH, 35, pp. 689-691.

³³ FERCHIOU, 98, pp. 17-33, anche per la *gens Bacchuiana*.

³⁴ PEYRAS, 197, pp. 45-64.

³⁵ BESCHAOUCH, 35, pp. 689-691.

³⁶ BESCHAOUCH, 34, p. 176 n. 27, cfr. *ILTun.* 628; FERCHIOU, 103, pp. 38-40; FERCHIOU, 104, p. 20.

³⁷ FERCHIOU, 94, pp. 9-21.

³⁸ BESCHAOUCH, 19, pp. 223-228; PEYRAS, MAURIN, 200.

³⁹ BESCHAOUCH, 25, pp. 232-233.

⁴⁰ FERCHIOU, 100, pp. 231-259.

⁴¹ BESCHAOUCH, 30, pp. 400-403.

⁴² Di eccezionale importanza sono i testi cartaginesi pubblicati da DUVAL, LANCEL, LE BOHEC, 79, con in appendice (pp. 87-89) alcune iscrizioni inedite di Bordj Djedid e di Sayda; vd. anche MALCUS, 179, pp. 117-124.

Riguardano Cartagine anche le seguenti iscrizioni rinvenute altrove: GROS, 127, pp. 977-992; *AE* 1975, 873; 1979, 650; 1981, 866-867.

⁴³ LEPALLEY, 171, pp. 185-193.

⁴⁴ FERCHIOU, 105, pp. 439-463.

⁴⁵ BESCHAOUCH, 31, pp. 105-122.

⁴⁶ FERCHIOU, 109, pp. 441-445.

^{46a} VAN DER WERF, 235 a.

di *Mactaris*⁴⁷ e di Raqqada⁴⁸; per le iscrizioni cristiane di Bou Assid⁴⁹, di El Mouassat (presso Sfax)⁵⁰ e di *Hadrumentum*⁵¹, per restare alle località di maggiore interesse.

All'interno delle serie «tematiche» generali, si segnala il fondamentale volume di Y. Duval, sulle iscrizioni che ricordano i martiri cristiani⁵²; inoltre sono stati studiati i mosaici funerari di Enfida e di *Furnos Minus*⁵³, alcune iscrizioni donatiste⁵⁴, giudaiche⁵⁵, metriche⁵⁶.

Numerosi siti archeologici posseggono ora una monografia aggiornata, con qualche spazio anche per la documentazione epigrafica⁵⁷; sono stati ripresi i risultati di alcune campagne di scavo svoltesi nel secolo scorso o all'inizio del nostro secolo con un riesame dei materiali rinvenuti⁵⁸.

Una particolare attenzione è stata dedicata negli ultimi anni alla storia amministrativa delle province romane dell'Africa: a parte gli studi generali⁵⁹, si segnalano in questa sede in particolare i numerosi dati che sono stati acquisiti sulla prosopografia dei proconsoli del-

⁴⁷ KHANOUSSI, M'CHAREK, 140, pp. 25-57 e 193-199; M'CHAREK, M'TIMET, 187, pp. 5-18; vd. anche M'CHAREK, 186.

⁴⁸ ENNABLI, MAHJOUBI, SALOMONSON, 81.

⁴⁹ DUVAL, 69, p. 186.

⁵⁰ DUVAL, 67, pp. 157-173.

⁵¹ FERRUA, 110, pp. 189-209.

⁵² Y. DUVAL, 80; sui martiri cfr. anche DUNCAN-JONES, 60, pp. 106-110; SAXER, 222.

⁵³ DUVAL, 68, pp. 145-174; DUVAL, CINTAS, 78, pp. 841-949.

⁵⁴ RAYNAL, 215, pp. 33-72.

⁵⁵ DUVAL, 67, pp. 157-173; LE BOHEC, 164, pp. 165-207; LE BOHEC, 165, pp. 209-229; VATTIONI, 238, pp. 714-716.

⁵⁶ PIKHAUS, 212, pp. 637-654.

⁵⁷ Per *Ammaedara*, cfr. BARATTE, DUVAL, 6; DUVAL, 76, pp. 633-671; per Cartagine, cfr. ENNABLI, SLIM, 82; FANTAR, 90; per *Sufetula*, cfr. DUVAL, BARATTE, 77; DUVAL, 75, pp. 596-632; vd. anche FERCHIOU, 99, pp. 49-58.

⁵⁸ Vd. le campagne Hérisson e Daux ad *Utica* (BARATTE, 5, pp. 26-30; KOLENDO, 145, pp. 261-262); Donau a Remada (EUZENNAT, TROUSSET, 89, pp. 111-189).

⁵⁹ Sulle province romane dell'Africa, cfr. ora soprattutto FUSHÖLLER, 119; THOMAS-SON, 230, pp. 3-61; vd. anche DECRET, FANTAR, 52; GARNSEY, 120, pp. 234-254; KOTULA, 149, pp. 337-358; PFLAUM, 201, pp. 68-72.

Per la nascita dell'Africa Proconsolare, vd. FISHWICK, SHAW, 115, pp. 369-370. Sulla Tunisia, vd. anche FAUVEL, POINSSOT, 91.

Sulla Numidia è uscito recentemente il volume di BERTHIER, 16; vd. anche FENTRESS, 93; HORN, RÜGER, 129.

l'Africa⁶⁰, con risultati che modificano alquanto il quadro fornito nel 1960 dal Thomasson⁶¹.

Un significativo impulso hanno conosciuto poi negli ultimi anni le ricerche sulla «resistenza» alla romanizzazione nell'Africa romana, un tema affrontato con competenza e notevole originalità soprattutto dal Benabou⁶²: in questo quadro sono stati studiati gli avvenimenti militari⁶³, la fortuna dei culti religiosi indigeni e l'adattamento sincretistico della religiosità romana⁶⁴, le persistenze di istituzioni più antiche (puniche e numide), la situazione economica e la valorizzazione agricola delle campagne.

Si discute sul «sottosviluppo» delle province africane, una formula proposta dal Deman, ma respinta da altri studiosi, che invece hanno messo in evidenza come l'esperienza romana sia stata più vasta e profonda di quanto non sia stato supposto, determinando uno splendido sviluppo urbanistico ed un benessere generalizzato e senza precedenti⁶⁵.

In questo contesto sono stati affrontati i problemi prosopografici, che consentono di chiarire l'ascesa di intere famiglie nella scala sociale: il numero dei senatori, elevatissimo soprattutto all'epoca dei Severi, è in questo senso significativo⁶⁶; sono state inoltre studiate alcune

⁶⁰ AVOTINS, 4, pp. 68-76; BESCHAOUCH, 32, pp. 117-126; BESCHAOUCH, 34a, pp. 471-474; BESCHAOUCH, 36, pp. 59-61; CALLU, 42, pp. 273-283; CAMODECA, 43, pp. 250-268; DI VITA-EVRARD, 58, pp. 210-213; DI VITA-EVRARD, 58a, pp. 467-470; FERCHIOU, 101, pp. 307-312; JACQUES, 136, pp. 215-222; KOLENDO, 142, pp. 255-277; KOLENDO, 146, pp. 351-367; MAURIN, PEYRAS, 185, pp. 339-351; MILLER, 188; OVERBECK, 193; RAWSON, 214, pp. 188-201; RODÀ DE MAYER, 217, pp. 219-223; SYME, 226, pp. 1-18; THOMASSON, 228, cc. 1-11; THOMASSON, 229; VOGEL-WEIDEMANN, 238a; VOGEL-WEIDEMANN, 238b, pp. 271-294.

⁶¹ B.E. THOMASSON, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus*, Lund 1960.

⁶² BENABOU, 12; vd. anche BENABOU, 11, pp. 367-375 e BENABOU, 13, pp. 139-144; BENABOU, 14, pp. 9-21; vd. però le perplessità di E.W.B. FENTRESS, *La vendetta del Moro; recenti ricerche sull'Africa romana*, «Dialoghi di archeologia», IV, 1, 1982, pp. 107-112 e di R.M. SHELDON, *Romanizzazione, acculturazione e resistenza; problemi concettuali nella storia del Nordafrica*, *ibid.*, pp. 102-106.

⁶³ CHRISTOL, 45, pp. 69-77; FÉVRIER, 112, pp. 23-40.

⁶⁴ Vd. oltre, n. 107; per tutti cfr. FÉVRIER, 111, pp. 305-336.

⁶⁵ DEMAN, 54, pp. 17-81; vd. però H. FREIS, *Das römische Nordafrika, ein unterentwickeltes Land?*, «Chiron», X, 1980, pp. 357-390; cfr. anche LASSÈRE, 157, pp. 647 sgg.; J.-M. LASSÈRE, *Rome et le 'sous-développement' de l'Afrique*, «REA», LXXXI, 1979, pp. 67-104.

⁶⁶ È fondamentale ora l'articolo di CORBIER, 50, pp. 685-754; per la Numidia, cfr. LE GLAY, 168, pp. 755-781.

Studi su una singola famiglia o un singolo personaggio sono quelli di ALFÖLDI, 3,

carriere equestri⁶⁷, le origini sociali, i legami familiari e di patronato, i fondamenti economici dell'aristocrazia municipale⁶⁸, le attestazioni e le attività dei liberti imperiali⁶⁹, le condizioni di vita degli *humiliores* e della popolazione rurale⁷⁰. Anche la storia del cristianesimo africano risulta meglio conosciuta, al di là della pura prosopografia, dopo la pubblicazione della *Prosopographie de l'Afrique chrétienne*, a cura di A. Mandouze⁷¹.

L'organizzazione municipale dell'Africa Proconsolare attualmente è molto più chiara: un'eccellente sintesi, per il basso impero, è quella fornita recentemente dal Lepelley⁷²; sono state definite in maniera adeguata le tappe attraverso le quali una *civitas* indigena poteva diventare municipio di cittadini romani e quindi colonia, una tematica questa già studiata per il II secolo dal Gasco⁷³, che recentemente ha ampliato l'indagine ai primi tre secoli dell'impero⁷⁴. Per il periodo più tardo si possiede ora una sintesi del Kotula⁷⁵; delle città dell'Haut-Tell tunisino si è occupato il Peyras⁷⁶. Si è definito inoltre il ruolo ed il significato, ai fini della promozione nello stato giuridico di una città, dei soprannomi imperiali⁷⁷.

Più in particolare, è stata datata con precisione la elevazione a municipio di *Bulla Regia*, *Giufi* e *Thugga*⁷⁸; a colonia di *Bulla Regia*,

pp. 362-376; BERTANDY, 17, pp. 7-23; BESCHAOUCH, 23, pp. 136-137; CHRISTOL, 46, pp. 145-150; NOVACK, 190, pp. 21-23; NOVACK, 191; NOVACK, 192, pp. 119-165; REMY, 216, pp. 458-477.

⁶⁷ DEMAN, 53, pp. 133-151.

⁶⁸ BESCHAOUCH, 33, pp. 141-155; IFFIE, 130, pp. 36-58; ILLUMINATI, 132, pp. 467-472; KOTULA, 152, pp. 237-245.

⁶⁹ BESCHAOUCH, 30, pp. 395-399; FERCHIOU, 97, pp. 357-362.

⁷⁰ JACQUES, 137, pp. 217-230; PICARD, 211, pp. 98-111.

⁷¹ MANDOUZE, 182; cfr. anche MANDOUZE, 180, pp. 287-301.

⁷² LEPELLEY, 170.

⁷³ J. GASCOU, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère* (Collection de l'École Française de Rome, 8), Roma 1972; cfr. ROMANELLI, 219, pp. 144-171 = ROMANELLI, 220, pp. 365-392.

⁷⁴ GASCOU, 125, pp. 136-320.

⁷⁵ KOTULA, 148, pp. 111-131.

⁷⁶ PEYRAS, 199, pp. 115-128.

⁷⁷ PFLAUM, 203, pp. 260-262.

⁷⁸ Rispettivamente THÉBERT, 227, pp. 247-312; GASCOU, 124, pp. 231-240; CHRISTOL, 47, pp. 217-223.

*Mactaris, Thubursicu Bure, Thugga, Thysdrus*⁷⁹. Sono numerosi comunque anche i nuovi dati che riguardano la condizione giuridica di altre città⁸⁰.

Un grande sviluppo hanno conosciuto gli studi sulle istituzioni cittadine: in particolare sulla sopravvivenza della magistratura punica dei sufeti⁸¹, sugli *undecemprimi*⁸², su alcune magistrature romane, come la questura municipale⁸³ e sui *curatores rei publicae*⁸⁴. Discussa è la matrice (punica o italica) della suddivisione in curie che si trova in molte città africane⁸⁵: molto dubbio anche il significato della ripartizione territoriale o personale individuata dai termini *pagus*⁸⁶ e *castellum*⁸⁷. È stato studiato l'uso della parola *res publica* nelle iscrizioni (per indicare anche una comunità di *peregrini*)⁸⁸ e, per ciò che riguarda le popolazioni indigene, le attribuzioni dei *praefecti* a capo di una *gens* o di una tribù⁸⁹. Singolare la carica di un *curator locustae*⁹⁰.

È stato inoltre studiato l'evergetismo municipale⁹¹ e l'attestazione

⁷⁹ Rispettivamente, THÉBERT, 227, pp. 247-312; PFLAUM, 202, p. 195; CHRISTOL, 47, pp. 217-223 (anche per *Thugga*); GASCOU, 122, pp. 189-196.

⁸⁰ BESCHAOUCH, 31, pp. 105-122 (per Cartagine e *Sicca Veneria*); FERCHIOU, 106, pp. 65-74 (*Gigthis*). Vedi anche DESANGES, 55, pp. 143-150 (*Utica*), dove è anche posto il problema della localizzazione della *Cirta* ricordata nella guerra contro Giugurta (sul problema, cfr. anche BERTHIER, 16).

⁸¹ In generale, cfr. KOTULA, 147, pp. 73-83; PICARD, 209, pp. 125-133.

Nuove città sufetali sono indicate da BESCHAOUCH, 26, p. 249 e BESCHAOUCH, 28, p. 138 (quattro in un raggio di 20 km., di cui due inedite); in particolare: *Apisa Minus* (BESCHAOUCH, 34, pp. 169-177) e *civitas Tappugabensis* (BESCHAOUCH, 34, p. 176 n. 27; l'iscrizione è stata pubblicata, incompleta, in FERCHIOU, 103, pp. 38-40; cfr. FERCHIOU, 104, p. 20); vd. infine FERCHIOU, 109a, pp. 15 sgg.

⁸² SHAW, 223, pp. 3-10.

⁸³ JACQUES, 139, pp. 211-223.

⁸⁴ La bibliografia sull'argomento è notevole. Per tutti cfr. JACQUES, 138, pp. 62-135 ed ora Fr. JACQUES, *Les curateurs des cités dans l'Occident romain de Trajan à Gallien*, Paris 1983.

⁸⁵ GASCOU, 121, pp. 33-48; KOTULA, 153, pp. 133-146.

⁸⁶ FERCHIOU, 105, pp. 439-463; GASCOU, 126, pp. 175-207; LUZZATTO, 175, pp. 527-546; ROMANELLI, 219a, pp. 479-487.

⁸⁷ GASCOU, 126, pp. 175-207.

⁸⁸ GASCOU, 123, pp. 383-398.

⁸⁹ LEPELLEY, 169, pp. 285-295 (basso impero); per i *praefecti gentis*, cfr. LEVEAU, 172, pp. 153-192.

⁹⁰ DESANGES, 56, pp. 135-141; DESANGES, 57, pp. 281-286.

⁹¹ JACQUES, 135, pp. 159-180; sull'aristocrazia municipale cfr. KOTULA, 154b; vd. anche KOTULA, 154a, pp. 431-435.

di alcune tribù romane, come l'*Arnensis*⁹²; un tema relativamente nuovo e fin qui inesplorato, caro soprattutto ad Azedine Beschouch, è quello delle sodalità, affrontato con risultati notevoli, che chiariscono anche le funzioni sociali ed il ruolo economico di queste associazioni⁹³.

Un capitolo importante, che era stato fin qui trascurato, è quello della demografia: il Lassère ha recentemente studiato la colonizzazione dell'Africa, l'attività delle popolazioni rurali, lo sviluppo urbano, gli scambi di popolazione, i rapporti e le forme di contatto tra autoc-toni ed immigrati, l'organizzazione familiare, la mortalità, i tassi di accrescimento della popolazione, le migrazioni interne ed esterne, il nomadismo, fino ad arrivare al 212 e quindi all'emanazione della *constitutio Antoniniana de civitate*, promulgata da Caracalla, che forse volle sottolineare il grado di romanizzazione raggiunto nelle province nord-africane, dalle quali la sua famiglia era originaria, concedendo la cittadinanza romana a tutti gli abitanti liberi dell'impero (con l'unica eccezione dei *peregrini dedittici*)⁹⁴. Il tema è stato ripreso ed esteso ad alcune città particolari (come ad esempio *Mactaris*)⁹⁵; è stato nuovamente affrontato il problema della durata media della vita e quello della mortalità⁹⁶, un aspetto che differenzia l'Africa Proconsolare dalle altre province dell'Impero.

Nell'ultimo decennio si sono inoltre raccolti nuovi dati sullo sfruttamento agricolo delle campagne⁹⁷, sul colonato⁹⁸, sulla centuriazione romana⁹⁹, sulla condizione giuridica del suolo¹⁰⁰, sui commer-

⁹² FERCHIOU, 102, pp. 9-24; FERCHIOU, 103, pp. 43-50.

⁹³ BESCHAOUCH, 27, pp. 486-503; BESCHAOUCH, 29, pp. 410-420.

⁹⁴ LASSÈRE, 157; un aggiornamento in LASSÈRE, 161, pp. 397-426.

⁹⁵ M'CHAREK, 186; vd. anche per *Simithus*, LASSÈRE, 159, pp. 27-44.

Uno spostamento di popolazione è attestato ora anche a *Segermes* (VATTIONI, 238, pp. 714-716), a *Simithus* (KOLENDO, 143, pp. 125-130; KOLENDO, 144, pp. 396-397) ed a *Thysdrus* (SLIM, 224, pp. 95-99). Per la presenza di Pannoni e Traci in Africa, cfr. PFLAUM, 206, pp. 53-67; di Celti, cfr. BESCHAOUCH, 30, pp. 394-409.

⁹⁶ IKURITE, 131, pp. 59-68; SUDER, 225, pp. 225-233.

⁹⁷ PEYRAS, 196, pp. 181-222; PEYRAS, 198, pp. 209-253. Si vedano anche le osservazioni di DUVAL, 69, p. 186; di LEVEAU, 173, pp. 7-13 e di LEVEAU, 174, p. 248. In generale: WHITTAKER, 240, pp. 331-362.

⁹⁸ KOLENDO, 141; vd. anche FLACH, 116, pp. 441-492; FLACH, 117, pp. 427-473.

⁹⁹ PEYRAS, 198, pp. 209-253; TROUSSET, 232, pp. 125-177.

¹⁰⁰ ROMANELLI, 218, pp. 171-215 = ROMANELLI, 220, pp. 319-363.

ci¹⁰¹, sulla viabilità¹⁰², sul *limes* e sulle difese nei riguardi delle popolazioni nomadi del Sahara¹⁰³.

Alla luce di nuovi rinvenimenti epigrafici (un frammento di *laterculus* ed un nuovo epitaffio di urbaniciano) il Lancel ha fornito informazioni inedite sulla tredicesima coorte urbana di stanza a Cartagine¹⁰⁴; il quadro delle truppe acquisite in Africa Proconsolare è stato quindi parzialmente modificato, secondo le indicazioni del Le Bohec¹⁰⁵; contestualmente, il Duval ha studiato dal punto di vista archeologico il campo della coorte urbana a Cartagine¹⁰⁶.

Un ampio sviluppo ha inoltre avuto negli ultimi dieci anni il tema della vita religiosa ed in particolare dei rapporti tra più antichi culti punico-numidi e culti romani, spesso integrantisi in un singolare sincretismo¹⁰⁷. Nuovi rinvenimenti epigrafici hanno riguardato, tra gli altri, il culto di Saturno, così caratteristico dell'Africa, perché legato a quello indigeno di Baal Hammon¹⁰⁸, di Plutone¹⁰⁹, di Diana¹¹⁰, di altre divinità minori o eccezionali¹¹¹. È stata studiata la diffusione in Africa dei culti della *Magna Mater*¹¹² e dei *Dii Mauri*¹¹³.

Sui sacerdoti, un'attenzione particolare ha suscitato il problema

¹⁰¹ PAVIS D'ESCURAC, 195, pp. 251-259.

¹⁰² BARBERY, DELHOUNE, 7, pp. 27-43; TROUSSET, 234, pp. 135-154; TROUSSET, 235, pp. 45-59.

¹⁰³ EUZENNAT, 86, pp. 429-443; EUZENNAT, 88, pp. 533-543; FERCHIOU, 95, pp. 12-14; TROUSSET, 231; TROUSSET, 232, pp. 125-177; TROUSSET, 233, pp. 21-33.

¹⁰⁴ LANCEL, in DUVAL, LANCEL, LE BOHEC, 79, pp. 36-46.
Altre iscrizioni di militari (da Bordj Djedid e Sayda), *ibid.*, Appendice, pp. 87-89 (continua). Vd. anche (da *Tisavar*), LE BOHEC, 162, pp. 188-192.

¹⁰⁵ LE BOHEC, in DUVAL, LANCEL, LE BOHEC, 79, pp. 47-79.

Per le truppe di stanza in Numidia, vd. ora FENTRESS, 93; sull'ala *II Flavia Hispanorum*, cfr. EUZENNAT, 87, pp. 131-135.

¹⁰⁶ DUVAL, in DUVAL, LANCEL, LE BOHEC, 79, pp. 79-87.

¹⁰⁷ FÉVRIER, 111, pp. 305-336; vd. anche BESCHAOUCH, 26, p. 249.

¹⁰⁸ BESCHAOUCH, 22, pp. 112-118; BESCHAOUCH, 28, p. 138; BESCHAOUCH, 30a, pp. 125-134; BESCHAOUCH, 35, pp. 689-691 (tempio costruito dai *Taphrureses*); FERCHIOU, 96, pp. 9-25.

¹⁰⁹ BESCHAOUCH, 18, pp. 101-105.

¹¹⁰ MAHJOUBI, 178, p. 127 (tempio a *Vaga*).

¹¹¹ CORBIER, 49, pp. 95-104 (diffusione del culto di Ercole); FERCHIOU, 95, p. 9-12 (*dii Caesarum*); FISHWICK, 113, pp. 375-380 (*Augustus deus*); LE BOHEC, 162, p. 189 (*Genius Tisavar Aug.*); VATTIONI, 237, pp. 13-21 (Esculapio).

¹¹² PAVIS D'ESCURAC, 194, pp. 232-242; SAUMAGNE, 221a, p. 288.

¹¹³ FENTRESS, 92, pp. 507-516.

del flaminato, al quale è stato dedicato un volume da parte della Bassignano¹¹⁴; l'argomento è stato trattato anche a proposito dell'esatta denominazione dei sacerdoti addetti al culto imperiale¹¹⁵, del rifiuto di coprire la carica¹¹⁶ e infine delle singolari sopravvivenze in età vandalica¹¹⁷.

È stato affrontato anche il problema degli *Augustales* africani¹¹⁸.

Un campo relativamente nuovo è rappresentato dall'onomastica, che in Africa assume di frequente caratteristiche peculiari e testimonia una fedeltà ad una tradizione precedente: una breve sintesi è fornita ora dal Pflaum¹¹⁹ e dal Duval (quest'ultimo per le iscrizioni cristiane)¹²⁰, che mettono in evidenza alcune costanti dell'onomastica africana, pur all'interno di un'evoluzione cronologica e di una differenziazione tra città e città (il nome unico, la filiazione alla «africana», l'onomastica indigena punica e numida, ecc.). Il Masson, in questo quadro, ha studiato il problema della declinazione in latino dei nomi indigeni e comunque dei nomi stranieri tipici dell'Africa¹²¹.

Studi particolari sono stati dedicati ai cognomi in *-osus/-a*, singolarmente frequenti nelle province romane dell'Africa¹²², alla filiazione doppia¹²³, alla diffusione dei gentilizi imperiali connessi con la colonizzazione o con promozioni sociali¹²⁴, alle attestazioni dei *nomina* legati ad un proconsole, che potrebbero sottintendere vaste concessioni di cittadinanza¹²⁵. Si è già detto della persistenza dell'onomastica

¹¹⁴ BASSIGNANO, 8; cfr. PFLAUM, 205, pp. 152-163 = PFLAUM, 207, pp. 393-404.

¹¹⁵ Per il titolo di *flamines perpetui*, cfr. KOTULA, 150, p. 398; KOTULA, 151, pp. 131-136; per il titolo di *flamen provinciae*, in rapporto a *sacerdos provinciae*, cfr. FISHWICK, 114, pp. 337-344; per il titolo di *sacerdotalis*, cfr. GASCOU, 122, pp. 189-196.

¹¹⁶ L'*excusatio honoris flamonii*, in ILLUMINATI, 134, pp. 263-271; per il rifiuto di una carica o il ritardo nell'adempiere alle promesse, con le relative sanzioni, si è già citato JACQUES, 135, pp. 159-180.

¹¹⁷ CHASTAGNOL, DUVAL, 44, pp. 87-118; CLOVER, 48, pp. 121-128.

¹¹⁸ KOTULA, 154, pp. 345-358.

¹¹⁹ PFLAUM, 204, pp. 315-319; in appendice, alle pp. 320-323, alcune considerazioni sull'utilità dei sondaggi epigrafici locali e sulle dimensioni minime dei «campioni».

¹²⁰ DUVAL, 72, pp. 447-455.

¹²¹ MASSON, 184, pp. 307-310.

¹²² PFLAUM, 208, pp. 213-216.

¹²³ LASSÈRE, 158, pp. 230-232.

¹²⁴ DONDIN-PAYRE, 59, pp. 93-132 (fino ad Adriano).

¹²⁵ KOLENDO, 142, pp. 255-277 (sui *Sallustii*).

punica¹²⁶; l'onomastica ebraica è ora ampiamente trattata da Le Bohec¹²⁷. Altri studi particolari sono stati dedicati ad una singola città¹²⁸ o a specifiche problematiche¹²⁹. Un più ampio inventario dell'onomastica latina nelle iscrizioni rinvenute in Tunisia è ora stato compiuto dalla Ben-Abdallah e dalla Ladjimi-Sebaï¹³⁰.

Ugualmente nuovo è il problema dell'attività delle officine lapidarie, delle tecniche di preparazione delle epigrafi, dei materiali e delle cave¹³¹; per quanto riguarda il *ductus*, specie per le iscrizioni bizantine, sono fondamentali i lavori del Durliat¹³²; la cronologia dei monumenti funerari pagani e delle iscrizioni delle regioni militari è stata definita con chiarezza e con risultati in parte nuovi dal Lassère¹³³. Sono stati inoltre studiati alcuni formulari epigrafici¹³⁴, la poesia degli epitaffi metrici¹³⁵ e la lingua delle iscrizioni africane, per ciò che riguarda gli aspetti fonetici, morfologici e sintattici con confronti prevalenti con la penisola iberica e la Sardegna¹³⁶.

In chiusura, si indicheranno alcune ristampe uscite recentemente, con testi miscelanei del Cagnat, dello Gsell, del Pflaum e del Romanelli dedicati alle province romane dell'Africa¹³⁷.

¹²⁶ VATTIONI, 236, pp. 1-7.

¹²⁷ LE BOHEC, 165, pp. 209-229.

¹²⁸ FERCHIOU, 106, pp. 72-74 (*Gigthis*).

¹²⁹ LASSÈRE, 158, pp. 227-234; LASSÈRE, 160, pp. 167-175.

¹³⁰ BEN-ABDALLAH, LADJIMI-SEBAÏ, 10.

¹³¹ Per il marmo giallo antico, cfr. ora H.G. HORN, *Die antiken Steinbrüche von Chemtou/Simitthus*, in HORN, RÜGER, 129, pp. 173-180.

¹³² DURLIAT, 64; DURLIAT, 63, pp. 19-46; per la forma della lettera *L*, DURLIAT, 62, pp. 156-174, con le osservazioni critiche di DUVAL, 74, pp. 511-532; vd. anche SALOMONSON, 220a, pp. 343-393.

¹³³ LASSÈRE, 155, pp. 7-151; LASSÈRE, 156, pp. 153-161.

¹³⁴ BEN-ABDALLAH, LADJIMI-SEBAÏ, 9, pp. 161-165.

¹³⁵ PIKHAUS, 212, pp. 637-654.

¹³⁶ ACQUATI, 1, pp. 21-56; ACQUATI, 2, pp. 41-72.

¹³⁷ CAGNAT, 41, pp. 205-235; GSELL, 128; PFLAUM, 207; ROMANELLI, 220.

II

Il caso di *Mactaris*

Dopo aver brevemente tracciato le linee della ricerca epigrafica in Tunisia nel periodo 1973-1983, ci fermeremo a discutere in dettaglio un aspetto marginale ma significativo, partendo da un'indagine sull'evoluzione demografica e sociale della città romana di *Mactaris* nel II-III secolo d.C., recentemente effettuata sulla base della documentazione epigrafica da Ahmed M'charek, *vice-doyen* della *Faculté des Lettres et Sciences Humaines* di Tunisi¹¹⁸.

Il volume, con una breve presentazione di G.Ch. Picard ed una prefazione di A. Mahjoubi, si divide in tre parti: *l'étude chronologique* (pp. 18-141), con il testo di tutti gli epitaffi conservati, tra i quali ventisei inediti¹¹⁹, che si conclude con una classificazione cronologica da Augusto alla fine del III secolo di tutti gli abitanti di *Mactaris* conosciuti dalle iscrizioni (pp. 128-141); segue *l'étude onomastique* (pp. 143-190) e *l'étude sociale* (pp. 191-228). L'opera è completata da una breve conclusione (pp. 228-229), da una ricca bibliografia (pp. 231-234) e da indici sufficientemente ampi (pp. 237-251). Sono infine presentate, in ordine cronologico, 35 iscrizioni sepolcrali, disposte in 20 tavole.

L'autore, che negli anni precedenti si è dedicato attivamente al riordinamento dell'*antiquarium* di Mactar, partecipando tra l'altro ad

¹¹⁸ A. M'CHAREK, *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux II^e et III^e siècles ap. J.C.* (Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, 1 s., arch.-hist., vol. 13), Tunis 1982, pp. 251, planches XX.

¹¹⁹ Sono inedite le iscrizioni pubblicate da M'CHAREK, 186, p. 18 nr. 2; pp. 21 sg. nr. 7; p. 23 nr. 10; p. 31 nr. 26; p. 32 nr. 28; pp. 32 sg. nr. 29; p. 47 nr. 2; p. 48 nr. 4; p. 51 nr. 9; pp. 55 sg. nr. 15; p. 72 nr. 9; p. 79 nr. 22; altri dieci inediti a pp. 95-99 e due a pp. 112-118; ancora due a p. 119.

una serie di campagne archeologiche dirette da G.Ch. Picard e pubblicando assieme a M. Khanoussi ventiquattro nuove iscrizioni sepolcrali¹⁴⁰, si sforza di proporre una classificazione degli epitaffi di *Mactaris*, specie sulla base degli elementi forniti dall'epigrafia (abbreviazioni, *ductus*, onomastica, date consolari, ecc.), venendosi così a trovare in genere d'accordo con la seriazione proposta, sulla base della sola decorazione, già nel 1970 nel fondamentale articolo di G. Ch. Picard, H. Le Bonniec e J. Mallon¹⁴¹.

Mactaris, oggi Maktar, a circa 150 km. a SW di Cartagine, fu una piccola città romana, i cui splendidi resti sono stati scavati solo in parte, ad opera inizialmente del Cap. Bordier; più tardi, nel secondo decennio del '900, da L. Chatelain e, infine, a partire dal 1944 (ed ancora oggi) da un'*équipe* franco-tunisina guidata da G. Ch. Picard, già direttore del *Service des Antiquités et Arts* tunisino (divenuto, dopo l'indipendenza, nel 1957, *Institut National d'Archéologie et d'Art*)¹⁴².

Il villaggio moderno, 5.000 abitanti, che si è impiantato alla fine dell'Ottocento a poca distanza dal sito archeologico, sorge ad oltre 900 metri di altitudine, al centro della dorsale (nella parte meridionale del così detto Haut-Tell), a poca distanza dal letto dell'Oued Saboun, affluente dell'Oued Siliana.

La nascita del centro numida si data ad età relativamente recente, III secolo a.C., epoca nella quale i re numidi Massili ne fecero una fortezza per proteggere il distretto del così detto *pagus Thuscae et Gunzuzi*, una circoscrizione territoriale di 64 villaggi indigeni, a capo dei quali era *Mactaris*, che Massinissa alla fine del suo regno riprese ai Cartaginesi, scatenando così la terza guerra punica, che si concluse nel 146 a.C. con la distruzione di Cartagine ad opera di Scipione l'Emiliano¹⁴³.

¹⁴⁰ KHANOUSSI, M'CHAREK, 140, pp. 25-57 e 193-199, cfr. *AE* 1980, 921-944.

¹⁴¹ G. CH. PICARD, H. LE BONNIEC, J. MALLON, *Le cippe de Beccut*, «*Ann. Afr.*», IV, 1970, pp. 125-164.

Sono fondamentali anche i seguenti altri articoli: G. CH. PICARD, *Civitas Mactaritana*, «*Karthago*», VIII, 1957, pp. 3-166; ID., *La chronologie et l'évolution stylistique des monuments funéraires de Maktar (Tunisie)*, «*BCTH*», n.s., 1-II, 1965-66 [1968], pp. 159-160.

¹⁴² Sul sito, con i rinvenimenti fino al 1944, cfr. *AAT*, f. 30 (Maktar), nr. 186. Per l'epoca successiva, vd. soprattutto G. CH. PICARD, *Maktar*, «*Bulletin économique et sociale de la Tunisie*», XC, luglio 1954, pp. 3-18; ID., *Civitas Mactaritana* cit., pp. 3-166.

¹⁴³ Cfr. G. CH., PICARD, A. MAHJOUTI, A. BESCHAOUCH, *Pagus Thuscae et Gunzuzi*, «*CRAI*», 1963, pp. 124-130 (= *AE* 1963, 96); G. CH. PICARD, *Le pagus dans l'Afrique romaine*, «*Karthago*», XV, 1969-70, pp. 3-12.

Il *pagus Thuscae* restò all'interno del reame numida per oltre un secolo, a poca distanza dai confini della provincia romana, con una popolazione notevolmente composita, di libici, di numidi e di punici, fino all'anno 46 a.C., allorché con la fine del regno di Numidia e la morte del re Giuba, dopo la battaglia di Tapso e la vittoria sui Pompeiani, Cesare decise la costituzione dell'*Africa nova*, inserendovi anche *Mactaris* ed il suo distretto, con lo statuto di *civitas libera*¹⁴⁴. L'importanza del centro fu legata essenzialmente allo sfruttamento agricolo delle campagne, all'attività di un mercato cerealicolo, oleicolo e dell'allevamento¹⁴⁵ ed al fatto che era attraversata da importanti arterie che la collegavano con Cartagine (150 km. a NE), con *Sufetula* (80 km. a S), con *Sicca Veneria* (70 km. a NW) e con *Theveste* (100 km. a SW)¹⁴⁶.

Del periodo numida restano una parte della cinta difensiva, alcuni dolmens e soprattutto le tarde tombe megalitiche a camere multiple a SW della città, che hanno tra l'altro restituito una decina di epigrafi libiche ed alcune centinaia di iscrizioni neo-puniche, oltre ad altre iscrizioni latine¹⁴⁷.

L'influenza punica, che continuò anche dopo la distruzione di Cartagine, è dimostrata dalla sopravvivenza nel II secolo d.C. di culti religiosi, come quello rarissimo di Hoter Miskar¹⁴⁸ o di Baal Ham-

¹⁴⁴ Cfr. PICARD, *Civitas Mactaritana* cit., p. 65.

¹⁴⁵ Sull'attività del mercato di *Mactaris*, cfr. gli scavi ed i rilievi effettuati nell'area del foro traiano, in B. FORTUNER, *Le forum de Mactaris*, «BCTH», n.s., XII-XIV, B, 1976-78 [1980], pp. 159-168 e 256-257; C. BOURGEOIS, *Archéologie de l'angle nord-est du forum de Mactar*, «BCTH», n.s., XV-XVI, B, 1979-80 [1984], pp. 7-12.

¹⁴⁶ Cfr. P. SALAMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger 1951, p. 128.

¹⁴⁷ Sui dolmens di Mactar, cfr. A. M'TIMET, *Atlas protohistorique de Tunisie. Feuille de Mactar au 1/200.000*, «Africa», VII-VIII, 1982, pp. 7-53.

¹⁴⁸ Del tempio di Hoter Miskar ci restano due liste di sottoscrittori: la prima, databile al periodo 50-55 d.C., contiene 59 nomi; la seconda, riferita in genere agli inizi del II secolo d.C., contiene invece 36 nomi. L'iscrizione più antica è stata pubblicata da J.G. FÉVRIER, *La grande inscription dédicatoire de Mactar*, «Semitica», VI, 1953, pp. 15-31; vd. anche M. SZNYCER, *Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar*, «Semitica», XXII, 1972, pp. 23-43; per la data, cfr. anche *AE* 1964, 79. L'iscrizione più tarda invece è stata pubblicata da J.G. FÉVRIER, M. FANTAR, *Les nouvelles inscriptions néo-puniques de Mactar*, «Karthago», XII, 1965, pp. 45-59; vd. anche A. VAN DEN BRANDEN, *L'inscription néo-punique Février-Fantar*, «Rivista di studi fenici», V, 1, 1977, pp. 55-65.

Sui resti archeologici del tempio di Hoter Miskar, cfr. J.G. FÉVRIER, *La construction et les réfections du temple de Hotér Miskar à Mactar*, «BCTH», 1959-60, pp. 170-180; gli ultimi scavi hanno radicalmente modificato la cronologia del complesso, costruì-

mon-Saturno¹⁴⁹, dalla prosecuzione dell'attività del *tophet* (sul quale fu eretto in epoca severiana l'arco di Bab el Ain), di cui ci restano un centinaio di stele votive, con la caratteristica decorazione, spesso adottata contemporaneamente nei monumenti sepolcrali con epitaffio latino.

Secondo G. Ch. Picard fu forse espressione della cultura numida il numero dei sufeti, i supremi magistrati cittadini, che non erano due come a Cartagine, ma tre¹⁵⁰; più tardi, con Traiano, ai sufeti si sostituirono i *triumviri*, a capo della *civitas* indigena, provvista di un proprio *ordo decurionum*¹⁵¹, e quindi, dopo la trasformazione in colonia, i *duoviri*¹⁵².

I culti locali non vennero abbandonati all'improvviso, ma andarono declinando o meglio modificandosi ed integrandosi nel quadro della religiosità classica: tale è il caso ad esempio del culto di *Liber Pater* che ebbe un tempio che dominava il foro numida, di modello ellenistico, senza portici; nella singolare cripta è attestata una devozione più antica, che sembra non essersi interrotta neppure in età cristiana, con la trasformazione in basilica¹⁵³; caratteristiche particolari aveva anche il culto di Apollo, venerato nel tempio eretto presso l'acquedotto di Souk el Djemaa: ci resta una lista di 24 sottoscrittori che, durante il principato di Adriano, contribuirono alla costruzione del tempio, posto all'estrema periferia settentrionale della città¹⁵⁴. Una sopravvivenza di una più antica tradizione punica è attestata anche per il culto delle Cereri, connesso con lo sfruttamento agricolo delle campagne

to a partire dal I secolo e restaurato ancora alla fine del IV secolo d.C., cfr. C. PICARD, *Notice sur les fouilles de la mission archéologique franco-tunisienne dans le temple de Hoter Miskar à Mactar*, «Semitica», XXII, 1972, pp. 44-48 (notevoli precisazioni cronologiche ora in G. CH. PICARD, *Les fouilles franco-tunisiennes de Mactar (Tunisie) en 1978*, «BSAF», 1979, pp. 123-124 e soprattutto in C. BOURGEOIS, *Sondage dans le sanctuaire de Hoter Miskar à Mactar en 1975 et 1978*, «BCTH», n.s., XV-XVI, B, 1979-80 [1984], pp. 13-15).

¹⁴⁹ Cfr. p. es. *CIL* VIII 23403 (epoca di Settimio Severo). L'attività del *tophet* cessò nel II secolo d.C.

¹⁵⁰ Cfr. PICARD, *Civitas Mactaritana*, cit., pp. 60-61.

¹⁵¹ *CIL* VIII 630 = 11827 (*IIIvir q.[q.]*); un *III vir [q.q.]* potrebbe essere attestato anche in *CIL* VIII 23599, frammentaria.

¹⁵² Cfr. PICARD, *Civitas Mactaritana* cit., pp. 148 sgg.

¹⁵³ Cfr. *ibid.*, pp. 49-54. Nel tempio è stata rinvenuta l'iscrizione *AE* 1955, 51, dedicata a Costanzo e Giuliano Cesare nel 357 (consoli per la nona e la seconda volta); cfr. anche *AE* 1960, 109, dedicata *Lib[er]o Patri Aug.*

¹⁵⁴ «BCTH», 1946-49 [1953], pp. 681 sgg.; vd. anche *AE* 1960, 110

circostanti¹⁵⁵; Apollo, Libero e Cerere erano anche i tre *dii patrii* di *Mactaris*¹⁵⁶.

A queste divinità si deve aggiungere almeno Marte, per il quale è documentato in epoca relativamente precoce un culto tutto particolare che non può non essere collegato con precedenti pratiche religiose indigene: in suo onore i 65 *cultores Martis Aug.* (con due *magistri* e due *curatores*) della *schola iuvenum*, un'istituzione paramilitare, dedicarono nell'88 d.C., durante il XIII consolato di Domiziano, un'iscrizione che li ricorda come *peregrini* privi della cittadinanza romana¹⁵⁷.

La romanizzazione procedette molto lentamente e fu dovuta essenzialmente all'immigrazione nel I e II secolo d.C. di cittadini romani provenienti dalla penisola italiana e soprattutto dall'interno stesso dell'Africa, i quali costituirono ben presto un *conventus civium Romanorum*, presieduto da *magistri*, accanto alla *civitas* indigena (conosciamo almeno 45 individui che ne dovevano far parte nel periodo tra Domiziano e Traiano)¹⁵⁸.

Il secolo degli Antonini segnò un deciso progresso nella romanizzazione: già con Traiano sparirono i sufeti, si realizzarono numerose opere pubbliche, si costruì il nuovo foro porticato con l'arco di trionfo successivo alla vittoria partica del 116¹⁵⁹; vennero eretti nuovi edifici civili e religiosi; è attestato in questo periodo per la prima volta un *fl(amen) p(er)p(etuus)* addetto al culto imperiale¹⁶⁰. Molti esponenti dell'aristocrazia, arricchitisi con lo sfruttamento di vasti latifondi, ot-

¹⁵⁵ In *AE* 1951, 55 è ricordata una *Nonnia Primitiva, sacerdos Cererum Punicarum*.

Sul culto delle Cereri, cfr. anche G. CH. PICARD, *Tombeaux des prêtesses de Cérès à Mactar*, «BCH», n.s., VI, B, 1970 [1971], pp. 195-197.

¹⁵⁶ Cfr. *AE* 1953, 48.

¹⁵⁷ L'iscrizione è pubblicata da PICARD, *Civitas Mactaritana* cit., pp. 77 sgg. (cfr. *AE* 1959, 172).

Sull'attività dei *collegia iuvenum* e sull'origine paramilitare dell'associazione di *Mactaris*, cfr. JACQUES, 137, pp. 217-230; M. JACZYŃSKA, *Le caratteristiche delle associazioni della gioventù romana (collegia iuvenum)*, «Atti dell'Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti», cl. di sc. mor. e lett., CXXXIV, 1975-76, pp. 359-381; C. LEPELLEY, *Iuvenes et Circoncensians. Les derniers sacrifices humains dans l'Afrique antique*, «Ant. Afr.», XV, 1980, pp. 261-271.

¹⁵⁸ Cfr. G. CH. PICARD, *Le conventus civium Romanorum de Mactar*, «Africa», I, 1966, pp. 65-83 (un riassunto in «BCH», 1963-64, pp. 197-198), cfr. *AE* 1966, 514.

Il numero degli appartenenti al *conventus*, una dozzina di nomi per Picard, è stato ora integrato, fino ad arrivare a 45 nomi da KHANOSSI, M'CHAREK, 140, p. 51.

¹⁵⁹ *CIL* VIII 621 cfr. p. 927 = 11798 (l'imperatore compare con la XX potestà tribunicia, la XII acclamazione ed il VI consolato).

¹⁶⁰ *CIL* VIII 630 = 11827.

tennero la cittadinanza romana e furono iscritti a titolo individuale alla tribù *Papiria*¹⁶¹. La città fu sede dell'ufficio dei *III publica Africae*, una circoscrizione fiscale diretta da un procuratore liberto imperiale¹⁶². Sopravvisse comunque la ripartizione territoriale, ereditata dall'età punico-numida, dei 64 villaggi indigeni *adtributi* a *Mactaris*: il *pagus Thuscae et Gunzuzi* è infatti attestato nel 113, per il XVII anno tribunizio di Traiano¹⁶³; più tardi, nel 158, durante il principato di Antonino Pio (XXI potestà tribunicia), è ricordato un [- - A] *diectus, praefectus LXII civitatium*, forse triumviro quinquennale a *Mactaris*¹⁶⁴. Si trattava di una suddivisione della *civitas* in 64 (poi 62) borgate, vestigia di un organismo punico, appartenente alla categoria definita dal Picard dei *pagi stipendiariorum*, formati da *peregrini* stanziati sull'*ager publicus populi Romani*, dopo la costituzione della provincia dell'*Africa nova*¹⁶⁵.

È singolare il ritardo nella promozione della *civitas* a città romana, giustificato con la sopravvivenza di un forte sentimento «nazionale» indigeno per tutto il I e II secolo¹⁶⁶ od anche con la presenza, a poca distanza, di *Sicca Veneria* e di *Assuras*, colonie di cittadini romani da antica data (già con Augusto)¹⁶⁷. Ancora nel 169 d.C., durante il principato di Marco Aurelio (il nome dell'imperatore, con la XXIII potestà tribunicia ed il III consolato, è però integrato), è attestata l'esistenza della [*civitas M[actaritanor]um*]¹⁶⁸, un dato che contrasta con il titolo di [*municipes*] che gli abitanti sembrano ricevere in un'iscrizione del 145 d.C., dedicata a *M. Valerius . f. Quirina Quadrifatus*¹⁶⁹. Il Beschaouch ha supposto che i [*municipes*] siano quelli di *Althiburos*, che onoravano a *Mactaris* il loro concittadino¹⁷⁰;

¹⁶¹ Cfr. PICARD, *Civitas Mactaritana* cit., p. 148.

¹⁶² *CIL* VII 23404; *AE* 1949, 30.

¹⁶³ *AE* 1963, 96; cfr. *supra*, n. 143.

¹⁶⁴ *CIL* VIII 23599; per lo stesso periodo è ricordata la *praefectura* in *CIL* VIII 622 = 11781.

¹⁶⁵ Cfr. *supra*, n. 143.

¹⁶⁶ Così PICARD, *Civitas Mactaritana* cit., p. 155; vd. anche J. GASCOU, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère* (Collection de l'École Française de Rome, 8), Roma 1972, pp. 147 sgg.

¹⁶⁷ Cfr. ora GASCOU, 125, p. 198.

¹⁶⁸ *CIL* VIII 11799 + *ILAfr.* 200 + *AE* 1960, 114.

¹⁶⁹ *CIL* VIII 11811.

¹⁷⁰ A. BESCHAOUCH, *Uzappa et le proconsul d'Afrique Sex. Cocceius Anicius Faustus Paulinus*, «MEFRA», LXXXI, 1969, pp. 202 sg.

ma questo fatto crea ovviamente un po' di difficoltà, tanto che si è ipotizzata l'esistenza di un «semi-municipio»¹⁷¹ o addirittura di un municipio già all'epoca di Adriano¹⁷². In questo campo ha fatto finora scuola il Gascoù, il quale seguendo il Picard, ha supposto una promozione diretta (abbastanza singolare) della *civitas* allo stato giuridico di cittadini romani (senza il passaggio intermedio di municipio), alla fine del regno di Marco Aurelio, tra il 176 ed il 180¹⁷³.

Il titolo di *col(onia) Aelia Aurelia Aug(usta) Mact(aritana)*, attestato da tre iscrizioni¹⁷⁴, farebbe riferimento secondo il Gascoù al regno congiunto di Marco Aurelio e Commodo; in realtà i due soprannomi imperiali, che il Romanelli ha voluto collegare all'epoca di Adriano¹⁷⁵, sembra non possano portarci in questo caso al periodo 176-180: il Pflaum è tornato ripetutamente sull'argomento, tentando di dimostrare con indizi sufficienti che la promozione di *Mactaris* a colonia di cittadini romani avvenne alla fine del regno di Commodo, tra il 191 ed il 192, allorché l'imperatore riprese i gentilizi *Aelius Aurelius*, portati prima della morte del padre¹⁷⁶. Ciò naturalmente modificerebbe in modo radicale il quadro cronologico fornito dal Picard e, dietro di lui, dal M'charek.

La promozione, per quanto tardiva, non fece che «dichiarare» il notevole grado di romanizzazione raggiunto (solo in questo modo si spiegherebbe il titolo di colonia e non di municipio) e sancire l'esistenza di una situazione privilegiata, di controllo su un territorio molto vasto. Sulla base della nuova cronologia proposta dal Pflaum, andrebbe verificata l'ipotesi del Picard, secondo il quale va fissato tra il 176 ed il 180 il duovirato di *Q. Iulius P. filius Pasp. J Victor Verrius Rog-*

¹⁷¹ G. CH. PICARD, *Les places publiques et le statut municipal de Mactar*, «CRAI», 1953, pp. 80-82.

¹⁷² L. TEUTSCH, *Gab es Doppelgemeinden im römischen Afrika?*, «Revue internationale des droits de l'antiquité», VIII, 1961, p. 351.

¹⁷³ Cfr. *supra*, n. 166. Il Gascoù è stato seguito ad esempio da LASSÈRE, 157, pp. 439 sg.

¹⁷⁴ *CIL* VIII 11804 (dedica a Costantino Cesare, tra il 306 ed il 308); vd. anche *AE* 1949, 47 (*col. Aelia Aurelia Mactaris*, in una dedica a Caracalla nel 202) e *CIL* VIII 11801 = *ILS* 458 (*col. Aelia Aurelia Mactaris* in una dedica a Geta nel 199). Più dubbia è *CIL* VIII 677 = 11910: [*colonia*] *Aelia* [*Aurelia Mactaris*].

¹⁷⁵ ROMANELLI, 219, pp. 159 sg. = ROMANELLI, 220, pp. 380 sg.

¹⁷⁶ PFLAUM, 202, p. 195; PFLAUM, 203, pp. 260-262; PFLAUM, 205, p. 158 = PFLAUM, 207, p. 399. Le tesi del Pflaum sono ora accettate da LEPALLEY, 170, II, pp. 289 sgg.; ancora per la data del 176-180 si è dichiarato recentemente (1982) GASCOÙ, 125, p. 127, soprattutto per l'assenza del cognome *Commodiana*.

lus, originario della colonia augustea di Assuras (*col. Assuribus*), forse figlio adottivo di C. Verrius Rogatus, triumviro quinquennale della comunità indigena¹⁷⁷. Si tratterebbe di un personaggio incaricato dal legato della legione III Augusta A. Iulius Pompilius Piso (che restò in Numidia tra il 176 ed il 180) di occuparsi del problema della «*transition constitutionnelle*», del passaggio cioè dalle istituzioni numide a quelle romane¹⁷⁸; il collegamento sembrerebbe confermato dal fatto che uno dei due figli del duoviro (*Iulius Victor*)¹⁷⁹ è forse da identificare con Q. Iulius Q.f. Hor. Victor Piso, evergete della supposta 'schola iuvenum', dato che la sua tomba è stata trovata all'interno di un edificio¹⁸⁰, una sorta di basilica, che secondo il Picard ospitava questo singolare collegio paramilitare¹⁸⁰.

Sotto i Severi *Mactaris* vide aumentare notevolmente la propria importanza: nel 199 fu dedicato il secondo grande complesso terma-

¹⁷⁷ Il duoviro (*Ilvir II*) è onorato a *Mactaris* dai due figli *Iulii Optatianus et Victor*, in una dedica rinvenuta nel foro (*CIL VIII 631* cfr. 11783 e pp. 1219 e 2372).

Il triumviro è invece noto qualche decennio prima, all'epoca di Traiano, cfr. *CIL VIII 630* = 11827; vd. anche 11816.

Per l'identificazione dei personaggi, cfr. PICARD, LE BONNIEC, MALLON, *Le cippe de Beccut* cit., p. 146.

¹⁷⁸ È evidente che il collegamento è possibile solo se si data l'elevazione di *Mactaris* a colonia al periodo 176-180; sulla carriera del legato della legione III Augusta, cfr. L. PETERSEN, in *PIR* IV, 3 [1966], pp. 251 sg. nr. 477 e MARCILLET-JAUBERT, 183, pp. 346-359.

¹⁷⁹ *CIL VIII 631* cfr. 11783 e pp. 1219 e 2372.

¹⁸⁰ *AE 1959*, 173 cfr. M'CHAREK, 186, pp. 69 sg. nr. 5. Vd. anche M'CHAREK, 186, p. 70 nr. 6, dove è ricordata la supposta figlia, *Iulia Spesina Q. filia*.

L'altro figlio del duoviro, *Iulius Optatianus* (sempre di *CIL VIII 631* cfr. 11783 e pp. 1219 e 2372) andrebbe identificato con L. Iulius Q.f. Horatia Victor Optatianus, onorato in una dedica effettuata dalle curie (*CIL VIII 629*); sarebbe lui il padre del bambino [*Iulius L.f. Horatia Victor*, morto a due anni, la cui iscrizione funeraria è stata recentemente rinvenuta (*AE 1980*, 934). Per lo stemma della famiglia, cfr. KHANOUSSI, M'CHAREK, 140, p. 54.

¹⁸⁰ La tesi che nell'edificio antistante il foro arcaico si debba individuare la *schola iuvenum* è stata avanzata ripetutamente dal Picard e ripresa tra gli altri da P. ROMANELLI, *A proposito della schola iuvenum di Mactaris*, «CT», XII, 45-46, 1964, pp. 11-17 = ROMANELLI, 220, pp. 485-498.

Di recente la destinazione e le fasi costruttive dell'edificio sono state rimesse in discussione, cfr. G. CH. PICARD, *La schola des juvenes de Mactar (Tunisie)*, «BCH», n.s., XII-XIV, B, 1976-78 [1980], pp. 231-232, con in appendice, alle pp. 233-237 e 237-238, le osservazioni critiche di N. Duval, il quale non esclude che inizialmente si sia trattato di una semplice abitazione, più volte restaurata ed anche ricostruita. L'edificio andrebbe allora datato all'epoca di Marco Aurelio (al posto della «basilica» dell'88 d.C. costruita degli *iuvenes*); il peristilio sarebbe stato fatto edificare (un restauro?) da Q. Iulius Victor Piso, che vi ha il monumento funerario con la figlia (cfr. *supra*, n. 179); la costruzione fu poi danneggiata e restaurata tra il 290 ed il 292 dal *curator rei publicae* Rupilius Pisonianus e.v. (*CIL VIII 624 + 23413 + AE 1946*, 119). Successiva (V secolo) è infine la trasformazione in chiesa.

le¹¹¹, furono quindi costruiti il modesto anfiteatro¹¹² e l'arco di Bab ed Aïn¹¹³, mentre la città continuava ad esprimere funzionari equestri in numero singolarmente elevato.

Con l'anarchia militare sono attestate devastazioni in tutto l'abitato; l'edificio che avrebbe accolto la *schola iuvenum* fu allora distrutto (la data del 238, quindi la sedizione contro Massimino il Trace e poi contro i Gordiani, fin qui comunemente accettata, sembra troppo alta); il complesso fu allora ricostruito nel 290-292 sotto Diocleziano dal *curator rei p(ublicae) Rupilius Pisonianus*, imparentato sicuramente con i personaggi citati in precedenza¹¹⁴.

Il cristianesimo si affermò in profondità, tanto che sono stati individuati finora i resti di ben sette basiliche paleocristiane; in una di esse, all'esterno del foro ed a poca distanza dall'arco di Traiano, fu sepolto *Hildeguns*, morto a quarant'anni, sicuramente un esponente della nobiltà vandala del V secolo¹¹⁵. La città fiorì anche in periodo bizantino; la responsabilità della distruzione e dell'abbandono di *Mactaris* è fatta risalire dal Picard, non so con quanta ragione, all'invasione degli Arabi Hitaitiani, giunti in Tunisia nell'XI secolo per combattere gli Ziriti.

Se si lasciano da parte le iscrizioni neo-puniche e le epigrafi cristiane¹¹⁶, la città ed il suo territorio in un raggio di 10 chilometri hanno finora restituito 28 dediche e 276 epitaffi, per un totale di 304 iscrizioni, che ricordano 573 personaggi, compresi quelli citati nelle lunghe liste dei sottoscrittori dei templi¹¹⁷.

Il merito del volume del M'charek è quello di aver riordinato que-

¹¹¹ Sulle terme di Mactar, cfr. G. CH. PICARD, *Les grands thermes orientaux à Mactar*, «BCTH», n.s., VIII, B, 1972 [1975], pp. 151-153; ID., *Particularités architecturales des thermes de Mactar*, «BCTH», n.s., X-XI, B, 1974-75 [1978], pp. 187-189.

¹¹² Cfr. J.-C. LACHAUX, *Théâtres et amphithéâtres d'Afrique Proconsulaire*, Aix-en-Provence s.d. [1979], pp. 87-88.

Per alcuni particolari costruttivi, vd. ora C. BOURGEOIS, *L'entrée des bêtes dans l'arène à Mactar (Tunisie)*, «BCTH», n.s., XV-XVI, 1979-80 [1984], pp. 17-27.

¹¹³ Cfr. la *thèse de 3^e cycle* di D. FORTUNER, *Les arcs de triomphe et les portes triomphales en Proconsulaire et en Numidie*, Paris (Sorbonne) 1975, p. 120 nr. 46.

¹¹⁴ Cfr. *supra*, n. 180.

¹¹⁵ *AE* 1953, 44.

¹¹⁶ Le iscrizioni cristiane di *Mactaris* sono state recentemente studiate da FR. PRÉVOT, nel quadro di una *thèse de 3^e cycle*, sostenuta a Lille nel 1975. È ora annunciata la prossima pubblicazione del volume *Les inscriptions chrétiennes de Mactar*. Vd. anche Y. DUVAL, 80, pp. 48-54.

¹¹⁷ Altre due iscrizioni funerarie sono ora pubblicate da M'CHAREK, M'TINET, 187, pp. 5-18.

sto materiale molto eterogeneo, sviluppando alcune delle conclusioni in tema di demografia e di onomastica, presentate dal Picard al quinto congresso di epigrafia greca e latina¹³⁸. L'A. privilegia l'aspetto diacronico e studia, attraverso un'indagine insieme archeologica ed epigrafica, l'evoluzione dei diversi monumenti sepolcrali da Augusto fino a Diocleziano, con una specifica attenzione per l'attività delle officine lapidarie locali. Il M'charek propone quindi una classificazione cronologica di tutti i mactaritani attestati dalle iscrizioni (anche in quelle perdute), fissando l'evoluzione dell'onomastica; delinea inoltre alcuni fenomeni di mobilità sociale, nel quadro della progressiva integrazione della città nelle strutture del mondo romano.

La ricerca è enormemente favorita dalla relativa abbondanza di stele ed arule decorate, esito ultimo degli *ex voto* del *tophet* punico di Bab el Aïn, anche se purtroppo soltanto il 30% delle iscrizioni rinvenute si è conservato nei musei tunisini (la ricerca non è stata estesa ai musei francesi).

I problemi di cronologia erano stati affrontati in maniera ampia per *Mactaris* dal Picard, il quale si era basato soprattutto sull'aspetto iconografico, ripromettendosi di verificare i risultati estendendo più tardi l'indagine sul terreno epigrafico¹³⁹. Sostanzialmente la successione cronologica proposta esclusivamente sulla base della decorazione e del tipo di monumento è la seguente:

- sepolture megalitiche (fino a Tiberio);
- stele neo-puniche con frontone triangolare e simboli religiosi tradizionali, con immagine del defunto molto rozza (I secolo e prima metà del II secolo);
- stele di stile romanizzato con sommità centinata ed immagine tradizionale del defunto (stesso periodo);
- mausolei monumentali d'epoca antonina (II secolo);
- stele rettangolari con nicchia e immagine del defunto sacrificante; ritratto influenzato dalla moda degli Antonini; in alto: ghirlanda d'alloro (II secolo);
- arule decorate sui quattro lati, con la faccia principale simile al tipo precedente, spesso con lo spazio per le ceneri del defunto (fine II-inizi III secolo);
- mausolei monumentali del III secolo;

¹³⁸ G. CH. PICARD, *La démographie de Mactar*, in *Acta of the Fifth International Congress of Greek and Latin Epigraphy*, Cambridge 1967, Oxford 1971, pp. 269-275.

¹³⁹ PICARD, LE BONNIC, MALLON, *Le cippe de Beccut* cit., pp. 125-152; vd. inoltre PICARD, *La chronologie et l'évolution stylistique* cit., pp. 159-160.

— arule piú alte (tanto da non consentire l'esecuzione del sacrificio al di sopra), con al centro della ghirlanda due grappoli d'uva (III secolo);

— arule con ghirlande, senza l'immagine dei defunti; al centro del festone è scolpito un simbolo religioso, con piú in basso l'epitaffio (seconda metà del III secolo);

— lastre di pavimentazione con iscrizione per sepoltura ad inumazione (dal IV secolo in poi).

Il M'charek, partendo invece dalla documentazione epigrafica, cerca di far concordare la cronologia proposta dal Picard sulla base della sola decorazione e quella suggerita dal formulario e dall'onomastica¹⁹⁰. L'A. prende in esame tre o quattro periodi: il primo, da Augusto alla morte di Traiano; il secondo fino alla morte di Severo Alessandro (a sua volta suddiviso in due momenti, separati dalla data dell'elevazione della *civitas* a colonia: 117-180 e 180-235); il terzo fino a Diocleziano. Il materiale epigrafico conservato, complessivamente 71 pezzi (lasciando da parte le epigrafi su supporto non decorato), viene ripartito in questi tre periodi, per cui 30 epitaffi andrebbero riferiti ad epoca precedente al 117, 15 sarebbero anteriori al 235, 26 infine sarebbero pertinenti alla seconda metà del III secolo. Le iscrizioni sepolcrali incise su monumento non decorato sono 36 (solo 14 conservate), di cui 4 da riferire al I secolo, 2 al periodo 117-180, 18 al periodo precedente al 235, 12 al III secolo. A parte vengono discussi i problemi relativi ai numerosi mausolei di *Mactaris* e del suo territorio.

Piú difficile è invece la classificazione delle iscrizioni di cui non ci è rimasto il supporto: di alcune abbiamo indicazioni molto scarse ed insufficienti, di altre non sappiamo neppure se esistesse una decorazione e se vi fosse rappresentata l'immagine del defunto. In questo caso la seriazione può essere proposta esclusivamente sulla base del formulario epigrafico: i 61 testi senza la dedica *Dis Manibus* sono tutti precedenti al 180, in genere dell'inizio del II secolo; la formula si trova per esteso in quattro epitaffi, riferibili al periodo 120-180; l'*adprecatio* *D(is) M(anibus) s(acrum)* abbreviata ricorre infine 62 volte, sempre dopo il 180 d.C. (30 volte prima del 235, 32 volte nel III secolo). Tre epitaffi, infine, sono inclassificabili.

Per entrare piú nei dettagli, lo studio dei monumenti funerari con iscrizione conservati consentono alcune utili precisazioni cronologiche.

¹⁹⁰ L'A. si è potuto giovare del fondamentale articolo di cronologia epigrafica del LASSÈRE, 155, pp. 7-151 e del volume di demografia del LASSÈRE, 157.

Nel **primo periodo** (da Augusto alla morte di Traiano, prima del 117 d.C.) predominano le stele figurate in calcare di tipo punico-numida prodotte da officine locali, che restano legate alle concezioni artistiche ed alle tecniche di preparazione pre-romane. L'unica innovazione sostanziale sembrerebbe rappresentata dall'introduzione della lingua latina, che comunque coesiste con quella neo-punica. Gli epitaffi latini menzionano non solo *cives* ma anche *peregrini*, così come quelli neo-punici ricordano anche defunti che godevano certamente della cittadinanza romana. Rispetto agli *ex voto* del *tophet*, ai quali assomigliano notevolmente, le iscrizioni latine sono di dimensioni maggiori, presentano un quadro architettonico meno evoluto ed una decorazione meno accurata, anche se la lavorazione avviene con identica sensibilità, con gli stessi strumenti e su uguali materiali (calcare bianco-grigiastro).

È più frequente la sommità triangolare della stele, di tradizione punica, rispetto alla forma centinata, sconosciuta quasi ovunque in Africa e probabilmente importata dall'Italia in epoca più tarda. Il testo iscritto sulle stele a coronamento curvilineo ricorda più spesso cittadini portatori dei *tria nomina*, forse attestando così una comprensibile preferenza da parte degli immigrati italici per la forma sepolcrale usata nella penisola. Anche se i due tipi di stele sono coesistiti, in quelle centinate non hanno spazio i simboli magico-religiosi della tradizione punico-numida, che invece si trovano frequentemente nelle stele a frontone triangolare, anche quando appartengano a cittadini romani¹⁹¹. È dunque evidente che un residuo di credenze e superstizioni più antiche sopravvisse anche in età romana, talvolta grazie alla sorprendente adesione degli stessi immigrati.

Nei due tipi di stele il trattamento dell'immagine del defunto è simile (entro una nicchia; spesso tra due colonne; di faccia; talvolta in piedi, con una forte sproporzione tra la testa e le piccole gambe; occhi a mandorla) e riprende i moduli iconografici degli epitaffi neo-punici contemporanei.

I defunti, *peregrini* e cittadini, indossano tutti uno stesso costume da cerimonia: si tratta di un mantello pieghettato, raccolto intorno alla mano sinistra (più lungo per gli uomini che per le donne), che copre la tunica e richiama alla mente le note stele della Ghorfa. Gli studi sulle acconciature, sui gioielli e sulle simbologie di volta in volta presenti consentono una classificazione tipologica e cronologica. La caratteri-

¹⁹¹ P. es. cfr. le stele di *C. Julius Celer* (M'CHAREN, 186, pp. 32-33 nr. 29) e di *Nunia I.f. Prima* (CIL VIII 23501).

stica complessiva è data dal rilievo appiattito, dalla frontalità, dall'astrazione e dal simbolismo.

Passando al formulario epigrafico, risalgono all'epoca più antica gli epitaffi dei cittadini romani che non contengono né sigle né espressioni particolari, ma sono costituiti esclusivamente dal nome, dalla filiazione e dalla tribù di appartenenza del defunto.

La frase *vixit annis* in tutte lettere (più tardi, alla metà del I secolo, abbreviata *V.A.*), che compare a Cartagine al più tardi già all'epoca di Augusto, a *Mactaris* è attestata con un certo ritardo, dal momento che risale al principato di Tiberio. Il formulario via via si arricchisce e l'indicazione della durata della vita è accompagnata dalla metà del I secolo dalla formula *h(ic) s(itus) e(st)* o dall'aggettivo *pius*, che a Cartagine è usato già all'epoca di Nerone, mentre a *Mactaris* compare con 40 anni di ritardo, alla fine del I-inizi del II secolo. Ultima a presentarsi è l'espressione *s(it) t(ibi) t(erra) l(evis)*, mentre manca costantemente la dedica *Dis Manibus*, che pure compare a Cartagine ed a *Thugga* agli inizi del II secolo; a *Mactaris* secondo il M'charek l'*ad-precatio* a tutte lettere sarebbe attestata con vent'anni di ritardo, soltanto a partire dal regno di Adriano (nel secondo periodo), attorno al 120 d.C.¹⁹².

Il nome dei defunti è costantemente in caso nominativo, con un'unica eccezione in dativo¹⁹³.

Lo studio onomastico di questo materiale riserva alcune sorprese: l'onomastica classica è ben rappresentata; è frequente l'indicazione della tribù di appartenenza; non mancano casi di individui senza cognome o con nome unico. È un'eredità punica la filiazione «all'africana» sul tipo *M. Bennius Extricati f.*¹⁹⁴, che attesta un passaggio dall'onomastica indigena a quella romana. Le donne portano in genere un gentilizio ed un cognome italico, spesso seguito da filiazione romana (p. es. *Sempronia M.f. Maxima*)¹⁹⁵; non manca però anche per le donne il nome unico con filiazione tradizionale (p. es. *Satura Flori f.*)¹⁹⁶.

¹⁹² Il dato dev'essere modificato: vd. ora la nuova iscrizione pubblicata da M'CHAREK, M'TIMET, 187, pp. 7 sg. nr. 2, datata all'età di Traiano, con la dedica *Dis Manibus sacrum* (cfr. anche M'CHAREK, 186, p. 47 nr. 2).

¹⁹³ *AE* 1949, 30.

¹⁹⁴ *CIL* VIII 23444 a.

¹⁹⁵ *CIL* VIII 23520.

¹⁹⁶ *CIL* VIII 11867.

È imprecisa l'affermazione del M'CHAREK, 186, p. 44, per quanto riguarda l'attestazione a *Mactaris* del doppio cognome per le donne: *Phrigna Saturnina* è una lettura inesatta per *Phrigna Satu(r)ni filia*, cfr. *AE* 1980, 923.

Sono rarissimi (10%) i casi dei *peregrini* con onomastica interamente indigena trascritta in latino, seguita dalla filiazione «all'africana» alla fine della nomenclatura: p. es. *Aula Zdrumae Amifil]caris [filia] (?)*¹⁹⁷; *Lulim Gaitul(i) f.*¹⁹⁸; [- -]sior Imfil]conis [- -]tini S. f.¹⁹⁹.

Se passiamo al secondo periodo (da Adriano a Severo Alessandro, dal 117 al 235 d.C.), compare ben presto la dedica a tutte lettere *Dis Manibus* sulle stele funerarie ancora a frontone triangolare di tradizione punica (subito abbandonate) o a sommità centinata di tradizione italica. Su questi monumenti la rappresentazione dei defunti sostanzialmente non muta, dato che rimane il rilievo appiattito, la gestualità tipica e stereotipata, il costume pieghettato. Un nuovo elemento è rappresentato dalla comparsa di coppie di defunti, quasi che si vada acquisendo una mentalità di tipo familiare, che sarà più evidente sulle arule del III secolo.

L'arte figurativa punico-numida alimentata dall'attività del *tophet* si estingue lentamente e sparisce del tutto alla metà del II secolo, allorché la romanizzazione di *Mactaris* fece un deciso passo in avanti, forse a causa dell'influenza della vicina colonia augustea di *Assuras*, distante appena 25 chilometri. Compaiono allora altri monumenti, i mausolei, le stele figurate di stile romanizzato inizialmente senza ghirlande (all'epoca di Adriano), più tardi con la caratteristica decorazione vegetale. La rappresentazione dei defunti, ora con abbigliamento romano, diventa più realistica, mentre l'onomastica indigena sparisce quasi completamente: ciò è forse una dimostrazione che gli autoctoni non erano particolarmente interessati a questo nuovo tipo di monumento funerario.

La dedica *D(is) M(anibus) s(acrum)* abbreviata compare e si generalizza sulle stele figurate decorate con ghirlande vegetali solo dopo il 180 d.C.; nelle nicchie sono ora rappresentati gruppi di due, tre, quattro ed anche cinque defunti. Le acconciature delle donne o la barba degli uomini forniscono spesso un prezioso limite *post quem*. Questo tipo di monumento è indubbiamente tardo e se le ghirlande hanno effettivamente un carattere funerario, dovrebbero essere collegate con la festività dei *Rosalia*, che si celebrava nelle colonie²⁰⁰: sarebbe allora

¹⁹⁷ CIL VIII 23444.

¹⁹⁸ M'CHAREK, 186, p. 32 nr. 28.

¹⁹⁹ M'CHAREK, 186, p. 31 nr. 26.

²⁰⁰ Così PICARD, LE BONNIEC, MALLON, *Le cippe de Beccut* cit., pp. 132 sgg.; vd. anche FERCHOU, 107, pp. 160 e 186.

dimostrabile che queste stele sono da classificare ad epoca successiva alla promozione della *civitas* allo stato giuridico di colonia, dunque il *terminus post quem* sarebbe il 180 (secondo Picard e, dietro di lui, il M'charck) oppure il 191-192 (secondo il Pflaum)²⁰¹; il *terminus ante quem* è invece fissato al 235, allorché compare il nuovo monumento sepolcrale delle arule.

L'onomastica di questi defunti, in particolare degli *Iulii* della tribù *Horatia* e degli *Antonii*, dimostra che si tratta di *peregrini* che hanno ottenuto la cittadinanza romana da non più di una generazione; manca di frequente la filiazione, che si può sospettare sarebbe stata «all'africana»; compaiono i gentilizi di origine locale.

Le dediche sono tutte in nominativo, con varie abbreviazioni, tra le quali si citerà soltanto *h(ic) s(itus) e(st)*; per il resto il formulario epigrafico è ormai stabilizzato, con l'indicazione dell'età preceduta da *v(ixit) a(nnis)* e l'aggettivo *pius*, riferito al defunto.

Nel **terzo periodo** (da Massimino il Trace a Diocleziano, dal 235 alla fine del III secolo) compaiono le arule (*'cippes-autels'*, secondo la definizione del M'charck) decorate su due, tre o quattro facce, quasi tutte con sulla fronte la rappresentazione di parecchi defunti e con decorazioni vegetali, come le ghirlande. In Africa Proconsolare le arule sostituiscono in genere le stele già nel II secolo, ma a *Mactaris* l'innovazione sembra introdotta più tardi, solo alla fine della dinastia dei Severi. Dopo il 270 compaiono monumenti progressivamente sempre meno decorati: inizialmente spariscono le immagini e più tardi le ghirlande.

Esistono comunque innovazioni anche nel rituale funerario, dal momento che alcune arule come quella famosa di *Beccut Euthesia*, rinvenuta a poca distanza da Mactar, hanno un deposito per le ceneri del defunto, al di sopra del quale avvenivano i sacrifici²⁰².

Non furono dunque soltanto ragioni economiche a determinare un'innovazione che, tra le altre motivazioni, ebbe quella di un forte e generalizzato desiderio di integrazione dei locali nella cultura latina.

Il carattere familiare di questi monumenti è anch'esso indizio di una significativa evoluzione sociale. La dedica *D.M.S.* si è ormai generalizzata e non si trova più solo in iscrizioni molto tarde (dopo il 280), o pertinenti a monumenti più grandi (che avevano un'unica ad-

²⁰¹ Cfr. *supra*, nn. 174-176.

²⁰² Cfr. PICARD, LE BONNIEC, MALLON, *Le cippe de Beccut cit.*, pp. 125 sgg. = *AE* 1969-70, 658.

precatio per un certo numero di epitaffi); la formula è presente ancora in molte iscrizioni cristiane.

Si introduce in questo periodo l'uso di indicare l'età del defunto con maggior precisione, ricordando il numero degli anni ed anche dei mesi e dei giorni; compare la formula *vixit in pace* in alcune iscrizioni che non è detto siano sempre cristiane.

Per ciò che riguarda l'onomastica si nota una sorprendente abbondanza di cognomi tradotti dal punico o di nomi ancora nella forma africana (p. es. si è già citato il nome di *Beccut Euthesia*); frequente la presenza di cognomi doppi, del *signum*; spesso manca il prenome; la tribù e la filiazione sono raramente indicati.

Le dediche sono quasi sempre nominativo, con le abbreviazioni ormai banali *h(ic) s(itus) e(st)*, *v(ixit) a(nnis)* e con gli aggettivi *bonus* e *pius*. Sono di questo periodo gli *elogia*, come quello famoso del mietitore, arricchitosi dal nulla dopo anni d'intenso lavoro²⁰³.

Problemi diversi pongono i 13 mausolei con iscrizione, alcuni ben lavorati, sparsi nelle campagne, testimonianza di usi funerari orientali introdotti in Africa da Cartagine in epoca precedente. Essi dimostrano l'arricchimento di alcune famiglie indigene, come gli *Iulii*, i *Verrii*, i *Rupillii*, i *Licinii*, i *Gargillii*.

Gli strati sociali più bassi (ai quali appartenevano anche alcuni cittadini romani) utilizzavano sepolture più modeste, in particolare stele senza decorazione e di forma diversa. Si tratta di iscrizioni secondo il M'charek quasi tutte successive alla morte di Marco Aurelio; esse potrebbero forse dimostrare un miglioramento delle condizioni di vita della popolazione sotto i Severi.

Sulla base di questi dati, l'A. ritiene di poter tracciare una linea evolutiva che riguarda da un lato le tecniche di preparazione officinale dei testi pervenuti, dall'altro gli aspetti demografici e gli scambi di popolazione. Per ciò che concerne il *ductus* delle iscrizioni, a *Mactaris* si sarebbe utilizzata la scrittura capitale classica fino a Traiano, sostituita per tutto il II secolo e fino ai Severi dalla capitale allungata. Solo nella seconda metà del III secolo comparirebbe l'alfabeto onciale, corsivo o minuscolo^{203a}.

²⁰³ *CIL* VIII 11824 = *ILS* 7457. In proposito, cfr. G. CH. PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris 1959, pp. 120 sgg. e ROMANELLI, 218, p. 188 = ROMANELLI, 220, p. 336. Una nuova traduzione del testo è ora in BERTHIER, 16, pp. 150 sgg.

^{203a} Cfr. J. MALLON, in PICARD, LL. BONNIEC, MALLON, *Le cippe de Beccut* cit., pp. 157-164.

Già il Picard aveva rilevato che *Mactaris* consente uno studio demografico diacronicamente molto puntuale, grazie all'abbondanza di dediche funerarie e soprattutto alle liste di sottoscrittori di templi e di componenti di collegi, alcune in alfabeto punico, altre in latino²⁰⁴.

Il testo più antico è la grande iscrizione dedicatoria neopunica del tempio di Hoter Miskar, datata al 50-55 d.C., con 59 nomi²⁰⁵: si tratta sempre di antroponimi d'origine libica o punica, con nome unico e filiazione «all'africana»; una situazione simile si trova nella prima lista latina a noi pervenuta, con i nomi dei 69 *cultores Martis Aug.* tutti *peregrini* ricordati per l'88 d.C. durante il regno di Domiziano²⁰⁶.

Un confronto con la seconda lista di sottoscrittori (in lingua punica) del tempio di Hoter Miskar, con 36 nomi, datata agli inizi del II secolo²⁰⁷ dimostra che la romanizzazione andò accentuandosi progressivamente nel I secolo, con una rapida integrazione dei giovani, che di frequente si allontanavano dall'onomastica indigena, talvolta ancora portata dai padri.

Anche gli epitaffi latini studiati ora dal M'charek sembrano confermare questo dato, dal momento che i nomi riferibili al sostrato numida o alla sfera punica sono solo il 33% del totale, mentre quelli latini sono più frequenti, ripartiti equamente tra padri e figli. Talvolta, soprattutto tra gli *iuvenes* cultori di Marte, i padri hanno nome latino, mentre i figli hanno un'onomastica tradizionale: la cosa può sorprendere, ma dimostra che la tendenza alla romanizzazione fu un fenomeno contraddittorio, che conobbe fasi alterne e senza un improvviso capovolgimento di una realtà alla quale per lungo tempo si restò fedeli.

Con la metà del I secolo gli apporti etnici dall'esterno divennero più consistenti, mentre la popolazione locale adottò un atteggiamento favorevole alla romanizzazione, senza che si realizzasse una rottura brutale con la tradizione africana. Il regno di Traiano segnò un rapido progresso della cultura latina ed alcune famiglie (i *Plautii* ed i *Sextii* ad esempio) ottennero la cittadinanza romana e furono iscritte alla tribù *Papiria*, giungendo all'angusticlavio sotto Commodo ed i Severi.

Nella lista del tempio di Apollo di età adrianea sono ricordati 24

²⁰⁴ PICARD, *La démographie de Mactar* cit., pp. 269-275.

²⁰⁵ Cfr. *supra*, n. 148.

²⁰⁶ Cfr. *supra*, n. 157. Per l'onomastica ed in particolare per la declinazione dei nomi punici, cfr. MASSON, 184, pp. 307-310.

²⁰⁷ Cfr. *supra*, n. 148.

sottoscrittori, molti dei quali con onomastica tradizionale; la maggioranza però porta nomi latini (70%)²⁰⁸. Contemporaneamente gli epitaffi attestano la preminenza dell'onomastica classica durante il II secolo: il fatto che i *peregrini* non siano quasi mai menzionati nelle iscrizioni sepolcrali è abbastanza singolare; l'anomalia è del resto spiegabile in vario modo. Si è ad esempio supposto che le ricche famiglie indigene avessero i propri sepolcreti nei latifondi attorno alla città. Le iscrizioni dimostrano l'esistenza dei discendenti degli immigrati del I secolo ed attestano la pratica dei matrimoni misti: tipico è il caso di *Aufidia Silvana*, moglie di *Marau Chubudis f.*²⁰⁹. Compaiono nuovi immigrati da città africane, in particolare da *Zama*, da *Mustis*, da *Cirta*, da *Sicca Veneria*, ancora da *Assuras*. I gentilizi *Albicius*, *Granius*, *Mamurius*, *Minthonius*, *Pomponius* sono portati da autoctoni di nuova romanizzazione, spesso con cognomi locali, così come i portatori di gentilizi imperiali (gli *Ulpii* e più tardi gli *Aurelii*). Sono inoltre ricordati pochi veterani, alcuni liberti d'origine orientale e *peregrini* indigeni non romanizzati.

L'onomastica dei 25 *fullones*, all'epoca di Marco Aurelio (160-170), è su questa stessa linea: domina ormai la nomenclatura classica con la costante presenza (quasi senza eccezione) dei *tria nomina*; sono però più frequenti i cognomi tradotti dal punico, un uso che doveva essere particolarmente seguito dagli abitanti di media e bassa condizione sociale²¹⁰.

D'altra parte, durante il principato di Marco Aurelio l'aristocrazia locale doveva essere ormai fusa con quella dei cittadini immigrati dalla penisola o dall'interno dell'Africa. I legami di matrimonio agevolavano questa fusione e dimostrano che la convivenza di gruppi di origine etnica diversa era possibile.

Dopo la promozione allo stato giuridico di colonia di cittadini romani, quasi il 60% degli uomini ricordati negli epitaffi sono portatori dei *tria nomina*, mentre si riduce progressivamente l'indicazione dell'ascendenza. Circa un terzo dei gentilizi di questo periodo (dal 180 d.C. alla fine del III secolo) sono già attestati in precedenza, per cui il M'charek suppone che si tratti di discendenti o di clienti degli immigrati oppure dei notabili autoctoni.

Alcuni gentilizi (specie quelli in *-io*) potrebbero suggerire un'origi-

²⁰⁸ Cfr. *supra*, n. 154.

²⁰⁹ *CIL* VIII 23442.

²¹⁰ *CIL* VIII 23399, cfr. LASSERE, 157, p. 456.

ne servile. Oltre la metà dei nomi è poi sicuramente attestata in altre città africane. Due terzi dei *cognomina* sono locali e comunque tradotti dalla lingua parlata dai Libici o dai Numidi. Indubbiamente è questo l'effetto più vistoso causato nell'onomastica dalla promozione in massa alla fine del regno di Marco Aurelio (o di Commodo?) degli abitanti di *Mactaris*, ammessi improvvisamente alla cittadinanza romana.

Il numero degli immigrati nel III secolo si riduce notevolmente, mentre i pochi cognomi greci sono in genere attestati per gli autoctoni (si è già ricordata *Beccut Euthesia*).

In questo periodo (fine II-inizi III secolo) la popolazione si rivela meno eterogenea e più stabile che in precedenza; l'inserimento nella cittadinanza romana degli autoctoni ancora in condizione di *peregrini*, determinò un progresso nella romanizzazione, che non sempre avvenne a spese dell'elemento culturale punico-numida, che anzi fu recuperato ed adattato in forme nuove.

L'esame onomastico dimostrerebbe l'immigrazione di cittadini romani a partire dall'età Flavia; accanto agli italici, relativamente scarsi (20% sul totale degli immigrati), provenienti forse da Veio, dalla Campania e dal Sannio²¹¹, si segnala l'arrivo a *Mactaris* di un gran numero di cittadini romani originari dalle regioni più romanizzate dell'Africa, in particolare dalla federazione cirtense. È appunto a questa colonizzazione secondaria che si deve la nascita, alla metà del I secolo, del *conventus civium Romanorum* (al cui interno, oltre il 75% dei *cives* proviene da quelle che saranno con Traiano le quattro colonie cirtensi)²¹². Sarebbe inoltre dimostrato un apporto etnico orientale, specie a livello di liberti.

Nel secondo secolo continuò l'immigrazione di famiglie di africani in possesso della cittadinanza, mentre nel secolo successivo il fenomeno appare pressoché inesistente. Si trattò in ogni caso di un movimento migratorio non organizzato, spontaneo, a titolo individuale.

I cittadini romani immigrati si integrarono nei costumi indigeni, se continuarono ad utilizzare i monumenti funerari punico-numidi decorati coi simboli della religione tradizionale e se venivano sepolti anche nelle antiche tombe megalitiche²¹³.

²¹¹ Vedi anche LASSÈRE, 157, pp. 256 sg., secondo il quale gli immigrati in possesso di cittadinanza provenivano anche dall'Italia del Nord.

²¹² Cfr. *ibid.*

²¹³ Cfr. ora M'CHAREK, M'TIMET, 187, pp. 5 sgg.

Con la promozione al rango di colonia, la borghesia cittadina era ormai una classe solidale ed unitaria, che raggruppava *gentes* di diversa origine ma non escludeva i *parvenus* ed i nuovi arrivati e non si chiudeva su sé stessa. Sono documentati con ampiezza a *Mactaris* numerosi casi di promozione sociale: il più significativo è quello che ci è noto dall'*elogium* del mietitore, un personaggio di modestissima famiglia autoctona (un *Mulceius?*), che dové attendere la trasformazione della *civitas* in colonia per accedere alla cittadinanza romana²¹⁴; l'iscrizione attesta come in 12 anni di lavoro si poteva compiere un'eccezionale ascesa nella scala sociale, in una società dinamica ed aperta alla romanizzazione. Casi analoghi sono quelli di *Pinarius Mustulus*, morto tra il 230 ed il 270 d.C.²¹⁵ e del duoviro *Sallustius Saturninus*²¹⁶.

Originari di *Mactaris* erano anche alcuni senatori, discendenti senza dubbio degli immigrati del I secolo: *f- - - Postumus Nf- - -J*, vissuto alla fine del II o all'inizio del III secolo, *civis et patronus* di *Mactaris*, *[iuridicus per Apuliam Calabriam Lucaniam Br]uttios*²¹⁷; *[L.] (?) Antf- - -J*, vissuto nel secondo terzo del III secolo, *praef. Minficiae*, *[iuridicus]*, *praef. aerario*, *[adlectus inter co]nsulares*, *praesfes*, ricordato col proprio figlio, ancora equestre²¹⁸.

Originario della regione potrebbe essere stato anche *Sex. Cocceius Anicius Faustus Paulinus*, *proco(s). provinciae Africjae* tra il 260 ed il 268²¹⁹.

Numerosi anche i cavalieri romani originari di *Mactaris*²²⁰: oltre al *L. Antf- - -J* già citato, ricorderemo in particolare *Sex. Iulius Sex. f. Quir. Possessor*, *adlectus in decurias ab optimis maximisque Imp. Antonino et Vero Augg.*, *adiutor Ulpii Saturnini praef. annon. ad oleum Afrum et Hispanum recensendum item solamina (sic) transferenda*

²¹⁴ Cfr. *supra*, n. 203. Conosciamo il nome della moglie del mietitore, *Caeselia Namphajmina (?)*, cfr. *CIL VIII 11824 = ILS 7457*; vd. M'CHARLK, 186, p. 81 nr. 25.

²¹⁵ *AE* 1960, 116.

²¹⁶ Cfr. PICARD, LE BONNIEC, MALLON, *Le cippe de Beccut* cit., p. 140.

²¹⁷ *AE* 1959, 269. Sul personaggio, cfr. ora CORBIER, 50, p. 726.

²¹⁸ *CIL VIII 11810*. Sul personaggio, cfr. ora CORBIER, 50, p. 726.

²¹⁹ *CIL VIII 1437*, cfr. 15254, *Thubursica Bure*. Per il collegamento con *Mactaris*, vd. ora M'CHARLK, 186, pp. 217 sg. (su BESCHAOLCH, *Uzappa* cit., pp. 209-218). Vd. anche CORBIER, 50, p. 741 (sotto *Uzappa*).

²²⁰ Cfr. ora M.G. JARRETT, *An Album of the Equestrians from North Africa in the Emperor's Service*, «ES», IX, 1972, pp. 146 sgg.

*item vecturas naviculariis exsolvendas*²²¹; il collegamento con la città africana è confermato dal matrimonio della presunta figlia *Iulia Frugilla*²²² col cavaliere autoctono *Ti. Plautius Ti. f. Papiria Felix Ferruntianus*, anch'egli specialista dell'annona, in quanto *proc. ad solaminia (sic) et horrea*, che fece carriera all'epoca di Marco Aurelio e di Commodo²²³.

Di famiglia autoctona, promossa alla cittadinanza in età traiana, doveva essere anche *C. Sextius C. f. Papir[ia] Martialis*, che forse all'epoca dei Severi ricoprì tra l'altro l'incarico sessagenario di *proc. Aug. ab actis urbis*²²⁴.

Sono inoltre attestati a *Maclaris* i seguenti altri personaggi dell'ordine equestre: un anonimo *sacerdos provinciae*, divenuto cavaliere romano verso la fine del II secolo, forse ricordato come [*praefectus fabrum*] in un'iscrizione frammentaria²²⁵; *Q. Arellius Optatianus*²²⁶ e *Rannius Salvius*²²⁷, sacerdoti della *Magna Mater* nel III secolo; *Q. Rupilius Q. fil. Pap. Honoratus*, flamine perpetuo, che arrivò all'angusticlavio all'epoca di Severo Alessandro²²⁸; *Rupilius Pisonianus*, che nel 292 d.C. restaurò la '*basilica iuvenum*'²²⁹; infine un [- -] *Felix*²³⁰.

Sono complessivamente sei le famiglie che hanno espresso almeno un funzionario equestre (gli *Arellii*, gli *Iulii* della tribù Quirina, i *Plautii*, i *Sextii*, i *Rannii* ed i *Rupilii*), per un totale di 10 cavalieri.

²²¹ Il personaggio è ricordato anche in un'iscrizione spagnola, rinvenuta ad *Hispalis* (CIL II 1180 = ILS 1403). Sulla carriera, cfr. PFLAUM, *Carr.*, pp. 504-507 nr. 185 ed ora AE 1969-70, 9; vd. anche *infra*, n. 234.

A *Maclaris* fu sepolto un [- -] *Jus L. fil. Quir. Possessor* (CIL VIII 23508).

²²² Cfr. M'CHAREK, 186, p. 124.

²²³ CIL VIII 619 cfr. 11780 = ILS 2747. Sulla carriera, cfr. PFLAUM, *Carr.*, pp. 539-541 nr. 198 ed ora AE 1969-70, 9.

²²⁴ CIL VIII 11813, cfr. p. 2372 = ILS 1410. Sulla carriera, cfr. PFLAUM, *Carr.*, pp. 549-550 nr. 204. Sulla carica di *proc. Aug. ab actis urbis*, molto rara, cfr. A. MASTINO, *Gli acta urbis. Il «giornalismo» nell'antica Roma*, Urbino 1978, pp. 51 sgg.

²²⁵ AE 1955, 50, cfr. M'CHAREK, 186, p. 211.

²²⁶ CIL VIII 23400, cfr. LEPALLEY, 170, II, p. 294 n. 28.

²²⁷ Cfr. *ibid.*

²²⁸ CIL VIII 627.

Alla stessa famiglia appartiene *L. Rupilius Auf- -J.*, il primo evergete locale a noi noto, che fece elevare nel 169 d.C., all'epoca di Marco Aurelio, un importante edificio, forse il *capitolium* (CIL VIII 11799).

²²⁹ Cfr. *supra*, n. 180. Lo stesso personaggio è ricordato a *Mididi*, in CIL VIII 11774, cfr. LEPALLEY, 170, II, pp. 292.

²³⁰ CIL VIII 23406.

Della aristocrazia locale facevano però parte anche gli *Iulii* della tribù *Horatia*, originari di *Assuras*, che abbiamo seguito per alcune generazioni²³¹; i *Minthonii*, di famiglia autoctona, arrivata alla cittadinanza con Traiano²³²; i *Licinii* della tribù *Horatia*, originari anch'essi della colonia augustea di *Assuras*, imparentati tra loro²³³.

Anche se alcuni collegamenti sono dubbi e, in qualche caso, azzardati, emerge comunque con evidenza dall'analisi compiuta dal M'charek l'impressione di una notevole prosperità di alcune famiglie e di un generale benessere per una città come *Mactaris* che riuscì ad esprimere un elevato numero di funzionari equestri soprattutto all'epoca degli Antonini e dei Severi. Esiste dunque il problema delle fonti e della ripartizione della ricchezza: sono numerosi gli indizi che confermano che il reddito medio *pro capite* doveva essere alquanto elevato; a parte sorprendenti testimonianze di un evergetismo spontaneo e non organizzato, a titolo individuale²³⁴, che venne regolamentato solo nel III secolo con la nomina dei *curatores rei publicae*²³⁵, colpisce l'elevato numero dei sottoscrittori che parteciparono alla costruzione o al restauro di templi in onore delle divinità, a dimostrazione di una sensibilità che coinvolgeva vasti strati della popolazione²³⁶.

Le abitazioni che di questo periodo ci sono rimaste attestano un modo di vita confortevole²³⁷, come è confermato dalle numerose ope-

²³¹ Cfr. *supra*, nn. 177 sgg.

²³² Cfr. M'CHAREK, 186, pp. 204 sg.

²³³ *Ibid.*, pp. 206 sg.

²³⁴ I casi sono numerosi: un'iscrizione ancora inedita ricorda un dono di 2 aurei per ciascuna delle 10 curie per coprire le spese di un *epulum* (PICARD, 210, p. 23 = M'CHAREK, 186, p. 219); C. *Sextius C. f. Papirius Martialis* fu onorato con una statua dalle curie, per aver donato 50.000 sesterzi per un *epulum* in memoria del fratello T. *Sextius Alexander* (CIL VIII 11813 cfr. p. 2372 = ILS 1410); si è detto di L. *Rupilius Auf- -*, che fece costruire nel 169 a sue spese un grande edificio, forse il *capitolium* (CIL VI 11799); Sex. *Iulius Possessor* donò ancora all'epoca di Marco Aurelio delle statue in onore di Apollo, Diana e Latona (G. CH. PICARD, *Un témoignage sur le commerce des objets d'art dans l'empire romain: la statue de bronze de l'«Apollon» de Mactar offerte par S. Iulius Possessor*, «Rev. Arch.», II, 1968, pp. 296-314).

È comunque soprattutto all'epoca dei Severi che il fenomeno si sviluppò, riguardando prevalentemente l'area del foro, dove furono costruiti i rostri ed un *macellum* (le diverse testimonianze sono raccolte in M'CHAREK, 186, pp. 219 sgg.).

²³⁵ Cfr. JACQUEL, 138, pp. 73 sg.

²³⁶ Cfr. *supra*, nn. 148, 154, 157, 210.

²³⁷ Si veda ora la così detta casa di Venere, scavata recentemente: G. CH. PICARD *et alii*, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar*, I, *La Maison de Venus*, I: *Stratigraphies et étude des pavements* (Collection de l'École Française de Rome, 34), Paris 1978.

re pubbliche realizzate nel II-III secolo ed in particolare dalle splendide terme. I poemi funerari incisi sui mausolei dimostrano una notevole diffusione della cultura classica, mentre la moda (in particolare per ciò che riguarda le acconciature) doveva essere assai seguita. L'assimilazione da parte degli autoctoni della religione ufficiale (tipica l'affermazione della cerimonia del taurobolio)²³⁸, la progressiva uniformità negli usi funerari, le trasformazioni nell'onomastica attestano una decisa volontà di integrazione, soprattutto per gli strati sociali più elevati.

Per i ceti meno fortunati, ha sorpreso la quasi costante assenza di schiavi nelle iscrizioni di *Mactaris*. Solo nel I e II secolo compaiono pochi liberti, che poi spariscono nel secolo successivo. Il mondo del lavoro a *Mactaris* era dunque costituito essenzialmente da uomini liberi, operai, addetti alle diverse officine²³⁹, artigiani, piccoli commercianti, agricoltori, tessitori; le stele senza decorazione dimostrano che anche i più poveri erano interessati alla nuova cultura romana: essi utilizzavano il latino, portavano di frequente i *tria nomina* ed avevano un'onomastica classica, anche prima della promozione della città al rango di colonia.

A conclusione di quest'esame, lasciando da parte alcune incertezze e carenze metodologiche, che comunque non inficiano il risultato finale, sembra di poter dare un giudizio positivo sul volume del M'charek, che fornisce un quadro sorprendentemente ricco e vivace di una città romana, che si sarebbe detta periferica: si rendono ovviamente necessari alcuni aggiustamenti, soprattutto se si accetta l'ipotesi del Pflaum dello spostamento al 191-192 della data dell'elevazione della *civitas* a colonia (in questo caso slitterebbe di una decina d'anni la comparsa dei festoni sui monumenti funerari di *Mactaris*); alcune cronologie (la comparsa della formula *Dis Manibus* ad esempio, la sparizione dell'espressione *h.s.e.*, il ritardo nell'adozione delle arule) vanno considerate provvisorie e da verificare; crea incertezza inoltre l'adozione alternativamente di tre o quattro periodi per la classificazione del materiale (gli anni dal 180 al 235 vanno inseriti meglio nel terzo periodo, come a pp. 135 sgg. piuttosto che nel secondo, come è stato fatto

²³⁸ Sul culto della *Magna Mater* che a *Mactaris* è attestato da numerose iscrizioni, cfr. G. CH. PICARD, *Inscriptions relatives au culte de Cybèle à Mactar*, «BCH», n.s., IV, 1968, p. 220; PAVIS D'ESURAC, 194, pp. 232 sgg.

²³⁹ Sull'attività delle officine per la produzione di ceramiche, cfr. ora A. BOURGEOIS, *Les lampes en céramique de Mactar*, «Karthago», XIX, 1977-78, pp. 33-85, per il periodo dal I al VII secolo.

a pp. 65 sgg.); si sarebbe preferita inoltre una cura maggiore per i dati statistici, che talvolta non quadrano. Colpisce infine da un lato l'assenza di epitaffi di *peregrini* nel periodo da Adriano a Marco Aurelio e soprattutto la sproporzione (forse causata dallo stato della documentazione pervenutaci) tra il numero dei mactaritani dei diversi periodi, dato che nel II secolo ci si sarebbe attesi un incremento e non un calo delle testimonianze²⁴⁰.

Nonostante queste riserve, che anzi sottolineano l'interesse che ha suscitato in chi scrive un lavoro come questo, i risultati finali sono in genere convincenti e gli strumenti di ricerca, debitamente perfezionati, andranno utilizzati per altre analisi che potranno in futuro essere estese ad altri centri romani dell'Africa o di altre province dell'impero romano.

²⁴⁰ Se si prendono per buone le liste di M'CHARIK, 186, pp. 135 sgg., al I periodo (da Augusto al 117 d.C.) andrebbero riferite 154 persone, comprese quelle ricordate negli epitaffi punici e nelle liste del tempio di Hoter Miskar; al secondo periodo (dal 117 al 180) andrebbero riferite 126 persone; al terzo periodo (dal 180 alla fine del III secolo) 233 persone. La sproporzione aumenta notevolmente se si lasciano da parte le liste e si calcolano solo gli epitaffi latini e punici: 135 al primo periodo, 36 al secondo (oltre a 32 di epoca incerta, ma precedenti al 180), 131 al terzo.

APPENDICE

Bibliografia 1973-1983

- ACQUATI A.:
1. *Il consonantismo latino-volgare nelle iscrizioni africane*, «Acme», XXVII, 1974, pp. 21-56.
 2. *Note di morfologia e sintassi latina-volgare nelle iscrizioni africane*, «Acme», XXIX, 1976, pp. 41-72.
- ALFÖLDY G.:
3. *Der Senator Q. Gargilius Macer Aufidianus und seine Verwandten*, «Chiron», VIII, 1978, pp. 362-376.
- ATTYA-OUARTANI N.: cfr. BESCHAOUCH A., nr. 39.
- AVOTINS I.:
4. *Bradua Atticus, the Consul of A.D. 185, and Bradua Atticus, the Proconsul of Africa*, «Phoenix», XXVII, 1973, pp. 68-76.
- BARATTE FR.:
5. *L'expédition Hérisson à Utique (1881)*, «Archéologia», LVIII, 1973, pp. 26-30.
- BARATTE FR.: vd. DUVAL N., nr. 77.
- BARATTE FR., DUVAL N.:
6. *Les ruines d'Ammaedara. Haïdra*, Tunis 1974.
- BARBERY J., DELHOUME J.-P.:
7. *La voie romaine de piedmont Sufetula-Masclianae (Djebel Mrhila, Tunisie centrale)*, «Ant. Afr.», XVIII, 1982, pp. 27-43.
- BASSIGNANO M.S.:
8. *Il flaminato nelle provincie romane dell'Africa* (Univ. degli studi di Padova, Pubbl. dell'Ist. di Storia Antica, 11), Roma 1974, cfr. *AE* 1974, 686.
- BEN-ABDALLAH Z., LADJIMI-SEBAÏ L.:
9. *Egregiae memoriae filia? A propos d'une inscription inédite d'Haïdra (Tunisie)*, «Ant. Afr.», XI, 1977, pp. 161-165, cfr. *AE* 1977, 853.
 10. *Index onomastique des «Inscriptions latines de la Tunisie» suivi de l'index onomastique des «Inscriptions latines d'Afrique»* (in appendice, alle pp. 51-90: *Index onomastique des «Inscriptions latines d'Afrique»*, sotto la direzione di H.G. PFLAUM, «Karthago», XI, 1961-62, pp. 171-208) (Études d'antiquités africaines), Paris 1983.
- BENABOU M.:
11. *Résistance et romanisation en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, in *Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien. Travaux du VI^e congrès international de la Fédération internationale des Associations d'études classiques*, Madrid septembre 1974, Bucuresți-Paris 1976, pp. 367-375.

12. *La résistance africaine à la romanisation*, Paris 1976.
13. *Quelque paradoxe sur l'Afrique romaine, son histoire et ses historiens*, in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale (Malte 23-28 juin 1976)*, II, Alger 1978, pp. 139-144.
14. *L'Afrique et la culture romaine: le problème des survivances*, «CT», XXIX, 117-118, 1981, pp. 9-21.
- 14a. *Anomalies municipales en Afrique romaine?*, «Ktema», VI, 1981, pp. 253 sgg.
- BENZINA BEN-ABDALLAH Z.: cfr. BEN-ABDALLAH Z., nrr. 9-10.
- BEN ZINEB M.:
15. *Le musée de Sousse*, Tunis 1982.
- BERTHIER A.:
16. *La Numidie. Rome et le Maghreb*, Paris 1981.
- BERTRANDY F.:
17. *Une grande famille de la confédération Cirtéenne: les Antistii de Thibilis*, «CT», XXIV, 93-94, 1976, pp. 7-23.
- BESCHAOUCH A.:
18. *Pluton Africain*, «Karthago», XVI, 1971-72 [1973], pp. 101-105.
19. *La découverte de trois cités en Afrique Proconsulaire (Tunisie): Alma, Ureu et Asadi. Une contribution à l'étude de la politique municipale de l'Empire romain*, «CRAI», 1974, pp. 219-231 (*Alma*, pp. 221-223; *Ureu*, pp. 223-228; *Asadi*, pp. 228-231), cfr. *AE* 1974, 690-693.
20. *La découverte d'Abbir Maius, municpe de Caracalla en Afrique Proconsulaire (Tunisie)*, «BSAF», 1974, pp. 118-123, cfr. *AE* 1975, 872.
21. *Trois inscriptions romaines récemment découvertes en Tunisie*, «BCTH», n.s., X-XI, B, 1974-75 [1978], pp. 193-194.
22. *A propos de récentes découvertes épigraphiques dans le pays de Carthage*, «CRAI», 1975, pp. 101-118 (I, *Tremblement de terre et prospérité économique. Les années 365-370 en Afrique*, pp. 101-111; II, *Le sacrifice d'action de grâces dans le culte de Saturne africain*, pp. 111-118), cfr. *AE* 1975, 873-874.
23. *Le mystérieux Quintus Aradius Rufinus, consulaire africain*, «BSAF», 1976, pp. 136-137.
24. *Sur la localisation d'Abitina, la cité des célèbres martyrs africains*, «CRAI», 1976, pp. 255-266, cfr. *AE* 1976, 703-704.
25. *(Une inscription latine inédite d'Aïn Djemala)*, «BCTH», n.s., XII-XIV, B, 1976-78 [1980], pp. 232-233.
26. *Dieux de Rome et divinités libyco-puniques: considérations sur la romanisation du pays de Carthage*, «BCTH», n.s., XII-XIV, B, 1976-78 [1980], p. 249.
27. *Nouvelles recherches sur les sodalités de l'Afrique romaine*, «CRAI», 1977, pp. 486-503, cfr. *AE* 1977, 847, 852 e 854.
28. *Étude sur peuplement et interférences culturelles dans le pays de Carthage à l'époque romaine*, in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale (Malte 23-28 juin 1976)*, II, Alger 1978, p. 138.
29. *Une sodalité africaine méconnue: les Perexii*, «CRAI», 1979, pp. 410-420, cfr. *AE* 1979, 659.
30. *Éléments celtiques dans la population du pays de Carthage*, «CRAI», 1979, pp. 394-409, cfr. *AE* 1979, 656-658.

30a. *Saturne ou plutôt une divinité africaine inconnue? A propos d'une stèle votive de la région de Thignica (Aïn-Tounga) en Tunisie*, «Ant. Afr.», XV, 1980, pp. 125-134, cfr. *AE* 1980, 948.

31. *Le territoire de Sicca Veneria (El-Kef) nouvelle Cirta en Numidie Proconsulaire (Tunisie)*, «CRAI», 1981, pp. 105-122, cfr. *AE* 1981, 866-867.

32. *Une hypothèse sur les legats du proconsul d'Afrique sous le Haut-Empire*, «Africa», VII-VIII, 1982, pp. 117-126.

33. *Onomastique et archéologie. La mésaventure des Praecillii*, «Africa», VII-VIII, 1982, pp. 141-155.

34. *Apisa Minus: une cité de constitution punique dans le pays de Carthage romaine*, «Africa», VII-VIII, 1982, pp. 169-177.

34a. *Une hypothèse sur la date du vice-proconsulat en Afrique de Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus*, in *Epigrafia e ordine senatorio*, I (= *Tituli*, IV), Roma 1982, pp. 471-474.

35. *Sur trois cités de l'Afrique chrétienne: Gunela, Aradi et Midicca*, «CRAI», 1983, pp. 683-694 (*Gunela*, pp. 683-687; *Aradi*, pp. 687-689; *Midicca*, pp. 689-691).

36. *Une hypothèse sur la date du vice-proconsulat en Afrique de Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus*, in AA.VV., *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia*, I, *Miscellanea I* (Collection de l'Ecole Française de Rome, 28, I), Roma 1983, pp. 59-61.

37. *Les aspects de l'Afrique sous le Haut-Empire: l'exemple du pays de Carthage*, in preparazione.

BESCHAOUCH A. ed altri:

38. *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Bulla Regia*, III, *Epigraphie* (Collection de l'Ecole Française de Rome, 28, III), in preparazione.

BESCHAOUCH A., HANOUNE R., THÉBERT Y.:

39. *Les ruines de Bulla Regia, avec une note de N. ATTYA-OUARTANI sur les antiquités de Bulla Regia au Musée National du Bardo* (Collection de l'Ecole Française de Rome, 28), Roma 1977.

BLANCHARD M.:

40. *Fragments de mosaïques de Djerba conservés au musée de Blois*, «Ant. Afr.», XII, 1978, pp. 217-239.

CAGNAT R.:

41. *L'annonce d'Afrique* (MAI, Paris 1916, pp. 247-277), «CT», XXV, 97-98, 1977, pp. 205-235.

CALLU J.-P.:

42. *Pensa et follis sur une inscription d'Afrique*, «Ant. Afr.», XV, 1980, pp. 273-283, cfr. *AE* 1980, 903.

CAMODECA G.:

43. *La carriera di L. Publilius Probatas e un inesistente proconsole d'Africa Q. Volateius*, «Atti Accademia Scienze morali e politiche, Società Nazionale Scienze, Lettere e Arti, Napoli», LXXXV, 1974, pp. 250-268.

CHASTAGNOL A., DUVAL N.:

44. *Les survivances du culte impérial dans l'Afrique du Nord à l'époque vandale*, in *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris 1974, pp. 87-118, cfr. *AE* 1974, 687.

CHRISTOL M.:

45. *La prosopographie de la province de Numidie de 253 à 260 et la chro-*

nologie des révoltes africaines sous le règne de Valérien et de Gallien, «Ant. Afr.», X, 1976, pp. 69-77.

46. *A propos des Aradii: le stemma d'une famille sénatoriale au III^e siècle ap. J.-C.*, «ZPE», XXVIII, 1978, pp. 145-150.

47. *Gallien, Thugga et Thibursicum Bure*, «Ant. Afr.», XIV, 1979, pp. 217-223, cfr. *AE* 1979, 661 e 663.

CINTAS M.: cfr. DUVAL N., nr. 78.

CLOVER F.:

48. *Le culte des empereurs dans l'Afrique vandale*, «BCTH», n.s., XV-XVI, B, 1979-80 [1984], pp. 121-128.

CORBIER M.:

49. *Hercule africain, divinité indigène?*, «DHA», I, 1974, pp. 95-104, cfr. *AE* 1975, 886.

50. *Les familles clarissimes d'Afrique Proconsulaire (I^{er}-III^e siècle)*, in *Epigraphia e ordine senatorio*, II (= *Tituli*, V), Roma 1982, pp. 685-754.

DEBERGH J.:

51. *Notes sur les inscriptions de Bulla Regia, AE 1962, n° 183-184*, «Latomus», XXXII, 1973, pp. 152-157, cfr. *AE* 1972, 687.

DECRET FR., FANTAR M.:

52. *L'Afrique du Nord dans l'antiquité. Histoire et civilisation (des origines au V^e siècle)*, Paris 1981.

DELHOUME J.-P.: cfr. BARBERY J., nr. 7.

DEMAN A.:

53. *Glanes à propos de dix années de prosopographie impériale de l'ordre équestre*, «Latomus», XXXII, 1973, pp. 135-151.

54. *Matériaux et réflexions pour servir à une étude du développement et du sous-développement dans les provinces de l'empire romain*, in *ANRW*, II, 3, Berlin-New York 1975, pp. 3-97 (V, *L'Afrique, pays sous-développé*, pp. 17-81).

DESANGES J.:

55. *Utica, Tucca et la Cirta de Salluste*, in *Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à R. Dion* (= *Caesarodunum*, IX bis), Paris 1974, pp. 143-150.

56. *Un curateur de la sauterelle sur la pertica de Carthage en 48/49 de notre ère*, «BCTH», n.s., X-XI, B, 1974-75 [1978], pp. 135-141, cfr. *AE* 1976, 702.

57. *Un curateur de la sauterelle sur la pertica de Carthage en 48/49 de notre ère*, «Eos», LXIV, 1976, pp. 281-286.

DI VITA-EVRARD G.:

58. *Le proconsul d'Afrique polyonyme IRT 517: une nouvelle tentative d'identification*, «MEFRA», XCIII, 1981, pp. 183-226 (in particolare: *Appendice I: Un Atilius Bradua, proconsul d'Afrique sous Hadrien?*, pp. 210-213).

58a. *Contribution de la Tripolitaine à la prosopographie de deux sénateurs, proconsuls d'Afrique*, in *Epigraphia e ordine senatorio*, I (= *Tituli*, IV), Roma 1982, pp. 467-470.

DONDIN-PAYRE M.:

59. *Recherches sur un aspect de la romanisation de l'Afrique du Nord: l'expansion de la citoyenneté jusqu'à Hadrien*, «Ant. Afr.», XVII, 1981, pp. 93-132, cfr. *AE* 1981, 860.

- DUNCAN-JONES R.P.:
60. *An African Saint and his Interrogator*, «Journal of Theological Studies», XXV, 1974, pp. 106-110.
61. *A Statue-Base and its History*, «Latomus», XXXIII, 1974, pp. 118-123.
- DURLIAT J.:
62. *La lettre L dans les inscriptions byzantines d'Afrique*, «Byzantion», XLIX, 1979, pp. 156-174.
63. *Ecritures «écrites» et écritures épigraphiques. Le dossier des inscriptions byzantines d'Afrique*, «Studi medievali», XXI, 1980, pp. 19-46.
64. *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine* (Collection de l'Ecole Française de Rome, 49), Roma 1981.
- DUVAL N.:
65. *Les recherches d'épigraphie chrétienne en Afrique du Nord 1962-1972*, in *Akten des VI. internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik, München 1972*, München 1973, pp. 508-512.
66. *Les recherches d'épigraphie chrétienne en Afrique du Nord (1962-1972)*, «MEFRA», LXXXV, 1973, pp. 335-344.
67. *Le dossier de l'église d'El Mouassat (au sud-ouest de Sfax, Tunisie)*, «Ant. Afr.», VIII, 1974, pp. 157-173.
68. *Les mosaïques funéraires de l'Enfida et la chronologie des mosaïques funéraires*, «RAC», L, 1974 (Miscellanea in onore di L. De Bruyne e A. Ferrua, III), pp. 145-174, cfr. *AE* 1974, 699.
69. (Note de M. Duval sur l'inscription chrétienne signalée par M. Peyras), «BCTH», n.s., X-XI, B, 1974-75 [1978], p. 186.
70. *Recherches archéologiques à Haidra, I, Les inscriptions chrétiennes*, con la collaborazione di F. PREVOT (Collection de l'Ecole Française de Rome, 18), Roma 1975.
71. *Couronnes agonistiques sur des mosaïques africaines: d'Althiburos (IV^e s. ?) au Cap Bon (V^e s. ?)*, «BCTH», n.s., XII-XIV, B, 1976-78 [1980], pp. 195-216.
72. *Observations sur l'onomastique dans les inscriptions chrétiennes d'Afrique du Nord*, in *L'onomastique latine. Paris 13-15 octobre 1975* (Colloques internationaux du CNRS, 564), Paris 1977, pp. 447-455.
73. *Supplément aux inscriptions chrétiennes d'Haidra*, in AA.VV., *Recherches archéologiques à Haidra, II, La basilique I dite de Melléus ou de Saint-Cyprien* (Collection de l'Ecole Française de Rome, 18), Roma 1981, pp. 215-224.
74. *Comment distinguer les inscriptions byzantines d'Afrique? Un problème de méthode*, «Byzantion», LI, 1981, pp. 511-532.
75. *L'urbanisme de Sufetula = Sbeitla en Tunisie*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 596-632.
76. *Topographie et urbanisme d'Ammaedara (actuellement Haidra, Tunisie)*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 633-671.
- DUVAL N.: cfr. BARATTE FR., nr. 6 e CHASTAGNOL A., nr. 44.
- DUVAL N., BARATTE FR.:
77. *Les ruines de Sufetula, Sbeitla*, Tunis 1973.
- DUVAL N., CINTAS M.:
78. *Études d'archéologie chrétienne nord-africaine, VI. Basiliques et mo-*

- saiques funéraires de Furnos Minus*, «MEFRA», XC, 1978, pp. 871-949, cfr. *AE* 1978, 872-883.
- DUVAL N., LANCEL S., LE BOHEC Y.:
79. *Études sur la garnison de Carthage. Deux documents nouveaux. Les troupes de Proconsulaire. Le camp de la cohorte urbaine*, «BCTH», n.s., XV-XVI, B, 1979-80 [1984], pp. 33-89 (prima parte).
- DUVAL Y.:
80. *Loca sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV^e au VII^e siècle* (Collection de l'École Française de Rome, 58), I-II, Roma 1982.
- ENNABLI A., MAHJOUBI A., SALOMONSON J.W.:
81. *La nécropole romaine de Raqqada* (Collection de notes et documents, Institut National d'Archéologie et d'Art, VIII, 1-2), I, *texte*, Tunis 1970; II, *illustrations*, Tunis 1973.
- ENNABLI A., SLIM H.:
82. *Carthage. Le site archéologique*, Tunis 1982¹.
- ENNABLI L.:
83. *Les inscriptions funéraires chrétiennes de la basilique dite de Sainte-Monique à Carthage* (Collection de l'École Française de Rome, 25), Roma 1975.
84. *Les inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage, II, La basilique de Mcidfa* (Collection de l'École Française de Rome, 62), Roma 1982.
- ENNAÏFER M.:
85. *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia* (Institut National d'Archéologie et d'Art, Bibliothèque archéologique, I), Tunis 1976.
- EUZENNAT M.:
86. *Recherches récentes sur la frontière d'Afrique (1964-1974)*, in *Studien zu den Militärgrenzen Roms, II, Vorträge des 10. internationalen Limeskongresses in der Germania inferior (1974)*, Bonn 1977, pp. 429-443.
87. *Equites secundae Flaviae*, «Ant. Afr.», XI, 1977, pp. 131-135.
88. *Les recherches sur la frontière romaine d'Afrique 1974-1976*, in *Limes. Akten des XI internationalen Limeskongresses* (Székesfehérvár, 30.8.-6.9.1976), Budapest 1977, pp. 533-543.
- EUZENNAT M., TROUSSET P.:
89. *Le camp de Remada. Fouilles inédites du Commandant Donau (mars-avril 1914)*, «Africa», V-VI, 1978, pp. 111-189.
- FANTAR M.:
90. *Visite de Carthage*, Tunis 1973.
- FANTAR M.: cfr. *DECRET FR.*, nr. 52.
- FAUVEL J.-J., POINSSOT C.:
91. *Tunisie* (Les Guides bleus), Paris 1981.
- FENTRESS E.:
92. *Dii Mauri and Dii Patritii*, «Latomus», XXXVII, 1978, pp. 507-516.
- FENTRESS E.W.B.:
93. *Numidia and the Roman Army. Social, Military and Economic Aspects of the Frontier Zone*, Oxford 1979.
- FERCHIOU N.:
94. *Quelques aspects d'une petite ville romano-africaine au Bas-Empire: Exemple du Municipium Thadduritanum*, «CT», XXV, 97-98, 1977, pp. 9-21, cfr. *AE* 1977, 857.

95. *Note sur deux inscriptions du Jebel Mansour (Tunisie)*, «CT», XXV, 99-100, 1977, pp. 9-20, cfr. *AE* 1977, 855-856.
96. *Temoignages du culte de Saturne dans le Jebel Mansour (Tunisie)*, «CT», XXVI, 105-106, 1978, pp. 9-25.
97. *Un affranchi impérial julio-claudien aux environs de Bou Aradu*, «Echanges», I, 3, 1979, pp. 357-362.
98. *Sur la frange de la pertica de Carthage: la gens Bacchuiiana et le municipium Miz(eoter)*. *Quelques inédits*, «CT», XXVIII, 107-108, 1979, pp. 17-33, cfr. *AE* 1979, 651-655.
99. *L'arc de Septime Sévère à Sbeitla*, «Echanges», II, 2, 1980, pp. 49-58.
100. *Une cité antique de la dorsale tunisienne aux confins de la fossa regia: Aïn Rechine et ses environs*, «Ant. Afr.», XV, 1980, pp. 231-259, cfr. *AE* 1980, 945-947.
101. *Préfets du prétoire et proconsul sous Constantin: une dédicace d'arc en Afrique*, «Echanges», II, 3, 1980, pp. 307-312, cfr. *AE* 1981, 878.
102. *Sur quelques membres de la tribu Arnensis: inscriptions de Henchir Romana (en Tunisie)*, «CT», XXVIII, 111-112, 1980, pp. 9-24, cfr. *AE* 1980, 904-907.
103. *Remarques sur la politique impériale de colonisation en Proconsulaire au cours du premier siècle après J.C.*, «CT», XXVIII, 113-114, 1980, pp. 9-55, cfr. *AE* 1980, 909-920.
104. *Quelques vestiges antiques d'Henchir El Oust (Tunisie-Carte du Jebel Mansour)*, «CT», XXIX, 115-116, 1981, pp. 7-22.
105. *L'emprise de Carthage et la léthargie d'une région de Tunisie à l'époque romaine*, «CT», XXIX, 117-118, 1981, pp. 439-463.
106. *Gighis à une époque mal connue: la phase julio-claudienne*, «BCTH», n.s., XVII, B, 1981 [1984], pp. 65-74.
107. *Grandes stèles à décor architectural de la région de Bou Aradu (Aradij) en Tunisie*, «MDAI(R)», LXXXVIII, 1981, pp. 141-189.
108. *Un entablement d'Apisa minus daté du règne d'Antonin le Pieux*, «Africa», VII-VIII, 1982, pp. 161-168.
109. *Note sur quelques vestiges de la colonie augustéenne de Sicca Veneria*, «MDAI(R)», LXXXIX, 1982, pp. 441-445.
- 109a. *Une cité dirigée par des sufètes au temps de Commode*, «CT», XXX, 119-120, 1982, pp. 15 sgg.
- FERRUA A.:
110. *Hadrumetum. Le iscrizioni delle catacombe*, «Aevum», XLVII, 1973, pp. 189-209.
- FÉVRIER P.-A.:
111. *Religion et domination dans l'Afrique romaine*, «DHA», II, 1976, pp. 305-336.
112. *Quelques remarques sur les troubles et résistances dans le Maghreb romain*, «CT», XXIX, 117-118, 1981, pp. 23-40.
- FISHWICK D.:
113. *Augustus deus and deus Augustus*, in *Hommages à M.J. Vermaseren*, I (EPRO, 68, 1), Leiden 1978, pp. 375-380, cfr. *AE* 1978, 836.
114. *From flamen to sacerdos. The Title of the Provincial Priest of Africa Proconsularis*, «BCTH», n.s., XVII, B, 1981 [1984], pp. 337-344.

- FISHWICK D., SHAW B.D.:
115. *The Formation of Africa Proconsularis*, «Hermes», CV, 1977, pp. 369-380.
- FLACH D.:
116. *Inschriftenuntersuchungen zum römischen Kolonat in Nordafrika*, «Chiron», VIII, 1978, pp. 441-492, cfr. *AE* 1979, 638.
117. *Die Pachtbedingungen der Kolonen und die Verwaltung der kaiserlichen Güter in Nordafrika*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 427-473.
- FLORIANI SQUARCIAPINO M.:
118. *Circhi e spettacoli circensi nelle province romane d'Africa*, «RAL», XXXIV, 1979, pp. 275-290.
- FUSHÖLLER D.:
119. *Tunisien und Ostalgerien in der Römerzeit. Zur historischen Geographie des östlichen Atlasafrika vom Fall Karthagos bis auf Hadrians Limesbau* (*Geographica Historica*, 2), Bonn 1979.
- GARBINI G.:
119a. *Epigrafia punica nel Magreb*, «Stud. Magr.», XII, 1980, pp. 93-97.
- GARNSEY P.D.A.:
120. *Rome's African Empire under the Principate*, in *Imperialism in the Ancient World*, a cura di P.D.A. GARNSEY e C. R. WHITTAKER, Cambridge 1978, pp. 223-254.
- GASCOU J.:
121. *Les curies africaines: origine punique ou italienne ?*, «Ant. Afr.», X, 1976, pp. 33-48, cfr. *AE* 1976, 705.
122. *P. Julius Liberalis sacerdotalis provinciae Africae et la date du statut colonial de Thyssdrus*, «Ant. Afr.», XIV, 1979, pp. 189-196.
123. *L'emploi du terme respublica dans l'épigraphie latine d'Afrique*, «MEFRA», XCI, 1979, pp. 383-398, cfr. *AE* 1979, 637.
124. *Un énigme épigraphique: Sévère Alexandre et la titulature de Giufi*, «Ant. Afr.», XVII, 1981, pp. 231-240, cfr. *AE* 1981, 877.
125. *La politique municipale de Rome en Afrique du Nord*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 136-320 (I, *De la morte d'Auguste au début du III^e siècle*, pp. 136-229; II, *Après la mort de Septime-Sévère*, pp. 230-320).
126. *Pagus et castellum dans la Confédération Cirtéenne*, «Ant. Afr.», XIX, 1983, pp. 175-207.
- GROS P.:
127. *Une dédicace carthaginoise sur le forum de Bolsena*, «MEFRA», XCII, 1980, pp. 977-992.
- GSELL ST.:
128. *Études sur l'Afrique antique*. Scripta varia, I, Lille 1981; Paris 1982.
- HANOUNE R.: cfr. BESCHAOUCH A., nr. 39.
- HITCHNER R.B.:
128a. *Studies in the History and Archaeology of Sufetula and its Territorium down to the Vandal Conquest*, diss., Ann Arbor 1982.
- HORN H.G., RÜGER CHR. B.:
129. *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara* (Rheinisches Landesmuseum Bonn, 96), Bonn 1979.

- IFIE J.-E.:
130. *The Romano-African Municipal Aristocracy and the Imperial Government under the Principate*, «Mus. Afr.», II, 1973, pp. 36-58.
- IKURITE G.I.:
131. *Notes on Mortality in Roman Africa*, «Mus. Afr.», II, 1973, pp. 59-68.
- ILLUMINATI A.:
132. *Appunti di epigrafia africana*, «RAL», XXVII, 1972 [1973], pp. 467-481, cfr. *AE* 1977, 851.
133. *Appunti di epigrafia africana. II. Hr. Sidi Khalifa: iscrizione in onore del procurator Q. Agrio Rusticiano*, «RAL», XXVIII, 1973, pp. 913-920.
134. *Alcune considerazioni intorno all'excusatio honoris flamonii in base ad un testo epigrafico africano*, «RAL», XXXII, 1977, pp. 263-271, cfr. *AE* 1978, 832.
- JACQUES FR.:
135. *Ampliatio et mora: évergètes récalcitrants d'Afrique romaine*, «Ant. Afr.», IX, 1975, pp. 159-180, cfr. *AE* 1975, 867.
136. *Un document sur le proconsulat d'Afrique de C. Bruttius Praesens, beau-père de Commode ?*, «ZPE», XXII, 1976, pp. 215-222.
137. *Humbles et notables. La place des humiliores dans les collèges des jeunes et leur rôle dans la révolte africaine de 238*, «Ant. Afr.», XV, 1980, pp. 217-230.
138. *Les curateurs des cités africaines au III^e siècle*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 62-135.
139. *La questura municipale dans l'Afrique du Nord romaine*, «BCTH», n.s., XVII, B, 1981 [1984], pp. 211-223.
- KHANOSSI M., M'CHAREK A.:
140. *Monuments funéraires inédits de Mactar*, «CT», XXVIII, 111-112, 1980, pp. 25-57 e 113-114, 1980, pp. 193-199 (Planches), cfr. *AE* 1980, 921-944.
- KOLENDO J.:
141. *Le colonat en Afrique sous le Haut-Empire* (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 117), Paris 1976.
142. *C. Sallustius Crispus, premier gouverneur de l'Africa nova et la dispersion géographique du gentilice Sallustius en Afrique*, «Acta Archaeologica, Arheološki Vestnik», XXVIII, 1977, pp. 255-277.
143. *Un Romain d'Afrique élevé dans le pays des Costoboces. A propos de CIL, VIII, 14667*, «Acta Musei Napocensis», XV, 1978, pp. 125-130, cfr. *AE* 1980, 837.
144. *Un Romain d'Afrique élevé dans le pays des Costoboces. A propos de CIL, VIII, 14667*, in *Actes du VII^e congrès international d'Épigraphie grecque et latine, Constantza 9-15 septembre 1977*, Bucaresti-Paris 1979, pp. 396-397.
145. *Deux inscriptions d'Utique vues par A. Daux*, «ZPE», XLII, 1981, pp. 261-262.
146. *L'activité des proconsuls d'Afrique d'après les inscriptions*, in *Epigrafia e ordine senatorio*, I (= *Tituli*, IV), Roma 1982, pp. 351-367.
- KOTULA T.:
147. *Remarques sur les traditions puniques dans la constitution des villes*

de l'Afrique romaine, in *Akten des VI. internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik, München 1972*, München 1973, pp. 73-83.

148. *Snobisme municipal ou prospérité relative ? Recherches sur le statut des villes nord-africaines sous le Bas-Empire romain*, «Ant. Afr.», VIII, 1974, pp. 111-131, cfr. *AE* 1975, 868.

149. *Les Africains et la domination de Rome*, «DHA», II, 1976, pp. 337-358.

150. *Épigraphie et histoire: les flamines perpétuels dans les inscriptions latines nord-africaines du Bas-Empire romain*, in *Actes du VII^e congrès international d'Épigraphie grecque et latine, Constantza 9-15 septembre 1977*, Bucaresti-Paris 1979, p. 398.

151. *Épigraphie et histoire: les flamines perpétuels dans les iscriptions latines nord-africaines du Bas-Empire romain*, «Eos», LXVII, 1979, pp. 131-136, cfr. *AE* 1979, 641.

152. *Principales almae Karthaginis*, «Ant. Afr.», XIV, 1979, pp. 237-245, cfr. *AE* 1979, 650.

153. *Les curies africaines: origine et composition*, *Retractatio*, «Eos», LXVIII, 1980, pp. 133-146, cfr. *AE* 1980, 898.

154. *Les Augustales d'Afrique*, «BCTH», n.s., XVII, B, 1981 [1984], pp. 345-358.

154a. *Die principales curiae im städtischen Leben und in der Geschichte des römischen Nordafrika*, «Klio», LXIV, 1982, pp. 431-435.

154b. *Les principales d'Afrique. Étude sur l'élite municipale nord-africaine au bas-empire romain* (Travaux de la Société des sciences et des lettres de Wrocław, Ser. A, 226), Wrocław 1982.

LADJIMI-SEBAI L.: cfr. BEN-ABDALLAH Z., nr. 9-10.

LANCEL S.: cfr. DUVAL N., nr. 79.

LASSÈRE J.-M.:

155. *Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa*, «Ant. Afr.», VII, 1973, pp. 7-151, cfr. *AE* 1973, 565.

156. *Sur la chronologie des épitaphes des régions militaires*, «BAA», V, 1971-74, pp. 153-161.

157. *Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C. - 235 p.C.)* (Études d'antiquités africaines), Paris 1977.

158. *Onomastica Africana, I-IV*, «Ant. Afr.», XIII, 1979, pp. 227-234, cfr. *AE* 1979, 639 e 662.

159. *Remarques sur le peuplement de la colonia Iulia Augusta Numidica Simitthus*, «Ant. Afr.», XVI, 1980, pp. 27-44, cfr. *AE* 1981, 865.

160. *Onomastica Africana V-VIII*, «Ant. Afr.», XVIII, 1982, pp. 167-175.

161. *L'organisation des contacts de population dans l'Afrique romaine sous la République et au Haut-Empire*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 397-426.

LE BOHEC Y.:

162. *Notes prosopographiques sur la legio III Augusta*, «ZPE», XXXI, 1978, pp. 188-192, cfr. *AE* 1978, 886-887.

163. *Un nouveau type d'unité connu par l'épigraphie africaine*, in *Papers presented to the International Congress of Roman Frontier Studies, Oxford 1979*, Oxford 1980, pp. 945-955.

164. *Inscriptions juives et judaïsantes de l'Afrique romaine*, «Ant. Afr.», XVII, 1981, pp. 165-207.

165. *Juifs et judaïsants dans l'Afrique romaine. Remarques onomastiques*, «Ant. Afr.», XVII, 1981, pp. 209-229, cfr. *AE* 1981, 861.

LE BOHEC Y.: cfr. DUVAL N., nr. 79.

LE GLAY M.:

166. *Recherches et découvertes épigraphiques dans l'Afrique romaine depuis 1962*, in *Akten des VI. internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik, München 1972*, München 1973, p. 508.

167. *Recherches et découvertes épigraphiques dans l'Afrique romaine depuis 1962*, «Chiron», IV, 1974, pp. 629-646.

168. *Sénateurs de Numidie et des Maurétanies*, in *Epigrafia e ordine senatorio*, II (= *Tituli*, V), Roma 1982, pp. 755-781.

LEPELLEY C.:

169. *La préfecture de tribu dans l'Afrique du Bas-Empire*, in *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris 1974, pp. 285-295.

170. *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire, I, La permanence d'une civilisation municipale*, Paris 1979; *II, Notices d'histoire municipale*, Paris 1981.

171. *Notes sur sept inscriptions africaines du Bas-Empire*, «ZPE», XLIII, 1981, pp. 185-193.

LEVEAU PH.:

172. *L'aile II des Thraces, la tribu des Mazices et les praefecti gentis en Afrique du Nord (A propos d'une inscription nouvelle d'Oppidum Novum et de la pénétration romaine dans la partie orientale des plaines du Chélif)*, «Ant. Afr.», VII, 1973, pp. 153-192.

173. *L'agricola de Biha Bilita. A propos d'une inscription récemment découverte dans la région de Mateur*, «CT», XXVI, 101-102, 1978, pp. 7-13, cfr. *AE* 1978, 835.

174. *(Géographie historique et géographie archéologique: à propos de l'inscription de l'agricola de Biha Bilita et du fundus Aufidianus)*, «BCTH», n.s., XII-XIV, B, 1976-78 [1980], p. 248.

LUZZATTO G.:

175. *Nota minima sulla struttura dei pagi nell'Africa romana*, in *Ελέτιον. Festschrift für P.J. Zepos*, I, Atene 1973, pp. 527-546.

MACKENDRICK P.:

176. *The North African Stones speak*, London 1980.

MAHJOUBI A.:

177. *Inscriptions chrétiennes de Henchir El-Faouar*, in *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris 1974, pp. 313-326, cfr. *AE* 1974, 694-697.

178. *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir el-Faouar (Tunisie): la cité des Belalitani Maiores* (Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, I s., arch.-hist., vol. 12), Tunis 1978, cfr. *AE* 1978, 839-871 e 1981, 868-876.

MAHJOUBI A.: cfr. ENNABLI A., nr. 81.

MALCUS B.:

179. *Déterminations préliminaires des inscriptions*, in *Premier rapport préliminaire sur les fouilles danoises à Carthage: les campagnes de 1975 et 1977*, a cura di S. DIETZ e S. TROLLE (Working Papers. The National Museum of Denmark, 10), København 1979, pp. 117-124.

MANDOUZE A.:

180. *Introduction à la prosopographie chrétienne de l'Afrique du Bas-Empire*, «REL», LI, 1973, pp. 287-301.

181. *L'Afrique chrétienne: aventure originale ou avatar de la romanisation?*, in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale (Malte 23-28 juin 1976)*, II, Alger 1976, pp. 103-117; II, Alger 1978, pp. 168-170.

MANDOUZE A. ed altri:

182. *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, in *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire (PCBE)*, I, Paris 1982.

MARCILLET-JAUBERT J.:

183. *Le légat de Numidie A. Iulius Pompilius Piso T. Vibus Laevillus ...atus Berenicianus*, «Acta Archaeologica, Arheološki Vestnik», XXVIII, 1977, pp. 346-359.

MASSON O.:

184. *La déclinaison des noms étrangers dans les inscriptions latines d'Afrique du Nord*, in *L'onomastique latine. Paris 13-15 octobre 1975 (Colloques internationaux du CNRS, 564)*, Paris 1977, pp. 307-310.

MAURIN L., PEYRAS J.:

185. *Un nouveau proconsul d'Afrique ?*, in *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris 1974, pp. 339-351, cfr. *AE* 1974, 698.

MAURIN L.: cfr. PEYRAS J., nr. 200.

M'CHAREK A.:

186. *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux II^e et III^e siècles ap. J.C.* (Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, I s., arch.-hist., vol. 13), Tunis 1982.

M'CHAREK A.: cfr. KHANOUSSI M., nr. 140.

M'CHAREK A., M'TIMET A.:

187. *Données nouvelles sur l'abandon d'un dolmen de Mactaris*, «CT», XXX, 121-122, 1982, pp. 5-18.

MILLER F.H.:

188. *The Inscriptions of Diocletian, I, The Governors of Africa Proconsularis 284-337*, diss., Minneapolis 1975.

MOREL-DELEDALLE M.:

189. *L'edifice au lion de Sullethum (Tunisie)*, «Africa», VII-VIII, 1982, pp. 55-115.

M'TIMET A.: cfr. M'CHAREK A., nr. 187.

NOVAK D.M.:

190. *Cirta and the Anicii of Uzappa. A Note*, «Klio», LVIII, 1976, pp. 21-23.

191. *A Late Roman Aristocratic Family. The Anicii of the third and fourth Centuries*, diss., Chicago 1976.

192. *The Early History of the Anician Family*, in *Studies in Latin Literature and Roman History*, I (Collection Latomus, 164), Bruxelles 1979, pp. 119-165.

OVERBECK M.:

193. *Untersuchungen zum afrikanischen Senatsadel in der Spätantike* (Frankfurter althistorische Studien, 7), Kallmünz über Regensburg 1973.

PAVIS D'ESCURAC H.:

194. *La Magna Mater en Afrique*, «BAA», VI, 1975-76, pp. 223-242, cfr. *AE* 1980, 902.

195. *Nundinae et vie rurale dans l'Afrique du Nord romaine*, «BCTH», n.s., XVII, B, 1981 [1984], pp. 251-259.

PEYRAS J.:

196. *Le Fundus Aufidianus: étude d'un grand domaine romain de la région de Mateur (Tunisie du Nord)*, «Ant. Afr.», IX, 1975, pp. 181-222, cfr. *AE* 1975, 883-885.

197. *Rucuma, cité de l'Afrique Proconsulaire des origines à la conquête arabe*, «Ant. Afr.», XVI, 1980, pp. 45-64, cfr. *AE* 1981, 879-881.

198. *Paysages agraires et centuriations dans le bassin de l'oued Tine (Tunisie du Nord)*, «Ant. Afr.», XIX, 1983, pp. 209-253.

199. *Les cités du Tell nord-est tunisien dans l'antiquité*, «BCTH», n.s., XVII, B, 1981 [1984], pp. 115-128.

PEYRAS J.: cfr. MAURIN L., nr. 185.

PEYRAS J., MAURIN L.:

200. *Ureu. Municipium Uruensium. Recherches archéologiques et épigraphiques dans une cité romaine inédite d'Afrique Proconsulaire*, Paris 1974, cfr. *AE* 1975, 875-882.

PFLAUM H.G.:

201. *La romanisation de l'Afrique*, in *Akten des VI. internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik*, München 1972, München 1973, pp. 55-72.

202. *(La date de l'élévation de Maclat au statut de colonie)*, «BCTH», n.s., X-XI, B, 1974-75 [1978], p. 195.

203. *Remarques concernant les surnoms impériaux des villes érigées sous les Flaviens et les Antonins en colonie ou en municipes*, «ZPE», XVII, 1975, pp. 260-262.

204. *Spécificité de l'onomastique romaine en Afrique du Nord*, in *L'onomastique latine. Paris 13-15 octobre 1975 (Colloques internationaux du CNRS, 564)*, Paris 1977, pp. 315-319; *Appendice. Considérations sur la méthode des «sondages» épigraphiques locaux en onomastique latine (d'après les inscriptions africaines)*, pp. 320-323.

205. *Les flamines de l'Afrique romaine*, «Athenaeum», LIV, 1976, pp. 152-163; ora anche in *Afrique romaine. Scripta varia, I*, Paris 1978, pp. 393-404.

206. *Pannoniens et Thraces en Afrique du Nord romaine à l'époque du Haut-Empire*, in *Pulpudeva. Semaines Philippopolitaines de l'histoire et de la culture thraces, Plovdiv, 4-19 octobre 1976*, Sofia 1978, pp. 53-67.

207. *Afrique romaine. Scripta varia, I*, Paris 1978.

208. *Sur les traces de Th. Mommsen: les surnoms africains se terminant par la désinence -osus, -a*, «Ant. Afr.», XIV, 1979, pp. 213-216, cfr. *AE* 1979, 640.

PICARD G. Ch.:

209. *Une survivance du droit public punique en Afrique romaine: les cités sufétales*, in *Atti del convegno internazionale sul tema «I diritti locali nelle province romane con particolare riguardo alle condizioni giuridiche del suolo» (Roma 26-28 ottobre 1971)* (Accademia Naz. Lincei, Quaderno 194, Problemi attuali di scienza e cultura), Roma 1974, pp. 125-133.

210. *Les fouilles de Mactar (Tunisie) 1970-1973*, «CRAI», 1974, pp. 9-33.
211. *Observations sur la condition des populations rurales dans l'Empire Romain, en Gaule et en Afrique*, in *ANRW*, II, 3, Berlin-New York 1975, pp. 98-111.
- PICKHAUS D.:
212. *Les origines sociales de la poésie épigraphique latine. L'exemple des provinces nord-africaines*, «L'antiquité classique», L, 1981, pp. 637-654.
- POINSSOT C.: cfr. FAUVEL J.-J., nr. 91.
- PRÉVOT FR.:
213. *Les inscriptions chrétiennes de Mactar*, in stampa.
- PRÉVOT FR.: cfr. DUVAL N., nr. 70.
- RAWSON E.:
214. *The Identity Problems of Q. Cornificius*, «Classical Quarterly», XXVIII, 1978, pp. 188-201.
- RAYNAL D.:
215. *Culte des martyrs et propagande donatiste à Uppenna*, «CT», XXI, 81-82, 1973, pp. 33-72.
- RÉMY B.:
216. *La carrière de Q. Aradius Rufinus Optatus Aelianus*, «Historia», XXV, 1976, pp. 458-477.
- RODÀ DE MAYER I.:
217. *Le iscrizioni in onore di Lucius Minucius Natalis Quadronius Verus*, «Dacia», XXII, 1978, pp. 219-223.
- ROMANELLI P.:
218. *Le condizioni giuridiche del suolo in Africa*, in *Atti del convegno internazionale sul tema «I diritti locali nelle province romane con particolare riguardo alle condizioni giuridiche del suolo» (Roma 26-28 ottobre 1971)* (Accademia Naz. Lincei, Quaderno 194, Problemi attuali di scienza e cultura), Roma 1974, pp. 171-215; ora anche in *In Africa e a Roma. Scripta minora selecta*, Roma 1981, pp. 319-363.
219. *La politica municipale romana nell'Africa Proconsolare*, «Athenaeum», LIII, 1975, pp. 144-171; ora anche in *In Africa e a Roma. Scripta minora selecta*, Roma 1981, pp. 365-392.
- 219a. *Le due tavole in bronzo di patronato di comunità africane conservate nel Museo dell'Accademia*, «Annuario dell'Accademia etrusca di Cortona», XVIII, 1979, pp. 479-487.
220. *In Africa e a Roma. Scripta minora selecta*, Roma 1981.
- RUGER CHR. B.: cfr. HORN H.G., nr. 129.
- SALOMONSON J.W.:
- 220a. *Litterae Africanae. Ein Tonfragment mit kursiver lateinischer Inschrift in der archäologischen Sammlung der Utrechter Universität*, in *Actus. Studies in Honour of H.L.W. Nelson*, Utrecht 1982, pp. 343-393.
- SALOMONSON J.W.: cfr. ENNABLI A., nr. 81.
- SAUMAGNE CHR.:
221. *Saint Cyprien évêque de Carthage, «Pape» d'Afrique (248-258). Contribution à l'étude des «persecutions» de Dèce et de Valérien* (Études d'antiquités africaines), Paris 1975.
- 221a. *Le metroón de Carthage et ses abords*, in *Byrsa*, I, Roma 1979, pp. 283-310.

- SAXER V.:
222. *Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles. Les témoignages de Tertullien, Cyprien et Augustin à la lumière de l'archéologie africaine* (Théologie historique, 55), Paris 1980.
- SHAW B.D.:
223. *The undecemprimi in Roman Africa*, «Mus. Afr.», II, 1973, pp. 3-10.
SHAW B.D.: cfr. FISHWICK D., nr. 115.
SLIM H.: cfr. ENNABLI A., nr. 82.
SLIM L. e H.:
224. *Lacaena: une spartiate à Thysdrus ?*, «Ant. Afr.», XVI, 1980, pp. 95-99, cfr. *AE* 1981, 882.
- SUDER W.:
225. *Le città dell'Africa romana: mortalità*, «BCTH», XVII, B, 1981 [1984], pp. 225-233.
- SYME R.:
226. *Hadrianic proconsuls of Africa*, «ZPE», XXXVII, 1980, pp. 1-18, cfr. *AE* 1981, 859.
- THÉBERT Y.:
227. *La romanisation d'une cité indigène d'Afrique: Bulla Regia*, «ME-FRA», LXXXV, 1973, pp. 247-312, cfr. *AE* 1973, 579.
THÉBERT Y.: cfr. BESCHAOUCH A., nr. 39.
- THOMASSON B.E.:
228. *Africa Proconsularis*, in *RE*, Supplementband XIII, 1973, cc. 1-11, cfr. *AE* 1973, 574.
229. *Laterculi praesidum, II, Tabulae synchronae, fasc. 3 (et aliarum et provinciarum Africae praesides continens)*, ed. B. THOMAE, Arlöv 1980.
230. *Zur Verwaltungsgeschichte der römischen Provinzen Nordafrikas (Proconsularis, Numidia, Mauretaniae)*, in *ANRW*, II, 10, 2, Berlin-New York 1982, pp. 3-61.
- TROUSSET P.:
231. *Recherches sur le limes Tripolitanus du Chott el-Djerid à la frontière tuniso-libyenne* (Études d'antiquités africaines), Paris 1974.
232. *Les bornes du Bled Segui. Nouveaux aperçus sur la centuriation romaine du sud tunisien*, «Ant. Afr.», XI, 1978, pp. 125-177, cfr. *AE* 1978, 885.
233. *Reconnaissances archéologiques sur la frontière saharienne de l'Empire romain dans le sud ouest de la Tunisie*, in *Actes du 101^e congrès national des Sociétés Savantes (Lille, 1976)*, Section d'archéologie et d'histoire de l'art, (archéologie militaire), Paris 1978, pp. 21-33.
234. *Les milliaires de Chebika (Sud tunisien)*, «Ant. Afr.», XV, 1980, pp. 135-154, cfr. *AE* 1980, 949-950.
235. *Le franchissement des chotts du sud tunisien dans l'antiquité*, «Ant. Afr.» XVIII, 1982, pp. 45-59.
- TROUSSET P.: cfr. EUZENNAT M., nr. 89.
- VAN DER WERF J.H.:
235a. *Uzita. Vondstenmateriaal uit een antieke nederzetting in midden Tunisië*, Amersfoort 1982.

- VATTIONI F.:
 236. *Onomastica punica nelle fonti latine nord-africane*, «Stud. Magr.», IX, 1977, pp. 1-7.
 237. *Appunti africani*, «Stud. Magr.», X, 1978, pp. 13-21, cfr. *AE* 1979, 660.
 238. *Minima Africana*, «Latomus», XXXVII, 1978, pp. 714-718, cfr. *AE* 1978, 833-834.
- VOGEL-WEIDEMANN U.:
 238a. *Die Statthalter von Africa und Asia in der Jahren 14-68 n. Chr.; eine Untersuchung zum Verhältnis Princeps und Senat* (Antiquitas, R.1, 31), Bonn 1982.
 238b. *Miscellanea zu dem Proconsules von Africa und Asia zwischen 14 und 68 n. Chr.*, «ZPE», XLVI, 1982, pp. 271-294.
- YACCOUB M.:
 239. *Chefs-d'oeuvre des musées nationaux de Tunisie*, Tunis 1978.
- WHITTAKER CH. R.:
 240. *Land and Labour in North Africa*, «Klio», LX, 1978, pp. 331-362.

* I volumi di cui ai nrr. 36, 38, 39, 70, 73, 80, 83, 84, sono stati pubblicati all'interno della «Collection de l'École Française de Rome», con la specificazione che si tratta di «Recherches d'archéologie africaine publiées par l'Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis et l'École Française de Rome».



Stele punico-numida con frontone triangolare di *M. Aufidius Rogatus*, morto a 27 anni. *Antiquarium* di Mactar: *CIL* VIII 23441 = M'CHAREK, 186, p. 20 nr. 5 (I secolo d.Cr).



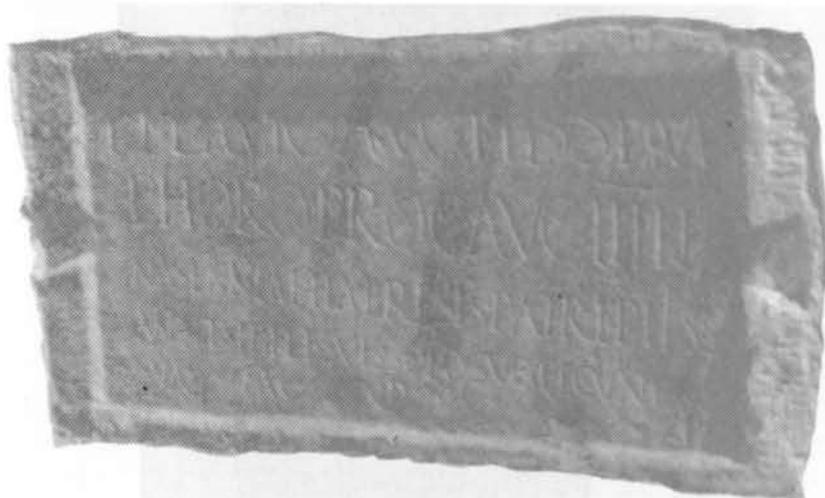
Stele punico-numida con il caratteristico coronamento a punta, dedicata per ricordare *Maximus C.f.*, vissuto [JXXX] anni. *Antiquarium* di Mactar: *CIL* VIII 23497 = M'CHAREK, 186, p. 26 nr. 16 (I secolo d.Cr.).



Stele punico-numida con sommità centinata di *Satura Flori f.*, vissuta 68 anni. *Antiquarium* di Mactar: *CIL* VIII 11867 = M'CHAREK, 186, p. 30 nr. 24 (I secolo d.Cr.).

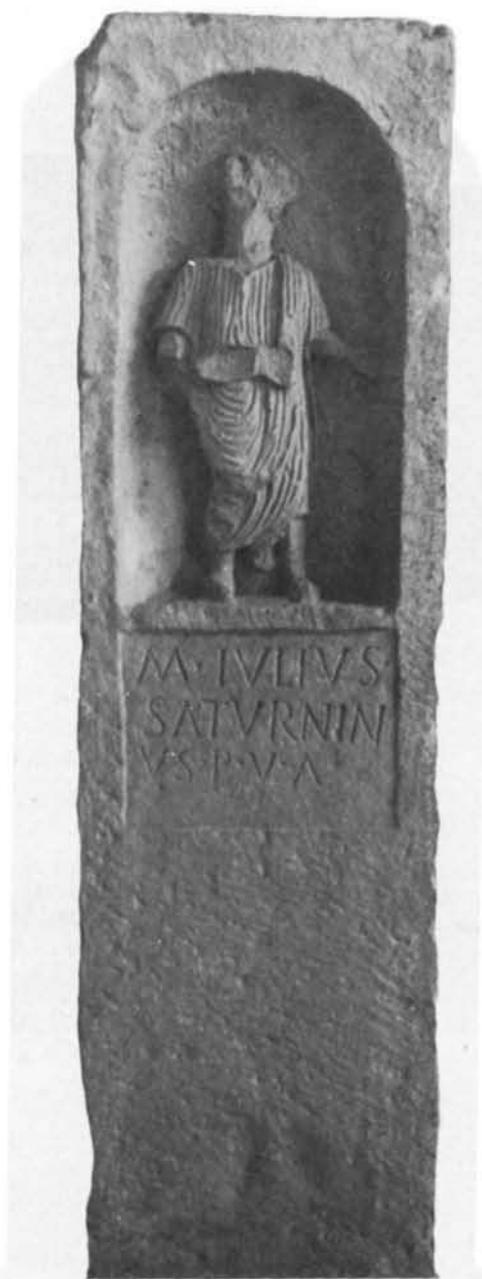


Stele punico-numida centinata di un [-] - Jsior Imfiljconis [-] - Jtinus f.
Antiquarium di Mactar: M'CHAREK, 186, p. 31 nr. 26 (I secolo d.Cr.).



Lastra di calcare rinvenuta presso le terme occidentali di *Mactaris*, dedicata a *T. Flavius Aug. lib. Symphorus, procurator Aug. IIII p(ublica) A(fricae)*. *Antiquarium di Mactar*: *AE* 1949, 30 (I secolo d.Cr.).

Antiquarium di Mactar: AE 1949, 30 (I secolo d.Cr.).
Lastra di calcare rinvenuta presso le terme occidentali di Mactaris, dedicata a T. Flavius Aug. lib. Symphorus, procurator Aug. IIII p(ublica) A(fricae).
Per delucidare l'iscrizione.



Stele rettangolare di tipo romanizzato di *M. Iulius Saturninus*. *Antiquarium* di Mactar: M'CHAREK, 186, p. 48 nr. 4 (metà del II secolo d.Cr.).



Stele rettangolare di tipo romanizzato, decorata con festoni vegetali, di *L. Antonius Maximus*. *Antiquarium* di Mactar: *CIL VIII* 23432 = M'CHAREK, 186, p. 54-55 nr. 13 (II secolo d.Cr.). Si noti che non è stato scolpito l'epitaffio del secondo defunto.



Cippo-altare (*arula*) figurato con ghirlande di [L]icinia [V]ictorilla, morta a 36 anni d'età, e di Q. Licinus Efficax, morto a 79 anni. *Antiquarium di Mactar*: M'CHAREK, 186, p. 65 sg. nr. 1 (metà del III secolo d.Cr.).



Cippo-altare (*arula*) rettangolare con quattro pilastri angolari di *Q. Iulius Q.f. Hor. Victor Piso*, morto a 51 anni. *'Basilica iuvenum'* di *Mactaris*: *AE* 1959, 173 = M'CHAREK, 186, pp. 69-70 nr. 5 (metà III secolo d.Cr.).



Dedica all'imperatore Giuliano, effettuata nel 361-363 nel foro di *Mactaris* da parte del *cur(ator) rei p(ublicae)* *Q. Licinius Faustus*: CIL VIII 11805.



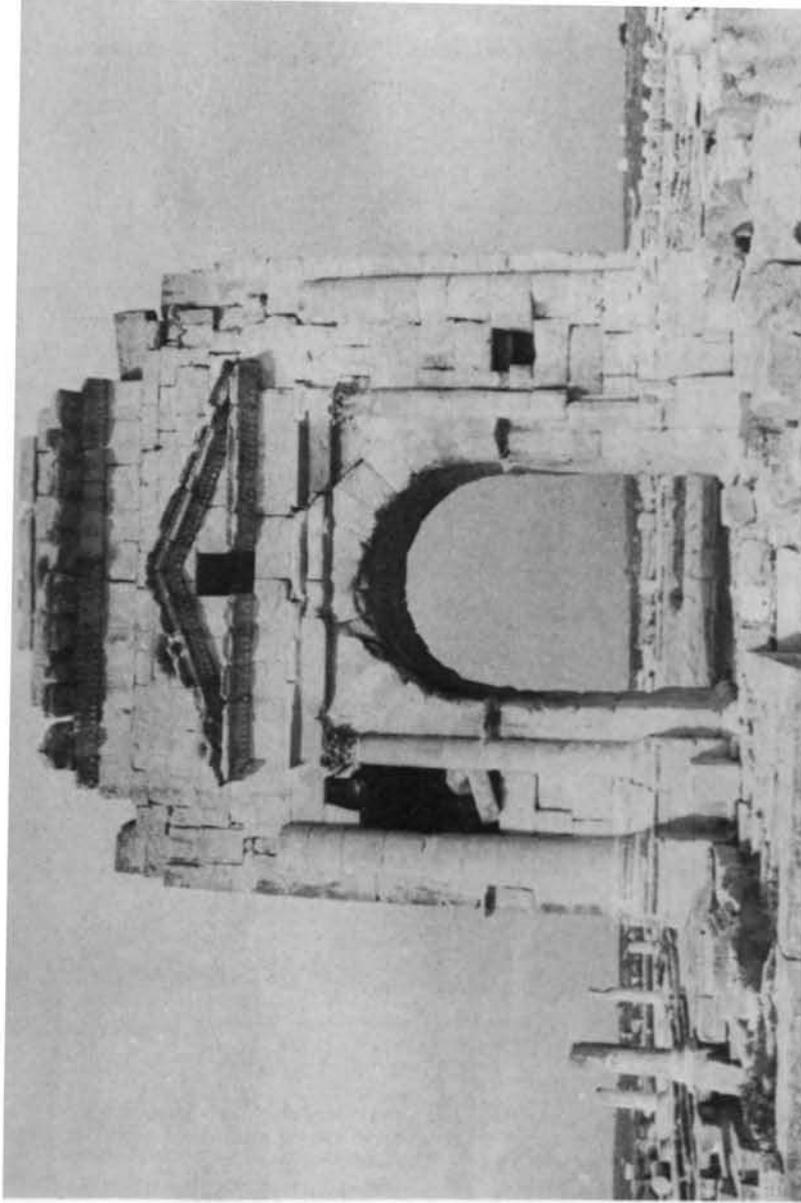
Dedica all'imperatore Valente, effettuata tra il 364 ed il 378 nel foro di *Mactaris* da parte del *cur(ator) re(i) p(ublicae) Q. Iulius Moderatus*: *CIL VIII 11807* cfr. p. 2372.



Mactar. Mausoleo piramidale. G. CH. PICARD, «BCH», 1965-66 [1968], p. 159 (III secolo d.Cr.).



Base di statua dedicata a *Q. Iulius P.f. Victor Verrius Rogatus*, edile della colonia di *Assuras*, due volte duoviro, onorato dai suoi figli *Iulii Optatianus et Victor*, nel foro di *Maclaris*: *CIL VIII 631* cfr. 11783 e pp. 1219 e 2372 (fine II secolo).



Mactar. Foro della città: arco di Traiano, dedicato nel 116 d.Cr. (*CIL* VIII 621 cfr. p. 927 = 11798).



Mactar. Secondo arco di trionfo costruito sotto i Severi in località Bab ed Ain.

Hédi Slim

Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie

1. Création de l'architecture romaine, l'amphithéâtre dans sa version grandiose et gigantesque retient l'attention autant que les pyramides d'Égypte. D'envergure réellement pharaonique, sa construction, qui a du requérir une plus grande maîtrise technique et un sens plus élaboré de l'agencement et de l'organisation, peut être considérée comme un des grands moments de l'histoire de l'architecture antique. Mais si l'édifice lui-même passe pour être une oeuvre digne d'admiration, ce n'est pas sans horreur qu'on évoque les multiples atrocités des spectacles qui s'y donnaient et des massacres qu'on y pratiquait. Plus que tout autre monument, il suscite, aujourd'hui, des sentiments ambigus car il fascine et répugne à la fois. Néanmoins sa diffusion, sous l'empire romain, a été très grande tant en Italie que dans toutes les provinces occidentales; seul l'Orient semble avoir montré quelques réticences.

Il ne paraît pas sans intérêt d'essayer de voir si comme dans beaucoup d'autres domaines de la science archéologique, la contribution de l'Afrique romaine à l'étude des jeux d'amphithéâtres peut être considérable.

A première vue et avant même d'en arriver aux monuments l'apport promet d'être consistant. En effet, d'une part, l'épigraphie abonde en inscriptions qui vantent l'évergétisme des riches citoyens et soulignent leur générosité en énumérant tous les détails d'organisation et de déroulement des jeux. De l'autre, la documentation iconographique fournit de très nombreux plats, vases, lampes et surtout mosaïques reproduisant des scènes ou des épisodes très variés inspirés par l'arène. Enfin la littérature et en particulier le témoignage d'auteurs célèbres comme Apulée, Tertullien et Saint-Augustin permet de compléter notre documentation

* C'est un très agréable devoir pour nous que de présenter nos plus vifs remerciements à tous les responsables de la Faculté de Sassari et en particulier à notre collègue et ami le professeur Attilio Mastino qui ont bien voulu nous associer aux travaux de la très fructueuse journée d'étude qu'ils ont organisée.

par l'évocation de l'atmosphère très particulière qui régnait dans ces amphithéâtres. L'examen approfondi de toutes ces sources laisse espérer une connaissance de l'intérieur de ce phénomène des jeux qui semble s'être largement répandu et avoir dépassé le stade de l'engouement pour atteindre celui de la passion avec des débordements et des excès souvent considérés comme particulièrement répréhensibles.

Quoi qu'il en soit c'est à cet engouement des africains pour les jeux que nous devons l'existence de très nombreux amphithéâtres¹ dont le recensement, toujours provisoire, montre qu'ils sont actuellement près d'une soixantaine pour toute l'Afrique et près d'une cinquantaine pour la seule Afrique Proconsulaire².

Le nombre des amphithéâtres dans une province étant organiquement lié aux phénomènes d'urbanisation et de progression de la romanisation, il n'y a pas lieu de s'étonner de voir l'Afrique et surtout la Proconsulaire dotées d'autant d'édifices de jeux³.

Au sein de cet ensemble africain particulièrement riche, la Tunisie détient la part du lion avec plus des 2/3 du total général. Ce chiffre, ap-

¹ Le nombre des amphithéâtres connus dans le monde ne cesse d'augmenter par suite du développement considérable des prospections et des fouilles. On en connaissait une soixantaine au début du XIX^e siècle, une centaine vers la fin du même siècle, et le double actuellement. On peut se faire une idée des amphithéâtres et de l'évolution de leur liste en compulsant quelques manuels ou encyclopédies: DAREMBERG ET SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, art. *Amphithéâtrum*, pp. 241 et sq. (C. THIERRY); P. J. MEIR et HÜLSEN, dans *Pauly — Wissowa*, art. «*amphithéâtrum*» et *Flavium Amphitheatrum*; FRIEDLANDER, *Sittengeschichte Roms* 9^eme et 10^eme édit. 1921, T. IV, pp. 209 sq. (traduit en français d'après la 2^eme édition); H. LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie Chrétienne* de DOM. CABROL, art. «*amphithéâtrum*»; R. CAGNAT et V. CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, 1916, pp. 192 sq.; A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. IV, 2^eme partie, «*ludi et circences*», Paris 1958; G. FORNI, *Enciclopedia dell'arte antica*, art. «*anfiteatro*», pp. 374 sq.

² La liste que nous avons établie et qui sera publiée ultérieurement de manière plus complète recense tous les amphithéâtres connus soit par repérage sur le terrain soit par mention épigraphique. Il convient de préciser que cette dernière catégorie représente à peine une dizaine soit 1/6^eme environ de l'ensemble et que 6 ou 7 cas compris dans le total restent quelque peu hypothétiques faute de sondages. Mais il y a de sérieuses raisons de croire que des prospections méticuleuses et des vérifications permettront de confirmer la liste qu'on peut établir actuellement et qui est du tiers, au moins, supérieure à celle couramment présentée dans les manuels et encyclopédies (37 monuments seulement sont recensés par l'*Enciclopedia dell'arte antica* pour toute l'Afrique romaine et 30 sont évoqués par P. ROMANELLI, *Topografia e archeologia dell'Africa romana*, *Encicl. Class.*, V, X, t. VII, Torino, 1970, p. 163).

³ Beaucoup d'historiens ont insisté sur la densité des villes en terre africaine sous l'empire romain. On en connaît plus de 500 pour toute l'Afrique et plus de 200 pour la seule province Proconsulaire, d'après G. CH. PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris 1959, p. 48.

pelé à évoluer sans cesse, doit faire l'objet de quelques commentaires préalables⁴.

Si de ce total on élimine les édifices attestés seulement par des mentions épigraphiques et les cas plus ou moins douteux, il ne reste pas moins de 32 monuments repérés sur le terrain et qui semblent devoir fournir, à première vue, une abondante matière pour une bonne connaissance des amphithéâtres africains⁵. En fait dès qu'on essaye d'approfondir quelque peu les recherches, on se heurte à un certain nombre d'obstacles inhérents à l'état des édifices qui sont tantôt très mal conservés, tantôt très peu dégagés et dans tous les cas très peu étudiés.

Certains ont été irrémédiablement perdus pour la recherche et on ne dispose pour toute documentation les concernant que de brèves descriptions dues aux voyageurs et explorateurs de la fin du siècle dernier ou du début de ce siècle. C'est le cas, entre autres, de Sicca Veneria et de Puppūt⁶. Le premier semble avoir été dégagé, dès le lendemain du protectorat français en Tunisie, par le général d'Aubigny et ses troupes qui auraient, à cette occasion, utilisé les murs en grand appareil du monument pour construire des casernes. L'édifice a du avoir quelque impor-

⁴ Le nombre exact, dans l'état actuel de nos connaissances, est de 47. Sur ce chiffre 32 ont été repérés sur le terrain; 8 sont connus par des mentions épigraphiques et 7 sont plus ou moins hypothétiques. Pour les 8 mentionnés par les inscriptions, voir le tableau dressé par J.-C. LACHAUX, *Théâtres et amphithéâtres d'Afrique préconsulaire*, p. 156, auxquels il conviendrait d'ajouter celui de *Thisiduo*, mentionné par l'*Enciclopedia dell'arte antica*, p. 384. Pour les 7 amphithéâtres dont l'identification certaine reste tributaire d'explorations plus approfondies ou de sondages voir également J.C. LACHAUX, *ouv. cit.*, p. 49 *Capsa*; p. 62 *Cincari*; p. 77 *Ksar Hellal*; p. 91 *Meninx*; p. 126 *Thizi*; p. 155 *Vina* auxquels s'ajoute *Thinisua* (*Atlas. Arch. Tun.* 1. 25, p. 95) mentionné par ROMANELLI, *ouv. cit.*, p. 163; pour le 1er (Capsa), l'*Atlas Archéologique de Tunisie* hésite entre l'identification d'un théâtre ou d'un amphithéâtre; pour le 2ème (Cincari), même hésitation mais Peyras qui a bien exploré la région pense y reconnaître un amphithéâtre; pour le 3ème l'identification est très sujette à caution compte tenu des dimensions; le 4ème (Meninx) est mentionné à la fois par Lantier et surtout par P.M. Duval; pour Tizi, aux mentions épigraphiques s'ajoute le témoignage de A. Graham qui classe le monument dans la même catégorie que Paestum et Pompei; pour Vina, il semble qu'il ait été reconnu par Guérin, voyageur du milieu du siècle dernier mais le Docteur Carton n'a pas réussi à le repérer au début de ce siècle.

⁵ Le présent travail tire profit essentiellement des résultats de nos propres fouilles et recherches sur les amphithéâtres de Thysdrus mais aussi de quelques visites de sites que nous avons accomplies en vue de l'étude de monuments similaires. Il doit beaucoup à l'expérience et à la compétence de nos collègues et amis Mongi Boulouednine et Mabrouk Hamrouni ainsi qu'à Jean-Claude Golvin qui a dressé la plupart des plans et des relevés et dont l'aide technique nous a été particulièrement précieuse. Qu'ils soient tous vivement remerciés.

⁶ Les renseignements fournis par les auteurs du siècle dernier et du début de ce siècle ont été regroupés par J.C. Lachaux dans son ouvrage cité en note 4. Pour Sicca Veneria et Puppūt voir pp. 103-104 et 93-94.

tance si l'on en juge par ses dimensions (100m x 80m et 70m x 50m, environ pour l'arène) et les belles mosaïques représentant des jeux d'amphithéâtre révélées par le site⁷. Le second, peu spectaculaire, a disparu sous les constructions d'un complexe touristique aménagé à Hammamet-Sud⁸.

Ces deux exemples sont, sans doute, loin d'être isolés. Le Docteur Carton qui avait parcouru le pays au cours des premières décennies de ce siècle, avait noté que les petits amphithéâtres, à cause de leurs dimensions modestes et du peu d'importance de leurs vestiges, correspondaient très peu à l'idée grandiose que l'on se faisait généralement de ce type d'édifice, et avaient été, de ce fait, assez fréquemment méconnus et abandonnés. Aussi leur maçonnerie avait-elle souvent été démantelée et leur arène labourée et mise en culture.

D'autres amphithéâtres comme ceux d'Acholla, Agbia, Bulla Régia, Carpi, Hadrumetum, Pheradi Majus, Seressi, Simitthu, Thaenae, Thibar, Thurburbo Minus, Uchi Majus, Upenna, Uthina, Utica et Jebel Moraba, demeurent presque totalement enfouis et ne fournissent que des renseignements très vagues et très sommaires.

Fort heureusement une dizaine d'édifices offrent une documentation plus abondante tout en étant toujours fragmentaire et de valeur inégale. Il s'agit des amphithéâtres de Bararus, Carthage, Lepti Minus, Mactaris, Sufetula, Thapsus, Thignica, Thurburbo Majus et Ulissipira. Seuls en définitive, les monuments thysdritains permettent de constituer des dossiers réellement riches et variés.

Au total, on constate que les amphithéâtres romains de Tunisie demeurent dans leur écrasante majorité mal dégagés et très peu fouillés. Les archéologues ont, en fait, montré peu d'empressement à aborder l'examen de ces monuments dont l'étude se présentait comme une oeuvre de très longue haleine nécessitant des fouilles coûteuses et beaucoup de moyens techniques et n'offrant pas assez de garantie d'aboutir à des résultats en rapport avec la somme d'efforts et de travail investie. Peut-être aussi les atrocités de l'arène et sa solide réputation d'endroit souillé n'étaient-elles pas faites pour stimuler l'engouement des chercheurs qui, quoi qu'il en soit, ont montré une indiscutable prédilection pour les autres édifices publics ou privés.

⁷ L. POINSSOT ET P. QUONIAM, *Bêtes d'amphithéâtres sur trois mosaïques du Bardo*, «Karthago», III, 1951-1952, pp.127-165 et en particulier pp.157-165.

⁸ V. GUERIN, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris 1862, t.2, p.262 a estimé les mesures de l'arène à 56 pas × 45 pas.

A titre d'exemple, on peut rappeler que les théâtres africains ont fait l'objet d'assez nombreuses études et même de quelques tentatives de synthèse⁹. Par contre les amphithéâtres et singulièrement ceux de Tunisie¹⁰ sont à peine, défrichés¹¹.

L'absence de fouilles jointe à la carence de la documentation technique ont retardé ainsi l'étude des amphithéâtres et empêché le développement de la recherche dans ce secteur; elles rendent aujourd'hui, toute analyse ardue et tout travail de synthèse prématuré. Nous ne pouvons donc ici, que nous contenter d'une approche préliminaire qui pourra être développée au fur et à mesure de la progression des connaissances. Notre ambition se limitera avant tout à établir, à partir de la documentation disponible, une typologie. Accessoirement nous essayerons de distinguer,

⁹ G. CAPUTO, *Teatri romani d'Africa*, «Dionisi», IX, 1942 pp.1-49; E.FREZOLUS, *Teatri romani dell'Africa francese*, *ibid*, XV, 1952, pp.3-15; DR.CARTON, *Le théâtre romain de Dougga*, «Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions», XI, 1902; G.CAPUTO, *Il teatro romano di Sabratha*, «Riv.ital.del Dramma», I, 1939, pp. 3-20; ID., *Il teatro di Sabrata e l'architettura teatrale africana*, Roma 1959; E.FREZOULS, *Le théâtre romain de Tipasa*, «Mélanges de l'Ecole Française de Rome», 1952 p. 111 sq.; G. CH. PICARD, *La date du théâtre de Cherchel et les débuts de l'architecture théâtrale dans les provinces romaines d'occident*, «C.R.A.I.», 1976, pp. 386-397.

¹⁰ Les amphithéâtres algériens sont bien mieux connus grâce aux nombreux études qui leur ont été consacrées et parmi lesquelles nous pouvons citer: J. BARADEZ, *Deux amphithéâtres du limes de Numidie: Gemellae et Mesarfelta*, in *Mélanges Carcopino*, 1966, pp. 55-69; J.C. GOLVIN et PH. LEVEAU, *L'amphithéâtre et le théâtre de Cherchel: Monuments à spectacle et histoire urbaine à Caesarea de Maurétanie*, «Mel. Ec. Fr. de Rome», 91, 1979, 2, pp. 817-843; J.C. GOLVIN et M. JANON, *L'amphithéâtre de Lambèse d'après les documents anciens*, «B.A.C.», 1980, pp.169-193; R.LEQUEMANT, *Fouilles à l'amphithéâtre de Tebessa*, 1965-1968, 2ème suppl. Bull. Arch. Algérienne.

¹¹ L'absence d'études consacrées aux amphithéâtres tunisiens se fait lourdement sentir. A part les très brèves notices des encyclopédies classiques, on peut citer: A.LÉZINE, *Notes sur l'amphithéâtre de Thysdrus*, «Cahiers de Tunisie», 31, 3ème trimestre, 1960, pp. 29-50, étude limitée à certains aspects particuliers du monument et ne constituant pas une véritable publication de l'édifice qui demeure en fait inédit; ID., *Architecture romaine d'Afrique*, P.U.F., 1961, pp. 60-64, courtes observations sur l'amphithéâtre de Carthage; J.C. LACHAUX, *ouv. cité*, fruit d'un premier travail universitaire fait en 1969 et interrompu par la mort accidentelle de l'auteur: il s'agit d'une recension des théâtres et des amphithéâtres d'Afrique proconsulaire accompagnée de brèves notices descriptives et bibliographiques mais dépourvue de toute documentation architecturale.

Dans le cadre de nos propres recherches à Thysdrus (El-Jem) et en liaison avec des opérations de sauvegarde et de restauration du grand amphithéâtre nous avons été amenés à nous intéresser de près à ce genre d'édifices. Le précieux concours de J.C.Golvin nous a permis de disposer d'une documentation architecturale complète pour le Colisée thysdritain et de plans pour les deux autres amphithéâtres d'El-Jem ainsi que pour ceux de quelques autres cités. Grâce à cette importante documentation, établie pour la première fois, nous allons être en mesure d'entreprendre, dans un avenir assez proche, l'étude que nous souhaiterions la plus complète possible des amphithéâtres thysdritains et éventuellement de quelques autres édifices du même genre parmi ceux que recèle le sol tunisien.

outre les principales caractéristiques de ces monuments, les solutions particulières qu'on y a adoptées et les innovations et les progrès qu'on peut y déceler.

En fait, même cette première démarche se heurte à un obstacle de taille: l'imprécision chronologique totale qui caractérise les amphithéâtres tunisiens et qui contraste également avec ce qui se passe ailleurs et notamment en Algérie où beaucoup de monuments ont pu être datés avec précision¹². L'épigraphie d'habitude si féconde, est d'un apport pratiquement nul ici. Alors que nous disposons d'un assez grand nombre d'indications concernant les dates de construction ou de réfection des théâtres¹³, on n'a pas encore découvert une seule inscription permettant de dater avec précision l'un des nombreux amphithéâtre connus. Certes les documents commémorant l'organisation de jeux d'amphithéâtre ne manquent pas mais outre qu'ils sont infiniment moins nombreux que ceux relatifs au théâtre, ils demeurent peu précis sur le plan chronologique¹⁴. Par ailleurs il n'existe aucune étude architecturale poussée susceptible de fournir des éléments de datation sûrs.

2. En définitive dans l'état actuel de la documentation, les meilleures perspectives pour établir une typologie et ébaucher une étude de l'évolution de l'architecture amphithéâtrale en Tunisie, sont offertes par Thysdrus. Ce site tient en effet, une place primordiale dans la genèse des amphithéâtres. Trois types de monuments y sont représentés appartenant

¹² La plupart des amphithéâtres algériens ont pu être datés soit avec précision grâce à des documents épigraphiques, soit, avec vraisemblance grâce à des arguments historiques ou archéologiques. Ainsi GOLVIN et LEVEAU (*ouv.cit.*) proposent de faire remonter l'amphithéâtre de Caesarea à l'époque de Juba II; celui de Gemellae est attribuable à 127-128, BARADEZ (*ouv.cit.*); celui de Mesarfelta au règne de Trajan ou de son successeur (une inscription atteste qu'il a été entièrement restauré sous Marc-Aurèle), *Id., ibid.*; celui de Lambèse a été édifié en 169, restauré en 178-180 puis en 194 (L. LESCHI, «Libyca», II(1), 1954, pp. 171-186); celui de Theveste est de la 2ème moitié du 1er siècle ap. J.C mais il a subi des transformations à la fin du IIIème siècle et au courant du IVème (LÉQUEMENT, *ouv.cit.*); celui de Tipasa serait du IIIème siècle. En définitive presque tous les amphithéâtres algériens sont bien datés. On sait par ailleurs, que l'amphithéâtre de Leptis Magna date de 56 après J.C. et que celui de Sabratha serait du second siècle.

¹³ On dispose environ d'une quinzaine d'inscriptions mentionnant des constructions ou des refections de monuments de jeux mais elles concernent presque exclusivement les théâtres. Pour avoir une idée de ce phénomène à l'échelle de la Proconsulaire on peut se reporter à J.C.LACHAUX, *ouv.cit.*, tableau 2, p.18.

¹⁴ La seule indication chronologique précise concerne Carthage où l'amphithéâtre a du abriter en 133 des jeux offerts par Q. Volte dius Optatus Aurelianus, promu *duumvir quinquennalis* (J.L. Af. 390; ILS 9406).

chacun à une des principales catégories du genre¹⁵. A défaut de chronologie absolue que seules l'épigraphie ou des recherches très poussées peuvent donner¹⁶, une chronologie relative est aisément établie entre les trois édifices et permet de connaître les étapes de l'évolution et d'avoir des jalons précieux pour une confrontation avec les monuments des autres cités et de procéder à l'établissement d'une typologie précise.

L'existence d'un troisième amphithéâtre thysdritain n'a été établie que grâce aux plus récentes campagnes de fouilles. Certes nombreux sont les auteurs qui, dès la fin du siècle dernier, commencèrent à signaler la présence, à peu de distance du «Colisée», d'une dépression ovale, qui, à leurs yeux abritait un autre amphithéâtre plus petit mais il fallut attendre le milieu de ce siècle pour voir les travaux de dégagement vérifier cette affirmation en mettant au jour les vestiges d'un édifice qu'on a daté du premier siècle après J.C. et où on a décelé des agrandissements attribuables au second siècle¹⁷. En fait les fouilles devaient clairement

¹⁵ De nombreuses cités de l'empire romain ont possédé deux amphithéâtres. Dans la plupart des cas, il s'agit d'édifices destinés, l'un aux militaires et l'autre aux civils. En Tunisie, Carthage a disposé outre du grand amphithéâtre bien connu, d'un *amphithéatrum Castrense*, non encore retrouvé mais où Ste Perpetue et Ste Félicité auraient subi le martyre (voir à ce sujet G. CH. PICARD, *ouv. cit. civ.*, p. 264; A. LÉZINE, *ouv. cit. Archit. rom. Af.*, p. 61; L. POINSSOT et P. QUONIAM, *ouv. cit.*, pp. 146-149). Souvent d'autres villes qui n'ont aucun caractère militaire ont pu posséder deux amphithéâtres mais d'époques différentes, chacun correspondant à une étape de l'évolution économique et sociale de la cité. On peut mentionner plusieurs exemples: Puteoli (Pouzzoles), Castra Vetera, colonia Ulpia Traiana (Xanten), Divodurum Mediomatricorum (Metz)... d'autres villes possédaient un amphithéâtre et un théâtre-amphithéâtre comme Augusta Raurica (August). Pour une documentation plus complète sur la question voir l'étude de J. KOLENDO, *Deux amphithéâtres dans une seule ville: le cas d'Aquincum et de Carnuntum*, «Archéologia», XXX, Ossolineum, 1981 pp.39-55.

En Afrique les villes à deux amphithéâtres sont plutôt rares. On connaît l'exemple de Caesarea de Maurétanie où à un amphithéâtre de forme insolite, datable de l'époque de Juba II, s'ajoute un théâtre transformé en amphithéâtre. Les deux monuments semblent avoir fonctionné simultanément pendant quelque temps au moins (Cf. J.C. GOLVIN et Ph. LEVEAU, *ouv. cit.*, p.838 et sq.). En Tunisie il semble qu'Utique ait également disposé de deux amphithéâtres dont le premier serait d'époque républicaine (A. LÉZINE, *Utique*, Tunis 1970, p.66 et plan p.18-19; ID., *Carthage. Utique, Recherches d'architecture et d'urbanisme*, C.N.R.S., Paris 1968 p.149).

¹⁶ En dépit de l'importance considérable des travaux entrepris à El-Jem, il demeure encore difficile d'établir une chronologie rigoureuse pour tous les monuments, aucune inscription n'étant venue résoudre les problèmes et l'étude des documents livrés par les sondages étant assez longue à faire.

¹⁷ L. FOUCHER, *Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1961*, Notes et Documents V, Tunis 1961 p.63; ID., *La maison de la procession dionysiaque à El-Jem*, P.U.F., Paris 1963 p. 101; H. SLIM, *Quelques aspects de la vie économique à Thysdrus avant le second siècle de l'ère chrétienne*, «Cahiers de Tunisie», 1964, n°45-46, p.158.

montrer qu'il était impropre de parler d'agrandissements subis par un même monument. Il s'agissait plutôt d'une véritable mutation consacrant le passage, en un même lieu, d'un édifice d'un type bien défini, à un autre tout à fait différent. Le seul lien entre les deux étant le site ou l'emplacement mais sûrement pas une position commune. Les deux éléments essentiels constitutifs de l'amphithéâtre, la cavea et l'arène, non seulement ne sont pas les mêmes pour les deux édifices mais divergent complètement par le choix de leurs modèles comme nous le verrons de manière assez détaillée plus bas. Le recours au même endroit était une contrainte imposée à l'urbaniste par la topographie des lieux. L'emplacement choisi était la seule élévation de terrain qu'on pût trouver à proximité du site plat où a été aménagée Thysdrus.

Peu élevée, cette colline en tuf, a été creusée en son milieu à une période et dans des circonstances qu'on n'est pas en mesure de préciser¹⁸. L'épaisseur du tuf est en tout cas, relativement limitée puisque l'arène du monument le plus ancien a été aménagée sur un sol vierge argileux.

3. Orienté nord-est sud-ouest et entièrement prisonnier de la topographie et des dimensions de la colline dont il épouse les contours, le premier amphithéâtre attire l'attention d'abord par sa dissymétrie, l'irrégularité de sa forme et la nette différence de hauteur entre ses parties sud-est et nord-ouest. En outre, sa cavea est une des plus rudimentaires qui soient, étant totalement creusée et ne comportant aucune structure en maçonnerie comme c'est le cas pour la plupart des autres modèles anciens et rustiques. Ainsi à Paestum comme à Pouzzoles¹⁹ et Pompéi seuls les premiers rangs des gradins sont creusés dans le roc, la partie supérieure est soutenue par des substructions. Les spectateurs thysdritains devaient escalader la colline pour pouvoir accéder directement par le sommet ou par les côtés latéraux aux flancs intérieurs et prendre place sur les gradins taillés dans le tuf et qui s'étageaient en pleine nature sur les déclivités de la dépression. Avec sa cavea entièrement creusée et ses gradins taillés de la base au sommet, l'édifice thysdritain semble se rattacher à l'ère des balbutiements de l'architecture amphithéâtrale. Les modèles avec lesquels il présente le plus d'analogies et de rapports sont les monuments de Sutrium et de Luna datables tous les deux de l'époque

¹⁸ Cette colline en tuf a été utilisée pour l'aménagement de tombes pré-romaines.

¹⁹ DAREMBERG et SAGLIO, *ouv.cit.*, p.242; pour Pouzzoles, il s'agit bien entendu du petit amphithéâtre évoqué par *Suétone* (Aug.44,1) et *Dion Cassius* (63,3) et non du grand qui est d'époque flavienne cf. NEPPI MODONA, *ouv.cit.*, pp.268-270.

républicaine²⁰. Mesurant 50m x 40m, comme celle de Sutri, l'arène de Thysdrus est très arrondie, ce qui représente généralement un indice d'ancienneté. Les travaux et les recherches en cours permettront sans doute de mieux cerner cette ancienneté. Toutefois, compte tenu de toutes les caractéristiques que nous venons de relever, celle-ci paraît évidente. Elle est sans doute à mettre en rapport avec la présence à Thysdrus, dès avant l'époque de César, d'une importante communauté d'agriculteurs et de marchands italiens dont les activités (surtout pour cette dernière catégorie) et l'onomastique laissent supposer des liens avec la Campanie²¹, berceau, en même temps que l'Etrurie, des jeux d'amphithéâtre. Férés de ces jeux et vivant dans les confins des immensités steppiques de la Tunisie Centrale, ces Italiens devaient chercher à se distraire, à leurs moments perdus, à l'intérieur, d'un édifice dont l'aménagement n'avait pas dû être coûteux.

Comme on sait, par ailleurs, que les écoles et les troupes de gladiateurs étaient de plus en plus nombreuses vers la fin de l'époque républicaine²², l'organisation de jeux ne devait pas poser de problèmes insurmontables et il n'y a rien d'étonnant à ce que des cités comme Utique ou Thysdrus aient songé, dès cette lointaine période, à se doter d'amphithéâtres rustiques, plus ou moins inspirés de ceux de Pompei, de Sutri ou d'autres, aujourd'hui moins connus²³.

Caractérisé par son état particulièrement rudimentaire, ce premier amphithéâtre thysdritain ne semble pas avoir de réplique dans les provinces africaines. C'est à peine si on peut le rapprocher des édifices nettement moins anciens de Gemellae et de Mesarfelta²⁴. Il s'agit, dans ces deux cas, de monuments militaires réalisés au début du second siècle après J.C. avec un souci évident d'économie pour les besoins récréatifs de la

²⁰ L'arène de Sutri a pratiquement les mêmes dimensions que celle de Thysdrus: 49m x 39,80m. Pour la datation de l'amphithéâtre voir LUGLI et SOMMELLA, *La datazione degli anfiteatri di Arles e di Nîmes in Provenza*, «Riv. Ist. Naz. arc. e Storia dell'arte», n.s. 13-14, 1964-65, p.149.

²¹ Caesar, *B.A.* XXXVI; H.SLIM, *ouv. cit.*, pp.155-158.

²² On sait qu'au cours de la guerre d'Afrique, les ennemis de César disposaient de troupes de gladiateurs.

²³ Pour Utique, comme on le sait, Lézine a émis l'hypothèse de l'existence d'un amphithéâtre républicain, à l'instar du théâtre et du cirque républicains. Pour Thysdrus, ce n'est également qu'une possibilité qui mérite d'être envisagée compte tenu des éléments que nous venons d'évoquer mais qui ne peut être confirmée que par un examen très attentif des résultats des sondages effectués. Cet examen reste à faire.

²⁴ J.BARADEZ, *ouv.cit.*, pp.55-69.

garnison. A Gemellae la cavea et l'arène ont été creusées dans le roc et les déchets de taille ont servi de support à la pose des gradins en brique crue protégés par une couche de mortier à base de calcite grillée. A Mesarfelta, on a eu recours à une collinette pour adosser une partie de la cavea à un des flancs et l'autre à un support artificiel mais la différence de hauteur entre les deux côtés de gradins rappelle des dispositions évoquées à Thysdrus. Ces dissymétries plus ou moins flagrantes, le manque d'ouvrages maçonnés ainsi que l'absence d'escaliers et de tout autre équipement semblent être des traits caractéristiques communs aux amphithéâtres de Thysdrus et de Gemellae et Mesarfelta. Toutefois dans ces deux derniers édifices, malgré tout plus élaborés, un progrès par rapport au premier est enregistré dans la mesure où les gradins ne sont plus taillés dans le roc mais adossés à un support naturel ou artificiel. Cette caractéristique se retrouve dans le second amphithéâtre d'El-Jem.

4. Succédant à ce prototype embryonnaire, le deuxième édifice thysdritain appartient à la catégorie la plus répandue dans le monde romain, celle des amphithéâtres entièrement ou partiellement adossés à une butte soit naturelle soit plus ou moins aménagée. Comme cela a déjà été précisé pour El-Jem, il n'y avait pas de possibilité de choix quant à l'emplacement. On a donc du réutiliser la seule colline existante en l'adaptant aux exigences du nouveau modèle d'édifice qu'on projetait de construire. L'arène primitive surcreusée et trop arrondie ne convenait plus. Elle fut abandonnée et comblée par des masses de remblais de 2,50m de hauteur. Aménagée à ce niveau nettement plus élevé, la nouvelle arène put avoir un aspect beaucoup plus elliptique par l'allongement de son grand axe. Avec ses 60m x40m elle se conformait d'avantage aux normes alors en vigueur²⁵.

L'aménagement de la cavea a du poser des problèmes autrement plus complexes. les gradins taillés dans le tuf qui s'étaient révélés particulièrement fragiles par suite d'une grande vulnérabilité aux intempéries avaient été abandonnés. Il fallait établir au moindre coût des sièges plus solides. L'architecte eut recours à une solution qui montre à la fois ses qualités et ses limites. Les flancs de la colline furent divisés en un certain nombre de compartiments de dimensions assez réduites délimités par des murs épais de moellons scellés au mortier de chaux. L'intérieur de ces

²⁵ La cuvette qui a abrité le premier amphithéâtre ayant à peu près, la forme d'un entonnoir, il était difficile d'allonger l'arène sans détruire partiellement les extrémités des flancs de la colline. La solution la plus pratique était dans ces conditions, le comblement de l'arène primitive.

compartiments était rempli de remblais tassés sur lesquels ont été posés les gradins. Seule une partie des deux rangs supérieurs d'un des compartiments a échappé à la destruction. Elle permet de voir que ces gradins étaient essentiellement en terre battue ou en briques crues au dessus desquelles a été coulée une sorte de chape de protection en mortier de plâtre de quelques centimètres d'épaisseur²⁶.

Les compartiments bien distincts étaient séparés les uns des autres par un espace vide trop étroit pour servir à la circulation mais qui était suffisant pour éviter les risques de tassement et de fissuration. L'accès aux gradins se faisait à partir d'une voie périphérique faisant le tour du monument et desservant des cages d'escaliers incorporées à chacun des compartiments qui était ainsi assimilable à un *cuneus*. L'ensemble présente une certaine unité dans la conception mais il n'y a aucune homogénéité au niveau des façades et des détails. Ces compartiments n'ont ni les mêmes dimensions, ni la même hauteur, ni le même alignement. Avec un peu plus de savoir faire l'architecte aurait pu parer à tous ces défauts et éviter le gaspillage d'espace en installant les escaliers entre les compartiments. Mais l'esthétique semble avoir été complètement absente de ses préoccupations et ses seuls soucis ont été de prévenir les risques de rupture des maçonneries.

Cependant toutes ces imperfections ne doivent pas faire oublier les améliorations substantielles introduites dans presque tous les secteurs: arène plus fonctionnelle; cavea plus solide et plus élaborée; mur du podium en grand appareil (conservé sur une hauteur de 2,25m) recouvert de plusieurs couches d'enduits de diverses couleurs; groupe de deux carceres ouverts l'un sur l'autre et en communication avec une galerie qui s'étend derrière le mur du podium²⁷; tribune surplombant l'arène, à l'extrémité nord du petit axe; petite pièce en pierres de taille aménagée au dessous de la tribune et qui semble être un sanctuaire.

Ainsi, alors que le premier amphithéâtre thysdritain apparaît jusque là comme un modèle quasi unique en son genre en Afrique, le second par contre, présente des caractéristiques qui le rattachent à la catégorie la plus répandue dans le monde romain et la mieux représentée en Tunisie. Du point de vue chronologique, si la date du premier édifice ne peut être fixée qu'après des recherches complémentaires, celle du second peut,

²⁶ Ce type de gradin semble présenter une structure analogue à celle de Gemellae cf. J. BARADEZ, *ouv. cit.*, pp. 55-69.

²⁷ Cette galerie, loin de faire le tour de l'arène comme ailleurs, ne s'étend que sur une faible distance derrière le mur du podium.

d'ores et déjà et sans risque majeur d'erreur, être attribuée à la période flavienne. Cela ressort assez nettement d'un premier examen des résultats des nombreux sondages opérés sur le terrain ainsi que de toutes sortes d'autres considérations fondées sur le développement de l'urbanisme thysdritain à cette époque là²⁸. Cette datation précise ne fait qu'aviver les regrets de ne disposer d'aucune donnée chronologique concernant la multitude d'autres amphithéâtres appartenant à la même catégorie. Une telle lacune empêche l'établissement d'un classement fondé sur des bases historiques solides et permettant de mettre en relief, d'un côté, les innovations, les progrès et le sens général de l'évolution et de l'autre les décalage entre cités et régions. En attendant qu'une telle approche devienne possible et à défaut d'une typologie et d'une hiérarchie rigoureuses, on peut comparer le second amphithéâtre aux édifices de sa catégorie sur lesquels nous possédons quelques données.

5. Parmi tous ces monuments, nous évoquerons, en premier lieu, celui de Thignica qui est passé complètement inaperçu jusque là²⁹, en dépit du fait qu'il est un des moins délabrés et un des plus dignes d'attention. Le trait dominant dans cet amphithéâtre est incontestablement l'absence flagrante de régularité dans le tracé et de soins dans l'exécution. Comme le second édifice thysdritain, il est adossé aux versants d'une butte dont on a comblé les irrégularités par un remplissage de remblais avant de la diviser en compartiments à l'intérieur desquels ont été étagés les gradins dont de rares vestiges, dans la moitié sud, montrent qu'ils étaient en calcaire³⁰. Prisonnier de la topographie l'architecte ne devait, certes pas, avoir les coudées franches mais il fit également preuve d'une maladresse et d'une négligence qui dépassent les limites et choquent le goût esthétique. Beaucoup plus irrégulière qu'à El Jem la façade est ici carrément difforme avec de nombreux décrochements et un contour pres-

²⁸ Pour l'importance de cette période dans l'histoire de l'Afrique voir M. LEGLAY, *Les Flaviens et l'Afrique*, «M.E.F.R.» LXXX, 1968, pp.201-246.

²⁹ Il ne figure dans aucune encyclopédie et n'a fait l'objet d'aucune notice. Même J.C.LACHAUX (*ouv.cit.*) qui a fait la recension des amphithéâtres de Proconsulaire ne lui accorde aucune place (en fait, d'une part il le cite parmi les amphithéâtres creusés dans le sol avec des gradins enterrés, (p.129), et de l'autre, il nie son existence (p.144) lorsqu'il cite MERLIN et POINSSOT qui le comparent à l'amphithéâtre d'Uchi Majus dans leur étude consacrée aux *Inscriptions d'Uchi Majus d'après les recherches du Capitaine Goudoumi*, Notes et Documents, t.2.1908, p.10.

³⁰ La pierre abonde autour de Thignica, contrairement à la région d'El-Jem où elle fait cruellement défaut et où les constructeurs ont souvent eu recours à la brique crue et à la terre battue.

que en zigzags. Cette impression de désordre est accentuée par le mode de construction où coexistent une espèce d'*opus africanum* très grossier et un assemblage de moellons disparates de déchets de taille liés au mortier de chaux. De son côté, l'arène elle-même est loin d'avoir une forme géométrique correcte et son irrégularité est accentuée par le fait que les entrées principales le long du grand axe ne sont pas alignées ainsi d'ailleurs que toutes les ouvertures des divers couloirs et pièces.

Cette impression générale de grande dissymétrie est aggravée par l'aménagement d'escaliers latéraux accolés à la partie extérieure des murs et formant des ressauts tout autour de la façade dont ils suivent la courbe. Comme à El-Jem, le corridor qui court derrière le mur du podium s'interrompt rapidement après avoir mené à des carceres situés à peu de distance des grandes entrées axiales et ouvrant sur l'arène dont la forme, nettement moins arrondie que celle de l'amphithéâtre primitif de Thyssdrus, se rapproche plutôt de celle du second³¹. Les nouveautés par rapport à ce dernier résident, en fait, d'une part dans l'aménagement d'un égoût qui, suivant une pente sud-nord, traverse toute la largeur de l'arène et, de l'autre, dans la présence d'un assez vaste couloir voûté qui traverse la cavea presque à la hauteur du petit axe et au milieu duquel on voit surgir, contre la paroi gauche, un escalier dont il subsiste trois marches et qui devait donner accès à une tribune d'honneur. Ce couloir pouvait être fermé par trois portes, l'une au niveau de la façade, l'autre à celui des escaliers et la dernière du côté de l'arène. Ces portes ne devaient être ouvertes que pour livrer passage aux magistrats ou aux personnages les plus importants qui assistaient aux jeux ou les présidaient. La roche effleurant assez bas dans le flanc nord de la colline, ces aménagements ont pu se faire sans difficulté. Il n'en a pas été de même pour le versant sud où toute communication entre l'arène et la façade aurait exigé le creusement d'un tunnel. On s'est donc contenté de construire à peu de distance du petit axe, une pièce dont on ignore la fonction mais qui était, peut être, le *spoliarium*, où on déposait les gladiateurs blessés ou tués et les cadavres des bêtes³². Le long du grand axe, les vastes couloirs d'entrée à plafond en voûte reposant sur d'épais piliers délimitant des sortes de niches ne peuvent guère susciter de comparaison avec El Jem

³¹ Les dimensions de l'arène de Thignica sont de 39m × 26,5m soit un rapport voisin de 3/2 (1,47) contre 5/4 (1,25) à Thyssdrus I et 3/2 (1,5) à Thyssdrus II.

³² La présence de l'égoût, évoqué plus haut, qui part de cette pièce permet de formuler cette hypothèse. Mais on peut penser aussi à un sanctuaire car on en trouve un, aménagé sur le petit axe assez fréquemment.

où les structures axiales d'accès ont complètement disparu; par contre elles évoquent Thuburbo Majus³³.

6. Quant on observe de près l'amphithéâtre de Thuburbo Majus on constate qu'il présente deux états avec une première façade dont on peut suivre les contours à travers une courbe ponctuée par une maçonnerie en moellons liés au mortier de chaux et une seconde façade qui correspond à un agrandissement et où prédominent des matériaux en béton de plâtre tardifs et surtout des bases honorifiques de la fin du second siècle réemployées dans les murs³⁴. Dans ses grands traits, l'édifice présente un faciès analogue à celui de Thysdrus II et de Thignica. Sa cavea, divisée en compartiments, est adossée aux flancs d'une colline dont les inégalités de niveau ont été compensées par un apport plus ou moins important de remblais. Comme dans les exemples précédents les couloirs aménagés derrière le mur du podium ne courent pas tout au long de l'arène mais s'interrompent peu après les entrées du grand axe³⁵. On constate, ici aussi, la présence de quelques pièces qui ont dû servir aux usages courants de l'amphithéâtre. Deux parmi elles, situées à droite de la grande entrée axiale sud semblent avoir servi de citernes à un moment quelconque de l'histoire, leurs parois portant un enduit étanche. L'arène, mesurant 45m x 32,5m³⁶, sans être très régulière, est plus correcte que celle de Thignica tout en étant plus arrondie qu'elle et que celle de Thysdrus II³⁷. On remarque aussi que les deux entrées du grand axe ne sont pas dans le même alignement et que celle du nord est plus sobre et moins remaniée que celle du sud qui présente quelques analogies, comme nous l'avons signalé, avec celle de Thignica. Mais la principale innovation à

³³ On remarque que le couloir d'entrée ouest se prolonge nettement au-delà de la façade. Peut-être mène-t-il vers des annexes de l'édifice, comme le *Vivarium*.

³⁴ L'amphithéâtre a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles commencées dès 1935. Il demeure toutefois inédit. Seules les inscriptions figurant sur les bases honorifiques remployées ont suscité l'intérêt. Cf. L. POINSSOT, *Plusieurs inscriptions de Thuburbo Majus*, «Revue Tunisiennne», n.11e série, n°43-44, 1940, pp. 195-230 et A. MERLIN, *Inscr. Lat. de Tunisie* n°720-729. Pour les données générales sur le site de Thuburbo Majus voir: A. LÉZINE, *Thuburbo Majus*, Tunis 1968, et L. MAURIN, *Thuburbo Majus et la paix vandale*, «Cahiers de Tunisie», n°57-50, 1967, pp.225-254.

³⁵ Le mur du podium lui-même qui n'est pas en pierres de taille mais en moellons s'adosse au rocher qui affleure un peu partout.

³⁶ Les chiffres avancés par LACHAUX, *ouv.cit.*, p.127, par référence à Guérin sont faux. Le grand axe a pu être mesuré avec précision (45m), le petit est par contre assez théorique, le mur du podium n'ayant pas pu être repéré à ce niveau là.

³⁷ Le rapport entre grand axe et petit axe est de 1,38 donc à mi-chemin entre Thysdrus I (1,25) et Thignica (1,47) ou Thysdrus II (1,50).

Thurburbo Majus demeure l'aménagement dans les interstices des compartiments, d'escaliers d'accès aux gradins. Il s'agit là d'une amélioration de taille car, sans gaspiller l'espace, cette solution présente des avantages esthétiques et pratiques importants: il n'y a plus de ressauts qui déforment et enlaidissent la façade; la circulation devient plus comode et plus rapide et l'accès aux places plus facile pour les spectateurs. L'amphithéâtre de Thurburbo Majus n'est pas le seul de sa catégorie à posséder des escaliers construits entre les compartiments: ceux de Lepti Minus, Sufetula, Acholla et Bararus, quoique partiellement connus, présentent ces mêmes dispositions ainsi que d'autres aménagements intéressants.

7. L'amphithéâtre de Lepti Minus³⁸, en partie creusé et en partie adossé aux flancs d'une colline, évoque par l'irrégularité des proportions de ses compartiments, les dissymétries et les décrochements de sa façade le deuxième amphithéâtre thysdritain. Toutefois, outre l'amélioration des accès, il a sur ce dernier l'avantage de présenter une galerie de circulation faisant tout le tour de l'arène. C'est ce qu'on peut déduire du fait que les murs rayonnants des compartiments s'arrêtent à une certaine distance de celle-ci³⁹. Pour la construction de l'édifice on a surtout eu recours aux moellons et quelquefois à la pierre de taille comme par exemple dans l'édification de l'arc qui surplombe la grande entrée est au niveau de l'arène.

8. On sait peu de chose sur l'amphithéâtre de Sufetula sinon qu'il a été repéré depuis le XIX^e siècle mais qu'il n'a jamais fait l'objet de fouilles systématiques ni de publication⁴⁰. On peut toutefois signaler qu'il est très proche des amphithéâtres que nous venons de décrire avec

³⁸ Il est curieux de noter que comme à Thurburbo Majus où l'amphithéâtre a reçu, après des siècles d'abandon l'appellation de «Habs» (prison), l'édifice de Lepti Minus est également connu sous le nom de «Hofrat Al Sijn» (la fosse de la prison).

Ces reminiscences d'un passé lointain sont intéressantes à souligner. Elles font bien entendu allusion aux cellules de l'amphithéâtres où on enfermait les bêtes. Il convient de rappeler que les édifices entièrement construits sur terrain plat et de proportions imposantes ont été presque toujours réutilisés, après abandon de leur fonction première comme forteresses et ont été appelés Hisn ou Kasr (forteresse), c'est le cas notamment du grand amphithéâtre d'El-Jem.

³⁹ Brièvement évoqué par les explorateurs de la fin du siècle dernier ou du début de ce siècle, l'amphithéâtre est inédit. Les dimensions de l'arène autant qu'on peut les mesurer dans l'état actuel du monument, sont à peu près de 56m × 35m.

⁴⁰ Pour la bibliographie sur Sbeitla voir la très importante thèse de NOËL DUVAL, *Recherches archéologiques à Sbeitla*, I, append., Histoire et bibliographie du site de Sbeitla pp.391-443; pour l'amphithéâtre voir en particulier p. 432; voir aussi N.DUVAL et F.BARATTE, *Les ruines de Sufetula-Sbeitla*, Tunis 1973 p. 73.

ses compartiments adossés, entre lesquels ont été aménagés les escaliers et son corridor annulaire voûté qui semble faire tout le tour de l'arène⁴¹. Mais l'édifice de Sufetula se détache quelque peu du lot par la régularité et la symétrie qui semblent caractériser la partie visible de sa façade et de ses compartiments ainsi que par un soin plus grand constaté au niveau de son mode de construction⁴².

9. La même symétrie et la même régularité dans la disposition et le nombre des compartiments-adossés ici à de légers vallonnements-semblent caractériser l'amphithéâtre d'Acholla⁴³ qui présente en outre le même type d'escaliers et de corridor annulaire autour de l'arène que Lepti Minus ou Sbeitla. En plus le monument paraît avoir subi un agrandissement dont il est difficile de mesurer l'importance⁴⁴.

10. Complétant la série, l'amphithéâtre de Bararus⁴⁵, en partie entaillé dans la colline et en partie adossé à ses talus, offre une cavea analogue aux autres avec le même type de compartiments et d'escaliers (ici très détruits et conservés seulement au niveau des fondations) et le même mode de construction en moellons liés au mortier de chaux (sauf pour l'encadrement de certaines portes qui est en grand appareil). La principale nouveauté se situe au niveau de l'arène creusée dans le roc et présentant certaines caractéristiques que l'on retrouve dans le «Colisée» d'El-Jem: dimension importantes (62m X 37,5m)⁴⁶; vaste corridor sur tout le

⁴¹ Les mesures de l'arène qui n'ont pas pu être prises avec précision sont de l'ordre de 48m x 36m. Cela donne la forme la plus arrondie de toute la catégorie et la plus proche de celle de l'amphithéâtre primitif de Thysdrus. Mais les bases de comparaison demeurent fragiles.

⁴² Comme à Thurburbo Majus, des bases de statues portant des inscriptions dédiées aux notabilités de la ville ont été réutilisées, peut être pour fortifier les portes de l'amphithéâtre.

⁴³ Pour l'édifice d'Acholla qui n'a fait l'objet d'aucune fouille systématique, voir les indications bibliographiques fournies par J.C. LACHAUX, *ouv.cit.*, p.31-32.

⁴⁴ Les mesures de l'arène sont de l'ordre de 48m x 32m et offrent un rapport proche de celui du second amphithéâtre thysdritain (1,5 soit 3/2).

⁴⁵ Le site de Bararus-Rougga, célèbre par ses citernes monumentales quasi uniques en Afrique, commence à être mieux connu grâce à des recherches communes entreprises de 1971 à 1974 par l'Institut national d'Archéologie et d'Art de Tunis et l'Institut d'Archéologie Méditerranéenne d'Aix en-Provence dans le cadre de la convention archéologique franco-tunisienne. Ces recherches ont porté sur de nombreux monuments dont l'amphithéâtre qui a fait l'objet de quelques sondages. Les résultats des différents travaux sont en cours de publication. Un premier volume a déjà vu le jour: R. GUÉRY, C. MORRISON, H. SLIM, *Le trésor des monnaies d'or byzantines*, I.N.A.A. Tunis et Ecole Franç. de Rome, 1982.

⁴⁶ Rappelons que l'arène du Colisée d'El-Jem mesure 65m x 39m avec un rapport de 1,66 très voisin de celui de Rougga: 1,65.

pourtour⁴⁷; nombreuses portes ouvertes dans le mur du podium. Ces mêmes dispositions se retrouvent dans l'arène de l'amphithéâtre de Mactar qui présente, par ailleurs, de multiples nouveautés.

11. L'amphithéâtre de Mactar est dans l'état actuel de notre documentation, un des modèles les plus intéressants que l'on puisse voir en Tunisie. Dégagé mais non encore fouillé de manière systématique⁴⁸, il attire l'attention par l'adoption de solutions qui, tant au niveau de la cavea qu'à celui de l'arène, paraissent originales par rapport à l'ensemble des monuments jusque là évoqués⁴⁹. La cavea pour sa part, présente deux structures tout à fait différentes. Dans sa moitié nord, elle est construite et ses gradins sont posés sur des voûtes rampantes soutenues par des murs rayonnants. Dans sa moitié sud, par contre, elle est adossée aux flancs d'une colline qui domine le site de ce côté là. Le rocher qui affleure assez haut sert de soubassement à des masses de remblais qui supportent les gradins. Ceux-ci, comme c'est très souvent le cas, ont entièrement disparu. Seuls quelque éléments déplacés, portant parfois des inscriptions plus ou moins fragmentaires, ont été retrouvés. Les grandes entrées axiales, construites en pierre de taille, ont assez belle allure. Elles desservent l'arène et le vaste corridor de service qui, comme à Bararus, la sépare des substructions de la cavea⁵⁰. Les murs épais en moellons de ce corridor reposent dans la partie construite sur un soubassement en pierre de taille et directement sur le rocher dans la partie adossée. Outre les deux entrées de procession, dix portes, cinq de chaque côté du grand axe, ouvrent sur l'arène. Leurs linteaux et leurs jambages sont en gros blocs monolithes qui tranchent avec la maçonnerie en petits moellons environnante. Trois de ces portes ont conservé les restes d'un dispositif, jusque là unique en son genre en Afrique et éminemment intéressant pour l'étude des systèmes d'introduction des bêtes sauvages dans l'arène, en l'absence de galeries souterraines appropriées. Il s'agit plus précisément de sortes de cages ou de guichets organiquement liés à la maçonnerie même

⁴⁷ Le corridor qui fait le tour de l'arène est creusé dans le roc et construit avec des moellons liés au mortier de chaux.

⁴⁸ Le mérite de la sauvegarde de l'amphithéâtre de Mactar revient à notre collègue M. Mongi Boulouednine qui a procédé au dégagement du monument pour le débarrasser de toutes les constructions adventices qui l'ont envahi à l'époque moderne.

⁴⁹ Pour les indications bibliographiques on peut se reporter à J.C. LACHAUX, *ouv. cit.* p.87-88.

⁵⁰ Certains aménagements font supposer l'existence, en face de la première porte sud-ouest du corridor de service, d'une pièce qui pourrait être un carcére.

du podium et accolés aux portes⁵¹. Divisés en deux parties dans le sens vertical, ces guichets ont des hauteurs totales variant entre 1,71m et 1,79m, des longueurs de 1,06m à 1,23m et des largeurs de 0,48m à 0,68m. Des panneaux coulissants qui s'encastraient dans des feuillures de 0,03m à 0,055m de profondeur et des barreaux ou des chevrons dont on voit les mortaises de 0,10m à 0,15m de côté dans la partie arrière du dispositif, tant au niveau du sol que dans les dalles verticales divisant les guichets, permettaient d'en manoeuvrer aisément l'ouverture et la fermeture. Ce système avait l'avantage de faire passer les bêtes sauvages du corridor à l'arène, sans courir de risques. Les cages contenant les bêtes étaient amenées des vivariums à partir des entrées de procession ou par des portes aménagées dans le mur de fond de la galerie de service. Placées en face des guichets, elles permettaient, au moment voulu, le passage des fauves à l'arène en transitant par le dispositif que nous venons de décrire et dont les issues étaient manoeuvrées par un machiniste juché sur la partie supérieure de ces mêmes guichets⁵². Tant de précautions prises au niveau des structures architecturales et du fonctionnement du dispositif donnent des indications intéressantes sur le genre de bêtes féroces utilisées dans les jeux⁵³. Malgré ses petites dimensions, — son arène (avec 38m × 25m seulement) est une des moins vastes que l'on connaisse en Tunisie — l'amphithéâtre de Mactar mérite donc d'occuper une place de choix au sein des édifices africains grâce à sa cavea à moitié adossée et à moitié construite ainsi qu'à sa galerie de service prévue pour manipuler aisément les cages et comportant un dispositif très ingénieux assurant, sans risque, le passage des bêtes à l'arène. Dans l'état actuel de nos connaissances les amphithéâtres du même genre sont plutôt rares en Afrique. C'est à peine si on décèle «un air de famille» entre cet édifice et un ou deux autres non encore dégagés mais qui, apparemment, semblent en partie encastrés dans une colline et en partie construits.

⁵¹ CL. BOURGEOIS, *L'entrée des bêtes dans l'arène à Mactar (Tunisie)*, «Bull. Arch. du Com. des trav. hist.» (B.C.T.H), 15-16, 1979-1980 (B) [1984], pp.17-27.

⁵² Ces cages sont plus larges du côté de la galerie, 0,54m à 0,68m, que du côté de l'arène, 0,48m à 0,51m. Les hauteurs de part et d'autre de la dalle qui les divise en deux sont de 0,65 à 0,81m pour la partie inférieure et de 0,86m à 0,98 pour la partie supérieure. Cf. CL. BOURGEOIS, *ouv.cit.*, p.17.

⁵³ Il s'agit incontestablement de bêtes sauvages de grande taille. On peut penser à toutes les espèces de fauves que l'on exhibe généralement dans les amphithéâtres mais surtout aux espèces locales comme le lion, la panthère, le sanglier etc.. CL. BOURGEOIS, *ouv.cit.*, p. 24.

12. L'un de ces édifices est l'amphithéâtre d'Ulissipira⁵⁴ qui semble avoir été construit dans une colline creusée. Les entrées du grand axe, larges de 4 mètres, étaient recouvertes d'une voûte dont d'importants fragments subsistent, effondrés le long du couloir ou sur les substructions de la cavea. Des restes de structures analogues, visibles dans le prolongement du petit axe laissent supposer l'existence d'un passage voûté dans ce secteur. On peut penser aussi qu'un corridor de service était aménagé derrière le mur du podium mais il est difficile de s'en assurer dans l'état actuel d'enfouissement du monument. L'arène elle-même mesure 48m × 32m et est de forme plutôt régulière⁵⁵. De la cavea on ne voit plus que quelques vestiges des voûtes de support des gradins et des pans de murs de la façade conservés sur une hauteur de 1 mètre environ dans le quart sud-ouest du monument et d'une cinquantaine de centimètres ailleurs. Tous ces éléments incitent à entreprendre la fouille de cet amphithéâtre qui semble être parmi les plus intéressants à étudier. Il en est de même de l'édifice de Thaenae, très aisément repérable sur le terrain, mais qui demeure presque entièrement enfoui sous les remblais. Il ne semble pas y avoir de compartiments dans l'état actuel, peu net, des choses et on peut penser à un aménagement dans une colline creusée évoquant les dispositions repérées à Ulissipira.

Quoi qu'il en soit, même si l'apport actuel de Thaenae et d'Ulissipira demeure plus que modeste, les indications qu'on peut puiser à Mactar montrent qu'il y a des ébauches de solutions qui, sortant du traditionnel adossement à une colline auquel on a eu si souvent recours, tendent à libérer l'amphithéâtre de la servitude topographique et à le doter d'équipements de plus en plus élaborés. Ces tendances ne se concrétisent pleinement que dans les édifices entièrement construits sur terrain plat.

13. Les amphithéâtres sur terrain plat appartenant au troisième type sont, dans l'état actuel des fouilles, très rares en Tunisie. C'est à peine si on peut en citer trois qui sont, en outre, très loin de présenter la même va-

⁵⁴ Le site d'Ulissipira (Henchir Zembra) se trouve à 2 Km environ du village de Sidi Bou Ali. L'emplacement de l'amphithéâtre proprement dit est connu sous le nom de «Hofrat Al Toumi» [la dépression de Toumi (propriétaire du terrain)]. Les très brèves indications fournies par les voyageurs ou les explorateurs de la fin du siècle dernier ou du début de ce siècle ont été résumées par J.C.LACHAUX, *ouv.cit.*, p.145-146.

⁵⁵ De dimensions nettement plus imposantes que celles de Mactar, l'arène d'Ulissipira est plus petite que celles de Bararus ou de Thysdrus II et égale à celle d'Acholla. Le rapport entre le grand axe et le petit axe la rattache à Thysdrus II, Acholla et Mactar (1,5).

leur documentaire. Le premier, celui de Thapsus⁶⁶, est particulièrement délabré. En l'absence de structures en place suffisamment nettes, les arguments qui militent en faveur de son rattachement à la catégorie des grands amphithéâtres sont, outre l'absence d'accident de terrain dans lequel on aurait pu l'encastrier, certaines dispositions qui rappellent celles du «Colisée» d'El-Jem: fondations profondes et considérables (visibles au niveau d'un puits); pans de murs en grand appareil (il s'agit peut-être des murs porteurs de la cavea ou de ceux de la façade); restes de massifs d'escaliers émergeant des remblais; fragments de voûtes en blocage de moellons servant de support aux gradins⁶⁷.

Moins délabré et beaucoup plus célèbre que l'édifice de Thapsus, le second grand amphithéâtre de Tunisie, celui de Carthage, ne présente pas moins des lacunes qui en rendent l'étude précise très problématique pour le moment⁶⁸. Il n'est guère prudent à notre sens, d'exploiter les quelques données - pour la plupart encore mal établies - qu'il offre pour se livrer à des comparaisons qui ne peuvent être que fragiles. En réalité, surtout si on se réfère au «Colisée» d'El-Jem, de loin beaucoup mieux conservé, on constate qu'ici peu d'éléments subsistent. D'autre part la fouille qui y a été menée, au début du siècle, est très partielle. Outre quelques tranchées pratiquées le long des deux axes, seul ont été déblayés l'arène et ses abords immédiats ainsi que ce qui reste de la cavea dans son quart nord-ouest⁶⁹. Dans ces conditions, trop d'éléments d'incertitude persistent et empêchent une bonne connaissance du monument et des diverses transformations qu'il a subies. Ces incertitudes pèsent non seulement sur les parties en élévation disparues mais même sur des éléments

⁶⁶ L'amphithéâtre de Thapsus (Ras Dimas) est également inexploré et inédit. On peut trouver de vagues et maigres renseignements le concernant dans les ouvrages cités par J.C. LACHAUX, *ouv.cit.*, p.115.

⁶⁷ Un certain nombre d'autres détails intéressants peuvent être observés sur le terrain mais ne peuvent être convenablement exploités qu'après des vérifications plus précises: arène mesurant 67m x 43m (rapport des axes 1,55 entre Thysdrus II et Thysdrus III); largeur des entrées principales sur le grand axe, près de 4m; galeries autour de l'arène etc...

⁶⁸ Peu d'études ont été consacrées à l'amphithéâtre de Carthage. Les indications les plus intéressantes ainsi que les renseignements bibliographiques se trouvent dans la courte notice que A.LEZINE avait consacrée à ce monument dans son *ouv. cit. (Arch. rom. Afr.)* pp. 60-64.

⁶⁹ Aucune des missions étrangères qui fouillent actuellement à Carthage dans le cadre de la campagne internationale de sauvetage du site n'a fixé son choix sur l'amphithéâtre, ce qui n'est guère surprenant mais empêche pour quelques temps encore d'avoir des renseignements précis sur le monument.

comme les dimensions principales⁶⁰. Aussi convient-il de ne pas trop s'attarder sur le cas de l'amphithéâtre de Carthage, et de se tourner, une fois de plus, vers Thysdrus pour bien connaître le modèle le plus élaboré et le plus représentatif des édifices africains grandioses appartenant à la troisième catégorie.

14. Considéré de tout temps comme le monument le plus imposant de l'Afrique antique le Colisée d'El-Jem a suscité la curiosité des auteurs arabes du moyen-âge et attiré l'attention des explorateurs et voyageurs éclairés des temps modernes. On croyait que les premiers européens à l'avoir visité et décrit étaient le français Peyssonnel⁶¹ et l'anglais Shaw⁶² mais des documents récemment connus montrent que le prêtre espagnol Gimenez les a précédés de peu⁶³ et il est même probable que ces trois pré-

⁶⁰ Ainsi les mesures des grands axes ont varié d'un archéologue à l'autre: 108m × 85,40m pour De Lattre en 1895; les mêmes dimensions que le Colisée de Rome en 1896; 178m × 150m pour Lapeyre, quelques années plus tard; 156m × 128m pour Lézine en 1961; presque les dimensions du Colisée pour L. POINSSOT et P. QUONIAM, *ouv.cit.*, «Karthago» III, 1952 p.146 n°70. LEZINE avait lui-même souligné toutes ces incertitudes en écrivant, *ouv.cit.*, p.61: «Dans l'état actuel des lieux, il n'est pas possible de fixer avec précision les grandes dimensions. Il faudrait reprendre le dégagement inachevé pour mettre au jour le parement extérieur du mur périphérique, aux endroits où il pourrait subsister encore. Nous ne pouvons donc donner ici qu'une approximation...». Aussi les comparaisons et les classements, fondés sur les proportions et les contenances proposés par l'auteur dans les pages 61 à 64, ne nous paraissent-ils pas très acceptables, les dimensions précises et l'élévation demeurant inconnues ou imprécises. D'autre part, intrigué par la disproportion entre les grandes dimensions qu'il avait retenues et celles de l'arène qui présentait une forme plus allongée que celle de Thysdrus, Lézine avait tenté d'expliquer cette anomalie par l'appartenance de la dite arène à un édifice primitif. Or on sait et notre étude typologique l'a confirmé que les arènes des monuments primitifs étaient très arrondies et qu'elles n'ont fait que s'allonger avec le temps, le rapport entre les axes passant de 1,25 pour le premier amphithéâtre thysdritain à 1,66 pour le troisième. Même pris comme ordre de grandeur, les chiffres actuels doivent être manipulés avec la plus grande prudence. Les fouilles peuvent les remettre entièrement en question.

⁶¹ J.A. PEYSSONNEL semble avoir visité El-Jem en 1724. La description qu'il a laissée de l'amphithéâtre a été publiée par Dureau De la Malle dans *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, I, 1838, p. 118-122.

⁶² TH. SHAW, *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, London 1738, p.117-118.

⁶³ Le moine espagnol GIMENEZ a fait de longs séjours en Tunisie pour le rachat des captifs. Ses manuscrits *Diario de Tunez* et *Historia del Reino de Tunez* inédits en grande partie contiennent sûrement une description de l'amphithéâtre d'El-Jem, comme le prouve un manuscrit arabe du XIX^e siècle récemment édité. Il est possible que Shaw et surtout Peyssonnel se soient inspirés de ses descriptions. Voir à cet égard les conclusions très pertinentes de N. Duval concernant Sbeitla: *La solution d'une énigme: les voyageurs Peyssonnel et Gimenez à Sbeitla en 1724*, «Bull. Ant. de France», 1965, pp. 94-134.

courseurs avaient eu un devancier en la personne de l'italien Pagni⁶⁴. L'intérêt pour l'édifice n'a pas baissé depuis ces temps assez lointains⁶⁵ mais aucune étude complète et précise ne lui a été consacrée jusqu'à ce jour⁶⁶, faute d'une documentation technique adéquate croyons-nous. Il n'est pas question de le publier ici. Nous nous contenterons d'une présentation axée sur les caractéristiques essentielles du monument et notamment celles qui cadrent avec les objectifs précis de la présente étude.

Entièrement construit sur terrain plat, le troisième amphithéâtre thysdritain se conforme dans ses grandes lignes aux modèles classiques de sa catégorie: plan à courbure générale elliptique divisé en parties parfaitement symétriques par rapport aux axes; murs de structure rayonnante divisant le plan en travées strictement régulières; gradins entièrement disposés sur une voûte en pente reposant sur un système élaboré de piliers et d'arcs; escaliers et galeries intégrés aux substructures mêmes de l'édifice et assurant à la fois un accès direct aux gradins, une circulation rapide et facile et des abris commodes en cas d'intempéries. Mais ces dispositions générales communes à tous les monuments n'excluent pas les aspects particuliers qui donnent à chaque édifice une physionomie propre.

De prime abord l'amphithéâtre thysdritain s'impose à l'attention par son profil particulièrement massif qui le distingue nettement de tous les autres édifices et qui est dû à l'épaisseur considérable des murs et des piles, à la faible saillie des entablements et d'une façon générale, à la prédominance des pleins sur les vides. Ce caractère massif imposé par la nature

⁶⁴ Il s'agit du médecin et archéologue pisan Giovanni Pagni qui a résidé auprès de la cour beylicale de Tunis durant une année (Avril 1667-Avril 1668) et qui a écrit à Fabrizio Cccini, secrétaire du cardinal Leopoldo De Medicis, des lettres contenant d'intéressantes informations sur la Tunisie du XVII^e siècle. Or Pagni avant de quitter le pays, voulait voir un amphithéâtre (sûrement celui d'El Jem) «décrit par les Turcs et les Maures comme étant très beau» et dont il désirait prendre les mesures. Si l'éventuelle notice qu'il avait pu consacrer au monument n'a pas encore été éditée, sauf erreur, elle pourrait l'être un jour. Voir S. BONO, *Ricerche Scientifiche ed archeologiche nella Tunisia del XVII secolo*, «Levante», XI, n° 3-4, 1964, pp. 46-62.

⁶⁵ Les ouvrages dans lesquels on peut trouver des descriptions plus ou moins brèves, allant de quelques lignes à quelques dizaines de pages, et tantôt relativement précises tantôt plus ou moins vagues, fausses, voire romancées, se comptent par centaines. Mêmes les articles parus dans les revues spécialisées au début de ce siècle manquent souvent de rigueur scientifique. J.C. LACHAUX, *ouv. cit.*, p. 141 donne une brève bibliographie sur la question.

⁶⁶ La seule approche solide, quoique très partielle, demeure celle d'A. Lézine, déjà mentionné en note 11. Rappelons que le monument a fait l'objet de plusieurs campagnes de consolidations et de restaurations dans le cadre du projet de sauvegarde et de mise en valeur d'El-Jem, financé par la Fondation Gulbenkian et le Gouvernement Tunisien.

de la pierre⁶⁷, un grès dunaire très peu résistant à l'écrasement, est accentué par l'aspect austère que confère au monument la limitation poussée de l'ornementation dûe certes aux mêmes défauts du matériau, qui se prête mal à la sculpture⁶⁸, mais aussi à un parti pris de simplicité esthétique qui est en parfaite harmonie avec l'ampleur des volumes architecturaux.

15. La façade du monument est particulièrement imposante avec ses arcs de plein cintre soutenus par des piles massives décorées de colonnes engagées de style corinthien au premier et troisième niveaux et composite au second. Les trois étages de 64 arcades chacun⁶⁹ étaient couronnés par un attique dont l'existence, longtemps sujette à caution, vient d'être vérifiée par des détails irréfutables observés à l'occasion de récents travaux. De toute façon l'édifice thysdritain est le seul, avec le Colisée, à présenter une façade à trois niveaux de galeries en grande partie intacte. Les très grands amphithéâtres qui devaient posséder la même disposition n'ont guère été conservés au delà du rez-de-chaussée et de nombreux autres, moins vastes mais mieux sauvegardés n'avaient que deux étages seulement comme c'est le cas à Arles, Nîmes et Pula.

Si la façade de l'amphithéâtre d'El-Jem a été sauvegardée en grande partie, il n'en est malheureusement pas de même de la cavea qui a considérablement souffert des outrages du temps et des hommes⁷⁰. En fait les gradins ont été entièrement détruits et on en a seulement récupéré quelques fragments trouvés éparpillés au milieu de la masse de décombres et de remblais qui s'est entassée sur plus de trois mètres autour du

⁶⁷ L'absence de carrières de pierre est un des handicaps permanents que la ville de Thysdrus a dû surmonter tout au long de son développement. Le recours au pisé, à la brique crue et à d'autres succédanés comme le béton de plâtre a pu résoudre le problème surtout sur le plan de l'architecture privée mais la recherche de la monumentalité ne pouvait s'accommoder de telles solutions et il fallut aller loin chaque fois que le besoin en pierres de taille s'est fait sentir. Les carrières les plus accessibles étaient celles de la région de Rejiche-Sullectum, situées en bord de mer, à une quarantaine de kms d'El-Jem et fournissant, en abondance, ce grès dunaire auquel on a eu recours pour la construction de l'amphithéâtre et qu'on continue à exploiter de nos jours. Le calcaire dur se trouvait dans d'autres régions mais qui étaient trop éloignées de Thysdrus.

⁶⁸ La limitation de l'ornementation a été poussée à un point tel que les feuilles des chapiteaux ont été généralement laissées lisses.

⁶⁹ Si paradoxal que cela puisse paraître, rares sont les auteurs qui ont cité le chiffre de 64 arcades par étage. La plupart ont attribué au monument thysdritain soit 80 arcades comme pour le Colisée soit 68. Rappelons les chiffres pour les grands amphithéâtres connus: 80 pour Capoue, 72 pour Vérone, Pouzzoles et Pula, 68 pour Salone et 60 pour Arles et Nîmes.

⁷⁰ D'après le témoignage des auteurs arabes médiévaux, les gradins du monument étaient encore parfaitement intacts au XI^{ème} siècle.

monument⁷¹. Cependant, contrairement à beaucoup d'autres, l'édifice thysdritain a conservé à tous les niveaux, des restes plus ou moins considérables de structures de support de gradins faites de murs porteurs et de voûtes en blocage. D'importants tronçons des galeries concentriques à l'arène ont également subsisté à tous les étages conduisant aux différents escaliers aménagés entre les murs rayonnants ou, dans la partie la plus haute, parallèlement à la façade.⁷² On remarque aussi que la pente de la cavea subit, juste au-dessous des gradins du secteur le plus élevé une interruption, marquée par une façade percée de portes et de fenêtres, qui permet un redressement assurant, pour les spectateurs des derniers rangs, une vue plongeante suffisamment correcte sur l'arène.

Nettement mieux conservée que celle de Rome ou d'Arles, celle-ci présente des dispositions dont l'étude fournit des éléments de réponse aux questions que posent d'autres édifices aux structures moins intactes. De prime abord, elle retient l'attention par son homogénéité et sa grande simplicité: mur de podium percé de portes donnant sur la galerie de service adjacente et dont deux desservent le grand axe par où passent les processions précédant les jeux; sous-sols contenant essentiellement des cellules destinées à abriter les animaux ou à recevoir les cadavres des gladiateurs; passages souterrains mettant le monument en communication avec les écuries d'où étaient amenés les fauves⁷³; ouvertures au niveau du sol de l'arène servant à hisser les cages des bêtes par l'intermédiaire de monte-charges. L'amphithéâtre était ainsi bien équipé pour l'organisation de combats de gladiateurs, de chasses et de tous autres spectacles du genre de ceux que nous montre une abondante iconographie consacrée à ce thème dans les mosaïques, les céramiques et les sculptures trouvées à Thysdrus⁷⁴. Ces motifs agonistiques ayant connu une vogue

⁷¹ Tous les gradins récupérés lors du dernier dégagement de l'édifice ont été remis en place dans le cadre d'une opération de restauration partielle fondée exclusivement sur la réutilisation d'éléments d'origine.

⁷² Des pans entiers de voûtes d'escaliers ont subsisté un peu partout et dans de très rares cas, quelques marches ont été trouvées en place. Des éléments de balustrade ou de podium ont aussi été récupérés dans la masse des remblais.

⁷³ Une légende, liée à la transformation (à partir de la fin de l'antiquité) du monument en forteresse et à la longue résistance opposée par la Kahena (héroïne berbère qui s'est retranchée dans le monument) aux conquérants musulmans, fait de ces passages des routes souterraines menant selon les versions, à Salakta, à Mahdia, à Sousse ou à Sfax (localités distantes de 40 à 65 kms d'El-Jem).

⁷⁴ Il convient de bannir définitivement l'idée autrefois très répandue, de l'organisation dans cet amphithéâtre de naumachies et d'exhibitions nautiques de tous genres. Ni les structures de l'édifice, ni l'extrême rareté de l'eau ne pouvaient permettre de tels spectacles.

exceptionnelle à partir du début du III^e siècle, on est amené à se demander s'il n'y a pas de lien de cause à effet entre ce phénomène et la date de construction du monument lui-même dont la splendeur a dû remplir d'orgueil la cité et ses artistes.

16. Les renseignements épigraphiques et littéraires faisant défaut, on assiste, depuis la fin du XVIII^e siècle à une véritable prolifération d'hypothèses tendant à établir la date de construction du grand amphithéâtre thysdritain. L'écart chronologique entre les hypothèses en présence paraît immense: il varie entre l'époque des Antonins et la fin de l'empire. Mais si l'on écarte les limites extrêmes, au reste fondées sur des considérations stylistiques très peu convaincantes⁷⁵, la fourchette se rétrécit considérablement et ne porte plus que sur deux décennies (en gros 230-250). Les arguments dans ce dernier cas, sont d'ordre historique et se fondent sur des sentiments de gratitude qui auraient poussé les Gordiens à récompenser la ville qui fut à l'origine de l'ascension de leur dynastie⁷⁶.

⁷⁵ SHAW, *ouv.cit.*, considère que le monument est dans la tradition de l'architecture antonine mais n'exclue pas son rattachement aux Gordiens. E. PELLISIER, dans sa description des vestiges d'El-Jem (*Première lettre à Mr Hase sur les antiquités de la Régence de Tunis*, Revue Archéologique, 1845, p. 810-819) considère que la tête de la femme ornant une des clefs de voûte de l'amphithéâtre porte une coiffure d'époque antonine. De même, A. DE LA BERGE, *En Tunisie*, Paris 1881 p.245-247 se rallie à cette opinion.

Pour une datation particulièrement basse, voir notamment H. SALADIN, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, pp.25-27, qui considère l'amphithéâtre d'El-Jem comme un exemple parfait des méthodes de construction usitées à la fin de l'Empire romain.

⁷⁶ Il serait fastidieux de citer tous les explorateurs, archéologues et historiens qui ont proposé d'attribuer l'amphithéâtre d'El-Jem aux Gordiens. Nous nous contenterons de résumer très brièvement quelques points de vue qui nous paraissent représentatifs de certaines époques, de certaines tendances et de certains modes d'argumentation.

A. DEVOULX, *Voyages à l'amphithéâtre d'El-Jem en Tunisie*, «Revue Africaine», 1874, pp. 241-261, trouve raisonnable d'attribuer l'amphithéâtre à Gordien parce que de nombreuses médailles à son effigie ont été trouvées à l'intérieur et autour du monument. Ces médailles n'ont évidemment pas été livrées par des fouilles ou des sondages stratigraphiques quelconques mais, dans le meilleur des cas, par des ramassages en surface. L'auteur ne fournissant pas d'indications précises, on peut même craindre qu'elles ne proviennent d'autres endroits voire d'autres sites. COSTE et CANINA, *ouv.cit.*, p.245 et 248 font de l'amphithéâtre une oeuvre commune de Gordien I et III. Ils rappellent la munificence avec laquelle le premier a organisé des jeux à Rome à l'occasion de son édilité. Mais cette oeuvre de longue haleine n'a pu être achevée que par Gordien III, lui aussi amateur des mêmes grands spectacles: Cf. médaille célébrant des jeux somptueux qu'il avait donnés à Rome. Pour Canina, en outre, l'amphithéâtre thysdritain a été édifié, en partie, pour servir à l'entraînement des *Venatores* et des bêtes dont la plupart viennent d'Afrique.

Pour CH. LALLEMAND, *La Tunisie pays de protectorat Français*, Paris 1892, pp. 218-222, l'apogée de Thysdrus fut l'époque où elle proclama Gordien l'ancien qui fut sans doute l'edificateur de l'amphithéâtre... «simple échange de bons procédés, un amphithéâtre pour la pourpre!». HANNEZO, *Notes historiques sur El-Jem*, «Bul.Soc.Arch.Sousse».

Mais faute de fondements solides, ces déductions, même quant elles ne sont pas dénuées de vraisemblance, se réduisent souvent à de séduisantes vues de l'esprit. Elles découlent d'une appréciation plus ou moins inexacte de l'importance réelle de Thysdrus. Longtemps inexplorée, celle-ci, ne présentait pas, en dehors de son grand amphithéâtre, d'autres vestiges suffisamment importants pour donner une idée de sa splendeur passée. Comme par ailleurs, à l'exclusion de son rôle essentiel dans les événements de 238, elle paraissait plutôt humble aux yeux de l'histoire et que, de surcroît, elle était affligée d'un environnement géographique des plus défavorables, on voyait mal comment elle pouvait se doter d'un monument de l'envergure du Colisée de Rome, sans le secours d'une intervention providentielle. On hésitait donc à considérer l'édifice thysdri-tain comme un témoignage possible de la grande prospérité atteinte par la cité et on préférait y voir un don impérial destiné à régler une dette de reconnaissance à l'égard des citoyens qui ont porté à l'empire l'ancien proconsul d'Afrique. Cependant le règne court de celui-ci ne convenant guère aux délais longs qu'exige la construction d'un tel monument, on en vint naturellement à l'attribuer à Gordien III. Il serait plus prudent de patienter jusqu'à ce qu'une découverte épigraphique vienne résoudre définitivement le problème mais en attendant, il n'est pas interdit de voir dans ce monument une oeuvre d'évergètes particulièrement généreux à un moment où la cité et son opulente bourgeoisie avaient atteint l'apo-

1911, p. 47 et sq., considère que le monument a été construit sous le proconsulat de Gordien en Afrique (230-238) et non après sa proclamation comme empereur.

Cette hypothèse a été récemment reprise par A. LÉZINE, *ouv.cit.* «Cah.Tun.», p.34-36, qui, après avoir écarté pour diverses raisons historiques ou techniques, des périodes auxquelles on aurait songé pour la datation de l'amphithéâtre, finit par la limiter aux années du proconsulat de Gordien 230-238 en se fondant sur certains arguments connus: réputation de grand mécène et de grand amateur de jeux de Gordien Ier, qualifié d'empereur «de cirque et de parade» par son rival Maximin; liens étroits entre Gordien et la région de Thystrus où il possédait une résidence et sans doute des intérêts fonciers considérables; inachèvement des sculptures des clefs des arcs du rez-de-chaussée indiquant que les travaux ont été brutalement interrompus par des événements qui pourraient être ceux de 238 (on remarque en effet, que les arcs comportent une pierre en saillie destinée à être sculptée mais que seuls deux ont pu être ornées, l'une d'une tête de lion, l'autre d'un buste de femme).

Plus récemment encore J.KOLENDO, *L'amphithéâtre de Thysdrus et les Gordiens*, «Archéologia», XXIV, 1973 [1974], pp.74-80 reprenait à son compte la thèse de l'attribution de l'édifice à Gordien III, mais en nuancant les choses: l'érection du monument était liée au développement économique de la ville mais venait en même temps récompenser les citoyens qui avaient proclamé Gordien I, le grand-père de Gordien III, empereur.

Enfin, D.L.BOMGARDNER, *The revolt of the Gordiens and the amphithéâtre at Thysdrus (El-Jem)*, *The Roman west in the Third Century I*, (Bar international series 109), Oxford 1981, pp. 211-213, adopte le même point de vue et parle d'un «*amphithéâtrum Gordianum*» édifié sous le règne de Gordien III.

gée de leur grandeur. Or les multiples découvertes faites sur le site depuis de nombreuses décennies montrent que l'ascension de la ville était à son point culminant sous la dynastie africaine des Sévères. Quoi qu'il en soit l'amphithéâtre d'El-Jem est un des derniers monuments importants du genre, sinon le dernier, construits dans le monde romain. Il a été édifié un siècle et demi environ après le Colisée de Rome et il n'est pas sans intérêt de procéder à une rapide confrontation des deux monuments tendant à mettre en relief beaucoup moins les caractères communs que les innovations et les différences.

Les ressemblances entre les deux monuments sont nombreuses et considérables. Il serait fastidieux de les énumérer. Pour en souligner l'importance, sans entrer dans les détails, il suffit de dire que sur le plan de la conception et de l'architecture, le Colisée de Rome a indubitablement servi de modèle à celui d'El-Jem. Quoique moins nombreuses les différences méritent d'être mieux soulignées.

Tout d'abord, il est naturel que les deux édifices appartenant l'un à la capitale de l'empire, l'autre à une simple ville de province, n'aient pas les mêmes dimensions (188m × 156m pour tout le monument, 86m × 54m pour l'arène et 527m de périmètre pour Rome; 148m × 122m, 64m × 39m et 427m pour El-Jem)⁷⁷. Toutefois il convient de ne pas se limiter à la comparaison des dimensions qui ne donnent qu'une idée partielle, voire fautive de la situation. L'élément déterminant pour l'appréciation de la véritable importance d'un monument reste la contenance, elle-même tributaire de l'élévation et de la surface utile de la cavea. A cet égard des calculs récents et précis établis sur la base de critères définis par notre collègue et ami J.C. Golvin ont permis d'évaluer les capacités d'accueil de l'amphithéâtre thysdritain à 27.000 places contre 43.000 au Colisée et 35.000 à Capoue. Notre édifice se classerait ainsi au troisième rang avec celui de Vérone et devancerait assez nettement ceux d'Arles, de Nîmes et de Pula, par exemple⁷⁸.

Bâti sur le modèle du Colisée auquel il est inférieur par la taille, l'am-

⁷⁷ Des éléments de comparaison peuvent être fournis par le manuel de GRENIER, *ouv. cit.*, p. 567 ou par P.M. DUVAL, «Gallia», IV, 1946, p. 119 n. 1.

⁷⁸ Les estimations anciennes très exagérées proposaient des chiffres ahurissants atteignant parfois 100.000 spectateurs et plus couramment 60 à 70.000. Plus récemment ces chiffres ont été ramenés à 40.000 — 60.000 par G. CH. PICARD, *ouv. cit. civ. Afr. rom.*, p. 264; puis à 30.000 par A. LEZINE, *ouv. cit.*, «C.T.», 31, p. 30-31. Toutefois, le classement par ordre de contenance, auquel nous avons abouti avec J.C. Golvin, diffère de celui de LEZINE, *ibid.*, p. 29, qui place l'amphithéâtre d'El-Jem à la sixième place après ceux de Rome, Capoue, Milan, Autun et Vérone.

phithéâtre d'El-Jem ne se présente pas pour autant comme un modèle réduit ou une simple copie conforme de l'édifice flavien.

17. L'édifice thysdritain est, comme nous l'avons déjà signalé, l'un des derniers, sinon le dernier nê des grands amphithéâtres romains. Il a de ce fait, profité des progrès et des expériences accumulés au cours des décennies. Il se distingue de beaucoup d'autres monuments de sa catégorie et en particulier du Colisée par certaines améliorations techniques. L'architecte thysdritain a notamment réussi à corriger des défauts révélés par l'usage dans les autres amphithéâtres. C'est ainsi que par une réduction du podium⁷⁹ et une plus grande accentuation de la pente des gradins, il a pu réduire les angles morts. A Rome, ceux-ci sont de 7m environ, à Thysdrus ils n'atteignent guère 5m. D'autre part si les souterrains de beaucoup de grands amphithéâtres n'ont été creusés et intégrés aux monuments qu'après coup lorsque l'usage a bien montré les inconvénients de leur aménagement à l'extérieur de l'édifice ou sous le podium, à El-Jem, en revanche, tout a été prévu lors de l'établissement du plan et les sous-sols, partie intégrante de l'arène, présentent des avantages évidents de fonctionnement et d'homogénéité architecturale. D'autres progrès montrent une meilleure maîtrise des problèmes de statique. En effet, alors que le premier ambulacre du Colisée de Rome est doté d'une voûte en berceau continue à génératrices parallèles à la façade, à Thysdrus, l'ambulacre dont les piles sont reliées par des arcs doubleaux, est couvert par autant de voûtes à génératrices perpendiculaires au mur extérieur qu'il y a de travées. De cette façon, les berceaux annulent leur pression et la façade ne subit aucune poussée. Ce système présente, en outre, de nombreux autres avantages au niveau du chantier: pas de raccords à faire entre les voûtes, réutilisation illimitée des mêmes coffrages; grande rapidité d'exécution grâce notamment à la possibilité de faire construire plusieurs voûtes en même temps par plusieurs équipes travaillant simultanément⁸⁰. Il faut également mentionner que les accès, les modes de distribution et d'évacuation à l'intérieur de l'édifice thysdritain paraissent mieux étudiés et plus élaborés que partout ailleurs. Mais, outre les améliorations techniques et les innovations qu'on peut y déceler, le monument d'El-Jem se distingue avant tout par certains aspects typiquement africains.

⁷⁹ LÉZINE, *ouv.cit.*, p.47 considère qu'il n'existe pas de podium à El-Jem. Il a été induit en erreur, nous semble-t-il, par des restaurations abusives du début de ce siècle. Le podium a bien existé mais sans revêtir la même ampleur qu'à Rome.

⁸⁰ Pour ces aspects et d'autres du même genre, on peut trouver de plus amples renseignements dans A. LÉZINE, *ibid.*, pp. 29-59.

18. In est, d'abord, curieux de noter que pour construire l'amphithéâtre de Thysdrus, monument typiquement romain par essence, les bâtisseurs, au lieu de choisir l'unité de mesure romaine, en l'occurrence le pied de 0,30m, ont eu recours à un module punique, la coudée de 0,50m⁸¹. De même l'usage de la brique, si répandu au Colisée et dans beaucoup d'autres monuments, fait totalement défaut ici. En dehors des moellons utilisés pour les voûtes, partout ailleurs c'est la pierre de taille qui triomphe⁸². L'absence de briques est ici un aspect typiquement africain. Elle est, avec la friabilité de la pierre, à l'origine de l'apparence massive et de l'austérité sèvere qui rendent l'édifice particulièrement imposant. Par ailleurs le monument fait figure originale sur le plan de l'ornementation des façades. On sait que pour celles-ci, c'est l'ordre dorique qui est presque toujours choisi. Toutefois au Colisée, on a tenu à ce que la magnificence s'accroisse à mesure que les étages s'élèvent. Aussi a-t-on opté pour l'ordre dorique au premier niveau, ionique au second et corinthien au troisième. A Thysdrus, par contre, on a choisi une décoration plus originale et sans doute mieux adaptée aux goûts locaux en optant pour l'ordre corinthien aux premier et troisième étages et composite au second.

Cette première approche montre que dans l'état actuel des fouilles et des recherches, les amphithéâtres romains de Tunisie peuvent difficilement faire l'objet de déductions globales débouchant sur de vastes synthèses. Force est de se contenter d'un essai typologique et de quelques vues d'ensemble relativement claires et précises. Il ressort de notre étude que, dans toute perspective de recherche sur les amphithéâtres africains, Thysdrus est appelée à occuper une position clé. Avec ses trois édifices de jeux, elle offre un spécimen de chacun des trois principaux types de monuments connus dans le monde. Le premier est, dans l'état actuel des découvertes, unique en son genre en Afrique et très peu représenté dans le reste de l'empire romain. Le second appartient à la catégorie la plus courante et la plus répandue. Le troisième fait partie de modèles rares en Afrique. Tout en s'inspirant largement du Colisée, il est loin d'en

⁸¹ COSTE et CANINA, *ouv.cit.*, p.245, avaient déjà noté que toutes les pierres étaient de dimensions égales et disposées par assises de 50 cm, posées sur une couche de bon mortier de 5 millimètres d'épaisseur. En fait tout, dans ce monument est multiple ou sous multiple de 0,50m. Il est curieux de noter que cette coudée, très caractéristique de certaines régions du Sahel et de la Tunisie Centrale, est demeurée en vigueur jusqu'aux dernières décennies. Beaucoup de maçons, notamment parmi les plus âgés, continuent à l'utiliser de préférence au mètre.

⁸² Les déchets particulièrement abondants qui proviennent de la taille des pierres ont été systématiquement réutilisés pour combler les fosses des fondations.

être la copie. Il présente des améliorations et des innovations par rapport à l'amphithéâtre flavien et à ceux de Nîmes et d'Arles. On y constate aussi une adaptation aux données locales. Certes on peut y voir un témoignage de la puissance de l'impact de la romanité en Afrique mais il ne témoigne pas moins de la vivacité des traditions locales notamment sur le plan des unités de mesure, des modes de construction, des options décoratives et même de la ferveur religieuse⁸³. Thysdrus fut sans doute une des toutes premières cités d'Afrique à se doter d'un amphithéâtre, certes des plus embryonnaires. Elle fut aussi une des dernières à bâtir un monument de prestige qui compte parmi les plus confortables et les plus grandioses au monde. Cet engouement permanent pour les jeux s'explique vraisemblablement par la présence dans ses murs, dès l'époque républicaine, d'un important noyau d'immigrés italiens, probablement des campaniens férus de *circences*. Mais il convient de ne pas sous-estimer le rôle de la population locale, à Thysdrus comme dans les autres cités d'Afrique, dans la diffusion des amphithéâtres. A la lumière de nos recensements, cette diffusion paraît tout à fait considérable et ne semble en rien inférieure à celle des théâtres⁸⁴ contrairement à une opinion très répandue⁸⁵. Quoi qu'il en soit cette adhésion massive des foules africaines à des jeux spécifiquement romains peut étonner, voire paraître paradoxale à première vue, du fait qu'elle ne repose sur aucune coutume tirée du substrat berbère ni aucune tradition orientale transmise par les phéniciens ou adoptée au contact du monde hellénistique. D'ailleurs l'accueil réservé aux jeux romains en Orient est, comme on sait, beaucoup moins enthousiaste qu'en Occident. L'explication réside peut-être dans la passion profonde des africains pour les animaux sauvages et la chasse, passion qui a entraîné le développement exceptionnel des venationes au détriment des combats de gladiateurs plus conformes aux moeurs italiennes. L'iconographie confirme largement la prééminence de cette manifestation agonistique mieux adaptée aux goûts africains.

⁸³ Cette ferveur religieuse est attestée par l'aménagement le long du grand axe du monument de quatre sanctuaires dont il sera largement question dans un article à part.

⁸⁴ Le recensement proposé par J.C. LACHAUX, *ouv. cit.*, p.14 (carte) fait apparaître une légère supériorité du nombre des amphithéâtres sur les théâtres à l'échelle de l'Afrique Proconsulaire.

⁸⁵ Cf. G. CH.PICARD, *ouvr. cit. Civ.*, p. 269: «nous pourrions corriger un peu l'impression peu favorable que nous ont produite les goûts des Romano-Africains en matière de spectacle, en considérant le grand nombre de théâtres dont les ruines subsistent encore: les représentations auxquelles ils étaient en principe destinés devaient satisfaire l'intelligence et la culture des spectateurs et non leurs instincts les moins nobles. Il n'est guère de cité africaine qui ne possède un de ces édifices, alors que toutes n'ont pas d'amphithéâtre, ni surtout de cirque».

19. En définitive notre étude montre que les amphithéâtres de Tunisie retiennent l'attention autant par leur nombre considérable que par certaines particularités le plus souvent dûes à leur caractère africain. Leur répartition typologique se fait sans problèmes entre les trois principales catégories classiques. On ne connaît aucun modèle réellement excentrique rappelant celui de Tipasa dont l'arène est ovale et les murs extérieurs rectangulaires ou celui de Caesarea qui substitue à la forme ellipsoïdale, un espace rectangulaire dont les petits côtés sont arrondis en demi-cercles. Il n'y a pas, non plus, de modèles conçus selon la formule mixte de l'amphithéâtre-théâtre qui a connu une certaine vogue en Gaule et dont on retrouve un ou deux spécimens en Afrique notamment à Lixus⁶⁶ et à Caesarea. Il n'y a pas de doute que des fouilles systématiques et l'élaboration d'une documentation technique adéquate ouvriront la voie à des études approfondies sur les amphithéâtres de Tunisie dont l'apport serait des plus enrichissants sur les plans architectural, artistique et historique.

⁶⁶ Cf. M. PONSICH, *Le théâtre amphithéâtre de Lixus (Maroc). Note préliminaire*, dans *Homenaje a Garcia y Bellido*, IV, p. 297-323.

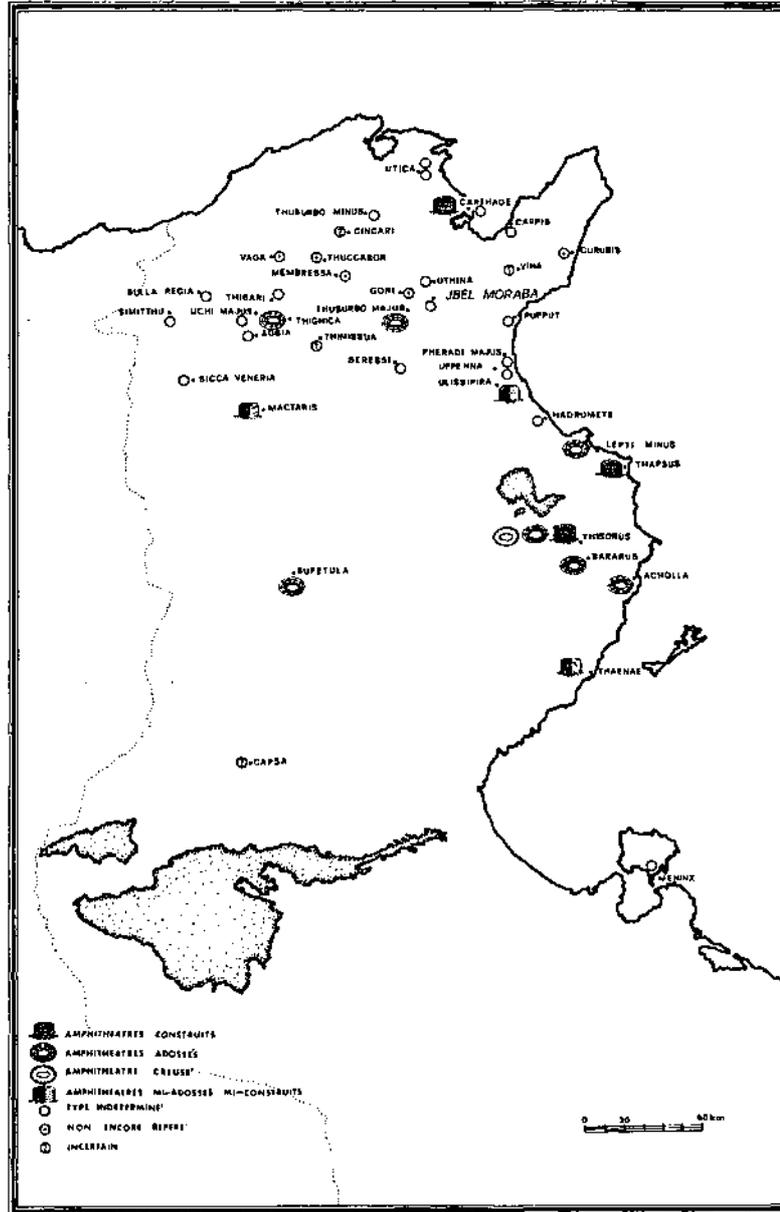
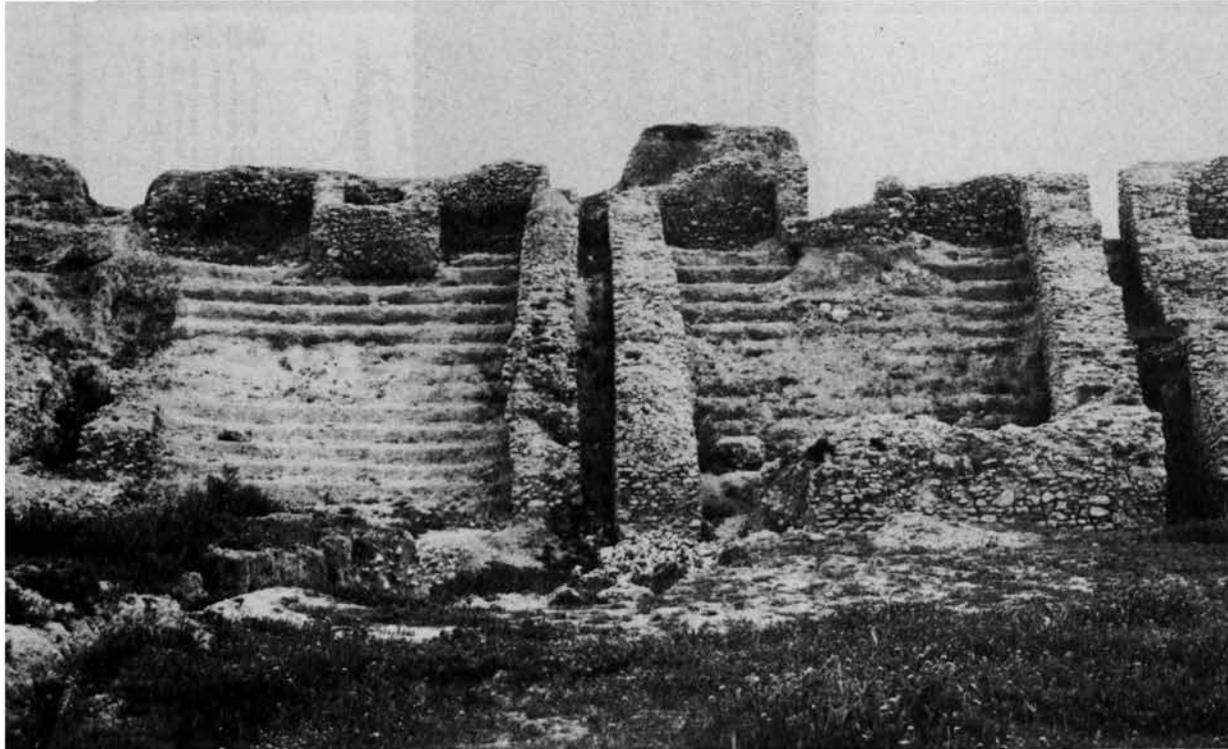


Fig. 1: Carte provisoire des amphithéâtres romains de Tunisie.



Les premiers amphithéâtres thysdrains en cours de dégagement.



Cavea, taillée dans le tuf, du premier amphithéâtre thysdritain et murs des compartiments du second amphithéâtre.



Le second amphithéâtre thysdritain: compartiments, cages d'escaliers et vestiges des gradins taillés du premier amphithéâtre.



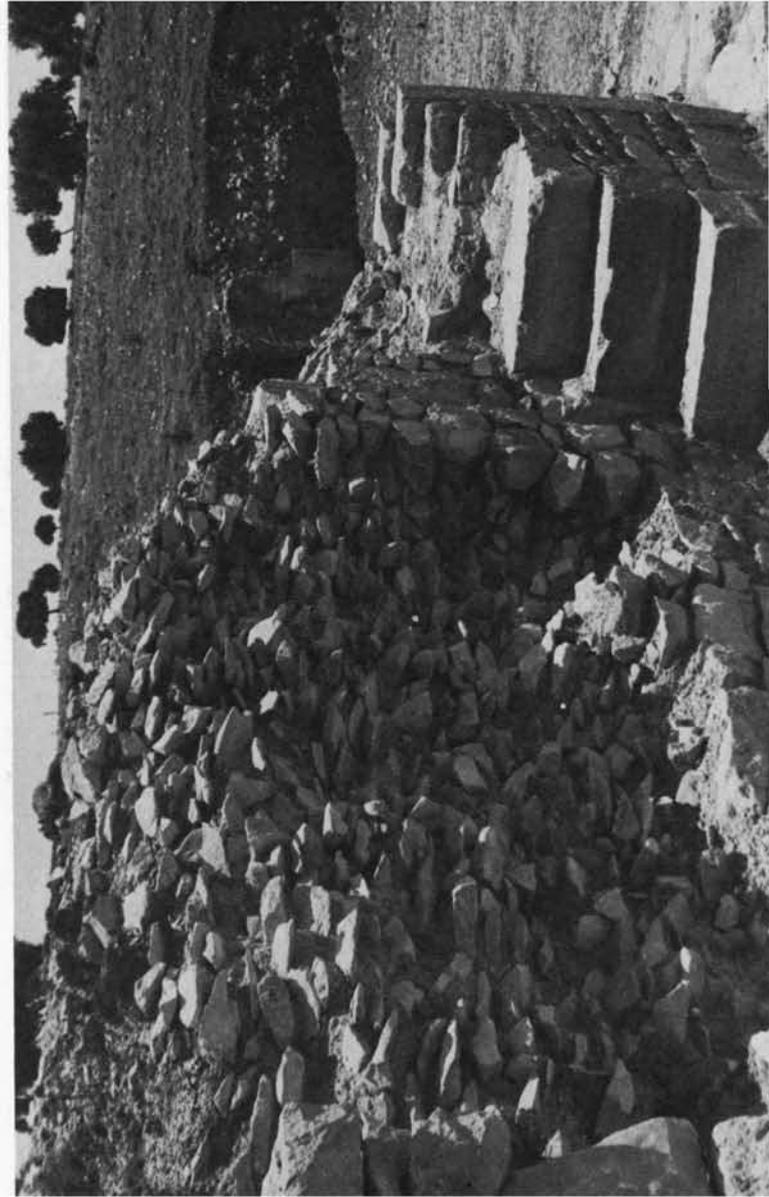
AI EIOAEL

Carceres et mur du podium du second amphithéâtre thysdritain.



L'amphithéâtre de Thignica: vue générale.

Tavola VI



L'amphithéâtre de Thignica: escalier.

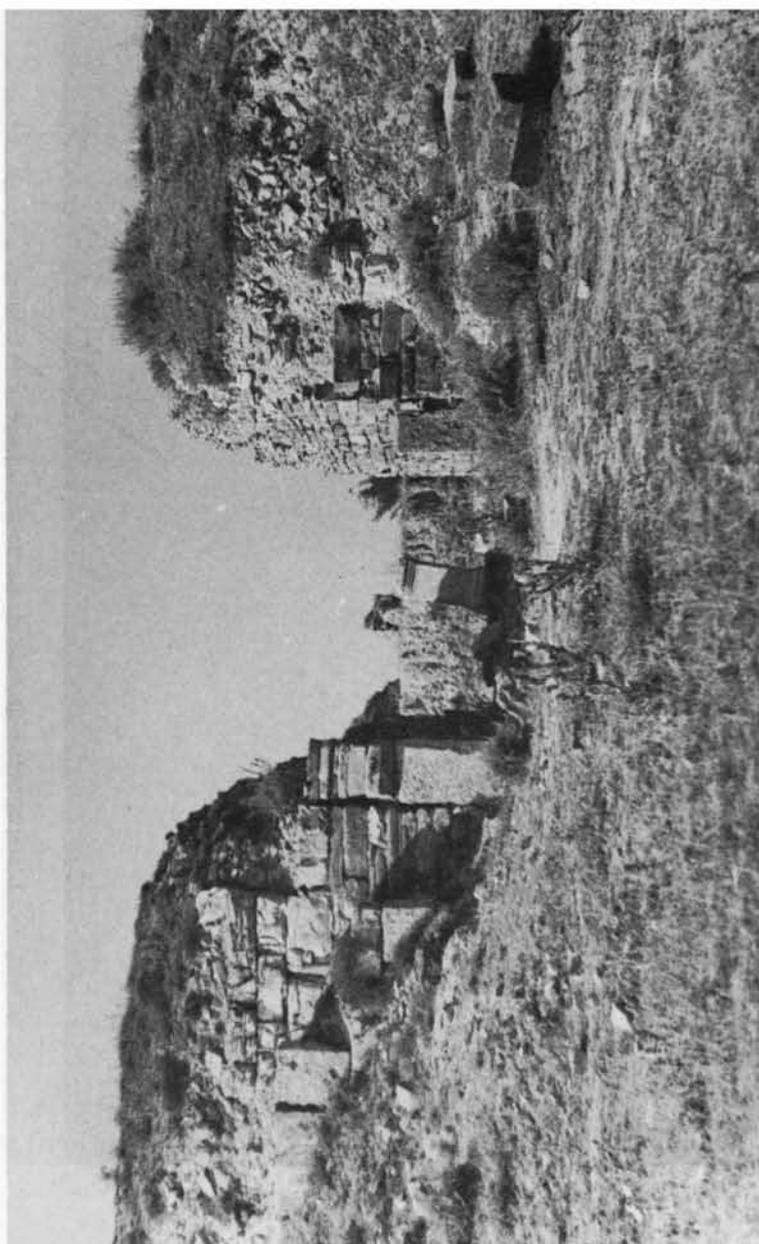


L'amphithéâtre de Thignica: entrée et pièce au fond.



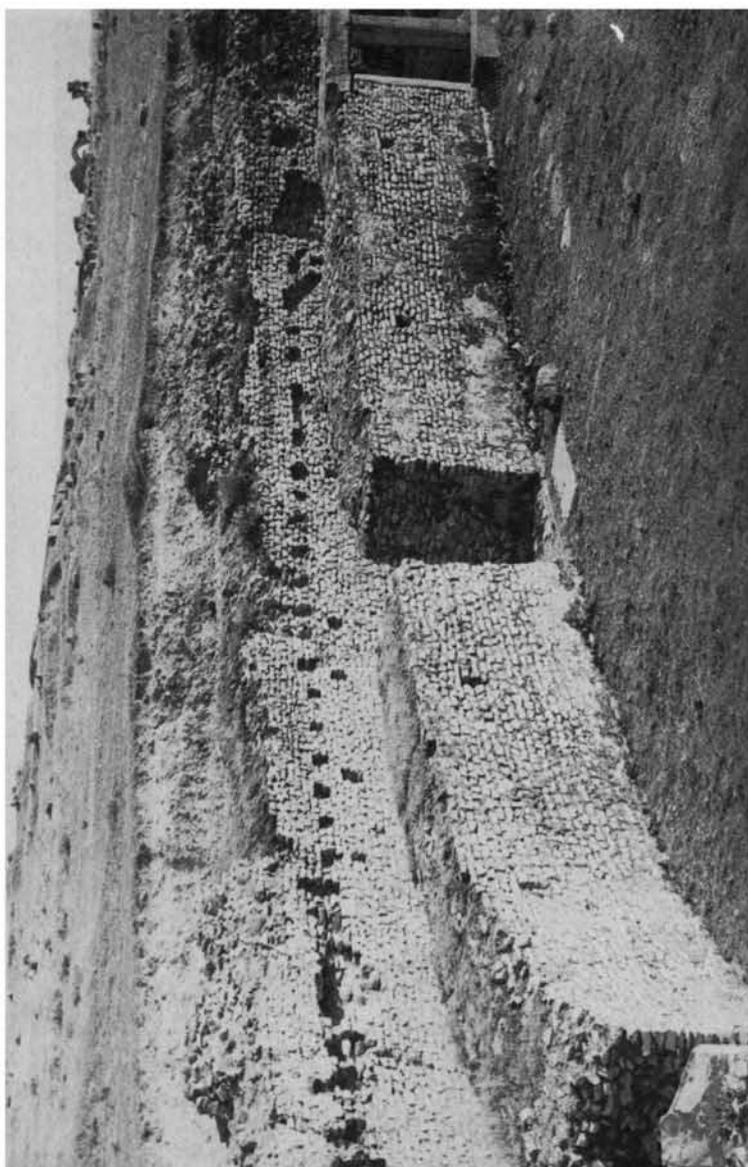
L'amphithéâtre de Thignica: entrée principale.

Tavola IX



L'amphithéâtre de Thuburbo Majus: entrée.

Tavola X



L'amphithéâtre de Mactar: Partie sud adossée à la colline.



L'amphithéâtre de Mactar: grande entrée ouest.

Tavola XII



L'amphithéâtre de Mactar: corridor autour de l'arène.

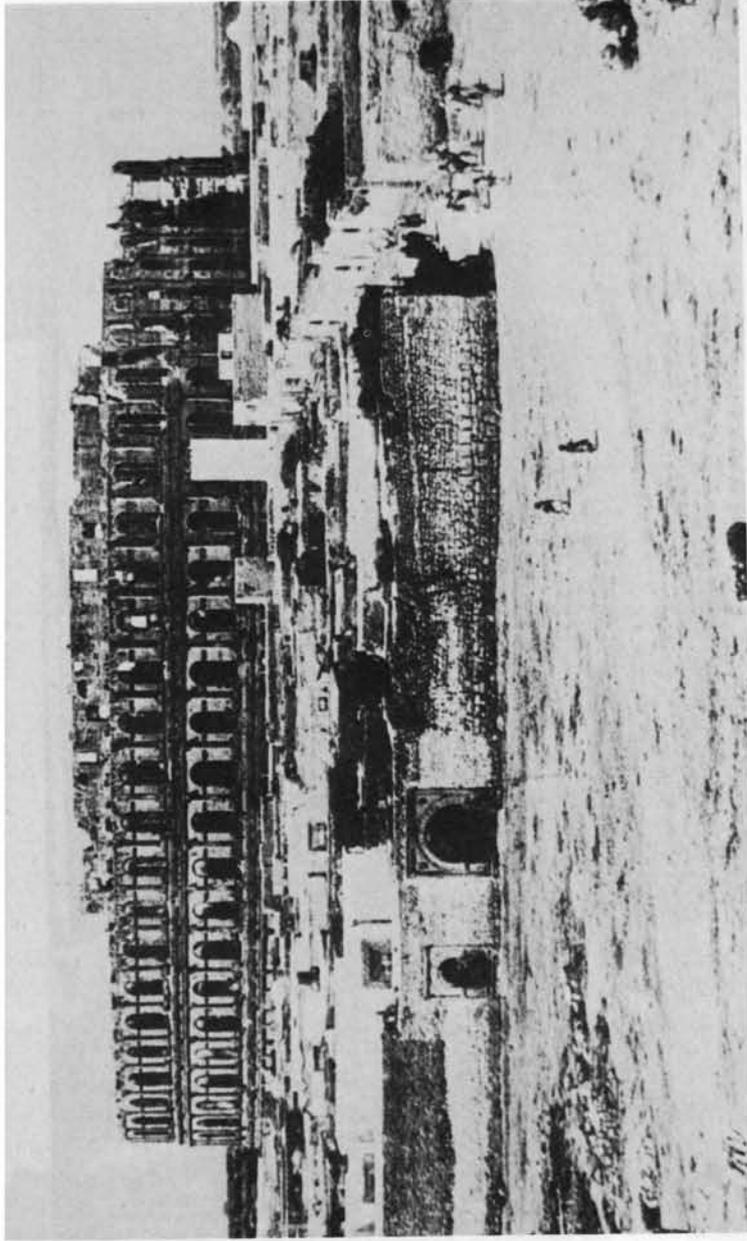


L'ampithéâtre de Mactar: portes ouvrant sur l'arène.

Tavola XIV

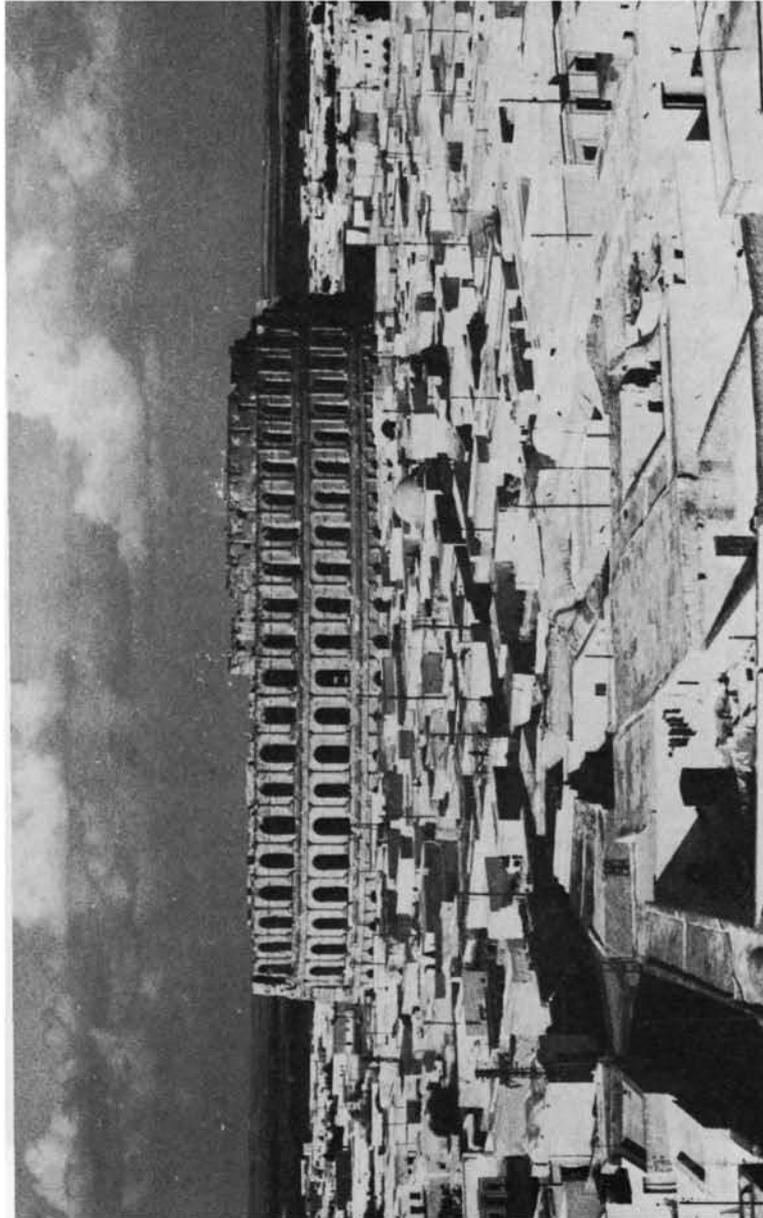


L'amphithéâtre de Mactar: «guichets» pour le passage des bêtes.

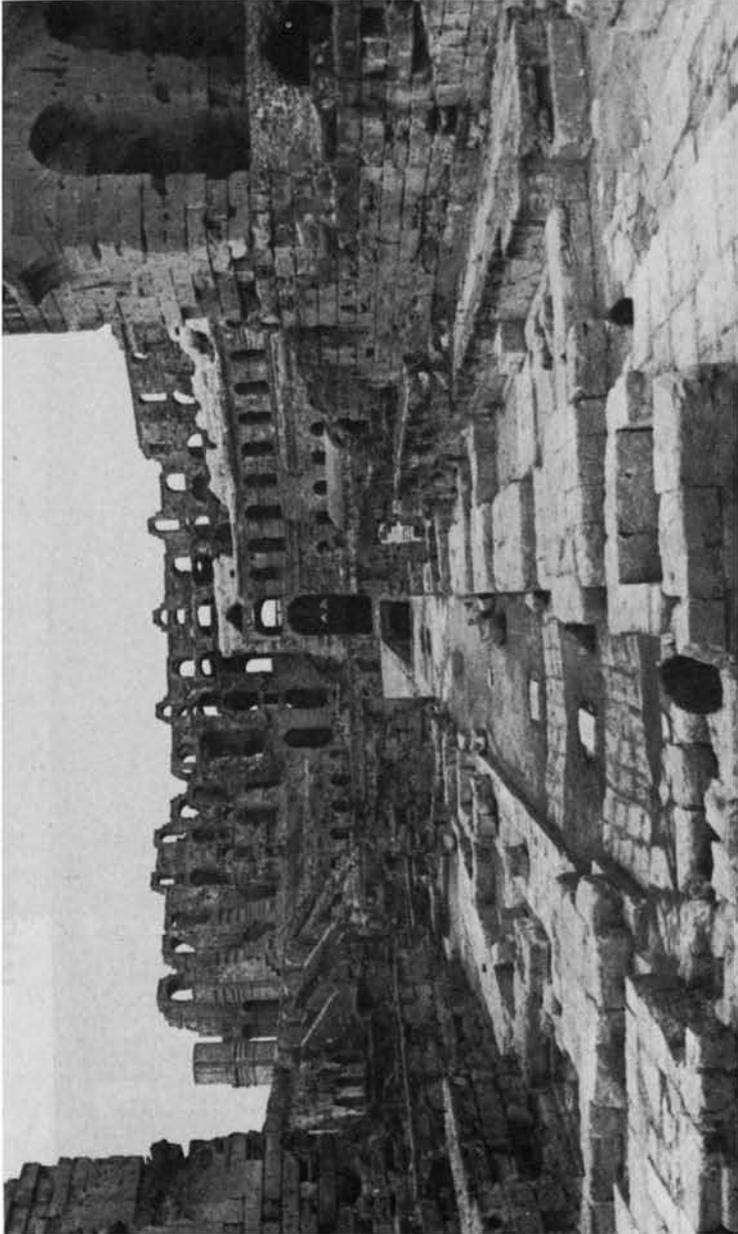


Le «Colisée d'El Jem» au début du siècle.

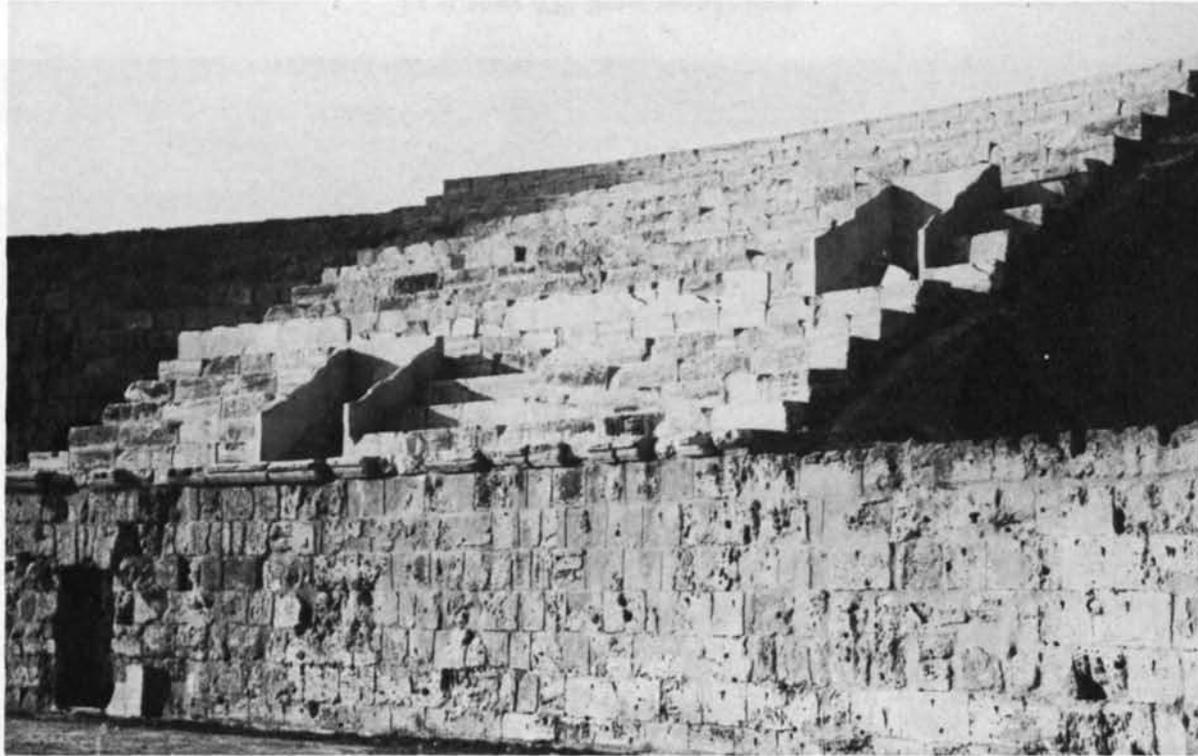
Tavola XVI



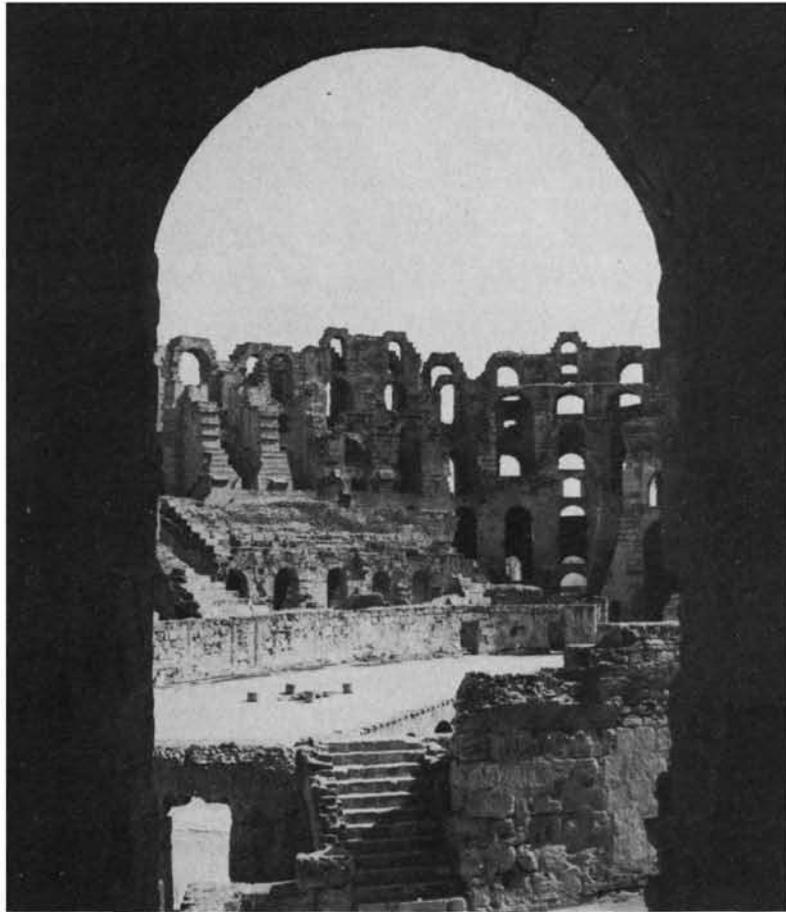
Le «Colisée d'El Jem»: vue générale.



Le «Colisée d'El-Jem»: vue intérieure.

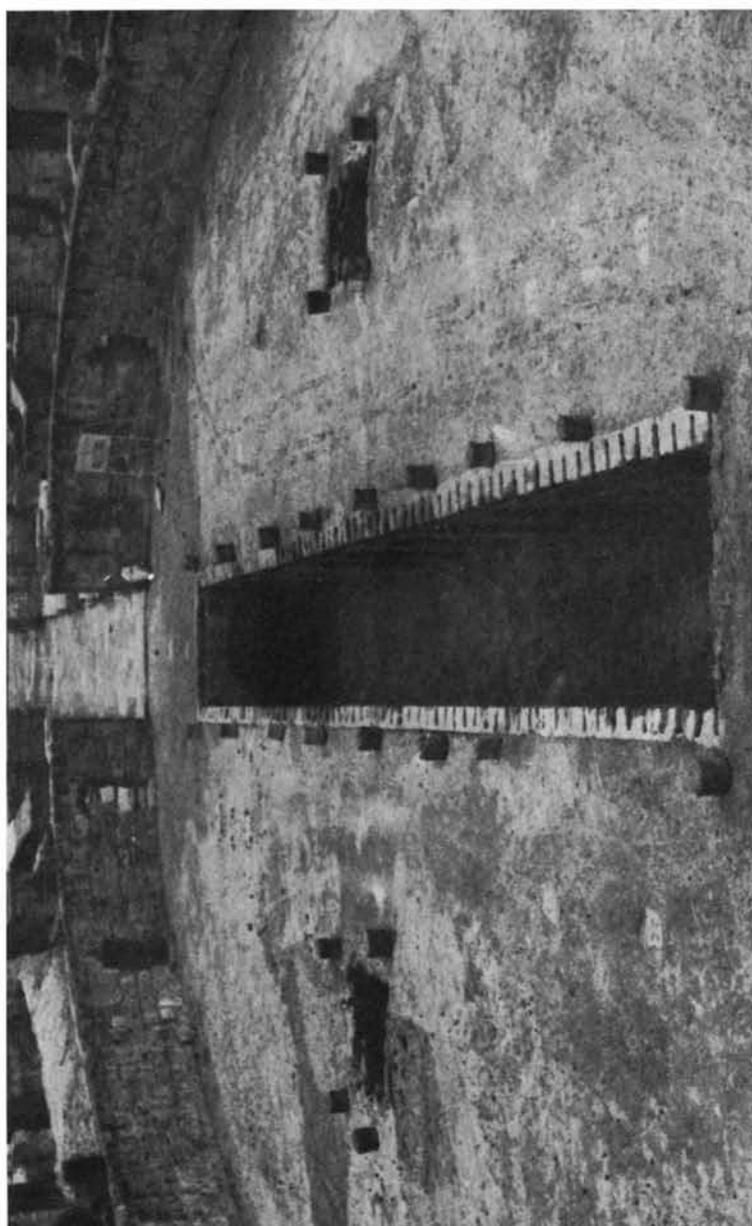


Le «Colisée d'El-Jem»: tranche de gradins restaurés et mur du podium.



Le «Colisée d'El Jem»: vue intérieure et arène.

Tavola XX

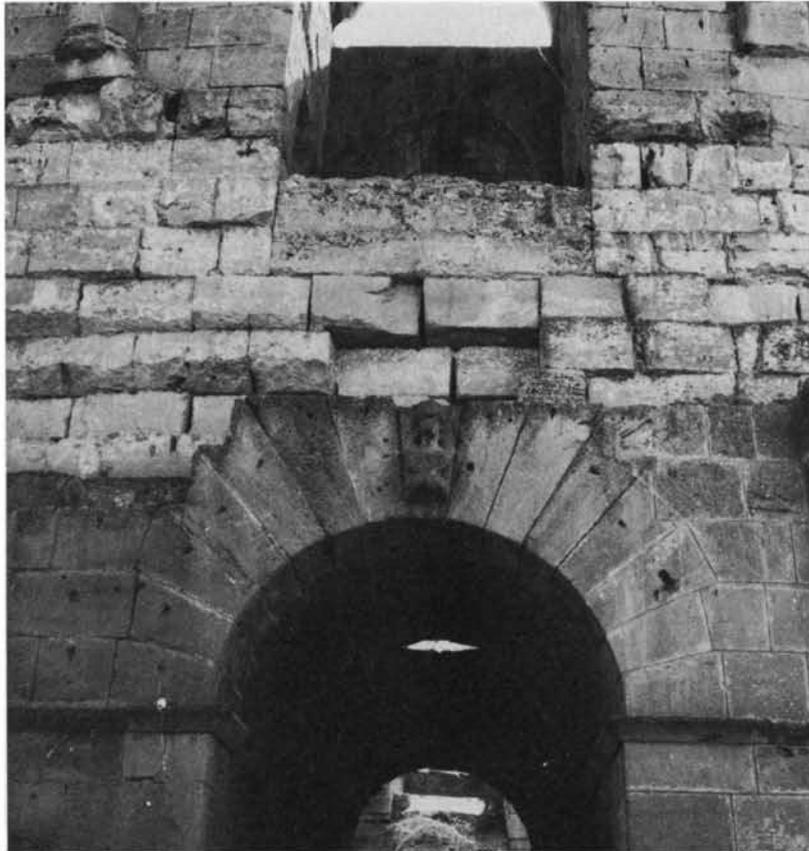


Le «Colisée d'El Jem»: arène.



Le «Colisée d'El Jem»: souterrains.

Tavola XXII



Le «Colisée d'El Jem»: clef de voûte ornée d'une culture.



Le «Colisée d'El Jem»: détail d'ornementation.

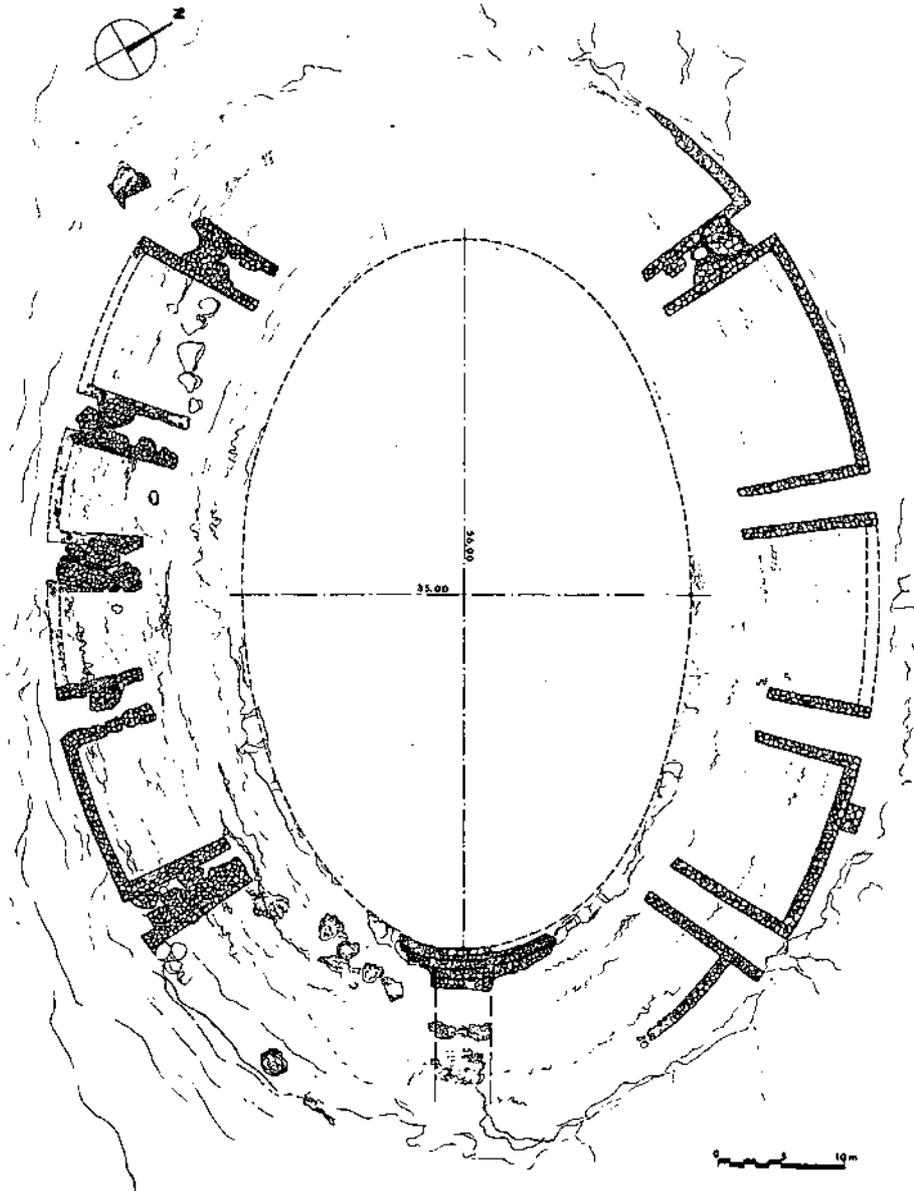


Fig. 2: Plan de l'amphithéâtre de Lepti Minus (J.C.GOLVIN).

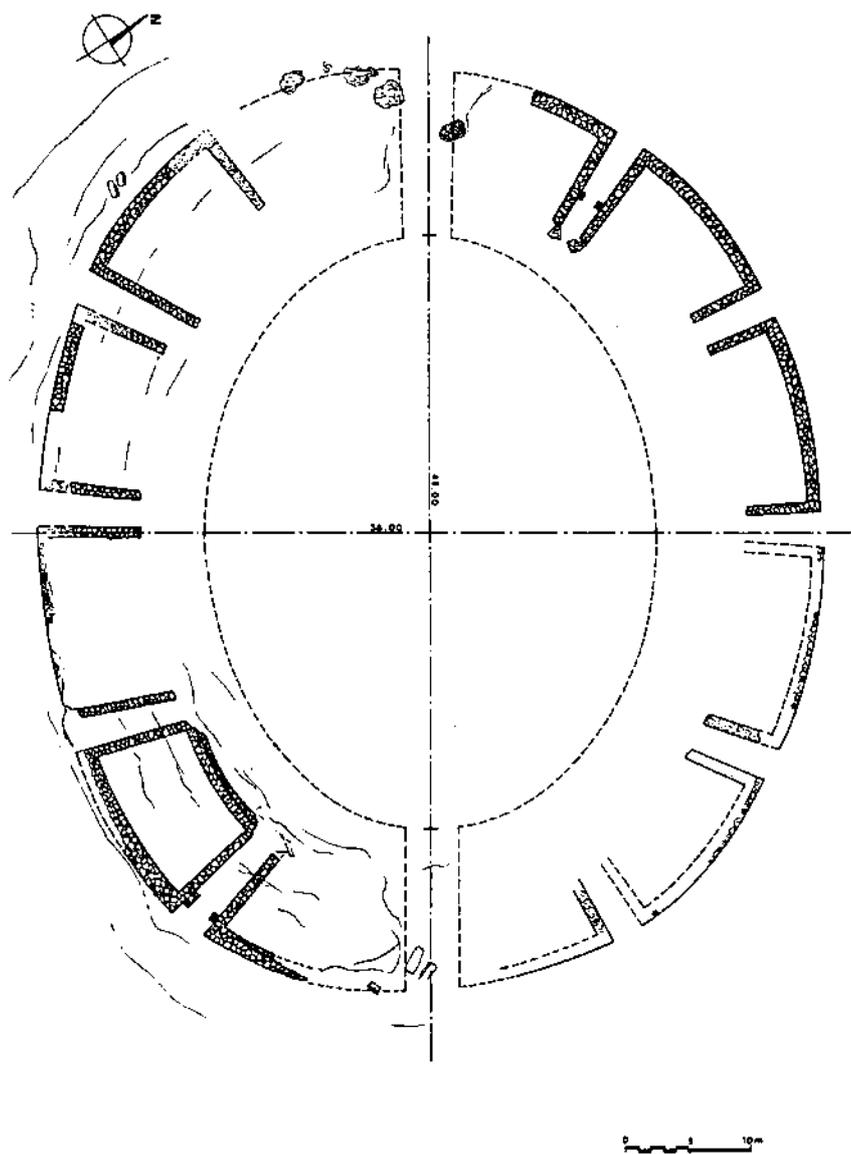


Fig. 3: Plan de l'amphithéâtre de Sufetula (J.C.GOLVIN).

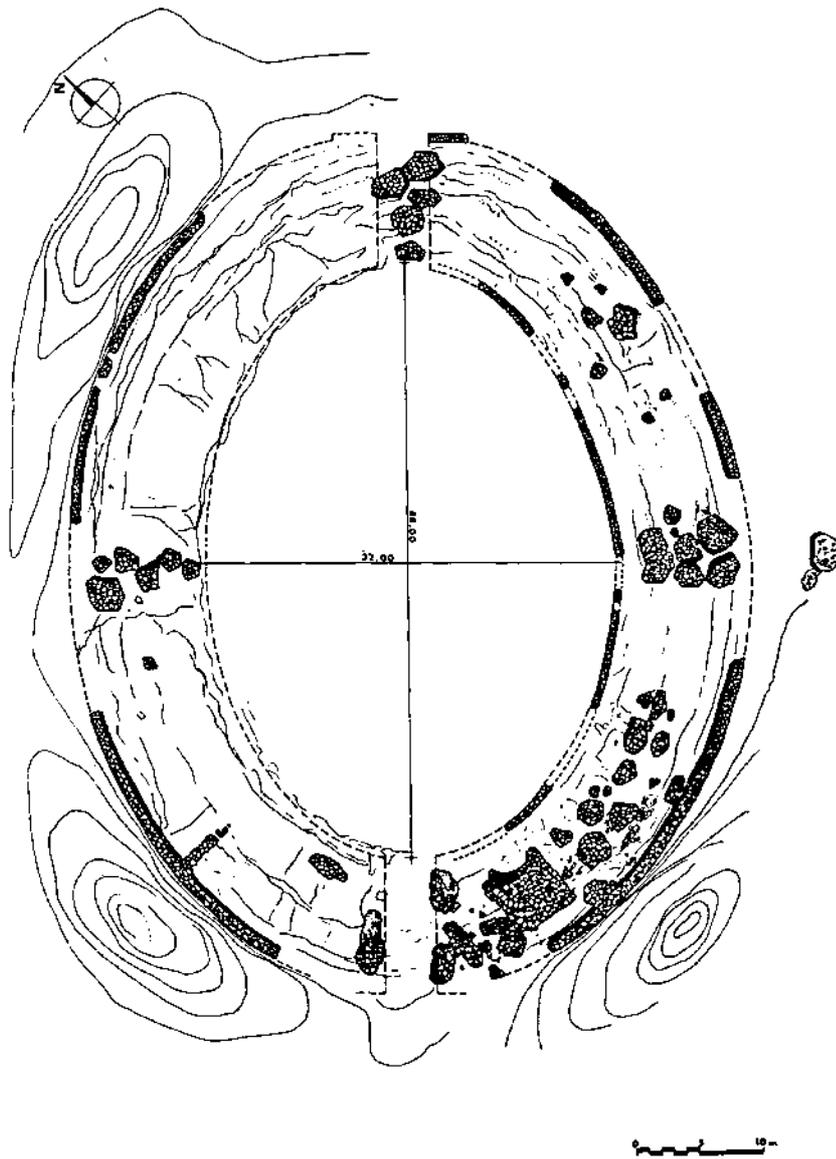


Fig. 4: Plan de l'amphithéâtre d'Ulissipira, Sidi Bou Ali (J.C.GOLVIN).

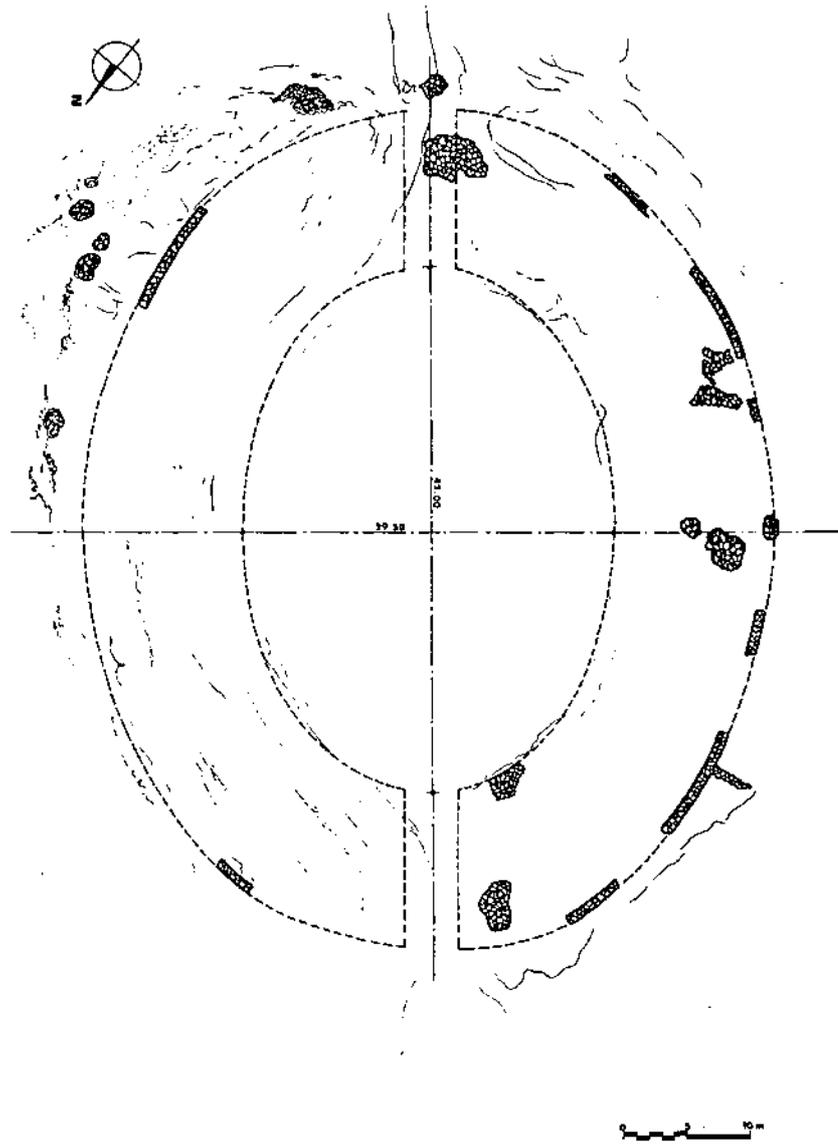


Fig. 5: Plan de l'amphithéâtre de Thanae (J.C.GOLVIN).

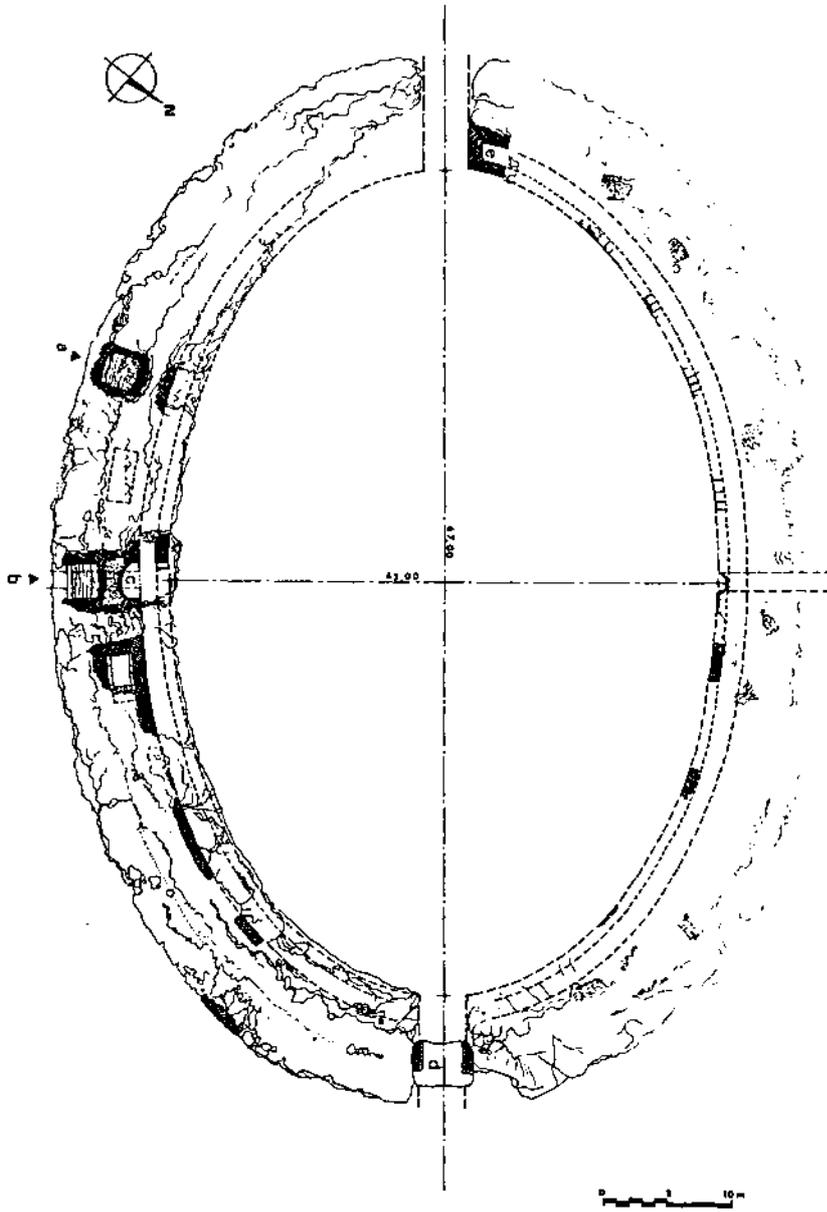


Fig. 6: Plan de l'amphithéâtre de Thapsus (J.C.GOLVIN).

Latifa Slim

A propos d'un cimetière d'enfants à *Thysdrus*

1. *Thysdrus* aujourd'hui El-Jem fut une des cités les plus importantes de l'Afrique Romaine. Par sa position axiale sur un plateau remarquablement central faisant la jonction entre le nord et le sud et entre l'est et l'ouest¹, elle constituait un carrefour essentiel pour la pénétration des hommes, la circulation des marchandises et la diffusion des idées². Venue relativement tard sur la scène de l'histoire, la cité ancienne, après des débuts modestes, connut une ascension remarquable à partir du Ier siècle après J.C.³ et atteignit son apogée à la fin du second et au début du troisième sous la puissante dynastie des Sévères. Outre son rôle de premier plan lors des événements de 238, sa réputation repose sur son immense amphithéâtre, à peine moins grand mais non moins imposant que le Colisée de Rome, et sur une des plus somptueuses collections de mosaïques qui soient au monde. En outre de continuelles découvertes et d'importants travaux de mise en valeur renouvellent sans cesse l'intérêt porté au site⁴

¹ Précisons que El Jem est à mi-chemin (200 Km) entre Tunis et Gabès et entre Sousse et Sfax (à 65 Km de l'une ou de l'autre).

² *Thysdrus* est un des jalons et une des étapes de la pénétration punique à l'intérieur des terres, en direction des steppes de la Tunisie Centrale.

³ Des marchands italiens y avaient stocké d'importantes quantités de blé qu'ils n'avaient pas hésité à proposer à Jules César lors de la guerre d'Afrique, en contre partie de sa protection. D'après l'auteur du *Bellum Africanum* la cité n'était alors qu'une modeste bourgade.

⁴ Pour avoir une idée d'ensemble sur les découvertes des 2 ou 3 dernières décennies voir: L. FOUCHER, *Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1960*, INAA, Tunis 1961; Id., *La Maison de la procession dionysiaque à El Jem*, Paris-Tunis, PUF-UT., 1963; Id., *Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1961*, Tunis, INAA, 1963; H. SLIM, *Masques mortuaires d'El Jem*, «Ant. Afr.», X, 1976, pp.79-92; Id., *La mosaïque du labyrinthe à Thysdrus*, «Ant. Afr.», XV, 1981, pp.201-215; L. SLIM, *La nécropole de l'actuelle place publique d'El Jem*, «Africa», III-IV, 1969-70 pp. 243-246; Id., *Verres romains inédits d'El Jem*, «Bulletin de l'Association Internationale du Verre», 6, 1971-1972, pp.136-151; Id., et H.SLIM, *Lacaena: une spartiate à Thysdrus*, «Ant. Afr.», XVI, 1982, pp.95-99. De nombreux travaux de sondages, de fouilles, de recherches, de consolidations, de restaurations et

Mais les monuments grandioses et les belles mosaïques ne doivent pas continuer comme par le passé, à monopoliser l'attention et à concentrer l'admiration. Des découvertes, en apparence moins spectaculaires, méritent beaucoup de soins. L'une de celles-ci requiert une sollicitude particulière. Comme on s'efforcera de le montrer dans cette étude, elle peut rivaliser avec les trouvailles archéologiques les plus notables de ces derniers temps. Il s'agit du dégagement d'un enclos funéraire entièrement consacré à des enfants en bas-âge. La mise au jour d'une nécropole d'enfants est déjà un événement considérable en soi, compte tenu de l'extrême rareté de ce genre d'édifices⁵. Mais l'intérêt du cimetière peut se révéler plus important encore si l'on songe à l'influence possible de certaines spécificités caractéristiques du site dont la position — dans une zone privilégiée de contacts, à la lisière de deux régions nettement individualisées par leur configuration géographique autant que par leur destin historique⁶ — est de nature à favoriser le jeu subtil des interpénétrations des traditions locales libyco-puniques essentiellement, et des apports extérieurs, romains ou méditerranéens divers, en matière de rites funéraires et de faits culturels. La portée de l'étude pourrait être d'autant plus considérable que l'enclos est demeuré en usage depuis l'aube de l'ère chrétienne jusqu'au début du III^e s. On peut en attendre des compléments d'éclairage très utiles pour le premier siècle sur lequel on ne possède que fort peu de documents⁷ ainsi que des renseignements particulièrement précieux sur les usages funéraires propres à l'univers des enfants et sur leur évolution à l'échelle d'une assez longue période de trois siècles marquée par de multiples mutations économiques sociales et politiques.

2. La découverte de cet enclos funéraire constitue un événement sur lequel il n'est pas inutile d'insister. En effet, El-Jem passe pour avoir été, à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, le paradis des fouilleurs clandestins qui avaient ratissé le site, détruisant les nécropoles et saccageant leur contexte archéologique à la recherche d'un mobilier funéraire que commençaient à priser des collectionneurs de plus en plus

de mise en valeur ont eu lieu régulièrement depuis près de vingt ans soit dans le cadre habituel des activités de l'Institut d'Archéologie et d'Art de Tunis soit du projet de promotion du site financé par la Fondation Gulbenkian et le Gouvernement Tunisien soit enfin dans le cadre de la préparation du Corpus des mosaïques romaines de Tunisie, menée conjointement par une équipe d'archéologues américains et tunisiens.

⁵ Nous n'en connaissons pas d'autres en Afrique et il semble qu'ils soient très peu fréquents ailleurs dans le monde romain.

⁶ DESPOIS, *La Tunisie Orientale: Sahel et Basse steppe*, p.101 et sq.

⁷ L.SLIM, *op.cit.*, «Africa», III - IV.

nombreux⁸. On pouvait d'autant plus craindre qu'il n'y eût plus rien à glaner que, ici comme ailleurs, les trafiquants d'antiquités semblaient avoir précédé les archéologues. En effet des documents arrachés à cet enclos par des fouilleurs qui sévissaient au cours des premières décennies de ce siècle ont été déjà signalés par Ch. Saumagne⁹. Il s'agissait de plaques funéraires que le savant français avait pu acquérir auprès d'un habitant d'El-Jem qui prétendait les avoir retirées d'un gisement qu'il situait à un kilomètre environ à l'ouest du village¹⁰. Frappé par deux faits insolites, le bas âge de tous les défunts et la présence fréquente d'une curieuse formule propitiatoire, Saumagne ne manqua pas de rapprocher ces documents d'un certain nombre d'autres tout à fait analogues, dont quelques uns étaient déjà connus depuis la fin du siècle dernier et qui constituaient sans doute les premières livraisons des fouilles clandestines menées dans la nécropole. Au gré des acquereurs ces plaques insolites échouaient dans les collections privées ou étaient éparpillées entre les musées de Sousse ou de Saintes, en Charente Maritimes¹¹.

Conscient de l'intérêt exceptionnel présenté par une nécropole abritant des inscriptions aussi originales, Saumagne tenta de la localiser en entreprenant des recherches actives mais vaines sur le terrain. En fait c'est à lui et à ses encouragements répétés que nous devons d'avoir repris les prospections et les recherches¹². Celles-ci cadraient bien, en outre, avec nos propres travaux sur les nécropoles de Thysdrus.

En réalité les renseignements fournis à Saumagne, lors de ses explo-

⁸ En 1916, Carton écrivait déjà: «On sait que très souvent des fouilles clandestines ont dépouillé des nécropoles importantes entières... Je me bornerai à signaler tous ces objets provenant des cimetières antiques d'El-Jem, de Lemta qui ont été colportés par des courtiers à travers la Tunisie...», cf. *Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique*, «Bulletin d'Oran», 1916, p.74.

⁹ CH. SAUMAGNE, «Bull. Arch. Com.», (BAC), 1936-37, pp. 294 et sq.; Id., *ibid.*, 1938-39-40, pp. 153 et sq.

¹⁰ Indication bien vague, de toute évidence, et semblable à toutes celles que l'on doit aux auteurs du début de ce siècle qui se contentaient de localiser les découvertes de manière très approximative en prenant comme point de repère l'amphithéâtre.

¹¹ Pour le Musée de Sousse, cf. *CIL VIII*, 11100, 11102, 22878; «BAC», 1902 p. CLI; *ibid.*, 1901, p. 151; Musée de Sousse, pp. 47-48 n° 7 et 18. Pour le Musée de Saintes: *CIL VIII* 11101; AUDIAT, «Bull. Soc. Saintonge et d'Aunis», VI, p.231; «Rev. Poitevine et Saintongeaise», 1889 p.293; *Cat. musée Saintes*, p.44 n°44. Les plaques funéraires signalées par Saumagne (*IL Tun* 112 et 118 et «BAC» 1936-37 et 1938-39-40) ont été transmises au Musée du Bardo. Une plaque acquise par Delattre à la même époque est restée au Musée de Carthage.

¹² Au cours des nombreuses visites qu'il nous avait rendues à El-Jem, Saumagne insistait sans arrêt sur l'intérêt qu'on avait à entreprendre d'actives recherches pour retrouver le gisement qui avait livré les fameuses plaques. Au départ on était plutôt sceptiques, tant les ravages des fouilleurs clandestins nous paraissaient considérables. Mais l'insistance amicale et renouvelée de Saumagne et la très précieuse collaboration de M. Mabrouk Hamrouni nous aidèrent à aboutir à des résultats positifs.

rations sans être entièrement faux, n'étaient pas moins suffisamment vagues pour rendre difficile tout repérage rapide¹³. De patientes recherches, des enquêtes approfondies et de nombreux sondages devaient amener la mise au jour, à 950 m à l'ouest de l'axe du grand amphithéâtre d'une nécropole, certes mutilée mais loin d'être totalement saccagée¹⁴. Dans le cadre de la présente «journée d'études» et du temps limité qui nous est imparti, il serait hors de propos de prétendre présenter une vue exhaustive ni même globale de la nécropole¹⁵. Nous ne pouvons guère faire mieux que de projeter quelques lueurs sur certains aspects généraux caractéristiques de ce curieux cimetière d'enfants¹⁶.

3. Il convient de signaler en premier lieu, qu'il s'agit d'un espace funéraire entièrement clôturé, ce qui n'est pas le cas de la plupart des nécropoles connues de Thysdrus ou d'ailleurs. L'installation d'une enceinte peut s'expliquer par les nombreuses caractéristiques de ce cimetière qui se dégageront au fur et à mesure de l'avancement de cette étude.

La superficie de l'enclos ne peut être estimée que de manière assez approximative, car les limites sud en demeurent encore floues par suite de l'édification d'habitations modernes dans ce secteur précis. Toutefois on peut penser que les sépultures s'étaient étalées sur une surface qui ne devait guère être inférieure à 1000 m² ni supérieure à 1500 m².

La seule mur de clôture connu sur toute sa longueur est le mur nord qui s'étend sur une trentaine de mètres et dont la hauteur, dans l'état actuel de sa conservation, varie entre 1,20 m et 1,40 m. Posé sur le sol vierge, il a une épaisseur de 0,50 m¹⁷ et est constitué de petits moellons

¹³ Pour des raisons évidentes les fouilleurs clandestins n'avaient pas intérêt à divulguer le secret de leur gisement.

¹⁴ Nous ne voulons pas laisser passer l'occasion sans dire combien le repérage de cette nécropole et sa fouille sont tributaires des efforts accomplis par toute l'équipe qui travaille sur le site depuis de nombreuses années. Nous pensons en particulier à MM. Mongi Boulouednine, Mabrouk Hamrouni, Hédi Bayouh et Mohamed Bejaoui dont l'aide nous a été très précieuse. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

¹⁵ Cet enclos fera l'objet d'une étude détaillée et approfondie dans le cadre d'un travail universitaire global sur les nécropoles de Thysdrus, actuellement en voie d'achèvement.

¹⁶ L'identification de cette nécropole avec celle qui a été partiellement pillée par les fouilleurs clandestins au début de ce siècle, ne fait pas l'ombre d'un doute. Les plaques funéraires sont de facture identique et présentent le même type de lettres. Certaines contiennent la même formule propitiatoire que celle qui avait déjà attiré l'attention de Saumagne (*op. cit.* ci-dessus note 9). Toutes se rapportent à des bébés ou à des enfants morts en bas âge, comme le montrent par ailleurs toutes les sépultures mises au jour. A toutes ces caractéristiques s'ajoute la situation même du cimetière qui correspond à quelques dizaines de mètres près, aux indications fournies à Saumagne.

¹⁷ Cette mesure correspond exactement à la coudée punique en usage à Thysdrus presque partout et notamment dans le grand amphithéâtre.

scellés au mortier de chaux. Présentant des structures tout à fait analogues, le mur est, parallèle à l'actuelle route de Souassi n'est conservé que sur 25 mètres seulement. Par contre le mur ouest dont on ne voit plus qu'un tronçon de 8 mètres est d'un aspect différent, dû à une épaisseur plus grande¹⁸ et surtout à l'utilisation d'un mortier peu consistant et comportant de la cendre. Contrairement au mur est, il se raccorde mal au mur nord ce qui laisse supposer qu'il a été refait à une époque relativement tardive.

4. A l'intérieur de cet enclos les sépultures occupent une épaisseur de terre variant de 2,60 m à 3,30 m entre le sol vierge où ont été aménagées les tombes à fosses les plus anciennes et le niveau supérieur occupé par des tombes à caissons. Aucun secteur de la nécropole n'a été laissé entièrement intact, sur toute son épaisseur par les fouilleurs clandestins¹⁹. Par contre, plusieurs centaines de sépultures, notamment parmi les plus profondes, ont pu échapper à la rapacité des voleurs. La plupart retiennent l'attention par la richesse du matériel qu'on y a recueilli voire par l'importance exceptionnelle de certains documents qu'elles ont livrés. En général, le mobilier accompagnant les squelettes est très varié: pichets, assiettes, bols en «paroi fine», grains de collier²⁰, amulettes, coquillages, monnaies, bijoux, statuettes. Ce mobilier frappe autant par son abondance et sa diversité que par l'extrême rareté des lampes qu'on y a trouvées et qui contraste nettement avec la grande diffusion habituelle de ces lucernaires dans les autres cimetières de Thysdrus et d'ailleurs. Ainsi, dans une nécropole comme celle de la place publique²¹, où le mobilier est également très varié, la part du lion revient de très loin, aux lampes dont on en a récupéré 216 intactes et plusieurs autres en fragments: 145 parmi ces documents appartiennent au 1er siècle, 54 au second, 9 à la fin du second début troisième et 8 sont difficiles à dater. Or nos deux nécropoles sont pratiquement contemporaines, ce qui souligne bien l'originalité de l'enclos sur ce plan particulier et pose un problème de justification que nous ne sommes pas en mesure de résoudre pour le moment.

¹⁸ Il présente une épaisseur de 0.60 m que, faute d'autres points d'appui, on hésite à rattacher au pied romain.

¹⁹ Pour les besoins de la fouille, la nécropole a été divisée en carrés de 5 m × 5 m. Les dégâts varient d'un carré à l'autre mais aucun n'a été épargné par les saccageurs. Naturellement les couches supérieures ont le plus souffert de ces atteintes.

²⁰ Il convient de mentionner que dans l'une de ces tombes on a pu recueillir 190 grains de colliers.

²¹ L.SLIM, *op.cit.*, «Africa», III - IV, pp.243-246.

5. L'enclos comprend plusieurs centaines de tombes réparties entre trois niveaux très différents tant du point de vue de l'importance que de l'état de conservation. Le premier est de loin le moins bouleversé et le plus riche. Le second n'a presque pas laissé de traces tant il a été détruit. Quant au troisième, il présente de très belles tombes maçonnées mais qui malheureusement ont été toutes éventrées et pillées. Seuls quelques objets et quelques plaques funéraires ont pu échapper aux fouilleurs clandestins.

La fouille stratigraphique du premier niveau y a révélé trois à quatre couches de sépultures superposées sur une épaisseur de 0,90 m à partir du sol vierge. Les plus anciennes sont d'époque augustéenne et les plus récentes de la fin du 1er siècle après J.C. C'est la très grande densité des tombes à l'intérieur de ces premières strates qui frappe, de prime abord. On a pu dénombrer jusqu'à 60 sépultures se pressant sur trois niveaux dans un carré de 25 m². Partout l'espace a été surexploité: non seulement on a accolé les squelettes aux murs d'enceinte mais à la limite on a été amené à grignoter un peu ces parois là où la place était trop étroite. Très resserrées ces tombes ne présentaient parfois pas de séparations bien nettes²². Quand tout l'espace était rempli et qu'on venait à en manquer on remblayait tout et on passait à une couche supérieure. Ce procédé n'est pas sans rappeler le tophet²³.

Partout dans les trois couches de ce premier niveau, on a exclusivement pratiqué l'inhumation. La position la plus fréquente est celle en décubitus dorsal, allongés sur le dos jambes tendues²⁴. L'emplacement du mobilier n'obéit à aucune règle précise. Quant à l'orientation, elle frappe aussi par sa grande diversité²⁵. Enfin des traces de couleur ocre ont été retrouvées sur un bon nombre de crânes d'enfants, selon une coutume qui semble dériver des traditions libyco-puniques²⁶.

²² Dans quelques cas les couvercles des tombes ou même les parois étaient en briques crues, matériau très couramment usité à Thyssrus dans toutes les formes d'architecture. La longueur des parois est généralement de 0,50 m, soit le coudée punique qui sert de module dans la cité.

²³ Sur le tophet de Salambô voir L. POINSSOT et R. LANTIER. *Un sanctuaire de Tanit à Carthage* «R.H.R.», XLIV, 1923, pp.32-68. P. CINTAS, *Un sanctuaire pré-carthaginois sur la grève de Salambô*, «R.T.», 1948, pp.1-80.

²⁴ Dans un carré de 25 m² 24 corps ont été trouvés dans cette position; 8 allongés sur le côté droit, jambes fléchies; 2 allongés sur le côté gauche, jambes fléchies; 8 en position foetale droite; 5 en position foetale gauche; 2 allongés sur le dos, genoux écartés; 3 allongés sur le dos, jambes fléchies.

²⁵ Sur les 60 sépultures du même carré évoqué plus haut, 27 sont orientées ouest-est; 13, sud-est-nord-ouest et nord-sud; 22 est-ouest.

²⁶ Une nécropole de Kerkouane présente les mêmes caractéristiques cf. H. GALLET

Les trois ou quatre couches de tombes de ce premier niveau frappent autant par leur grande homogénéité que par certaines caractéristiques essentielles. Elles contiennent des centaines d'objets en céramique commune de tradition punique ainsi qu'une multitude de grains de colliers et d'amulettes rattachables à la même tradition. On n'y a trouvé qu'un nombre infime de lampes, d'objets en verre et de céramique d'importation comme la «paroi fine» et l'arétine. Ces deux types de mobilier sont très courants à la même époque dans les autres nécropoles de Thysdrus, comme nous l'avons déjà en partie signalé²⁷. Toutes ces caractéristiques jointes au bas âge des défunts inhumés et au mode de sépulture en strates superposées évoquant l'ambiance du tophet donnent des renseignements précieux sur les pratiques funéraires en usage dans certains milieux thysdritains à l'aube de l'ère chrétienne.

Ce premier niveau très riche est scellé par un sol bétonné qui sert de nouvelle aire pour un deuxième dont on ne peut rien tirer par suite des destructions qu'il a subies.

6. Le troisième et dernier niveau, situé dans une couche de terre de 1,50m à 2 m d'épaisseur présente un aspect spectaculaire avec ses tombes maçonnées et grandioses, portant des traces de peinture et un emplacement réservé aux plaques funéraires. Grâce à ces plaques et aux poteries trouvées dans les strates bouleversées par les fouilleurs clandestins on peut déterminer les limites chronologiques de ces sépultures: second siècle et premières décennies du troisième siècle.

Nonobstant la tradition à laquelle les tombes de ce dernier niveau peuvent être rattachées, l'aspect le plus frappant, ici, est la romanisation apparente de la nécropole. En effet toutes les plaques funéraires récupérées à partir de la fin du siècle dernier jusqu'à ce jour portent des épitaphes rédigées en langue latine. Certaines attirent l'attention par une formule propitiatoire très originale et dans la plupart des cas, ainsi rédigée: «*Ita tibi contingant quae cupis ut hoc sacrum non violes*»²⁸. D'usage très courant dans notre enclos, cette formule est, à notre connaissance, rarissime ailleurs. Seul le cimetière des officiales à Carthage offre un modèle du même genre²⁹. Au lieu d'adresser à l'éventuel

DE SANTERRE et L. SLIM, *Recherches sur les nécropoles puniques de Kerkouane*, Publication du centre d'Etudes de la Civilisation phénicienne punique et des antiquités libyques, Dossier n° 1, INAA, Tunis 1983, pp. 9-21.

²⁷ Cf. ci-dessus p. 171 et note 21.

²⁸ Cette formule se trouve telle quelle ou avec d'infimes variantes dans *CIL VIII*, 11102; *ILTun* 112, 113, 115, 116, 117.

²⁹ *CIL VIII*, 11102: *Ita tibi contingat quod vis ut hoc sacrum non violes*.

profanateur de la tombe l'habituelle injonction menaçante ou une mise en garde plus ou moins souple du genre: «Si tu violates ce *sacrum* tes vœux ne seront pas réalisés» ou «abstiens-toi de violer ce *sacrum* afin que tes vœux soient réalisés», ici on forme plutôt un souhait ou une prière pour qu'il puisse réaliser ses vœux de manière à être détourné de vouloir violer le *sacrum*. Ces prières subtiles, ces implorations émouvantes sont sans doute à mettre en rapport avec la nature même des défunts de faibles enfants et le caractère très particulier du cimetière, un enclos sacré.

En effet même dans les niveaux supérieurs qui sont les seuls à avoir livré des plaques funéraires, on continue à enterrer exclusivement des enfants. L'âge de 15 d'entr'eux est connu. Il varie de 1 à 15 ans. Un seul enfant a atteint cette dernière limite et fait donc figure de véritable vétéran. L'âge des autres se situe entre 8 ans et cinq mois: trois ont 8 ans, deux, 4 à 5 ans; un, 3 ans et 6 mois; un, 2 ans et 4 mois; quatre entre 1 an et 1 an et 6 mois; un, 10 mois; un, 5 mois. La moyenne d'âge révélé par les indications épigraphiques est donc légèrement supérieure à 25 mois. Cela confirme les constatations faites à partir des squelettes retrouvés dans les couches du niveau inférieur où on a, toutefois, remarqué la présence de prématurés, voire de foetus.

7. Mais si ce cimetière offre l'originalité de ne contenir que des sépultures d'enfants, il ne se présente pas seulement comme une simple nécropole. En effet une inscription nous apprend qu'il est plus que cela:

DIS. MANIBUS
CALVENTIAE MAIORINAE
VIXIT. AN.VIII. INITIATA
ITA TIBI CONTINGAT HUNC TEMPLUM PROP
ET QUAE CUPIS UT. TU OSSA. MEA NON
VIOLES

En effet, la formule propitiatoire qui accompagne l'épithète de *Calventia Maiorina*³⁰, 8 ans, dit: «Puisses-tu bénéficier de la faveur de ce *templum* de manière à être détourné de violer mes ossements».

Ainsi la nécropole est plus qu'un enclos funéraire ou espace circonscrit, c'est un espace consacré, c'est un véritable sanctuaire. Le sanctuaire est sans doute placé sous la haute protection d'une divinité, plus

³⁰ *ILTun* 113; LAPEYRE et MERLIN, «Bull. Nat. Soc. Ant. France», 1938 p. 130. Plaque conservée au Musée de Carthage.

précisément d'une déesse dont *Calventia Maiorina* est dite *initiatā* (l'initiée).

Cette déesse est évoquée dans une autre plaque funéraire¹¹:

DIS. MANIBUS SACRUM
Q. AELIUS. FELIX. TUSCAE. F.
VIXIT ANNO. I. MENS. III
ITA TIBI CONTING. DEA. PROP
HANC HABER UT HOC
SACRUM. NON VIOLES

Quintus Aelius Felix, fils de *Tusca*, mort à l'âge de un an et trois mois dit au passant: «Puisses-tu bénéficier de la faveur de cette déesse de manière à être détourné de vouloir violer ce *sacrum*».

8. Quelle est cette déesse au culte de laquelle était initiée une enfant de 8 ans (*Calventia Maiorina*) et qui est invoquée par *Aelius Felix*, cette déesse sous la protection de laquelle sont placés tous les enfants enterrés dans cet enclos?

Deux statuettes de divinité seulement ont été retrouvées dans cet enclos: la première d'une grande finesse d'exécution représente une divinité assise sur un majestueux trône à accoudoirs. Vêtue d'une draperie qui lui retombe sur les genoux et descend jusqu'au bas des pieds, elle a l'air grave et solennel et sa coiffure à chignon est imposante. Sa main gauche tient un fruit, grenade ou coing, et les doigts de sa main droite semblent se refermer sur une sorte de pique ou de sceptre, voire d'épi dont il ne subsiste plus que l'emplacement marqué par un vide. Ses pieds pendants devaient reposer sur un tabouret qui aurait disparu. Il s'agit sûrement d'une déesse mère, dont la présence devait être particulièrement apaisante dans ce cimetière d'enfants. Cette statuette semble remonter, d'après sa coiffure, à l'époque flavienne.

La seconde, d'allure très virile, est une Diane — Artémis, représentée sur un cheval lancé en plein galop. Elle est vêtue d'une tunique courte à plis, de couleur blanche, dont les manches s'arrêtent au-dessous du coude et dont un pan flotte à sa droite sous l'effet de la vitesse et du vent. Un chien court à côté du cheval.

Ces deux déesses ne sont, à notre avis, que les substituts à l'époque

¹¹ *ILTun* 112; SAUMAGNE, «B.A.C.», 1936 - 37, p. 295; POISSOT et SAUMAGNE, «BAC», 1938, 39 - 40, p. 55. Plaque conservée au Musée du Bardo à Tunis.

romaine (on est en plein second siècle) de la grand déesse Tanit. On sait que l'une et l'autre ont été plus ou moins assimilées à celle-ci. Nul n'est besoin de rappeler que depuis une époque lointaine Artémis a été identifiée à Tanit chez les Grecs. Cette Artémis grecque dont Diane a hérité est une divinité polymorphe, c'est une vierge farouche et sanguinaire qui exige des sacrifices animaux et humains et à laquelle se rapporte la légende du sacrifice d'Iphigénie. Ce caractère farouche et sanguinaire transparaît sous les traits d'Artémis chasseresse tueuse de biches. Diane-Artémis est aussi une déesse lunaire qui éclaire et guide à travers les ténèbres. Comme la lune elle décroît, meurt et renaît périodiquement. Elle est aussi une déesse de la fécondité et une divinité chtonienne et infernale. Elle est enfin étroitement liée à des pratiques de sorcellerie. Elle paraît donc parfaitement adaptée à la nature de notre enclos-sanctuaire.

Quant à la déesse-mère, également assimilée à Tanit, elle ne paraît pas moins adaptée au contexte qui caractérise cette nécropole.

9. Au terme de cette étude où nous n'avons fait qu'effleurer quelques uns des centres d'intérêts et de réflexion que suscite cet enclos funéraire, nous voudrions insister sur certains de ses aspects caractéristiques.

Il s'agit d'un enclos qui paraît profondément enraciné dans les traditions funéraires et religieuses pré-romaines du pays. Les plaques funéraires des couches supérieures, datables du second siècle et portant des épitaphes en latin, ne doivent pas faire illusion et masquer l'ambiance tout à fait libyco-punique de cet enclos qui par bien des côtés rappelle le tophet: espace délimité et clôturé; espace consacré exclusivement à l'ensevelissement des enfants morts en bas-âge; espace où les sépultures sont en strates superposées; matériel où les lucernaires et les céramiques importés sont d'une extrême rareté; matériel où au contraire abondent la céramique locale et aussi les éléments de colliers et les amulettes de tradition punique; présence d'une grande déesse, Tanit ou ses substituts, qui plane sur le sanctuaire.

Mais de là à croire que nous sommes en présence d'un tophet, il n'y a qu'un pas qu'il ne faut pas franchir car il n'y a aucune trace de sacrifices, il n'y a pas non plus les vases et les monuments votifs caractéristiques du tophet. Nous avons seulement affaire à une très lointaine survivance de ce sanctuaire sous forme de cimetière d'enfants, bien ancré dans les traditions locales.

Cela suffit à souligner l'intérêt de la découverte car les cimetières

Tavola I



Vue d'ensemble du premier niveau.

Tavola II



Vue partielle d'un carré de 25 m² montrant le grande densité d'occupation de la nécropole.



Vue de descente au niveau du sol. Tombe accolée au mur d'enceinte.

Tavola IV



Vue de la tombe 17 avec squelette en décubitus dorsal.



Vue de deux tombes avec emplacement du mobilier tantôt au niveau des jambes tantôt au niveau de la tête.

Tombe avec mobilier au placement conforme de tradition péruvienne.

Tavola VI



Deux tombes voisines différemment orientées.



Tombe avec matériel en céramique commune de tradition punique.

Tavola VIII



Fig. 1: Déesse mère



Fig. 2: Diane-Artémis.

d'enfants dans le monde sont d'une extrême rareté³². A notre connaissance le nôtre est le premier mis au jour en Afrique, pour l'époque romaine. Les centaines de fiches que nous avons déjà établies et les recherches que nous sommes en train de pousser dans des directions multiples permettront peut-être un jour de déboucher sur une meilleure connaissance du monde passionnant des enfants dans l'Antiquité.

On sait en particulier que depuis les temps anciens on a observé à l'égard des enfants morts-nés ou prématurément décédés en bas-âge, des attitudes extrêmement curieuses. Le trépas de ces jeunes enfants, considéré comme une violence presque contre-nature a suscité des croyances et des rites funéraires spéciaux³³, différents de ceux des adultes et débouchant sur l'utilisation d'enceintes funéraires à part. Les funérailles des adultes avaient lieu en plein jour, celles des *immaturi* se déroulaient la nuit à la lueur des torches. Dans l'esprit de certains anciens le sort des jeunes trépassés dans l'au-de-là était des plus misérables. Seuls les initiés à certains cultes précisément pouvaient atteindre à la béatitude dans la vie d'outre-tombe.

Cet enclos ainsi que les nécropoles de Thysdrus fournissent d'ailleurs, que les traditionnels compléments de renseignements, par ailleurs fort utiles, sur l'évolution du cadre urbain ou sur la vie économique, sociale, politique et religieuse des habitants. Elles nous font pénétrer, en profondeur, dans l'univers passionnant et mystérieux des morts. Nous parvenons même à une certaine approche de la condition ambiguë des populations autochtones dont l'âme reste marquée par des traditions ancestrales profondément ancrées en elles mais qui vivent à l'ère romaine.

³² ABBÉ JOLY, *Un cimetière gallo-romain de bébés à Alise-Sainte-reine (Côte d'or)*, «Rev. Arch. de l'Est», II, 1951, pp. 119-120; ID., *Quelques sépultures du cimetière de bébés de la croix Saint-Charles sur le mont Auxois*, *ibid*, V, 1954, pp. 92 et suiv.; W. DEONNA, *Cimetières de bébés*, *ibid*, VI, 1955, pp. 230-247; H. GALLET DE SANTERRE et L. SLIM, *op. cit.*, pp. 9 - 21.

³³ F. CUMONT, *Symbolisme funéraire des Romains*, réédité par P. GEUTHNER, Paris, 1966, pp. 281 et sq.; ID., *Un sarcophage d'enfant trouvé à Beyrouth*, «Syria», 1929, pp. 217-237; R. LAMBRECHTS, *L'importance de l'enfant dans les religions à mystères*, *Homage à W. Deonna*, collection Latomus, vol. XXVIII, 1957, pp. 322-333; C. VATIN, *Une épigramme funéraire grecque de Cherchel*, «Ann. Af.», XIX, 1983, pp. 67-74.

Cinzia Vismara

I rapporti commerciali tra l'Africa e la Corsica
nel VI secolo d.C.: i materiali di Castellu

1. Dal 1981 sono in corso scavi archeologici sul sito di Castellu, all'interno della Corsica, nella regione di Corte. La ricerca, sotto la responsabilità scientifica di Philippe Pergola e di chi vi parla, si inserisce nel quadro delle *fouilles programmées* del *Ministère de la Culture*.

Perché si è deciso di compiere indagini in tale regione? Possiamo parlare di cause remote e cause prossime. Le fonti letterarie sulla Corsica antica e tardo antica sono assai scarse: per l'età romana abbiamo essenzialmente Tolomeo e gli itinerari terrestri e marittimi, oltre a menzioni dell'isola nello svolgersi degli eventi narrati dagli storici, dalle quali riusciamo a dedurre solo rare informazioni sulla vita economica: produzione di cera, miele e legname¹. Per l'età tardo antica la situazione non è migliore.

In tale quadro è evidente come ogni curiosità storica non possa essere soddisfatta che dall'archeologia, che ha altresì il vantaggio di indagare fatti per così dire involontari, non inficiati cioè dalla tendenziosità e soggettività propria delle fonti letterarie. Purtroppo anche in questo campo non siamo favoriti da un'abbondanza di dati: si può anzi dire che, ad eccezione di Castellu, non siano mai stati compiuti scavi stratigrafici di età storica all'interno dell'isola.

Una volta riconosciuta la necessità dello scavo come insostituibile documento per la conoscenza della storia antica della Corsica, si è deciso di rivolgere le indagini alla regione di Corte, unica pianura interna di una certa importanza, dalla quale hanno origine il Golo ed il Tavignano, i due principali fiumi della parte nord del versante orientale, presso le foci dei quali sorgevano rispettivamente le colonie di Mariana e di Aleria, le uniche dell'isola. La regione di Corte sembra dunque rappresentare lo sbocco delle due sole vie di penetrazione verso l'interno possibili dalla costa orientale più romanizzata.

* Il testo mantiene il carattere discorsivo legato all'occasione in cui è stato letto.

¹ C. VISMARA PERGOLA, *Prima miscellanea sulla Corsica romana*, in «MEFRA» 92, 1980, I, pp. 303-304.

2. Il sito di Castellu, in una zona collinosa che domina la vallata, è stato scelto per una serie di motivi: da una parte per il toponimo e le leggende locali legate all'esistenza di un tesoro; dall'altra, per le notizie di rinvenimenti di oggetti nel corso dei lavori agricoli che vi venivano praticati fino alla seconda guerra mondiale.

Una ricognizione sul luogo mostrò l'esistenza di un muro costruito con blocchi di muratura antica in parte intonacata comprendente, a sua volta, tegole reimpiegate; tegole erano inoltre abbondanti in un mucchio di pietrame creatosi al momento dei lavori di scasso per l'impianto di una vigna. Infine una casetta costruita per i periodi di semina degli ortaggi e di vendemmia, presenta nei muri tegole antiche, porzioni di *opus signinum* e pietre squadrate. È stata soprattutto la presenza di tegole in terracotta che, ad eccezione dell'età romana, sono assenti in Corsica dalla protostoria alla metà del secolo scorso, che ci ha indotto a scegliere il sito di Castellu come oggetto di indagini archeologiche.

La scorsa estate si è conclusa la terza campagna; nonostante l'appoggio costante delle strutture pubbliche e degli abitanti della regione, gli scavi si svolgono attraverso grandi difficoltà, poiché il sito è a 40 minuti di marcia nella macchia dalla strada, non c'è acqua sul posto e si è costretti a trasportare tutti i giorni il materiale e gli strumenti più delicati. I lavori procedono dunque con una certa lentezza, tanto più che ogni anno, durante lo scavo, tutto il materiale rinvenuto è lavato, siglato, inventariato, restaurato, disegnato e fotografato.

Poiché riteniamo che le informazioni fornite dallo scavo siano, nella quasi totale assenza di altre fonti, elemento prezioso per la conoscenza storica, abbiamo ritenuto opportuno comunicare una serie di dati che già emergono, senza attendere la fine dei lavori e la pubblicazione.

3. Per il momento sono stati compiuti 5 saggi in zone diverse dal sito; in due di essi sono state rinvenute strutture murarie in pietre legate con terra ed argilla, con andamento NW SE, perpendicolari tra loro. Sin ad ora sono stati asportati strati di crollo che, al di là della divisione in sondaggi ed unità stratigrafiche, mostrano un orizzonte cronologico omogeneo. Lo studio del materiale è in corso, ad opera dei giovani collaboratori dello scavo e di chi vi parla³. I dati che si presentano in questa sede sono quindi del tutto parziali; si pensa comunque che possano esse-

³ Oltre a Ph. Pergola e C. Vismara, l'équipe è composta da A. Carignani, C. Compustella, E.M. Loreti, M. Pentiricci e M. Rendeli.

re indicativi di un panorama economico e commerciale.

Tra le classi di materiale rinvenute è singolare l'assenza totale di lucerne che, come ho tentato di spiegare altrove³, andrebbe imputata ad usi di illuminazione di tipo diverso: candele, torce di legni resinosi. Nell'ambito dei vasi di uso domestico è molto frequente la terracotta rozza, forse di produzione locale, presente anche con grossi contenitori, di cui si va precisando una tipologia. I recipienti da trasporto consistono essenzialmente in *spatheia*, probabilmente di produzione egiziana⁴. La ceramica comune è relativamente poco rappresentata. Tra i vetri, abbondanti, troviamo quasi esclusivamente calici a piede circolare. Numerosi gli oggetti in bronzo, specialmente lamine ribattute, tra i quali si segnala un orecchino con pendaglio troncopiramidale contenente una perla d'ambra. Particolarmente abbondanti gli oggetti in osso lavorato, sui quali ritorneremo.

4. Veniamo ora alla classe di materiale che oggi maggiormente ci interessa: le sigillate africane⁵, che sono presenti in grande quantità. Se ne darà un rapido panorama poiché, essendo lo scavo ancora in corso, sembra prematuro ed improprio tentare di qualificare in assoluto e percentualmente tali presenze. La forma di gran lunga più abbondante è rappresentata dal *flanged bowl*, coppa a listello Hayes 91 B/C⁶, tipica della tarda antichità, che troviamo anche in ceramica comune ed in rozza terracotta. A questo proposito si segnala un esemplare frammentario in ceramica comune a strie color crema interne ed esterne, con pietruzze inserite nel fondo: alcune caratteristiche dell'argilla (colore rosso-arancio, grana, consistenza, presenza di piccoli inclusi bianchi opachi) farebbero pensare ad una produzione africana.

Molti sono anche i frammenti di forma Hayes 99, alla quale va anche attribuita una porzione di fondo con *estampille* a forma di fo-

³ C. VISMARA, *In margine a: Carlo Pavolini, Ambiente e illuminazione*, in «Opus» 11, 1983, 1, pp. 267-270.

⁴ D. MANACORDA, *Contenitori detti spatia della tarda età imperiale*, in *Ostia IV = Studi Miscellanei* 23, Roma, De Luca, 1977, pp. 211-221.

⁵ J.W. HAYES, *Late Roman Pottery. A Catalogue of Roman Fine Wares*, London, The British School at Rome, 1972, abbrev. Hayes; ID., *Supplement to Late Roman Pottery*, London, The British School at Rome, 1980. *Enciclopedia dell'Arte antica, classica e orientale, Atlante delle forme ceramiche I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*, Roma, Ist. Enc. It., 1981, pp. 11-127.

⁶ Sul flanged bowl v. in particolare: J.W. HAYES, in *Excavations at Carthage 1976*, IV, Ann Arbor, The University of Michigan, 1978, pp. 68-69. Per l'esemplare con pietruzze inserite nel fondo, v. J.A. RILEY, in *Excavations at Carthage 1977*, VI, Ann Arbor, The University of Michigan, 1981, pp. 108-109, fig. 7, nn. 56-57, 59.

glia d'edera finora, per quanto sappiamo, inedita. Sono presenti alcuni frammenti di coppa di forma Hayes 93. Le forme Hayes 97, 104 e 107 sono per il momento rappresentate da un solo frammento di orlo ciascuna.

Sono inoltre stati rinvenuti frammenti di piatti-coperchi, di fondi e pareti di coppe e patere non identificabili e di qualche forma chiusa. Ricordiamo un fondo piano di patera con due croci impresse in cerchi concentrici.

Si segnala infine qualche frammento di ceramica africana da cucina, specialmente di forma Hayes 23 e Ostia III, 267⁷. Non pochi problemi pone il frammento E 7-8 II, 1, rinvenuto nel corso dell'ultima campagna, di forma chiusa con cerchielli impressi, che reca sulla faccia interna strie da tornio.

Tra i materiali aceramici ricordiamo una placchetta in osso decorata con una scena marina: una Nereide nuota a fianco di un *ketos*. L'iconografia è simile a quella dei mosaici africani tardi; per quanto riguarda lo stile, l'oggetto trova un puntuale confronto in un'altra placchetta in osso del Museo del Bardo da Thugga⁸ genericamente datata a fine V — inizi VI sec. d.C.

5. I materiali così brevemente segnalati sembrano riportarci per la fase di distruzione, ad un orizzonte cronologico grossomodo della prima metà del VI secolo e testimoniamo di una vivacità di commerci che si ripercuote sin nell'interno della Corsica. L'isola è dalla metà del V secolo sotto la dominazione dei Vandali, che verso la fine del regno di Trasamundo (493-523) esiliano in Sardegna e in Corsica 46 vescovi.

La storiografia moderna è stata a lungo influenzata, nella valutazione del dominio vandalico in Africa e nelle province mediterranee, dalle fonti antiche ad esso avverse, specialmente *Victor Vitensis*⁹; pertanto il giudizio è stato per lo più negativo e tutto il periodo è stato considerato di decadenza e chiusura.

La «riabilitazione» dei Vandali operata dal Courtois¹⁰ su basi sto-

⁷ Ostia III = *Studi Miscellanei* 21, A. CARANDINI, C. PANNELLA edd., Roma, De Luca, 1973.

⁸ Sul pezzo, v. da ultimo: *De Carthage à Kairouan. 2000 ans d'art et d'histoire en Tunisie*. Musée du Petit Palais de la Ville de Paris, 20 oct. 1982 — 27 fév. 1983, Paris 1982, p. 142, n. 197 (L. LADJIMI-SEBAI), con bibl.

⁹ Victor Vitensis, *Historia persecutionis Vandalicae, cum Ruinarti commentario*, Migne, *Patrol.*, vol. 57. 1862.

¹⁰ CH. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1955.

riche e letterarie, ribadita dal Pergola per la Corsica attraverso lo studio dei monumenti paleocristiani¹¹, viene di giorno in giorno confermata dai risultati degli scavi che si compiono sui territori che fecero parte del loro regno: oltre a quelli delle missioni del programma di Cartagine¹², per le zone periferiche ricordiamo le ricerche della Pani Ermini a Cornus¹³ e quelle di Françoise Villedieu¹⁴ e mie¹⁵ a Porto Torres.

Anche se con tutte le riserve dovute alla parzialità delle indagini ed al fatto che lo studio dei materiali è ancora in corso, ci sembra che i primi risultati che emergono dalla scavo di Castellu rientrino in questo quadro generale di rivalutazione del periodo vandalico come momento di non decadenza e debbano portare anche ad un più generale ripensamento sulla romanizzazione dell'interno dell'isola, sinora quasi negata, e sui rapporti di essa con le regioni costiere.

¹¹ PH. PERGOLA, *L'administration vandale (455-534)*, in *Le mémorial des Corses*, F. POMPONI ed., vol. I, Ajaccio 1981, pp. 226-234; ID., *Vandales et Lombards en Corse: sources historiques et archéologiques*, in *La cultura in Italia fra tardo antico e alto medio evo*, Atti del convegno tenuto a Roma, CNR, dal 12 al 16 nov. 1979, Roma, Herder, 1981, pp. 913-917.

¹² In gen., v. i contributi su *Economia e società dell'Africa settentrionale romana*, in «Opus» II, 1983, I, pp. 5-175; per la missione americana, v. *Excavations at Carthage 1975-77 conducted by the University of Michigan*, voll. I-VI, ed. J.H. HUMPHREY, Ann Arbor, The University of Michigan, 1976-1981. Per la missione italiana, v. *Gli scavi italiani a Cartagine*, in «Quad. Arch. Libia» 13, 1983, pp. 5-61.

¹³ V. in gen. sulla Sardegna L. PANI ERMINI, *Antichità cristiana e alto medio evo in Sardegna attraverso le più recenti scoperte archeologiche*, in *La cultura in Italia*, cit., a nota 11, pp. 903-911. A.M. GIUNTELLA, L. PANI ERMINI, *Cornus (Oristano). Indagini nell'area paleocristiana. Relazione preliminare della campagna 1978*, in «NSc» 1981, serie VIII, vol. XXXV, 1982, pp. 541-591.

¹⁴ F. VILLEDIEU, Thèse de IIIe cycle sostenuta nel gennaio 1982 ad Aix-en-Provence sotto la direzione di P.-A. Février, in corso di stampa, dal titolo: *Les fouilles de l'enceinte romaine tardive de Turris Libisonis et les structures antérieures*.

¹⁵ Scavi eseguiti nel 1976-77 nel cantiere Navalmeccanica di Porto Torres, sinora inediti (relazione consegnata alla Soprintendenza arch. di Sassari nel 1980).

Raimondo Zucca
Macomades in Sardinia

1. Il tema della persistenza di componenti culturali preromane nell'ambito di regioni romanizzate ha suscitato, in anni recenti, numerosi interventi¹.

In questa sede si intende esaminare la documentazione relativa a tre centri antichi della Sardegna caratterizzati da un medesimo toponimo: *Magomadas*, ricondotto, dalla quasi totalità degli autori², all'area linguistica semitica.

Si tratterà di verificare se la persistenza del toponimo punico, posteriormente al termine del dominio cartaginese in Sardegna (238/37 a.C.) costituisca o meno un indizio di una particolare resistenza alla romanizzazione.

Dei centri denominati *Magomadas*, uno, ubicato in Planargia, è noto da tempo alla letteratura archeologica e linguistica della Sardegna³; il secondo, situato presso Nureci (OR) è stato segnalato recentemente da G. Paulis⁴; il terzo, infine, localizzato nel territorio di Gesico (CA), benché figurasse tra i centri scomparsi nel *Dizionario* di

¹ Cfr. bibl. citata da A. MASTINO, *Le relazioni tra Africa e Sardegna in età romana. Inventario preliminare*, n. 113 (in stampa).

² Cfr., da ultima, A.M. BISI INGRASSIA, *Note ad alcuni toponimi punici e libici della Cirenaica*, «QAL», III, 1977, pp. 129-130, con bibl. precedente. Per la *Magomadas* di Planargia, a parte l'erronea interpretazione di J.P. NURRA, *Quae supersunt ad historiam Sardiniae pertinentia*, I, s.d., ms. Biblioteca Universitaria Cagliari, f. 138 («luogo di mirto»), v. G. SPANO, *Vocabolario Sardo Geografico Patronimico ed Etimologico*, Cagliari 1872, p. 68 e A. MASTINO, *Cornus nella storia degli studi*, Cagliari 1979 p. 76, n. 5 con i testi precedenti. Ingiustificate le obiezioni all'etimologia punica di *Magomadas* di B. TERRACINI, *Osservazioni sugli strati più antichi della toponomastica sarda*, Atti del Convegno Archeologico Sardo, Reggio Emilia 1927, p. 142 (v. M.L. WAGNER, *La lingua sarda*, Berna 1951, pp. 144-45, n. 14).

³ Per la letteratura linguistica v. *supra* n. 2; per quella archeologica cfr. S.M. CECCHINI, *I ritrovamenti fenici e punici in Sardegna*, Roma 1969, p. 116.

⁴ G. PAULIS, *Lingua e cultura nella Sardegna bizantina. Testimonianze linguistiche dell'influsso greco*, Sassari 1983, pp. 35-6, n. 5.

G. Casalis⁵ e nell'opera sui *Villaggi abbandonati* di J. Day⁶, non è mai stato riconosciuto finora tra i centri di origine punica.

Nell'accingersi all'esame delle testimonianze relative alle tre *Macomades*⁷ della Sardegna, si deve notare che i tipi di fonti più significative sulla questione del processo di romanizzazione, le fonti epigrafiche e letterarie, risultano quasi assolutamente assenti nei centri in discorso.

La stessa documentazione archeologica, derivata dalla letteratura del secolo scorso e da ricerche di superficie, non costituisce un campione sufficientemente esemplificativo delle strutture economiche negli insediamenti antichi in esame.

2. L'odierno centro di Magomadas (NU), risulta localizzato presso la costa centro occidentale sarda. Magomadas, attestata nelle forme *Matumatas*⁸, *Magumadas*⁹, *Magumadis*¹⁰, e, successivamente, come *Magomadis*¹¹ e *Magomadas*¹², è di fondazione medievale (XIII secolo) ma ha ereditato la denominazione di un insediamento antico localizzato sul colle di S. Nicola, a circa 2,5 Km ad ovest dell'abitato attuale¹³.

L'altura, allungata in senso est-ovest, raggiunge la quota 177 m. slm nella punta S. Nicola, ed è caratterizzata dalla sommità relativamente pianeggiante e dai fianchi scoscesi.

L'occupazione del sito rimonta, allo stato delle conoscenze, ad età nuragica, come documenta il nuraghe Santu Nicola «che fa parte

⁵ V. ANGIUS, in G. CASALIS, *Dizionario Geografico-Storico-Economico-Statistico degli Stati di S.M. il Re di Sardegna*, 8, Torino 1841, p. 20.

⁶ J. DAY, *Villaggi abbandonati in Sardegna dal trecento al settecento. Inventario*, Paris 1973, p. 51, nr. 222.

⁷ Tale dovrebbe essere la denominazione dei tre centri in periodo romano, cfr. *infra* note 48-50.

⁸ P. SELLA, *Rationes decimarum Italiae nei secoli XIII e XIV. Sardinia*, Città del Vaticano 1945, nr. 1282 (a. 1346-1350).

⁹ P. TOLA, *Codex diplomaticus Sardiniae*, I, Torino 1861, p. 834 (a. 1388).

¹⁰ *Ibidem*, p. 833 (a. 1388).

¹¹ J.F. FARA, *De Chorographia Sardiniae* (ed. Cibrario), Torino 1835, p. 71.

¹² S. VIDAL, *Annales Sardiniae*, I, Milano 1647, p. 23.

¹³ L'attuale Magomadas venne fondata intorno al 1226 in seguito alla distruzione, operata da pirati, dell'antico centro omonimo sito a S. Nicola. Cfr. V. ANGIUS, in G. CASALIS, *Dizionario cit.*, 10, Torino 1842, pp. 53-56; P. MARTINI, *Storia delle invasioni degli Arabi e delle piraterie dei barbareschi in Sardegna*, Cagliari 1861, p. 49; J. DAY, *Villaggi cit.*, pp. 120-21, nr. 206; MASTINO, *Cornus cit.*, p. 76.

di una catena di vedette sorveglianti il litorale, in corrispondenza al nuraghe Monte Furrù e ad altri del distretto di Cuglieri»¹⁴.

L'insediamento punico nel sito può inferirsi dal toponimo *Magomadas* che la tradizione popolare connette all'abitato antico di S. Nicola, dal tipo geomorfologico dell'altura caratterizzante vari centri punici¹⁵ e, indirettamente, dalla diffusione della cultura materiale cartaginese nell'hinterland di Bosa¹⁶.

Le testimonianze della romanizzazione del territorio in esame, giuridicamente pertinente alla città di Bosa, forse dotata in età imperiale di statuto municipale¹⁷, non sono numerose.

Deve innanzi tutto notarsi che la *via a Tibulas Sulcis*¹⁸, lasciata Bosa, transitando presso le *Τέμον ποταμῶν ἐκβολαί*¹⁹ e le località di S'Istagnone e Turas, raggiungeva Magomadas, dirigendosi, quindi, a sud verso Cornus²⁰. G. Spano segnalava nel secolo scorso «in questo sito di S. Nicola (...) ruderi di antichi edificii, sepolture, stoviglie ed altro»²¹.

Una recente ricognizione di superficie²² nella suddetta località ha consentito di individuare ceramica sigillata italica, sigillata africana chiara A e chiara D, ceramica africana da cucina.

In una località non precisata dal territorio di Magomadas non lungi da San Nicola, nel 1873 furono segnalati «gli avanzi di qualche oppido. [Il Can. Angelo Pugioni] di tanto in tanto vi scopre frammenti figulini dell'epoca romana, e monete dell'alto impero; tra le quali

¹⁴ A. Taramelli, *Carta archeologica d'Italia*. Fogli 205-206. Capo Mannu-Macomar, Firenze 1935, p. 222, nr. 28.

¹⁵ Cfr. F. BARRECA, *Le fortificazioni fenicie e puniche in Sardegna*, Atti del I Congresso italiano di Studi sul Vicino Oriente Antico, Roma 1978, pp. 120-23.

¹⁶ Cfr. CECCHINI, *Ritrovamenti*, cit., pp. 83 (Sagama), 89 (Scano Montiferro); *Guida d'Italia. Sardegna* (T.C.I.), Milano 1984, p. 456 (Cuglieri, loc. Sessa).

¹⁷ P. MELONI, *La Sardegna romana*, Sassari 1980, pp. 247-8.

¹⁸ *Itinerarium Antonini*, p. 84 Wesseling.

¹⁹ Ptolem. III, 3, 2.

²⁰ MASTINO, *Cornus*, cit., p. 76.

²¹ G. SPANO, *Emendamenti ed aggiunte all'Itinerario dell'Isola di Sardegna del Conte Alberto della Marmora*, Cagliari 1874, p. 117.

²² I dati presentati in testo sono dovuti alla liberalità della Dott.ssa Antonietta Boninu, Direttrice presso la Soprintendenza Archeologica di Sassari, che ha in preparazione uno studio sulla località. Alla Dott.ssa A. Boninu ed alla Soprintendente F. Lo Schiavo sono grato per avermi autorizzato a segnalare in questa nota tali dati.

accenneremo una moneta del triumviro monetale Gallio Luperco²³, di cui ci fece dono»²⁴.

Maggiore rilievo ha la documentazione epigrafica: lo Spano curò nel 1873 l'edizione di un'epigrafe di Caracalla: «Un altro frammento marmoreo fu pure trovato in Magomada, in cui fu scolpita un'iscrizione onoraria, che trovasi nella collezione del Prof. Mocci in Cuglieri: IMP. M. ANTON/... AUREL/PII FELICIS»²⁵. Nonostante le discordanze sul genere di iscrizione e sulla materia, l'epigrafe sembra da identificarsi con un *signaculum* eneo, con il medesimo testo, edito in *CIL X*, 8059, 2: *Imp(eratoris) M(arci) Aureli Se/veri Anto(nini)/pii felicis*, con provenienza anche da Cornus o da Tresnuraghes²⁶. L'iscrizione è stata datata da A. Mastino al 211-217 d.C.²⁷.

Un'epigrafe funeraria rinvenuta di recente a Magomadas è stata segnalata da G. Sotgiu²⁸.

Dal limitrofo centro di Flussio provengono infine due *tituli* funerari:

CIL X, 7137: (rosa) *D(iis) M(anibus)/ Quinto mer/enti vixit a (n)/nis LV*.

CIL X, 7938: (rosa) *D(iis) M(anibus) [- - -]*.

Le due iscrizioni per la dedica abbreviata ai Mani hanno come *terminus post quem* la metà del I sec. d.C. circa²⁹, ma potrebbero essere di età imperiale avanzata, tenuto soprattutto conto della riduzione del sistema onomastico tradizionale dei *tria nomina* al solo *cogno-*

²³ Cfr. *RIC I*, p. 34, nr. 171 (22 a.C.).

²⁴ G. SPANO, *Scoperte archeologiche fattesi in Sardegna in tutto l'anno 1873*, Cagliari 1873, p. 16.

²⁵ G. SPANO, *Scoperte (...) 1873*, cit., p. 38.

²⁶ G. SPANO, *Scoperte archeologiche fattesi in Sardegna in tutto l'anno 1876*, Cagliari 1876, p. 34; A. MOCCI, *L'antica città di Cornus con cenni biografici di Ampsicora*, Bosa 1897, pp. 51-2; A. TARAMELLI, *Cuglieri. Ricerche ed esplorazioni nell'antica Cornus*, «Not. Sc.», 1918, p. 305, nota; MASTINO, *Cornus*, cit., p. 13, nr. 54.

²⁷ MASTINO, *Cornus*, cit., p. 136, nr. 54; ID., *Le titolature di Caracalla e Geta attraverso le iscrizioni (indici)*, Bologna 1981, p. 35.

²⁸ G. SOTGIU, *Nuovi contributi dell'epigrafia latina alla conoscenza della Sardegna romana*, in *La ricerca storica sulla Sardegna*, cit., p. 106, n. 67.

²⁹ G. SOTGIU, *Riscoperta di una iscrizione, CIL X 7588 (Contributo alla conoscenza della «familia Caesaris» in Sardegna)*, in *φιλικὰ χάρις. Miscellanea in onore di Eugenio Manni*, Roma 1978, pp. 2028-29, n. 11.

men *Quintus*³⁰, peraltro già nota altrove³¹.

3. *Magomadas* di Nureci (OR) risulta collocata nella Sardegna centrale interna, nell'area della curatoria medievale di Part'Alenza, succedanea, probabilmente, del *territorium* di Οὐαλειντρία πόλις³².

Il toponimo, menzionato per la prima volta dall'Angius nella forma *Magumadas*³³, è stato recentemente segnalato da G. Paulis:

«Vicino a Nureci (IGM 218, III, NO, Genoni; Q.U. Catasto, f. 4, Nureci) si trova una regione chiamata *Magomadas*, nei pressi della quale scorre un Riu *Magomadas*, (...). Il nome *Magomadas* è identico a quello dell'insediamento punico sulla costa occidentale sarda, a sud di Bosa, il cui etimo è semitico: *magom-hadash* = la città nuova, il luogo nuovo.

Anche oggi che la ricerca archeologica ha già individuato tracce della civiltà punica a Nureci, questo dato linguistico può interessare l'archeologo. Basta osservare che gli lascia intravedere la denominazione semitica del centro sorto nella zona ed il rilievo che quell'insediamento poteva avere nel sistema coloniale punico della Sardegna centrale»³⁴.

La località di *Magomadas* è situata in regione Pranu S'Ollastu, un pianoro allungato in senso NNE/SSW, a Km 1,200 a WEW di Nureci.

Il pianoro, di formazione calcarea, si eleva da quota 299 a quota 349 slm, raggiunta all'estremità nord, presentandosi, soprattutto sul versante orientale, con i fianchi scoscesi.

A levante del breve altopiano si apre una fertilissima piana, solcata dal Riu *Magomadas* e limitata, sul lato orientale, da un sistema di colline.

Nonostante la sua relativa altezza il pianoro di *Magomadas* consente un ampio campo di osservazione sia in direzione ovest (verso

³⁰ I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, Societas Scientiarum Fennica. Commentationes humanarum litterarum, 36, 2, Helsinki 1965, p. 174 e indici *ad v.* (p. 408).

³¹ Cfr. per la Sardegna le osservazioni di A. MASTINO, *Popolazione e classi sociali a Turris Libisonis: i legami con Ostia*, in A. BONINU, M. LE GLAY, A. MASTINO, *Turris Libisonis colonia Iulia*, Sassari 1984, p. 64; per l'Africa cfr. H.G. PFLAUM, *Spécificité de l'onomastique romaine en Afrique du Nord*, L'onomastique latine, Paris 1977, p. 319.

³² Ptolem. III, 3, 7; per la curatoria medioevale cfr. F.C. CASULA, *Giudicati e Curatorie*, Atlante della Sardegna, II, Roma 1978, p. 98.

³³ V. ANGIUS in G. CASALIS, *Dizionario*, cit., 12, Torino 1843, p. 744.

³⁴ G. PAULIS, *Lingua*, cit., pp. 35-6.

Usellus ed il Monte Arci), sia in direzione nord (Sarcidano e Mandrolisai).

Un insediamento nuragico nella località in esame è documentato dalla numerosa ceramica d'impasto ivi rinvenuta, tra cui un frammento di ansa a gomito rovescio, probabilmente della prima età del Ferro.

Il centro punico di *Magom-hadash* parrebbe articolarsi in un'acropoli, localizzata nel settore settentrionale del pianoro, conformato a torrione naturale ellittico di m. 100 x 60, e in un abitato che si estende ad ovest e a sud del torrione roccioso.

La necropoli potrebbe situarsi a NW dove si individuano lastre calcaree, poste a coltello, forse interpretabili come resti di tombe a cassone.

Sull'acropoli, a quota a 349 m. slm, si osserva un muro in blocchetti calcarei subsquadrati, che recinge un dado di roccia opportunamente sagomato, costituente probabilmente la base di un mastio quadrangolare di m. 10 di lato.

Questa struttura è inserita all'interno di una cinta muraria ellittica, a grossi blocchi subsquadrati, che sfrutta, come piano di posa, il ciglio del torrione calcareo di m. 100 x 60.

Altri resti, assai degradati, di mura sembrano seguire il margine esterno dell'altura, costituendo, forse, la cinta muraria dell'insediamento.

I materiali piú antichi riferibili al centro punico sono costituiti da frammenti di tazze a pareti quasi verticali e di anforoni commerciali ad orlo rialzato del V sec. a.C.

Al IV ed al III sec. a.C. si ascrivono ancora anfore commerciali e ceramica da mensa (piatti, anforette, brocchette) e di uso domestico (bacili, *louteria* con palmette stampigliate).

In assenza di scavi non riusciamo a definire le innovazioni urbanistico-architettoniche che il processo di romanizzazione determinò nel centro di *Magom-hadash*.

Risulta comunque evidente l'introduzione del laterizio per la copertura delle abitazioni e per altri usi.

Relativamente ai documenti di cultura materiale romana si deve notare l'afflusso di anfore vinarie Dressel 1 e di vasellame fine da mensa a vernice nera (Campana A e B) durante l'età tardo repubblicana.

In periodo imperiale sono documentate larghe importazioni di sigillata italica e successivamente di sigillata chiara africana di tipo A e D, di ceramica africana da cucina e di lucerne mediterranee che ac-

compagnavano i contenitori anforari *tripolitani e africani* e le anfore cilindriche del tardo impero.

Isolato risulta il rinvenimento di un dupondio di Augusto del monetiere *C. Cassius Celer* (72 a.C.)³⁵.

Nel restante territorio di Nureci sono ampiamente documentate le fasi culturali punica³⁶, romana³⁷ ed altomedievale³⁸, ma non si possiedono testimonianze epigrafiche. Nelle regioni limitrofe abbiamo comunque diverse attestazioni delle persistenze onomastiche preromane (indigene e/o puniche)³⁹.

4. Nell'articolo *Gesico*, del *Dizionario* del Casalis, V. Angius scriveva: «*In diversi siti (del territorio di Gesico) si sono osservate vestigia di antiche popolazioni; una all'austro nel luogo denominato da S. Amatore (...), un'altra nel luogo detto Magumadas a un miglio da Gesico verso il meriggio*»⁴⁰.

L'area dell'insediamento antico di *Magumadas* è sita alle falde meridionali di un colle, elevato sino ai 289 m. slm, degradante verso la vallata del Riu Mannu.

Lo stanziamento umano rimonta anche in questo sito ad età nuragica, documentata da ceramica d'impasto e da industria litica in basalto (macine a sezione triangolare).

I materiali punici riferibili all'originaria *Magumadas* non risalgono oltre il IV sec. a.C.: si tratta di anfore commerciali e di vasi da mensa (coppe, piatti e patere), imitanti prodotti a vernice nera attici e di fabbrica laziale ed attribuibili ad età tardo classica ed ellenistica.

Il centro perdurò in età romana repubblicana ed imperiale, fino alle soglie dell'altomedioevo.

I quadri commerciali del periodo repubblicano ci attestano larghe

³⁵ Cfr. *RIC*, I, p. 35, nr. 166. Sulle testimonianze archeologiche di *Magomadas* individuate da E. Usai e dallo scrivente, cfr. E. USAI, R. ZUCCA, *Colonia Iulia Augusta Uselis*, «SS», XXVI (in stampa). Per la fase nuragica cfr. A. TARAMELLI, F. NISSARDI, *L'altipiano della giara di Gesturi in Sardegna ed i suoi monumenti preistorici*, «MonAL» XVIII (1907), c. 107.

³⁶ F. BARRECA, *La Sardegna fenicia e punica*, Sassari 1979, p. 183.

³⁷ R.I. ROWLAND JR., *I ritrovamenti romani in Sardegna*, Roma 1981, pp. 76-77.

³⁸ L. PANI ERMINI, *Due patere in argento inedite del Museo Archeologico di Cagliari*, «SS», XXI, 1968-1970, pp. 22-27; ROWLAND, *Ritrovamenti*, cit., p. 77.

³⁹ Cfr. ad es. *ILSard*, I, 172, 174-7, 180, 217 e ROWLAND, *Aspetti di continuità*, cit., p. 467.

⁴⁰ ANGIUS in CASALIS, *Dizionario*, cit., 8, Torino 1841, p. 20.

importazioni di anfore vinarie greco-italiche Dressel 1 e di ceramica da mensa di produzione campana (Campana A) e di area etrusca (Campana B).

In epoca imperiale si verifica l'acquisizione di vasellame fine da tavola in sigillata italica e, successivamente, in sigillata chiara A e D.

Finora la ricerca non ha individuato che scarsi frammenti di anfore *africane* per trasporto dell'olio⁴¹.

La pertinenza durante il medioevo di Gesico alla curatoria di Siurgus, cui apparteneva pure Serri⁴², nel cui territorio sorgeva Biora⁴³, potrebbe farci ritenere che all'*ager* di questo centro della *via ab Ulbia Caralis, per mediterranea*⁴⁴, debba assegnarsi la *Magumadas* di Gesico. La stessa *via*, che attraversava la regione di Gesico⁴⁵, costituiva un veicolo della romanizzazione⁴⁶. L'unico elemento epigrafico del territorio di Gesico è comunque costituito dal bollo di una lucerna⁴⁷.

5. Le *Macomades* sarde hanno il loro *pendant* toponomastico nelle tre *Macomades* del Nord Africa: *Macomades Maiores*⁴⁸ in Tripolitania, *Macomades Minores*⁴⁹ in Bizacena e *Macomades*⁵⁰ in Numidia.

⁴¹ Ricerche inedite dello scrivente e degli Assistenti archeologici della Soprintendenza Archeologica di Cagliari M. Piras e M. Sannia.

⁴² F.C. CASULA, *Giudicati*, cit., p. 111.

⁴³ G. LILLIU, *Per la topografia di Biora (Serri-Nuoro)*, «SS», VII, 1947, pp. 27-104.

⁴⁴ *Itinerarium Antonini*, p. 80, Wesseling.

⁴⁵ LILLIU, *Topografia*, cit., p. 42.

⁴⁶ G. PESCE, *Sarcofagi romani in Sardegna*, Roma 1957, pp. 54-9; ROWLAND, *Ritrovamenti*, cit., p. 49.

⁴⁷ *ILSard*, II, 1, nr. 471 f (*Pull/aeni*).

⁴⁸ *Μαχομάδα* (Ptolem. IV, 3, 14); *Macomadibus Syrtis* (Itin. Ant. 64, 8); *Macomades Selorum* (Tab. Peutling.); *Macumades Maiores* (An. Rav. 5, 6); *Sacomades* (An. Rav. 3, 5); *Macitapades Maiores* (Guido 521, 18); etnico: *Macomadensis* (Notit. Imp. Occid., 31, 23 Seek). Cfr. FORCELLINI, *Totius latinitatis onomasticon*, Prato 1887, pp. 255-56; *CIL VIII*, 2, p. 923; SCHWABE, in *RE XIV*, 1 (1928), s.v. *Macomada* 1, c. 161.

⁴⁹ *Μαχομάδα* (Ptolem. IV, 3, 3); *Macomades* (Plin. V, 25; Mel. 7, 2; Capell. 6, 670; Itin. Ant., 59, 4); *Macumades* (An. Rav. 3, 5); *Macumades minores* (An. Rav. 5, 6; Guido 520, 7; Tab. Peutling.); *Macomadia Rusticiana* (Gest. Collat. Carthag. Cognit. I, n. 197); etnico: *Macomaziensis* (Gest. Collat. Carthag. Cognit. cit.). Cfr. FORCELLINI, pp. 255-56; *CIL VIII*, p. 480; SCHWABE, in *RE cit.*, s.v. *Macomada*-2, c. 161.

⁵⁰ *Macomades* (Itin. Ant., 27, 5; Sententia episcop. 22; Augustin., *De Bapt. contra Donatist.*, n. 55); etnico: *Macomadiensis* (Augustin., *Contra Crescon.*, 2, 10; Notit. Afr. Numid., n. 84). Cfr. FORCELLINI, p. 255; DESSAU, in *RE XIV*, 1, 1928, s.v. *Macomada*-3, c. 161.

Il toponimo dipende dal punico *mqm hds* con il significato di «luogo, città nuova».

L'equivalenza *mqm hds* = Νεάπολις (accanto al più comune *qrthdšt* = Νεάπολις⁵¹) sembra accertata in base ad un passo dello *Stadiasmus* dove si menziona una Νεάπολις che corrisponde alla *Macomades* delle altre fonti⁵².

Non deve tacersi, tuttavia, che il Février ha posto in luce la pluralità di significati del termine *mqm* (luogo, tempio, tomba)⁵³, per cui le suddette equivalenze (*mqm hds* = Νεάπολις) andrà valutata in relazione ad ognuna delle *Macomades* note.

Al riguardo A.M. Bisi ha osservato che la «denominazione di città nuova comporta in genere nei territori di colonizzazione semitica un'opposizione con quello di città vecchia», mentre «per tutte e tre le *Macomades* nord africane sembrano invece mancare indizi di insediamenti anteriori»⁵⁴.

La *Magomadas* della Planargia avrebbe, secondo la Bisi, la propria *palaiapolis* in *Othoca*⁵⁵, centro fenicio situato sulla costa orientale della laguna di S. Giusta, presso Oristano⁵⁶.

Si deve notare che una corrente di studi che risale ad E. Pais⁵⁷

⁵¹ D. NEIMAN, *Phoenician place-Names*, «JNES», XXIV, 1965, p. 115; ID., *Char-chédôn = New City*, «JNES», XXV, 1966, p. 42; M.G. GUZZO AMADASI, *Neapolis: qrthdšt in Sardegna*, «RSO», XLIII, 1968 pp. 19-21.

⁵² *Stadiasmus*, § 107 (Müller, GGM, I, p. 465). Si osservi inoltre che lo pseudo-Scilace in un passo lacunoso del *Periplo* doveva menzionare lo stesso centro: 'Απὸ δὲ Ἐσχίδων [εἰς Μακομάδα ἢ Νεάπολιν] πλὴν ἡμέρας (Ps. Scilax, *Peryplus*, § 110 [Müller, GGM, I, p. 87]). Non va taciuto comunque che la consistenza urbanistica e amministrativa delle varie *Macomades* non risulta sufficientemente chiarita: *Macomades Miores* è *oppidum liberum* secondo Ptolem. IV, 3, 14, è una *κώμη* e non una *πόλις*. *Macomades Miores* è *oppidum liberum* secondo Plin., 5, 3, 2 e *municipium* già al tempo della redazione dell'*Itinerarium Antonini* (cfr. M.S. BASSIGNANO, *Il flaminato nelle province romane dell'Africa*, Roma 1974, pp. 332-33 con bibl. precedente). Gli scavi hanno riguardato prevalentemente le aree paleocristiane di questa sede episcopale (A. ENNABLI, in R. STILLWELL, W.L. MAC DONALD, M.H. MAC ALLISTER, *The Princeton Encyclopedia of classical sites*, Princeton 1976, pp. 539-40, s.v. *Macomades Miores*). *Macomades* di Numidia divenne sede vescovile entro il III sec. d.C.

⁵³ J.G. FÉVRIER, *Paralipomena Punica. VIII. Le mot māqôm en phénicien-punique*, «Cahiers de Byrsa», IX, 1960-1961, pp. 33-6.

⁵⁴ BISI INGRASSIA, *Note*, cit., p. 130.

⁵⁵ V. BERTOLDI, *Sardo-Punica. Contributo alla storia della cultura punica in terra sarda*, «PdP», II, 1947, p. 24; BISI INGRASSIA, *Note*, cit., p. 130.

⁵⁶ Cfr. R. ZUCCA, *Il centro fenicio-punico di Othoca*, «Rivista di Studi Fenici», IX, 1981, pp. 99-113.

⁵⁷ E. PAIS, *Intorno a due iscrizioni greche trovate in Sardegna*, Ricerche storiche e geografiche sull'Italia antica, Torino 1908, p. 575, n. 2; E. DE FELICE, *La Sardegna nel*

connette *Othoca* (dalla radice semitica 'tq = [città] vecchia) a *Neapolis*, localizzata all'estremità sud orientale del golfo di Oristano ad una ventina di Km. a sud di *Othoca*.

Magomadas potrebbe invece costituire una «città nuova» rispetto a *Bosa*, città fenicio-punica⁵⁸ ubicata a circa 3,5 Km. a NE della originaria Magomadas.

Le altre due *Macomades* sarde ci ripropongono il problema dell'individuazione di una eventuale *palaiapolis*.

In effetti ogni fondazione denominata «città nuova», in assenza di testimonianze letterarie, può essere tale sia rispetto ad un insediamento più antico localizzato nella stessa area⁵⁹ sia rispetto ad una *metropolis* o, comunque, ad una città esterna⁶⁰.

Non può escludersi inoltre che il toponimo definisse *nuove fondazioni* di carattere militare volute da Cartagine nel quadro della sua politica di espansione all'interno della Sardegna, attraverso la costituzione di sistemi fortificati⁶¹.

Particolare rilievo assume la persistenza di un toponimo punico durante il periodo romano e medievale fino ai nostri giorni.

Il dato toponomastico non consente, di per sé, la definizione del quadro della continuità culturale punica durante il periodo romano⁶².

D'altro canto gli elementi di cultura materiale ci mostrano sia la *Macomades* subcostiera sia le due interne strettamente dipendenti dai circuiti commerciali mediterranei e, in particolare, a far data della fine del I sec. d.C., da quelli africani per quel che concerne l'approvvigio-

Mediterraneo in base alla toponomastica costiera antica, «SS», XVIII, 1962-1963, pp. 90-91, con bibl. precedente; da ultimo P. CINTAS, *Manuel d'archéologie punique*, I, Paris, 1970, p. 56, n. 216.

⁵⁸ Un'iscrizione fenicia da Bosa (dispersa) è riportata al IX-VIII sec. a.C. (M.G. GUZZO AMADASI, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie d'occidente*, Roma 1967, Sardegna, nr. 18). Dall'area di San Pietro, dove era ubicata la necropoli romana, provengono uno scarabeo in corniola, un amuleto egittizzante (?) e monete puniche (G. SPANO, *Memoria sopra l'antica Cattedrale di Galtelli e scoperte archeologiche fatte nell'isola in tutto l'anno 1872*, Cagliari 1872, p. 23; ID., *Scoperte... 1873*, cit., p. 16). Sul centro arcaico cfr. A. MASTINO, *Le origini di Bosa*, Il IX Centenario della Cattedrale di San Pietro di Bosa, Sassari 1974, pp. 108-10; G. TORE, *Le origini di Bosa*, Il Convegno, 29, 1-2 (1976) pp. 4-5; ID., *La localizzazione della Bosa arcaica*, Il Convegno, 30, 3-4 (1977), p. 8.

⁵⁹ F. BARRECA, *La città punica in Sardegna*, Bollettino del Centro di Studi per la Storia dell'architettura, 17, 1961, pp. 35-6.

⁶⁰ ST. GSELL, *Histoire ancienne dell'Afrique du nord*, I, Paris, 1913, p. 376.

⁶¹ BARRECA, *Sardegna*, cit., p. 296.

⁶² ROWLAND, *Aspetti di continuità*, cit., p. 469.

namento di prodotti specializzati, quali l'olio e il *garum*, e di vasellame domestico.

La scarsità di iscrizioni latine non consente soluzioni sicure sullo sviluppo della romanizzazione dei centri; all'interno, come si è notato, sono presenti nella documentazione epigrafica elementi onomastici preromani, che parrebbero un indizio di una resistenza alla romanizzazione più sensibile rispetto a quella delle aree costiere, dove l'onomastica preromana è quasi assolutamente assente⁶³.

In linea generale si possono riferire alle *Macomades* sarde le osservazioni di M. Benabou sulle persistenze toponomastiche preromane in Africa.

«Les toponymes d'origine libyque ou punique, préexistant à la romanisation, ont subsisté tant naturellement dans nombre de cités vouées à une rapide et intense romanisation. C'est que les Romains, s'installent d'abord dans les lieux où existait une tradition urbaine — ou tout au moins un habitat permanent — susceptible de leur fournir un cadre de vie; ne pouvaient faire autrement que d'adopter, le plus souvent, le nom indigène de la localité qu'ils occupaient»⁶⁴.

Anche in Sardegna, infatti, i toponimi latini si restringono ad alcuni centri di origine romana sorti prevalentemente come *stationes* delle *viae*, mentre la maggior parte dei centri urbani, in cui si sviluppò un intenso processo di romanizzazione, presenta una formazione toponomastica di origine preindeuropea⁶⁵.

⁶³ R. J. ROWLAND JR., *Onomastic remarks on roman Sardinia*, «Names», XXI, 2, 1973, pp. 97-102, con la parziale eccezione di Carales.

⁶⁴ M. BENABOU, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris 1976, p. 497.

⁶⁵ MELONI, *Sardegna romana*, cit., pp. 201-98 *passim*.

Giancarlo Susini

Quasi un bilancio

Dirò, come il prof. Le Glay e il prof. Mahjoubi: «me la sbrigo in due minuti», ma di solito me la sbrigo in un minuto e mezzo; soprattutto non intendo fare un bilancio, quindi deludo quel richiamo alla competenza con cui l'amico Schipani ha avviato l'epilogo di questa, che non esito a definire come una splendida giornata di studi. Gli stimoli nati dalle discussioni, dalle relazioni sono infiniti, e l'ora volge al fine, in realtà su argomenti del genere ci troveremmo volentieri a discutere per molto tempo ancora e in molte altre circostanze. Farò solo alcune considerazioni, direi quasi del tutto fuori di un bilancio. Certo, il punto focale di un bilancio dovrebbe proprio essere l'importanza di quella gamma di temi a cui soprattutto si sono dedicati i valorosi colleghi tunisini, cioè i problemi della continuità o meno, dell'evidenza o meno, dell'identità (come è stato detto dal collega Schipani) nella stessa euristica dei coefficienti di formazione culturale in un'Africa profondamente romanizzata.

Ma io vorrei sottolineare, uscendo proprio dal *temenos* del nostro colloquio, che quanto è qui trionfato, nei discorsi e negli interventi, sono il rispetto, l'attenzione, la simpatia, la passione per il valore e la complessità delle culture antiche dell'Africa. È un fenomeno questo che non coinvolge solamente gli addetti ai lavori, o le persone di rango universitario, dal professore allo studente, è un interesse che dilaga: su questi temi c'è gente che domanda, gente che ascolta, gente che aspetta una risposta; anche perché la liturgia dei centenari e dei millenari ci porta a pensare, per esempio, in questi anni, alla seconda guerra punica, alla presenza annibalica; è facile che nei mezzi di comunicazione di massa si parli di questo, è facile che si pongano domande su questo, è facile che si alimentino delle curiosità non banali.

Ebbene vorrei dire, quasi a cornice estranea (ma non troppo) al colloquio di oggi, che se c'è un'attenzione che l'opinione pubblica, nelle diverse *facies* della sua effervescenza culturale, porta a quello che sembra essere il primo atto di comparsa del mondo africano nella no-

stra cultura nazionale ed europea, e cioè il momento punico, se c'è, dicevo, una attenzione con la quale il mondo esterno valuta questa presenza, questa attenzione non si volge tanto alla sequenza dei fatti politici o militari, ma rappresenta il bisogno profondo di capire l'essenza, di capire i coefficienti delle culture molteplici, complesse, che camminavano prima e dopo Annibale, lui che veniva dalla lontana Iberia seguendo la via di Ercole, e che hanno composto tanti momenti e tanti aspetti della storia comune del Mediterraneo. E bene ha fatto, anche per questo, l'organizzazione di questo colloquio a dedicare metà della giornata, parte del colloquio stesso ai fenomeni religiosi, proprio perché i fenomeni religiosi con i loro palinsesti, con i loro inestricabili e appassionanti dubbi, con le interpretazioni e i sincretismi, con le passioni che ancora oggi suscitano, sul cui significato ancora ci si interroga, più che mai sono in grado di rappresentare la portata delle culture antiche, come specchio della storia della formazione dei popoli che si affacciavano e si affacciano tuttora al bacino del Mediterraneo.

La magistrale lezione del professore Le Glay, l'interessantissimo contrappunto del collega Mahjoubi ci hanno realmente portato nel vivo di una appassionante ricerca, che non si spegne nella polemica (tutt'altro), ma si ravviva nella serietà dell'impegno, nella scienza stessa del documento, nella passione della sua esegesi, della sua spiegazione. Mi è venuto quasi di pensare, mentre il prof. Le Glay parlava e proprio mentre concludeva la sua lezione, mi è venuto quasi di pensare che realmente l'indagine sui filamenti e sui fattori della religione antica e soprattutto della religione di un mondo romanizzato è la via per capire quello che forse fu il più potente *arcanum* della romanità e della formazione del mondo romano.

Ma consentitemi, per chiudere, considerazioni ancora più estemporanee: quindi, come vedete, tutt'altro che un bilancio, per il quale dovremmo restare qui molto a lungo e forse organizzare una seconda giornata. Abbiamo ascoltato altri punti di vista, altri interventi, altri apporti culturali: l'amico Mastino ha ricordato (e c'è stato uno scambio illuminante di considerazioni tra lui e il prof. Tronchetti) all'inizio della sua comunicazione la funzione di centralità che per certi aspetti economico-culturali la Sardegna ha assolto. La collega Vismara ha introdotto in questa valutazione, sotto lo stesso parametro, sotto la stessa cornice, anche l'apporto documentale di ricerche e di scavi fatti nella vicina Corsica. Io vorrei ora uscire dal tempo antico e venire alle valutazioni di oggi, al modo di pensare di oggi, di ieri e di oggi, al come si pensa spesso a questa terra di Sardegna; nelle culture di ieri e di

oggi si pensa spesso al valore della Sardegna come di una terra di periferia, un mondo di periferia, una preziosa periferia, con fenomeni di conservazione, di relegazione: tutti sanno quanto tutto ciò ha nutrito gli studi di diverse discipline del mondo classico. Ebbene, credo ora che, oggi come oggi, proprio raccogliendo una frase che il prof. Le Glay ebbe occasione stamattina di pronunciare dando la parola non ricordo più a quale collega, io credo che oggi come oggi possiamo arricchire questa posizione ribaltandola e dicendo: è vero, è vero che il messaggio e l'insegnamento della perifericità sono così vivi e importanti quando si viene e si studia in Sardegna, ma è anche vero che proprio con iniziative di questo genere come quella che oggi abbiamo vissuto, e con lo spirito che soprattutto sostiene queste iniziative, la Sardegna assume una funzione di centralità, di luogo di incontri tra diverse culture che nell'orizzonte del Mediterraneo occidentale tra l'Europa e l'Africa hanno realmente formato la civiltà.

Consentitemi ora di chiudere, in maniera rituale, se vogliamo, ma non convenzionale, ringraziando tutti, anzitutto l'Università di Sassari, il Dipartimento di Storia, la Facoltà di Magistero, la Camera di Commercio che ci ha ospitato, gli enti finanziatori (in particolare l'Assessorato alla pubblica istruzione della Regione Sarda, l'Amministrazione comunale di Sassari ed il Banco di Sardegna), i valorosi studiosi che sono intervenuti, anzitutto i colleghi tunisini, il prof. Slim, madame Slim, il prof. Mahjoubi, il prof. Le Glay, al quale è toccato il compito che non oso dire più gravoso, perché conosciamo le sue straordinarie energie, ma più impegnativo di questo Convegno, presiedendone la prima parte e tenendo una illuminante e magistrale relazione nella seconda parte; e ringrazio tutti gli altri che sono intervenuti: il prof. Schipani che ha presieduto la seconda parte del Convegno, la collega Vismara; nomino per ultimo (ma nell'ultimo ci sono i moti dell'affetto) il collega e amico Mastino, cui soprattutto si deve l'iniziativa, lo spirito, l'equilibrio, l'entusiasmo che anima queste realizzazioni; e poi tutti, tutti gli altri che sono intervenuti, gli studiosi, i professori; ma non dimentichiamo, accanto ai professori delle Università, non dimentichiamo gli operatori dei beni culturali delle Soprintendenze, non dimentichiamo mai, nella nostra cultura nazionale e regionale, che senza di loro l'opera dei professori, degli studiosi universitari sarebbe nella maggior parte dei casi sterile; e infine ringrazio gli studenti, perché senza di loro una grandissima parte di quello che qui si dice, che altre volte si dirà, che nel passato si è detto risulterebbe assolutamente sterile ed inutile.

E con questi sentimenti vi saluto e auguro un buon ritorno a tutti.

ABBREVIAZIONI

AA	Archäologischer Anzeiger
AAA	ST. GSELL, <i>Atlas archéologique de l'Algérie</i> , Alger - Paris 1911.
AAT	E. BABELON, R. CAGNAT, S. REINACH, <i>Atlas archéologique de la Tunisie</i> (au 1/50.000 ^e), première série, Paris 1893-1913.
AAT ²	R. CAGNAT, A. MERLIN, <i>Atlas archéologique de la Tunisie</i> (au 1/100.000 ^e), deuxième série, Paris 1914-26.
AAT, Tables	J.B. CHABOT, <i>Atlas archéologique de la Tunisie, Tables de la première série</i> , «BCTH», 1938-49, pp. 709-728.
AE	<i>L'année épigraphique</i> , Paris, 1888 sgg.
AEHE	Annuaire de l'École pratique des Hautes Études, IV ^e section, Sciences Historiques et philologiques.
Aevum	Aevum. Rassegna di scienze storiche, linguistiche e filologiche.
AFLC	Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università degli studi di Cagliari, nuova serie.
AFLMC	Annali delle Facoltà di Lettere-Filosofia e Magistero dell'Università degli studi di Cagliari.
AFMC	Annali della Facoltà di Magistero dell'Università degli studi di Cagliari, nuova serie.
Africa	Africa. Institut National d'Archéologie et d'Art, Tunis.
AJA	American Journal of Archaeology.
Altava	J. MARCILLET-JAUBERT, <i>Les inscriptions d'Altava</i> , Aix-en-Provence 1969.
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt. Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung</i> , Berlin-New York 1972 sgg.
Ant. Afr.	Antiquités africaines.
Arch. Class.	Archeologia classica. Rivista della Scuola nazionale di archeologia.
ASS	Archivio storico sardo.
BAA	Bulletin d'Archéologie algérienne.
BAGB	Bulletin de l'Association G. Budé.
BAS	Bullettino archeologico sardo, 1855-1864.
BAS, IIa serie	Bullettino archeologico sardo, ossia raccolta dei monumenti antichi di ogni genere di tutta l'isola di Sardegna, IIa serie, 1884 (a cura di E. PAIS).
BCTH	Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, nuova serie, B, Afrique du Nord.

- BSAF Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.
 Bull. AIEMA Bulletin d'information de l'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique.
- Byrsa* *Mission archéologique française à Carthage. Byrsa* I sgg. (Collection de l'École Française de Rome, 41), Roma 1979 sgg.
- Byzantion Byzantion. Revue internationale des Études byzantines.
 C. Arch. Cahiers Archéologiques. Fin de l'antiquité et Moyen âge.
 CEA Cahiers des Études anciennes.
 CEDAC Centre d'études et de documentation archéologique de la Conservation de Carthage, Bulletin.
- CGRAR Cahiers du Groupe de recherches sur l'armée romaine et les provinces, Paris 1977 sgg.
- Chiron Chiron. Mitteilungen der Kommission für alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts.
- CIL* *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin 1863 sgg.
CMT *Corpus des mosaïques de Tunisie*, Tunis 1973 sgg.
- CR Classical Review.
 CRAI Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- DA* CH. DAREMBERG, EDM. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Graz 1877-1919.
- DE* E. DE RUGGIERO, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, Roma 1895 sgg.
- DHA Dialogues d'histoire ancienne.
EAA *Enciclopedia dell'arte antica, classica ed orientale*, Roma 1958 sgg.
- EE* *Ephemeris Epigraphica. Corporis inscriptionum Latinarum supplementum*, Roma 1872-1913.
- Eos Eos. Commentarii Societatis Philologiae Polonorum.
 Epigraphica Epigraphica. Rivista italiana di Epigrafia.
EPRO *Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, a cura di M.J. VERMASEREN, Leiden 1961 sgg.
- ES Epigraphische Studien, Köln 1967 sgg.
- FA Fasti archaeologici. Annual Bulletin of Classical Archaeology.
 Hermes Hermes. Zeitschrift für klassische Philologie.
Hist. Aug. *Historia Augusta*.
 Historia Historia. Revue d'histoire ancienne.
IAMar. *Inscriptions antiques du Maroc*, II, *Inscriptions latines*, a cura di M. EUZENAT, J. MARION, J. GASCOU, Y. DE KISCH (Études d'antiquités africaines), Paris 1982.
- ICKarth.* L. ENNABLI, *Les inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage*, I, *Les inscriptions funéraires chrétiennes de la basilique dite de Sainte-Monique à Carthage*; II, *La basilique de Meidfa* (Collection de l'École Française de Rome, 25 e 62), Roma 1975 e 1982.
- ICO* M.G. GUZZO AMADASI, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in occidente*, Roma 1967.

- It.* *Inscriptiones Italiae*, Roma 1952 sgg.
- IL Afr.* R. CAGNAT, A. MERLIN, L. CHATELAIN, *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*, Paris 1923.
- IL Alg. I* ST. GSELL, *Inscriptions latines de l'Algerie. I. Inscriptions de la Proconsulaire*, Paris 1922.
- IL Alg. II* ST. GSELL, H.G. PFLAUM, *Inscriptions latines de l'Algerie. II, 1, Inscriptions de la Confédération Cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures*, Paris 1957; II, 2, Alger 1976.
- ILLRP* A. DEGRASSI, *Inscriptiones Latinae liberae rei publicae*, I-II, Firenze 1957-63; *Imagines*, Berlin 1956.
- IL Mar.* L. CHATELAIN, *Inscriptions latines du Maroc*, Paris 1942.
- ILS* H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, I-III, Berlin 1892-1916.
- IL Sard.* G. SOTGIU, *Le iscrizioni latine della Sardegna (Supplemento al Corpus Inscriptionum Latinarum, X e all'Ephemeris Epigraphica, VIII)*, I, Padova 1961; II, 1, Padova 1969.
- ILTun.* A. MERLIN, *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris 1944.
- IR Trip.* J.M. REYNOLDS, J.B. WARD PERKINS, *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, Roma 1952.
- JRS* Journal of Roman Studies.
- JS* Journal des Savants.
- Karthago* Karthago. Revue d'archéologie africaine.
- Klio* Klio. Beiträge zur alten Geschichte.
- Kokalos* Κώκαλος. Studi pubblicati dall'Istituto di storia antica dell'Università di Palermo.
- Latomus* Latomus. Revue d'études latines.
- Libya* Libya. Revue du Service des antiquités de l'Algérie.
- MAI* Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- MDAI(R)* Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts (Röm. Abt.).
- Meander* Meander. Revue de civilisation du monde antique.
- MEFRA* Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École Française de Rome, Antiquité.
- MMAI* Monuments et Mémoires publiés par l'Accadémie des Inscriptions et Belles Lettres (Fondation Piot).
- Mus. Afr.* Museum Africum. West African Journal of Classical and Related Studies.
- Mythol. Lex.* H.W. ROSCHER, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig 1844-1937.
- NBAS* Nuovo Bullettino archeologico sardo.
- ND* Notes ed Documents, nouvelle série, Institut National d'Archéologie et d'Art, Tunis.
- NS* Notizie degli scavi di antichità.
- O. Rom.* Opuscula Romana (Acta Instituti Romani Regni Sueciae).
- PCBE, AC* *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, in *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire (PCBE)*, a cura di A. MANDOUZE ed altri, I, Paris 1982.
- PFLAUM, Carr.* H.G. PFLAUM, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris, I-II, 1960; III 1961; suppl. 1982.

<i>PIR</i>	<i>Prosopographia Imperii Romani saec. I, II, III</i> , a cura di E. KLEBS, H. DESSAU, P. VON ROHDEN, Berlin 1897-1898.
<i>PIR³</i>	<i>Prosopographia Imperii Romani saec. I, II, III</i> , a cura di E. GROAG, A. STEIN, L. PETERSEN, Berlin-Leipzig 1933 sgg.
<i>PLRE</i>	<i>The Prosopography of the Later Roman Empire</i> , I, A.D. 260-395, a cura di A.H.M. JONES, J.R. MARTINDALE, J. MORRIS, Cambridge 1971; II, A.D. 395-527, a cura di J.R. MARTINDALE, Cambridge 1980.
QAL	Quaderni di Archeologia della Libia.
QSAE	Quaderni di Storia antica ed Epigrafia.
QSS	Quaderni sardi di Storia.
RA	Revue Archéologique.
RAC	Rivista di Archeologia cristiana.
R. Afr.	Revue Africaine.
RAL	Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche dell'Accademia Nazionale dei Lincei.
<i>RE</i>	A. PAULY, G. WISSOWA, W. KROLL, <i>Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft</i> , Stuttgart 1893 sgg.
REA	Revue des Études Anciennes.
REL	Revue des Études Latines.
RH	Revue Historique.
RPAA	Rendiconti della Pontifica Accademia di Archeologia.
RPh.	Revue de Philologie.
RT	Revue Tunisienne du Centre d'études et de recherches des sciences sociales, Tunis.
Sandalion	Sandalion. Quaderni di cultura classica, cristiana e medievale.
SS	Studi Sardi.
Stud. Magr.	Studi Magrebini.
ZPE	Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.

INDICI

1. INDICE DEI LUOGHI

- Abbasanta, 12
Abbir Maius, 78
Abitina, 78, 79
Acholla, 66, 132, 143, 144 e n. 43, 147 n. 55
Africa, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 15, 43, 47, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 59, 60, 61, 71, 74, 80 e n. 59, 81, 84 e n. 95, 85, 86, 87, 92, 99, 103, 105, 106, 111, 129, 130 e nn. 2-3, 135 n. 15, 137 n. 22, 139, 140 n. 28, 144 n. 45, 145, 146, 149, 153 n. 76, 154 e n. 76, 157, 158, 159, 167 e n. 3, 168 n. 5, 177, 179, 182, 189 n. 31, 190, 191, 192, 195, 197, 190
Africa nova, 90, 93
Africa Proconsolare, 7, 11, 50, 73 n. 1, 74, 75 n. 7, 79, 80 n. 59, 82, 85, 102, 130 e n. 3, 133 n. 11, 134 n. 13, 140 n. 29, 158 n. 84
Agbia, 65, 132
Aïn Djemala, 79
Aïn Es Sid, 21
Aïn Rchine, 79
Aïn Zeqtoun, 21, 39
Aix-en-Provence, 144 n. 45; 183 n. 14
Aleria, 179
Alessandria, 51, 53, 57, 58, 59
Algeri, 49, 57 n. 48
Algeria, 6, 73 n. 1, 75 n. 7, 77, 133 n. 10, 134 e n. 12
Alma, 78
Althiburos, 78, 93
Ammaedara, 77, 78, 80 n. 57
Apisa Minus, 78, 83 n. 81
Apulia, 107
Aquae Aptucensium, 78
Aradi, 78
Arles, 151 e n. 69, 152, 155, 158
Arnensis, tribù, 64, 65, 66, 84
Asadi, 78
Assalitanus pagus, 65
Assuras, 93, 95, 101, 105, 109
Atene, 47 n. *
Atlante, monti dello, 58
August, 135 n. 15
Augusta Raurica, 135 n. 15
Autun, 155 n. 78
Auzia, 54 n. 30
Avensa, 65
Avitina, 78, 79
Bab El Aïn, 91, 96, 97
Bacchuiana, Gens., 79 n. 33
Bagrada, fiume, 53, 65, 66
Banasa, 49, 51, 58
Bararus, 132, 143, 144 e n. 45, 145 e n. 55
Bèja, 12, 63, 64, 66, 70
Belalis Maior, 8, 63-71, 77, 78
Belalis Minor, 64
Beld Bèjà, 64
Biora, 192
Bir Derbal, 55 n. 39
Bisica Lucana, 79
Bizacena, 73 n. 1, 74, 75 n. 7, 192
Bologna, 13, 14
Bordy Djedid, 79 n. 42, 85 n. 104
Bosa, 187, 189, 194 e n. 58
Bou Arada, 78
Bou Assid, 80
Bou Jelida, 79
Bousalem, 66
Britannia, 51
Bruzio, 107
Bulla Regia, 51 e n. 14, 57 n. 49, 76 n. 9, 77, 78, 82, 132

- Byrsa, 76
- Caesarea*, 49, 58, 134 n. 12, 135 n. 15, 159
- Cagliari, 6, 12, 13, 14, 185 e n. 2
- Calabria, 107
- Campania, 106, 137, 190, 192
- Canopitana, colonia*, 78, 79
- Capsa*, 77, 131 n. 4
- Capua*, 151 n. 69, 155 e n. 78
- Carales*, 192, 195 n. 63
- Carpi*, 132
- Cartagine, 44, 48, 52, 54 e n. 30, 55, 56 e nn. 45 e 48, 57, 58, 63, 64, 65, 66, 67, 71, 75 e n. 8, 76 e n. 10, 78, 79 e n. 42, 80 n. 57, 83 n. 80, 85, 89, 90, 91, 100, 103, 132, 133 n. 11, 134 n. 14, 135 n. 15, 148 e nn. 58-59, 149, 169 n. 11, 173, 174 n. 30, 183, 194
- Castellu, 7, 11, 179, 180, 183
- Castra Vetera*, 135 n. 15
- Charente Maritime, 169
- Chemtou, 87 n. 131
- Cherchel, 49, 51, 58
- Cillium*, 77
- Cincari*, 131 n. 4
- Cirta*, 83 n. 80, 105, 106
- Claros*, 51
- Cnidus*, 49
- Colosseo, Roma, 151 e n. 69, 154, 155, 156, 157, 167
- Cornus*, 183, 187, 188
- Corsica, 9, 11, 179, 180, 182, 183, 198
- Corte, 179
- Costantina*, 55
- Cuglieri, 187 e n. 16, 188
- Cuicul*, 50, 53
- Dakar, 5
- Dalmatia*, 51
- Didyma*, 51
- Divodurum Mediomatricorum*, 135 n. 15
- Djebel Fkirine, 15 n. 1
- Djebel Oust, 20
- Djeradou, 44
- Dougga, 66, 70
- Egitto, 57, 58, 129, 181
- Eleusis*, 48, 52, 53
- El-Jem, 11, 14, 70, 76, 133 n. 11, 135, n. 16, 138, 140 e n. 30, 141, 143 n. 38, 144 e n. 46, 148, 149 e nn. 61 e 63, 150 nn. 64 e 66, 151 e n. 67, 152 n. 73, 153 nn. 75-76, 155 e n. 78, 156 e n. 79, 167 e n. 1, 168, 169 e nn. 8 e 12
- El-Kef, 76
- El-Lehs, 54 n. 32
- El-Mouassat, 80
- Enfida, 76, 80
- Etruria, 137
- Europa, 5, 199
- Fabia*, tribù, 66
- Flussio, 188
- Fossa Regia*, 44, 45, 65, 66
- Francia, 76 n. 12
- Furnos Maius*, 79
- Furnos Minus*, 79, 80
- Gabès, 167 n. 1
- Gallia, 159
- Gemellae*, 134 n. 12, 137, 138, 139 n. 26
- Genna Maria, nuraghe, 12
- Genoni, 189
- Gens Bacchiiana*, 79 n. 33
- Gesico, 185, 191, 192
- Ghorfa, 50, 57, 99
- Gigthis*, 77, 83 n. 80, 87 n. 128
- Giufi*, 82
- Golo, fiume, 179
- Grecia, 51, 61
- Grenoble, 76 n. 9
- Gunela*, 79
- Gunzuzi, pagus*, 89, 93
- Habs, 143 n. 38
- Hadrumentum*, 50, 57 n. 51, 70, 76, 80, 132
- Haïdra, 77
- Hammam-Biadha, 78
- Hammam Guergour, 55 n. 34
- Hammamet, 132
- Haut-Tell, 82, 89
- Henchir Ballich, 79
- Henchir El-Blida, 78
- Henchir El-Faouar, 8, 11, 64, 70
- Henchir El-Kelkh, 79
- Henchir El-Khandaq, 78
- Henchir El-Khima, 78

- Henchir El-Oust, 79
 Henchir Guennazia, 79
 Henchir Goungla, 79
 Henchir Meded, 56 n. 44
 Henchir Rekoub, 79
 Henchir Slimane, 79
 Henchir Zembra, 147 n. 54
Herculanum, 44 n. 21
 Hisn, 143 n. 38
Hispalis, 108 n. 221
 Hofrat Al Sijn, 143 n. 38
 Hofrat Al Toumi, 147 n. 54
Horatia, tribù, 102, 109

 Iberia, 198
 Ifriqiya, 71
 Ippona, 57 n. 48
 Italia, 73 n. *, 92, 99, 106 n. 211, 129, 137

 Jebel Bourja, 64
 Jebel Moraba, 132
Jenan-ez-Zaytoûna, 79

 Kairouan, 43, 71
 Kasr, 143 n. 38
 Kerkouane, 44, 172 n. 26
 Ksar Hellal, 131 n. 4

Lambaesis, 51 e n. 14, 58, 134 n. 12
 Lemta, 169 n. 8
Leptis Magna, 53, 57, 134 n. 12
Leptis Minor, 76, 132, 143 e n. 38, 144, 161
 Libia, 75 n. 7
 Lille, 96 n. 186
Lixus, 159
 Losa, nuraghe, 12
 Losanna, 76
 Lucania, 107
Luna, 136

Macitapades Maiores, 192 n. 48
Macomades di Sardegna, 185, 186, 192, 193 n. 52, 194
Macomades di Numidia, 192 e n. 50, 193 e n. 52
Macomades Maiores, 192 e n. 48, 193 n. 52
Macomades Minores, 192 e n. 49, 193 n. 52

Macomades Selorum, 192 n. 48
Macomades Syrtis, 192 n. 48
Macomadia Rusticiana, 192 n. 49
 Mactar, 51 e n. 14, 52, 53, 76, 88-111, 145 e n. 48, 146, 147 e n. 55
Mactaris, 9, 15, 77, 78, 80, 83, 84, 88-111, 132
M[ac]taritanor[um], [civitas], 93
Madauros, 47, 49, 50, 52, 53, 61
 Maghreb, 45
 Magomadas, 185 e n. 2, 186 e n. 13, 187, 188, 189, 191 e n. 35, 193, 194
Magom-hadash, 189, 190
 Mahdia, 71, 152 n. 73
 Mandrolisai, 190
Maracitanus, vicus, 54
 Mariana, 179
 Marocco, 58
Matarense, municipium, 79
 Mateur, 36, 79
 Matumatas, 186
 Mauretania, 49, 50, 58, 135 n. 15
 Mauretania Tingitana, 58
 Mediterraneo, mare, 5, 61, 64, 198, 199
 Mejerda, fiume, 66
Membressa, 78, 79
Meninx, 131 n. 4
 Menzel Bourguiba, 79
Mesarfelta, 134 n. 12, 137, 138
 Metz, 135 n. 15
Micidfa, basilica di, 78
Midicca, 79
Mididi, 108 n. 229
 Milano, 155 n. 78
 Mileto, 48, 51
Missua, 79
Miz[eo]t[te]r, 79
 Moknine, 76
 Monte Arci, 190
 Monte Erice, 50
 Monte Furrù, 187
 Mornag, 78
 Morsott, 58 n. 56
Mqm ḥdš, 193
 Musée Alaoui, 76
 Musée du Bardo, 76 e n. 9, 169 n. 11, 175 n. 31, 182
 Musée du Louvre, 76 n. 12

- Musée Lavigerie, 76
Mustis, 77, 79, 105

 Nabeul, 76
 Nagoya, 76
Naraggara, 55 e n. 38
 Navalmeccanica, Porto Torres, 183 n. 15
Neapolis (Nabeul), 76
Neapolis (Santa Maria di Nabui), 193 e n. 52, 194
 Nîmes, 151 e n. 69, 155, 158
Nora, 12
 Numidia, 51, 80 n. 59, 81 n. 66, 85 n. 105, 90, 95, 192, 193 n. 52
Numlulis, 65
 Nureci, 185, 189, 191

Oea, 55 n. 35, 56
Olbia, 192
 Olimpo, 54
 Oristano, 12, 185, 189, 193, 194
Othoca, 193, 194
 Oued Saboun, 89
 Oued Siliana, 65, 66, 89
 Oued Tessa, 65, 66
 Oued Zeqtoun, 20, 36

Paestum, 131 n. 4, 136
Paphos, 48
Papiria, tribù, 93, 104
 Parigi, 13, 73 n. *, 76 e n. 12
 Part'Alenza, 189
 Paulilatino, 12
 Pergamo, 51
 Pessinunte, 48
Pheradi Maius, 132
 Pisa, 13
 Planargia, 185 e n. 2, 193
 Pompei, 44, 131 n. 4, 136, 137
 Porto Torres, 183 e n. 15
 Pozzuoli, 135 n. 15, 136 e n. 19, 151 n. 69
 Praga, 76
 Pranu S'Ollastu, 189
 Pula, 151 e n. 69, 155
Pupput, 52, 131 e n. 6
Puteoli, 135 n. 15

Qrthāšt, 193
Quirina, tribù, 108

 Raqqada, 80
 Ras Dimas, 148 n. 56
 Rejiche, 151 n. 67
 Remada, 80 n. 58
 Rezia, 51
 Riu Magomadas, 189
 Riu Mannu, Gesico, 191
 Roma, 5, 46, 51, 53, 128 n. *, 149 n. 60, 152, 153 n. 76, 154, 155 e n. 78, 156 e n. 79, 167
 Rougga, 144 nn. 45-46
Rucuma, 79

Sabratha, 55 n. 34, 58, 61 n. 64, 134 n. 12
Sacomades, 192 n. 48
 Sagama, 187 n. 16
 Sahara, 85
 Sahel, 43, 71, 157 n. 81
 Saintes, 169 e n. 11
 Saint-Leu, 57 n. 48
 Salakta, 76, 152 n. 74
 Salambô, 172 n. 23
Salona, 151 n. 69
 Sannio, 106
 San Pietro, Bosa, 194 n. 58
 Santa Cristina, Paulilatino, 12
 Santa Giusta, 193
 Sant'Amatore, 191
 Santa Monica, Cartagine, 78
 Santu Nicola, 186 e n. 13, 187
 Sarcidano, 190
 Sardegna, 5, 6, 9, 11, 51, 87, 182, 183 n. 13, 185, 186, 189 e n. 31, 194, 195, 198, 199
Sardinia, 185
 Sassari, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 47 n. *, 129 n. *, 183 n. 15, 187 n. 22, 199
 Sayda, 79 n. 42, 85 n. 104
 Sbeïta, 143 n. 40, 144, 149 n. 63
 Scano Montiferro, 187 n. 16
Segermes, 78, 84 n. 95
Seressi, 132
 Serri, 192
 Sessa, Cuglieri, 187 n. 16
 Sétif, 54 n. 30, 55 nn. 35-36
 Sfax, 76, 80, 152 n. 73, 167 n. 1
Sicca Veneria, 50, 57 n. 48, 76, 79, 83 n. 80, 90, 93, 105, 131 e n. 6

- Sicilia, 52
 Sidi Bou Ali, 147 n. 54, 163
 Sidi Bou Dabbous, 39, 40, 44
 Sidi Meftah Ben Kahna, 17, 18, 19, 21, 22, 33, 43, 44, 46
 Sidi-Youssef, 55 e n. 38
 Simitthus, 77, 84 n. 95, 87 n. 131, 132
 S'Istagnone, Bosa, 187
 Siurgus, 192
 Souassi (route de), 171
 Souk-El-Djema, 91
 Souk-El-Khemis, 66
 Sousse, 70, 71, 76, 152 n. 73, 167 n. 1, 169 e n. 11
 Spagna, 87
 Sua, 50
 Sufetula, 15, 50, 80 n. 57, 90, 132, 143, 144, 162
 Sulci, 187
 Sullectum, 76, 151 n. 67
 Sutrium, 136, 137 e n. 20
- Tafernine, 44
 Takrouna, 44
 Taparura, 76
 Taphrura, 79
 Tappugabensis, civitas e ffundusj, 79, 83 n. 81
 Tapso, 90
 Tavignano, fiume, 179
 Tebessa, 52, 54, 58
 Tébourouk, 71
 Temo, fiume, 187
 Tessaglia, 61
 Thabraca, 66, 77
 Thaca, 7, 8, 15-46
 Thacensium, civitas, 7, 15-46
 Thadurretfa]num, municipium, 79
 Thaenae, 66, 76, 132, 147, 164
 Thala, 57 n. 48
 Thamusida, 49
 Thapsus, 76, 132, 148 e n. 56, 165
 Theveste, 52, 53, 54, 58 e n. 56, 71, 77, 90, 134 n. 12
 Thibar, 132
 Thibursicum Bure, 71
 Thignica, 65, 132, 140 e n. 30, 141 n. 31, 142 e n. 37
 Thinisua, 131 n. 4
- Thisiduo, 131 n. 4
 Thizi, 131 n. 4
 Thuburbo Maius, 55 n. 34, 77, 79, 132, 142 e n. 34, 143 e n. 38, 144 n. 42
 Thuburbo Minus, 132
 Thuburnica, 77
 Thubursicu Bure, 83, 107 n. 219
 Thugga, 15, 52, 65, 66, 70, 71, 77, 82, 83 e n. 79, 100, 182
 Thuggensis, pagus, 66
 Thunigabensis, pagus, 66
 Thusca et Gunzuzi, pagus, 89, 93
 Thysdrus, 7, 12, 14, 70, 71, 76, 83, 84 n. 95, 131 n. 5, 132, 133 n. 11, 134, 135, 136, 137 e nn. 20 e 23, 138, 139, 140, 141 e n. 31, 142 e n. 37, 143, 144 n. 41, 147 n. 55, 148 n. 57, 149 e n. 60, 150, 151 e n. 67, 152, 153 e n. 76, 154 e n. 76, 155, 156, 157, 158, 167 e n. 2, 169, 170 e nn. 15 e 17, 171, 172 n. 22, 173, 177
 Tibula, 187
 Tiddis, 55 n. 39
 Timgad, 58
 Tipasa, 134 n. 12, 159
 Tokio, 76
 Tor Vergata, 13
 Tisavar, 85 nn. 104 e 111
 Trab Amara, 56 n. 44
 Tresnuraghes, 188
 Tripoli, 57
 Tripolitania, 61, 191, 192
 Tunis, 6, 13, 14, 71, 73 n. *, 76, 88, 128 n. *, 144 n. 45, 150 n. 64, 167 n. 1, 168 n. 4, 175 n. 31
 Tunisia, 6, 7, 9, 11, 15, 73 e nn. * e 2, 75 nn. 6-7, 76 e n. 12, 77, 82, 87, 88, 89, 96, 97, 129, 130, 131, 132, 133 e n. 11, 134, 135 n. 15, 139, 145, 146, 147, 148, 149 n. 63, 150 nn. 64 e 66, 157 e n. 81, 159, 160, 167 n. 2, 168 n. 4, 169 n. 8, 197
 Turas, 187
- Uchi Maius, 132, 140 n. 29
 Ulbia, 192
 Uliissipira, 132, 147 e nn. 54-55, 163
 Upenna, 132

- Ureu*, 77, 79
Usellus, 190
Utica, 76, 80 n. 58, 83 n. 80, 132, 135 n.
15, 137 e n. 23
Uzappa, 107 n. 219
Uzita, 79
- Vaga*, 12, 63, 64, 66, 70, 85 n. 110
Valentia, 189
Vallis, 65
Veio, 106
- Verona*, 151 n. 69, 155 e n. 78
Villanovaforru, 12, 13
Vina, 131 n. 4
Volubilis, 49, 51, 57
- Xanten*, 135 n. 15
- Zama*, 54, 105
Zaouia Sidi Jedidi, 78
Zeugitana, 43
Zriba Vieux, 44

2. INDICE DEI NOMI ANTICHI

- f* - - *Ajdiectus*, 93
Adriano, imperatore, 47, 51, 65, 86 n. 124, 91, 94, 100, 101, 104, 111
Aegyptii, 48
Aurelia Leporina, 52, 54
Aelius, 94
Q. Aelius Felix Tuscae f(ilius), 175
Aethiopes, 48
Africa, dea, 55, 58
Africani, 51, 54, 58, 61, 158
Afrodite, 50, 59
Afrodite di Cnido, 49
Agostino, santo, 56, 129
Albicius, 105
Annibale, 197, 198
L. Antf - - *J*, 107
[L.] (?) Antf - - *J*, 107
Antonii, 102
Antonini, 92, 97, 109, 153 e n. 75
Antonino Pio, imperatore, 43, 65, 66, 76, 93
Apollo, 48, 51, 91, 92, 104, 109 n. 234
Apollo di Claros, 51
Apollo Grannus, 51
Apuleio, 7, 47, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 59, 60, 61, 129
Appuleius Saturninus, 66
Arabi, 70
Arabi Hilaliani, 96
Arellii, 108
Q. Arellius Optatianus, 108
Arii, 48
Artemide, 175, 176
Asclepio, 51
Ashtart, 50
Asherat, 56
Astarte, 50, 56
Athens, 59
Attici, 48
Aufidia Silvana, 105
Augusto, imperatore, 60, 65, 66, 88, 93, 97, 98, 99, 100, 109, 111 n. 240, 172, 191
Augustus deus, 85 n. 111
Aula Zdrumae Amijl]caris [filia] (?), 101
Aurelii, 105
Aurelius, 94
M. Aurelius Severus Anto(ninus), imperatore, 188
Autochthones Attici, 48
Baal, 55 e n. 39, 56
Baal Ammone, 55, 85, 90, 91
Beccut Euthesia, 102, 103, 106
Belalitani Maiores, 63-71
Bellona, 48, 60
M. Bennius Extricati f(ilius), 100
Berbero-Romani, 49, 57
Caelestis, 48, 55 e nn. 35 e 42, 56 e n. 48, 57
Caesar, 48, 49
Caesarienses, 49
Caeselia Nam[phaj]mina, 107 n. 214
Calventia Maiorina, 174, 175
Campani, 64, 158
Capelliano, 71
Caracalla, 43, 51, 78, 94 n. 174, 188
Cartaginesi, 89
Carthaginienses, 66
Cassianus Bassus, 47
C. Cassius Celer, 191
Castore, 57
Cecrops, 48
Celti, 84 n. 95
Cerere, 48, 52, 53, 54, 56, 60, 92
Cereres, 53, 54 e n. 31, 91, 92 n. 155
Cereres Punicae, 53, 92 n. 155
Cesare, 65, 90, 137 e n. 22, 167 n. 3

- Claudio, imperatore, 49
 Cleopatra, 58
 Cleopatra Selene, 58
Sex. Cocceius Anicius Faustus Paulinus, 107
Commodianus, 94 n. 176
 Commodo, imperatore, 94, 104, 106, 108
 Costantino, imperatore, 69, 70, 78 e n. 27, 94 n. 174
 Costanzo II, imperatore, 91 n. 153
Cretes, 48
Cybele, 56, 57, 59
Cyprii, 48

Dea Nutrix, 55
 Dei Mani, 98, 100 e n. 192, 101, 102, 110, 174, 175, 188
 Demetra, 52, 53, 60
 Diana, 48, 60, 85, 109 n. 234, 175, 176
Dictynna, 48
Dii Caesarum, 85 n. 111
Dii Mauri, 85
 Diocleziano, imperatore, 96, 97, 98, 102
 Dione Cassio, 136 n. 19
 Domiziano, imperatore, 92, 104

 Elagabalo, imperatore, 64, 65
Elat, 56
Eleusini, 48
 Elio Aristide, 51
 Eraclio, imperatore, 68
 Ercole, 85 n. 111, 198
 Esculapio, 58, 85 n. 111

 Felicita, santa, 135 n. 15
f - j Felix, 108
 Flavi, 85 n. 105, 106, 136 n. 19, 140, 156, 158, 175
 Frigia, 48

 Galba, imperatore, 49
 Gallio Luperco, 188
Gargilii, 103
G(enius) T(errae) A(fricae), 55
Genius Tisavar Augustus, 85 n. 111
 Geta, imperatore, 94 n. 174
 Getuli, 66
 Giuba, re di Numidia, 90

 Giuba II, re di Mauretania, 49, 58, 134, 135 n. 15
 Giugurta, 64, 83 n. 80
 Giulia Domna, 54
 Giuliano, imperatore, 91 n. 153
 Giulio Cesare, 65, 90, 137 e n. 22, 167 n. 3
 Giunone, 48, 52, 54, 60
 Gordiani, 96, 153 e nn. 75-76
 Gordiano I, imperatore, 153 n. 76, 154 n. 76
 Gordiano III, imperatore, 68, 153 n. 76, 154 e n. 76
 Greci, 176

Hecate, 48, 60
Hera, 56
 Hilaliani, 96
Hildeguns, 96
Hispani, 85 n. 105
Hoter Miskar, 90 e n. 148, 91 n. 148, 104, 111 n. 240

 Ifigenia, 176
 Iside, 48, 57, 58, 59, 60
 Italici, 64, 137, 158
Iulia Frugilla, 108
Iulia Spesina Q. filia, 95 n. 179
Iulii, 102, 103, 108, 109
C. Iulius Celer, 99 n. 191
Iulius Optatianus, 95 nn. 177 e 179
A. Iulius Pompilius Piso, 95
Sex. Iulius Sex. f. Quir. Possessor, 107, 109 n. 234
Iulius Victor, 95 e n. 177
I. Iulius L. f. Hor. Victor, 95 n. 179
Q. Iulius Q.f. Hor. Victor Piso, 95 e n. 180
L. Iulius Q.f. Horatia Victor Optatianus, 95 n. 179
Q. Iulius P. filius Pa[sp.] Victor Verrius Rogatus, 94, 95
Iuno, 48, 54, 56
Iuno Caelestis, 48, 55, 61
Iuno Livia, 54
Iupiter, 54, 55
Iupiter Dolichenus, 57
Iupiter Hammon, 61 n. 64

- Kahena, 71, 152 n. 73
 Kore, 52, 53, 59
- Latona, 109 n. 234
Liber Pater, 50, 91 e n. 153
 Libero, 92
 Libici, 106
Licinii, 103, 109
 Lisippo, 49
 Livia, 54
 Lucio Vero, imperatore, 107
Lucius, 48, 59, 60
 Lucrezio, 50
Lulim Gaitul(i) ffilia, 101
 Luna, 57
- Macomadensis*, 192 n. 48
Macomadiensis, 192 n. 50
Macomaziensis, 192 n. 49
Magna Mater, 56, 85, 108, 110 n. 238
Mamia, 44 n. 21
Mamurius, 105
Manes, 48, 98, 100 e n. 192, 101, 102, 110, 174, 175, 188
Marau Chubudis ffilius, 105
 Marco Aurelio, imperatore, 66, 79, 93, 94, 95 n. 180, 103, 105, 106, 107, 108, 109 n. 234, 111, 134 n. 12
 Marte, 92, 104
 Massili, 89
 Massimino il Trace, imperatore, 96, 102, 154 n. 76
 Massinissa, 89
 Mauri, 150 n. 64
Micidfa, 78
 Minerva, 48, 54, 59
 Minotauro, 67, 68
Minthonii, 109
Minthonius, 105
Mithra, 57
Mulceius, 107
- Nemesis*, 60
 Nereide, 182
 Nerone, imperatore, 78, 100
 Nerva, imperatore, 67
Noonia Primitiva, 92 n. 155
 Numidi, 106
- Nunnia L.f. Prima*, 99 n. 191
Nutrix, 55, 56
- Pannoni, 84 n. 95
 Parti, 92
 Perpetua, santa, 135 n. 15
Phrigna Satu(r)ni filia, 100 n. 196
Phryges, 48
Pinarius Mustulus, 107
Plautii, 104, 108
Ti. Plautius Ti. f. Papiria Felix Ferruntianus, 108
 Plinio il vecchio, 193 n. 52
 Plutone, 53, 54, 85
 Polluce, 57
 Pompeiani, 90
Pomponius, 105
- - - Jus L. fil. Possessor, 108 n. 221
- - - Postumus N[- - -], 107
 Prassitele, 49
 Proserpina, 48, 59
 Pseudo-Scilace, 193 n. 52
Psyche, 48
Pullaenus, 192 n. 47
- Quintus*, 188, 189
- Rannii*, 108
Rannius Salvius, 108
Reshef, 51
Rhamnusia, 48
 Romani, 49, 58, 195
 Romano-Africani, 49, 158 n. 85
Rupilii, 103, 108
L. Rupilius Auf- - -, 108 n. 228, 109 n. 234
Q. Rupilius Q. fil. Pap. Honoratus, 108
Rupilius Pisonianus, 95 n. 180, 96, 108
- Sallustii*, 86 n. 125
 Sallustio, 64
Sallustius Saturninus, 107
Satura Flori ffilia, 100
 Saturno, 55 e n. 39, 56, 58, 61 e n. 64, 85, 91
 Scipione l'Emiliano, 89
 Scopas, 49
Sekhmet, 56

- Sempronia M.f. Maxima*, 100
 Serapide, 51, 57, 58, 59
 Settimio Severo, imperatore, 66, 78, 91
 n. 149
 Severi, 67, 81, 95, 102, 103, 104, 108, 109
 e n. 234, 155, 167
 Severo Alessandro, imperatore, 98, 101,
 108
Sextii, 104, 108
T. Sextius Alexander, 109 n. 234
C. Sextius C.f. Papirijus Martialis, 108,
 109 n. 234
 Siculi, 48
 Sole, 48, 57
Stadiasmus, 193
Stygia, 48
Sergius Sulpicius Galba, imperatore, 49
 Suetonio, 136 n. 19

 Tanit, 8, 55 e n. 42, 56 e n. 48, 176
Taphrurenenses, 85 n. 108
 Tertulliano, 129
 Tesco, 67, 68
 Tiberio, imperatore, 53, 97, 100
Tnt Pene Baal, 55
 Tolomeo, re di Mauretania, 49, 58
 Tolomeo, geografo, 179
 Toumi, 147 n. 54

 Traci, 84 n. 95
 Traiano, imperatore, 90 n. 145, 91, 92, 93,
 95 n. 177, 96, 98, 99, 100 n. 192, 103,
 104, 106, 108, 109, 134 n. 12, 135
 n. 15
 Trasamundo, 182
 Triade Capitolina, 54, 65
 Turchi, 150 n. 64
Tyche, 57

Ulpii, 105
Ulpus Saturninus, 107

 Valentiniani, 70
M. Valerius .f. Quirijna Quadratus, 93
 Vandali, 86, 96, 182, 183
 Venere, 48, 49, 50, 56, 59, 109 n. 237
Verrii, 103
C. Verrius Rogatus, 95
Victor Vitensis, 182
Virgo Caelestis, 55
 Vittoria, 43
Q. Voltedius Optatus Aurelianus, 134
 n. 14

Zeus Sarapis, 59
 Ziriti, 96
f- -jsior Imfiljconis f- -jtini S. f(ilius),
 101

3. INDICE DEI NOMI MODERNI

- Acquati A., 113
Alföldy G., 113
Angius V., 189, 191
Attya-Quartani N., 113, 115
Avotins I., 113
- Badas U., 13
Baratte Fr., 113, 117
Barbery J., 113
Basoli P., 13
Bassignano M.S., 86, 113
Bayoudh H., 170 n. 14
Bejaoui M., 170 n. 14
Bejor G., 11, 13
Ben-Abdallah Z., 75, 76 nn. 9-10, 87, 113, 114, 122
Benabou M., 81, 113, 114, 195
Benzina Ben-Abdallah Z., 114
Ben Zineb M., 114
Berthier A., 114
Bertandy F., 114
Beschouch A., 73 n. *, 74, 84, 93, 113, 114, 115, 120, 127
Bisi A.M., 193
Blanchard M., 115
Boninu A., 187 n. 22
Bordier C., 89
Boulouednine M., 131 n. 5, 145 n. 48, 170 n. 14
Brandis P., 11, 13
Brigaglia M., 5, 11, 13
- Cagnat R., 21, 73 n. 2, 87, 115
Callu J.-P., 115
Camodeca G., 115
Canina B., 153 n. 76
Carignani A., 180 n. 2
Carton D., 131 n. 4, 132; 169 n. 8
Casalis G., 186, 191
- Cecini F., 150 n. 64
Chastagnol A., 17 n. *, 115, 117
Chatelain L., 89
Christol M., 73 n. *, 115, 116
Cicu L., 13
Cintas M., 20, 116, 117, 118
Clover F., 116
Compostella C., 180 n. 2
Corbier M., 73 n. *, 116
Costa A., 13
Courtois Chr., 182
- D'Aubigny G., 131
Daux A., 80 n. 58
Day J., 186
Debergh J., 116
Decret Fr., 116, 118
Delattre A.L., 149 n. 60
Delhoume J.-P., 113, 116
Deman A., 81, 116
De Medicis L., 150 n. 64
Desanges J., 116
Dessau H., 73 n. 2
Dietz S., 123
Di Vita A., 47 n. *
Di Vita-Evrard G., 116
Donati A., 11, 13
Donau A., 80 n. 58
Dondin-Payre M., 116
D'Oriano R., 13
Dressel H., 190, 192
Duncan-Jones R.P., 117
Dureau De La Malle P., 149 n. 61
Durliat J., 75, 87, 117
Duval N., 9, 74, 75, 77, 85, 86, 95 n. 180, 113, 115, 116, 117, 118, 122, 123, 126, 149 n. 63
Duval P.M., 131 n. 4
Duval Y., 75, 80, 118

- Ennabli A., 73 n. *, 76 n. 10, 118, 123, 126, 127
 Ennabli L., 75, 78, 118
 Ennaifer M., 75, 78, 118
 Euzennat M., 118, 127

 Fantar M., 73 n. *, 116, 118
 Fauvel J.-J., 118, 126
 Fentress E.W.B., 118
 Ferchiou N., 7, 8, 15, 73 n. *, 75, 118, 119
 Ferrua A., 119
 Festugière A.J., 59
 Février P.-A., 71, 119, 183 n. 14, 193
 Fishwick D., 119, 127
 Flach D., 120
 Floriani Squarciaripino M., 120
 Fushölter D., 120

 Gagé J., 51
 Garbini G., 120
 Garnsey P.D.A., 120
 Gascou J., 82, 94 e n. 173, 120
 Gatto R., 13
 Gimenez P., 149 e n. 63
 Glotz G., 73 n. *
 Golvin J.-C., 131 n. 5, 133 n. 11, 155 e n. 78, 161, 162, 163, 164, 165
 Graham A., 131 n. 4
 Gros P., 120
 Gsell St., 87, 120
 Guerin V., 131 n. 4, 142 n. 36
 Gulbenkian F., 150 n. 66, 168 n. 4

 Hamrouni M., 131 n. 5, 169 n. 12, 170 n. 14
 Hanoune R., 115, 120
 Hayes J.W., 181, 182
 Hérisson C., 80 n. 58
 Hitchner R.B., 120
 Horn H.G., 120, 126

 Ifie J.-E., 121
 Ikurite G.I., 121
 Illuminati A., 121

 Jacques Fr., 121

 Khanoussi M., 75, 89, 121, 124

 Kolendo J., 121
 Kotula T., 82, 121, 122

 Lachaux J.-C., 131 n. 6
 Ladjili J., 73 n. *
 Ladjimi-Sebaï L., 75, 87, 113, 122
 Lancel S., 75, 85, 118, 122
 Lantier A., 131 n. 4
 Lapeyre G., 149 n. 60
 Lassère J.-M., 75, 84, 87, 122
 Le Bohec Y., 75, 85, 87, 118, 122, 123
 Le Bonniec H., 89
 Le Glay M., 7, 9, 11, 12, 13, 47, 73 n. *, 74, 77 n. 15, 123, 197, 198, 199
 Lepelley C., 82, 122
 Lézine A., 137 n. 23, 148 n. 58, 149 n. 60, 150 n. 66
 Leveau Ph., 123
 Lilliu C., 13
 Lobrano G., 5
 Loreti E.M., 180 n. 2
 Lo Schiavo F., 187 n. 22
 Luzzatto G., 123

 Mac Kendrick P., 123
 Mahjoubi A., 8, 11, 12, 13, 63, 73, n. *, 75, 78, 88, 118, 123, 197, 198, 199
 Malcus B., 123
 Mallon J., 89
 Mandouze A., 43 n. 17, 124
 Marcillet-Jaubert J., 124
 Maurin L., 75, 124, 125
 Masson O., 86, 124
 Mastino A., 5, 6, 9, 11, 13, 47 n. *, 73, 129 n. *, 188, 198, 199
 M'charek A., 9, 73, n. *, 75, 88, 94, 96, 97, 98, 100, 102, 103, 104, 105, 109, 110, 121, 124
 Meloni P., 6
 Merlin A., 140 n. 29
 Miller F.H., 124
 Mocchi B., 188
 Moravetti A., 13
 Morel-Deledalle M., 124
 M'timet A., 124

 Nesselhauf H., 73 n. 2
 Nieddu G., 13
 Novak D.M., 124

- Overbeck M., 124
- Paderi Chr., 13
- Pagni G., 150 e n. 64
- Pais E., 193
- Pani Ermini L., 183
- Paulis G., 185, 189
- Pavis D'Escurac H., 125
- Paye L., 75 n. 6
- Pellisier E., 153 n. 75
- Pentiricci M., 180 n. 2
- Pergola Ph., 179, 180 n. 2, 183
- Peyras J., 75, 82, 124, 125, 131
- Peyssonnel J.A., 149 e nn. 61 e 63
- Pflaum H.G., 6, 65, 73 n. *, 86, 87, 94 e n. 176, 102, 110, 113, 125
- Picard G.-Ch., 52, 88, 89, 91, 92 n. 158, 93, 94, 95 e n. 180, 96, 97, 98, 102, 104, 125
- Pickhaus D., 126
- Piras M., 192 n. 41
- Poinsott C., 118, 126, 140 n. 29
- Prevot Fr., 117, 126
- Pugioni A., 187
- Raynal D., 126
- Rawson E., 126
- Rebuffat R., 73 n. *
- Rémy B., 126
- Rendeli M., 180 n. 2
- Rodà De Mayer I., 126
- Romanelli P., 87, 94, 126
- Rüger Chr. B., 120, 126
- Salomonson J.W., 118, 126
- Sannia M., 192 n. 41
- Saumagne Chr., 66, 126, 169 e nn. 11-12, 170 n. 16
- Saxer V., 127
- Schipani S., 12, 13, 73 n. *, 197, 199
- Schmidt I., 73 n. 2
- Shaw B.D., 120, 127
- Shaw Th., 149 e n. 63
- Siddi L., 14
- Slim H., 7, 8, 11, 12, 14, 73 n. *, 118, 127, 129, 199
- Slim L., 7, 8, 11, 14, 73 n. *, 127, 167, 199
- Sotgiu G., 6, 14, 188
- Spano G., 187, 188
- Stefani G., 14
- Stiglitz A., 14
- Suder W., 127
- Susini G.C., 7, 11, 12, 14, 197
- Syme R., 127
- Thébert Y., 115, 127
- Thomasson B.E., 81, 127
- Trolle S., 123
- Tronchetti C., 11, 14, 198
- Trousset P., 118, 127
- Usai E., 14
- Van Der Werf J.H., 127
- Vattioni F., 128
- Villedieu F., 183 e n. 14
- Vismara C., 7, 9, 11, 14, 179, 180 n. 2, 198, 199
- Vogel-Weidemann U., 128
- Whittaker Ch. R., 120, 128
- Wilmanns G., 73 n. 2
- Yacoub M., 128
- Zucca R., 9, 11, 14, 185

SOMMARIO

- 5 SANDRO SCHIPANI, *Presentazione*
- 11 *Primo convegno di studio sull'Africa Romana. Sassari, 15-17 dicembre 1983: Calendario dei lavori*
- 13 *Elenco dei partecipanti*
- 15 NAÏDÉ FERCHIOU, *La civitas Thacensium (Tunisie). Aperçus sur l'évolution d'une petite cité libyphénicienne au cours de l'Antiquité, à travers les données archéologiques*
- 47 MARCEL LE GLAY, *Les religions de l'Afrique romaine au II^e siècle d'après Apulée et les inscriptions*
- 63 AMMAR MAHJOUBI, *La cité des Belalitani Maiores. Exemple de permanence et de transformation de l'urbanisme antique*
- 73 ATTILIO MASTINO, *La ricerca epigrafica in Tunisia (1973-1983). Il caso di Mactaris*
- 129 HÉDI SLIM, *Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie*
- 167 LATIFA SLIM, *A propos d'un cimetière d'enfants à Thysdrus*
- 179 CINZIA VISMARA, *I rapporti commerciali tra l'Africa e la Corsica nel VI secolo d.C.: i materiali di Castellu*
- 185 RAIMONDO ZUCCA, *Macomades in Sardinia*
- 197 GIANCARLO SUSINI, *Quasi un bilancio*

201	Abbreviazioni
207	Indici
209	Indice dei luoghi
215	Indice dei nomi antichi
219	Indice dei nomi moderni

Finito di stampare
nel mese di ottobre 1984
dalla Tipografia Editrice Giovanni Gallizzi s.r.l.
Via Venezia, 5 / Sassari

Gli studi sull'Africa Romana sono stati già da tempo avviati nelle Università di Cagliari e di Sassari, con l'intento di valorizzare la componente «africana» della storia della Sardegna antica, nel quadro di una più ampia vocazione 'mediterranea' che costituì nell'antichità la vera specificità isolana.

Negli ultimi anni questo impegno si è concretizzato a Sassari nel quadro delle ricerche del Dipartimento di Storia, indirizzate ad accertare da un lato il contributo degli imperatori africani all'idea di impero universale e dall'altro a studiare le relazioni tra Africa e Sardegna in età romana, individuando le linee attraverso le quali si sviluppò la romanizzazione di province che avevano in precedenza vissuto un'uguale esperienza punica. Si è così potuta instaurare una preziosa collaborazione con alcune importanti istituzioni di ricerca tunisine (*Institut National d'Archéologie et d'Art, Centre d'Études, de Recherches et des Publications, Faculté de Droit e Faculté des Lettres*) e francesi (*Centre CNRS «Année Épigraphique — Fonds Pflaum», Groupe de Recherches sur l'Armée romaine et les Provinces*), grazie alla quale si sono organizzati a partire dal 1983 alcuni Convegni di studio su «L'Africa Romana», dedicati in particolare alla documentazione epigrafica ed alla storia delle province romane del Maghreb.

Questi atti del primo Convegno svoltosi a Sassari tra il 15 ed il 17 dicembre 1983 contengono ora alcuni studi inediti dedicati all'Africa Proconsolare: come rilevano Sandro Schipani (Sassari) e Giancarlo Susini (Bologna) nella presentazione e nella conclusione, si sono voluti soprattutto mettere a fuoco i momenti decisivi attraverso i quali passò il processo di romanizzazione, studiando in particolare le radici, i fenomeni di conservazione e di sopravvivenza, la vitalità dell'esperienza libio-punica e la ricchezza della vita religiosa che, specie nelle culture di periferia e di frontiera, consente di osservare il rapporto di fecondo sincretismo tra una vivace tradizione precedente e la cultura romana.

Nel volume compaiono scritti di Naïdé Ferchiou (Tunis), Marcel Le Glay (Paris), Ammar Mahjoubi (Tunis), Attilio Mastino (Sassari), Hédi Slim (Tunis), Latifa Slim (Tunis), Cinzia Vismara (Sassari), Raimondo Zucca (Cagliari).

In copertina, Museo di *Sullectum* (oggi Salakta), Tunisia: copia moderna del mosaico dei *navic(u)lari Syllectini*, rinvenuto nel piazzale delle Corporazioni, presso il teatro di Ostia (*CIL XIV 4549, 23* = G. BECATTI, *Mosaici e pavimenti marmorei*, in *Scavi di Ostia*, IV, Roma 1961, p. 73 nr. 105 e tav. CLXXIX).

Pubblicazioni del Dipartimento di Storia dell'Università di Sassari

(già Pubblicazioni dell'Istituto di Scienze Storiche della Facoltà di Magistero dell'Università di Sassari)

1. G. FOIS, *Storia della Brigata «Sassari»*.
2. A. CASTELLACCIO, *L'amministrazione della giustizia nella Sardegna aragonese*.
3. A. BONINU, M. LE GLAY, A. MASTINO, *Turris Libisonis colonia Iulia*.
4. *L'Africa romana*, Atti del I convegno di studio, a cura di A. MASTINO

Lire 40.000
(IVA inclusa)